A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

URCHOD FILS
LIEUR-DOREUR
CADREMENTS
ANNE

Digitized by Google

AA 1729.2

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES
DE
CICERON.
TOME II.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES DE CICERON,

Qu'on nomme vulgairement

FAMILIERES;

TRADUITES EN FRANÇOIS sur les Editions de GRÆVIUS & de M. l'Abbé D'OLIVET.

AVEC DES NOTES CONTINUELLES.

Par M. l'Abbé PREVOST, *Aumônier de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty.*

TOME SECOND.

AA 1729

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CANTON DE VAUD
BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
LIBERTÉ ET PATRIE

Digitized by Google

3739.

Digitized by Google

LETTRES
DE
CICERON.

Digitized by Google

CICERONIS EPISTOLÆ.

LIBER QUINTUS.

EPISTOLA I.

Q. METELLUS (*a*), Q. F. CELER, Procoſ. M. T. CICERONI S. D.

I vales, bene eſt. Exiſtimaram pro mutuo inter nos animo, & pro reconciliata gratia, neque me abſentem ludibrio læſum iri, nec Me-

(*a*) Q. *Metellus*. J'ai fait remarquer ci-deſſus l'origine de ce nom, la nobleſſe & les deux branches des Métellus. Celui ci étoit par adoption le chef de la branche des *Celer*, ſurnom qui leur venoit d'un d'entr'eux, à cauſe de la promptitude extraordinaire avec laquelle il avoit donné des Jeux publics après la mort de ſon pere. Q. Metellus Celer, ſans avoir été Conſul, avoit obtenu après ſa Préture le Gouvernement de la Gaule citérieure, Province Conſulaire. Il avoit eu cette

Digitized by Google

LETTRES DE CICERON.

LIVRE CINQUIE'ME.

LETTRE I.

Q. METELLUS CELER, fils de Quintus, Proconsul, à M. T. CICERON.

I votre santé est bonne, je m'en réjoüis beaucoup. Nos sentimens mutuels & notre réconciliation, m'avoient donné lieu de me flatter que vous ne

obligation à Ciceron, qui l'avoit envoyé pendant son Consulat dans le Picenum en qualité de Préteur, pour arrêter les mouvemens de Catilina; après quoi il avoit été nommé Gouverneur de toute la Province sous les Consuls Silanus & Murena. Il obtint lui-même le Consulat deux ans après, avec Afranius. S'étant réconcilié de bonne foi avec Ciceron, malgré la querelle dont on

Digitized by Google

tellum (*b*) fratrem ob dictum, capite ac fortunis per te oppugnatum iri. Quem si parum pudor ipsius defendebat, debebat vel familiæ nostræ dignitas (*c*), vel meum studium erga vos remque publicam, satis sublevare. Nunc video illum circumventum, me desertum, à quibus minime conveniebat. Itaque in luctu & squallore sum, qui Provinciæ, qui exercitui præsum, qui bellum gero. Quæ quoniam nec ratione, nec Majorum nostrorum clementia administrastis, non erit mirandum

va lire le sujet, il fut, & dans son Consulat, & jusqu'à sa mort un de ses plus fideles amis. Il mourut empoisonné par Claudia sa femme, sœur de P. Clodius, l'ennemi capital de Ciceron. *Voyez l'Hist de Cicer. l. IV. & V.*

(*b*) *Metellum.* Ce Metellus, quoique frere de l'autre, portoit le surnom de *Népos*, qui étoit celui de leur branche à tous deux, mais que l'aîné avoit abandonné en devenant par adoption héritier du Q. Métellus Celer dont Ciceron parle au Livre *de claris Orator.* C'est ce qui faisoit aussi qu'ils avoient le même prénom. Au reste ils étoient tous deux réellement fils de Q. Metellus Nepos, fils de Metellus le Balearique. Manuce, pour expliquer mieux la ressemblance de leur prénom, ce qui n'arrivoit jamais à deux freres, suppose que l'aîné avoit été adopté avant la naissance du cadet, & que Metellus Népos, leur pere, avoit fait prendre à celui-ci son prénom de Quintus, qui étoit le même que celui des *Celer*, que

Digitized by Google

chercheriez point dans mon absence à me choquer par des railleries, & que vous ne prendriez pas droit d'un mot pour attaquer Metellus mon frere dans ses biens & sa fortune. Quand vous ne vous seriez crû obligé à rien par considération pour lui, la dignité de notre famille & mon attachement pour vous & pour la République devoient vous parler en sa faveur. Cependant je le vois persécuté, & moi-même abandonné, par ceux de la part desquels il ne sembloit pas que nous dussions nous y attendre. Ainsi pendant que je suis à la tête d'une Province, que je commande une Armée & que je fais la guerre, je me vois dans la tristesse & l'abandon. Mais comme on ne reconnoît dans votre conduite, ni les mesures de la raison, ni l'ancienne bonté de nos ancêtres, il ne sera point surprenant que vous puissiez quelque jour vous en repentir. Je n'au-

l'autre avoit reçu dans l'adoption.

(c) *Familiæ dignitas.* Je puis ajouter ici, à ce que j'en ai dit dans une autre Note, que suivant le témoignage de Velleius (l. 2.) il y avoit eu dans l'espace de douze ans plus de douze Métellus qui avoient obtenu le Consulat ou les honneurs du triomphe. Asconius cite ce Vers de Nevius, qui ne leur est pas moins honorable : *Fato Metelli Romæ fiunt Consules.* Le premier qui avoit illustré leur nom étoit un L. Metellus, qui avoit obtenu le triomphe pendant la premiere Guerre Punique.

Digitized by Google

si vos pœnitebit (*d*). Te tam mobili in me meosque esse animo non sperabam. Me interea, nec domesticus dolor, nec cujusquam injuria à Republica abducet. Vale.

EPISTOLA II.

M. T. Cicero Q. Metello, Q. F. Celeri Procos. S. D.

SI tu exercitusque valetis, bene est. Scribis ad me (*a*) te existimasse, pro mutuo inter nos animo & pro reconciliata gratia, nunquam te à me ludibrio læsum iri. Quod cujusmodi sit, satis intelligere non possum : sed tamen suspicor ad te esse allatum, me, in Senatu cum disputarem permultos esse qui Rempublicam à me conservatam dolerent, dixisse :

(*d*) *Pœnitebit.* Cette menace étoit outrée : aussi va-t-on voir que Ciceron y fut fort sensible.

(*a*) *Scribis ad me.* Cette Lettre n'est qu'une belle apologie, par laquelle Ciceron répond admirablement à toutes les plaintes de la Lettre précedente. On trouvera d'autres circonstances de ce différend dans son

Digitized by Google

rois jamais crû que vous fussiez capable de cette inconstance pour moi & pour les miens. Cependant ni mes peines domestiques, ni les outrages de personne n'auront jamais le pouvoir de me faire manquer à la République. Adieu.

LETTRE II.

CICERON à Q. METELLUS CELER, Proconsul.

VOUS m'écrivez qu'en jugeant de ma conduite par notre amitié mutuelle & par notre réconciliation recente, vous ne vous seriez jamais imaginé que je fusse capable de vous prendre pour le sujet de mes railleries, & de chercher à vous tourner en ridicule. Je ne comprens pas bien, en verité, quel est le sens de ce reproche: mais je m'imagine qu'on n'aura pas manqué de vous raporter, qu'en faisant remarquer l'autre jour au Sénat que bien des gens s'affligent du bonheur que j'ai eu de sauver la République, je dis qu'un de vos proches pa-

Hist. liv. III. à la fin, & l. IV. Il ne faisoit que sortir du Consulat: ce qui fait que pour l'entendre ici parfaitement il faut avoir lû cette glorieuse partie de son Histoire. J'y renvoie mon Lecteur.

Digitized by Google

à te propinquos tuos, quibus negare non potuiſſes, impetraſſe ut ea quæ ſtatuiſſes tibi in Senatu de mea laude eſſe dicenda, reticeres. Quod cum dicerem, illud adjunxi, mihi tecum ita diſpertitum officium fuiſſe in Reipublicæ ſalute retinenda, ut ego Urbem à domeſticis inſidiis & ab inteſtino ſcelere, tu Italiam & ab armatis hoſtibus & ab occulta conjuratione defenderes : atque hanc noſtram tanti & tam præclari muneris ſocietatem, à tuis propinquis labefactatam : qui cum tu à me rebus ampliſſimis atque honorificentiſſimis ornatus eſſes, timuiſſent ne qua mihi pars abs te voluntatis mutuæ tribueretur. Hoc in ſermone cum à me exponeretur quæ mea exſpectatio fuiſſet orationis tuæ, quantoque in errore verſatus eſſem, viſa eſt oratio non injucunda, & mediocris quidam eſt riſus conſecutus, non in te, ſed magis in errorem meum, & quod me

rens,

Digitized by Google

rens, à qui vous ne pouviez rien refuser, vous avoit fait supprimer ce que vous vous étiez proposé de dire à ma loüange. J'ajoutai que dans l'entreprise de sauver l'Etat, j'avois tellement partagé le fardeau avec vous, que je m'étois chargé de garantir la Ville de ses dangers interieurs, & vous de défendre l'Italie contre les armes & les complots secrets de nos ennemis; mais que cette glorieuse association avoit été rompuë par vos amis, qui appréhendoient quelque retour de votre reconnoissance pour les services & les honneurs que vous aviez reçus de moi. Ayant représenté dans le même discours l'esperance que j'avois conçûë du vôtre, & combien j'avois été trompé dans mon attente; l'Assemblée trouva la chose plaisante, & ne put s'empêcher de rire avec modération, mais moins de vous que de mon erreur, & de m'entendre confesser ingénûment que j'avois desiré vos loüanges. Il me semble, & vous en conviendrez vous-même, que je ne pouvois rien faire de plus honorable pour vous que d'avoüer avec tant de candeur, que dans la plus brillante & la plus illustre circonstance de ma vie, il manquoit encore à ma gloire votre témoignage & vos éloges. Vous

Digitized by Google

abs te cupisse laudari aperte atque ingenue confitebar. Jam hoc non potest in te non honorifice esse dictum, me, in clarissimis meis atque amplissimis rebus, tamen aliquod testimonium tuæ vocis habere voluisse. Quod autem ita scribis, *pro mutuo inter nos animo*, quid tu existimes esse in amicitia mutuum nescio. Equidem hoc arbitror, cum par voluntas accipitur & redditur. Ego si hoc dicam, me tua caussa prætermisisse Provinciam (*b*), tibi ipse levior videar esse. Meæ enim rationes ita tulerunt, atque ejus mei consilii majorem in dies singulos fructum voluptatemque capio. Illud dico, me ut primum in concione Provinciam deposuerim, statim quemadmodum eam tibi traderem cogitare cœpisse. Nihil dico de sortitione vestra; tantum te suspicari volo, nihil in ea re per collegam meum me insciente esse factum. Recordare cetera: quam cito Se-

Digitized by Google

me parlez de notre mutuelle affection : Je ne ſçai ce que vous appellez mutuel dans l'amitié ; mais l'amitié eſt mutuelle à mon avis, lorſqu'on s'efforce de rendre les bons offices qu'on a reçûs. Si je vous diſois que j'ai renoncé à mon Gouvernement pour l'amour de vous, vous auriez raiſon de croire ma ſincerité ſuſpecte. Mes inclinations naturelles & les circonſtances m'ont porté à m'en défaire, & je m'en applaudis tous les jours de plus en plus : mais je puis vous aſſurer avec verité que je ne l'eus pas plûtôt réſigné dans une Aſſemblée du Peuple, que je commençai à chercher les moyens de le faire tomber entre vos mains. Je ne parle point de la maniere dont les lots furent tirés : mais je vous prie de croire que mon Collégue ne fit rien ſans ma participation. Souvenez-vous de tout ce qui ſuivit ; avec quelle diligence j'aſſemblai le Sénat après le

(b) *Prætermiſiſſe Provinciam.* Ciceron, en quittant l'Office de Conſul avec C. Antonius ſon collegue, devoit paſſer naturellement à l'adminiſtration de quelque Province : mais ſon zéle pour la République lui faiſant ſouhaiter de ne pas s'éloigner de Rome, il renonça au Gouvernement qui lui étoit deſtiné ; & ſes ſoins ſe tournerent tellement à le faire tomber à Metellus Celer, que Manuce le ſoupçonne d'avoir employé l'adreſſe pour conduire le ſort ; car entre les Préteurs comme entre les Conſuls, c'étoit le ſort qui décidoit de ces Emplois.

Digitized by Google

natum illo die, facta sortitione, coegerim; quam multa de te verba fecerim, cum tu ipse mihi dixisti orationem meam non solum in te honorificam, sed etiam in collegas tuos contumeliosam fuisse. Jam illud S. C. quod eo die factum est, ea præscriptione (*c*) est, ut, dum id exstabit, officium meum in te obscurum esse non possit. Postea vero quam profectus es (*d*), velim recordere quæ ego de te in Senatu egerim, quæ in concionibus dixerim, quas ad te Litteras miserim. Quæ cum omnia collegeris, tu ipse velim judices, satisne videatur his omnibus rebus tuus adventus, cum proxime Romam venisti, mutuo respondisse. Quod scribis de reconciliata nostra gratia, non intelligo cur reconciliatam esse dicas, quæ nunquam imminuta est. Quod scribis non oportuisse Metellum fratrem tuum ob dictum à me oppugnari:

(*c*) *Præscriptione.* Ce mot est obscur. Voici sa fi-

Digitized by Google

ſcrutin ; avec quelle effuſion de ſentimens je parlai en votre faveur, juſqu'à vous faire avoüer à vous-même que mon diſcours n'étoit pas ſeulement honorable pour vous, mais injurieux pour mes Collégues ; & le Décret qui fut paſſé le même jour au Sénat, eſt conçu dans des termes qui publieront auſſi long-tems qu'il ſubſiſtera, les bons offices que je vous ai rendus. Tâchez auſſi de vous rappeller ce que je fis pour vous au Sénat après votre départ, ce que je dis au Peuple, ce que je vous écrivis ; & je vous laiſſe à juger ſi dans votre dernier voyage à Rome vous m'avez marqué le retour auquel je devois m'attendre. Vous me parlez de votre réconciliation : quel peut être le ſens de ce terme, lorſque l'amitié n'a jamais été interrompuë ?

A l'égard de votre frere, que vous

gnification. L'ordre commun pour les Décrets du Sénat, étoit qu'ils fuſſent portés par un certain nombre de Sénateurs, qui, par une Loi de C. Cornelius, Tribun du Peuple, devoit être au moins de deux cens : dans quelques occaſions l'on avoit ſoin de marquer ſur le Décret en quel nombre ils avoient été. Mais lorſqu'on vouloit favoriſer quelqu'un, les Sénateurs les plus diſtingués ne manquoient pas de ſe trouver à l'Aſſemblée, & la marque du nombre étoit alors un titre d'honneur pour celui que le Décret regardoit.

(*d*) *Profectus es.* Metellus Celer fut envoyé par Ciceron contre Catilina, & revint enſuite à Rome avant que d'aller prendre le Gouvernement de la Gaule citerieure.

Digitized by Google

primum hoc velim existimes, animum mihi istum tuum vehementer probari, & fraternam plenam humanitatis ac pietatis voluntatem. Deinde si qua ego in re fratri tuo, Reipublicæ caussa, restiterim, ut mihi ignoscas. Tam enim sum amicus Reipublicæ quam qui maxime. Si vero meam salutem contra illius impetum in me crudelissimum defenderim, satis habeas nihil me etiam tecum de tui fratris injuria conqueri. Quem ego cum comperissem omnem sui Tribunatus conatum in meam perniciem parare atque meditari, egi cum Claudia, uxore (*e*) tua, & cum vestra sorore Mucia (*f*), cujus erga me studium pro Cn. Pompeii necessitudine

(*e*) *Claudia uxore.* Il est surprenant qu'un aussi honnête-homme que Metellus eût épousé cette libertine, qui passoit pour avoir été violée par P. Clodius son frere, & qui étoit si livrée à la débauche, qu'au rapport de Plutarque elle avoit été surnommée *Quadrantia* ou *Quadrantaria*, d'une espece de monnoie fort basse qu'elle recevoit de ses amans pour prix de ses faveurs. On trouve dans l'Histoire de Ciceron qu'elle s'étoit efforcée de lui inspirer de l'amour. Il n'épargne point les railleries contr'elle dans l'Oraison *pro Cælio*. Elle

m'accusez d'avoir traité avec trop de rigueur ; premierement je vous demande en grace d'être bien persuadé que je loüe cette tendresse fraternelle qui vous fait prendre ses interêts avec tant de chaleur. En second lieu, je vous fais des excuses sinceres si l'interêt de la République, qui m'est à la verité aussi cher qu'à personne, m'a fait agir contre votre frere. Mais, supposé aussi que je n'aie fait que me défendre contre ses cruelles attaques, ne conviendrez-vous pas que c'est en avoir fort bien usé avec vous, que de ne vous avoir pas même porté mes plaintes contre lui ? Aussi-tôt que je le vis disposé à tourner à ma destruction toutes les forces de son Tribunat, je m'adressai à Claudia, votre épouse, & à votre sœur Mucia, dont j'ai souvent ressenti les bons offices en faveur de l'amitié qui me lie avec Pompée, pour le détourner du dessein de

empoisonna son mari ; ce qui lui a fait donner par Quintilien le nom de *Quadrantaria Clytemnestra*. (Quintil. l. 8. cap. de Tropis.)

(*f*) *Mucia*, alors femme de Pompée. La facilité que les Romains avoient de rompre leurs mariages par le divorce fait souvent trouver de l'obscurité dans l'article de leurs femmes. Pompée répudia Mucia, dont il avoit eu deux enfans, sur ce qu'elle fut surprise avec C. César. Elle devoit être sœur des Metellus par un second mariage de leur mere, qui avoit épousé apparemment Q. Mucius Scevola.

Digitized by Google

multis in rebus perſpexeram, ut eum ab illa injuria deterrerent. Atque ille, quod te audiſſe certo ſcio, pridie Kal. Januar. (*g*) qua injuria nemo unquam in aliquo Magiſtratu improbiſſimus civis affectus eſt, ea me Conſulem affecit, cum Rempublicam conſervaſſem, atque abeuntem Magiſtratu concionem habendæ poteſtate privavit: cujus injuria mihi tamen honori ſummo fuit. Nam cum ille mihi niſi ut jurarem permitteret, magna voce juravi veriſſimum pulcherrimumque jusjurandum: quod Populus idem magna voce me vere juraſſe juravit. Hac accepta tam inſigni injuria, tamen illo ipſo die miſi ad Metellum communes amicos, qui agerent cum eo, ut de illa mente deſiſteret. Quibus ille reſpondit, ſibi non eſſe integrum. Etenim paullo ante in concione dixerat, ei qui in alios animadvertiſſet indicta cauſſa (*h*), dicendi ipſi po-

Digitized by Google

me faire outrage. Cependant il est impossible que vous ignoriez qu'à la fin de mon Consulat, le dernier jour de cette heureuse année où j'ai sauvé l'Etat, il m'a fait l'affront le plus sensible qu'ait jamais essuyé un Magistrat mal-intentionné pour la République, en m'ôtant la liberté de haranguer le Peuple suivant l'usage. A la verité cette insulte tourna hautement à ma gloire; car lorsqu'il ne voulut m'accorder que la liberté de prononcer le serment, je fis à haute voix le plus véritable & le plus noble de tous les sermens; tandis que le Peuple juroit lui-même avec toutes sortes d'acclamations, que j'avois juré la verité. Après une injure si éclatante, je ne laissai pas de lui envoyer le même jour quelques-uns de nos amis communs, pour le presser d'abandonner ses poursuites. Il répondit que ce qu'on lui demandoit n'étoit plus dans son pou-

(g) *Prid. Kal. Jan.* Le dernier jour du Consulat de Ciceron. *Voyez son Hist. l. III.*

(h) *Indicta caussa.* Le crime qu'on fit à Ciceron, & qui devint dans la suite le prétexte des violences de Clodius & la cause de son exil, fut d'avoir fait donner la mort sans les formes ordinaires à plusieurs complices de Catilina, tels que Lentulus, Cethegus, Statilius, Gabinius, Ceparius, &c. *Ibid.* Metellus Népos, Tribun du Peuple, fut le premier qui lui fit ce reproche, dans le tems que Ciceron alloit haranguer le Peuple, suivant l'usage, à la fin de son Consulat.

CANTON DE VAUD BIBLIOTHÈQUE CANTONALE LIBERTÉ ET PATRIE

Digitized by Google

teſtatem fieri non oportere. Hominem gravem & civem egregium, qui qua pœna Senatus, conſenſu bonorum omnium, eos affecerat qui Urbem incendere & Magiſtratus ac Senatum trucidare, bellum maximum conflare voluiſſent, eadem dignum judicaret eum qui Curiam cæde, Urbem incendiis, Italiam bello liberaſſet! Itaque ego Metello, fratri tuo, præſenti reſtiti. Nam in Senatu Kalend. Januar. ſic cum eo de Republica diſputavi, ut ſentiret ſibi cum viro forti & conſtanti eſſe pugnandum. Ad tertium Non. Januar. cum agere cœpiſſet, tertio quoque verbo orationis ſuæ me appellabat, mihi minabatur: neque illi quidquam deliberatius fuit quam me, quacunque ratione poſſet, non judicio, neque diſceptatione, ſed vi atque impreſſione evertere. Hujus ego temeritati ſi virtute atque animo non reſtitiſſem, quis eſſet qui me

Digitized by Google

voir : en effet, il avoit dit au Peuple, quelques jours auparavant : » que celui » qui avoit puni les autres de mort ſans » leur avoir permis de parler, ne mé- » ritoit pas de parler pour lui-même. L'excellent Citoyen ! L'amateur zelé de la Patrie, qui envelope dans une même Sentence le libérateur du Sénat, de Rome, de l'Italie, & ceux que le Sénat & tous les honnêtes-gens ont juſtement condamné pour le plus horrible de tous les attentats. J'ai pris donc le parti de réſiſter en face à votre frere, & le premier jour de Janvier, à l'occaſion d'un débat ſur les affaires publiques, je l'ai traité d'une maniere à lui faire connoître qu'il avoit à faire à un homme de jugement & de courage. Deux jours après, ayant recommencé ſes harangues, il ne prononça point trois mots ſans me nommer & ſans accompagner mon nom de menaces. Rien ne paroiſſoit l'intereſſer tant que ma ruine ; & ne s'arrêtant plus aux voies ordinaires de la juſtice, il ne penſoit plus qu'à la violence. Si ma réſiſtance avoit été moins ferme & moins conſtante, qui n'auroit pas crû que toute la vigueur que j'ai fait éclater dans mon Conſulat étoit plûtôt l'effet du hazard que de la

Digitized by Google

in Consulatu non casu potius existimaret quam consilio fortem fuisse? Hæc si tu Metellum cogitare de me nescisti, debes existimare te maximis de rebus à fratre esse celatum : sin autem aliquid impertivit tibi sui consilii, lenis à te & facilis existimari debeo, qui nihil tecum de his ipsis rebus expostulem. Et, si intelligis, non me dicto Metelli, ut scribis, sed consilio ejus animoque in me inimicissimo esse commotum, cognosce nunc humanitatem meam, si humanitas appellanda est in acerbissima injuria remissio animi ac dissolutio. Nulla est à me unquam sententia dicta in fratrem tuum : quotiescunque aliquid est actum (1), sedens iis assensi qui mihi lenissime sentire visi sunt. Addam & illud etiam, quod jam ego curasse non debui, sed tamen fieri non moleste tuli, atque etiam ut ita fieret pro mea parte adjuvi, ut Senatus-consulto meus ini-

Digitized by Google

vertu ? Comptez, si vous avez ignoré toutes ces circonstances, que votre frere vous en a imposé par des déguisemens ; ou, s'il vous en a fidellement informé, vous devez des loüanges à mon caractere & à ma patience, qui ne m'ont pas permis de vous en faire des plaintes. A présent que vous devez être persuadé qu'il n'étoit pas question, comme vous me l'écrivez, de quelques paroles entre votre frere & moi, mais d'un dessein furieux de me perdre, rendez justice à ma douceur, si je puis donner ce nom après un tel outrage à ce qui mérite mieux peut-être celui de mollesse & de foiblesse d'esprit ? Je n'ai jamais rien proposé contre votre frere lorsqu'il a été question de lui au Sénat ; & je me suis toujours levé pour soutenir de mon suffrage ceux qui lui ont été les plus favorables. J'ajouterai même que malgré les raisons que j'avois de n'y pas prendre un interêt fort vif, non-seulement je n'ai pas ressenti de peine lorsqu'on a parlé de revoquer le premier Décret ;

(i) *Aliquid est actum.* Metellus Népos fut traité fort durement au Sénat, pour avoir fait quelques Loix injustes pendant son Tribunat, & César, qui étoit alors Préteur, ayant voulu prendre son parti, ils furent exclus tous deux pendant quelque-tems de l'administration publique. *Hist. de Cicer. l. IV. Suet. in Jul. Cæs.*

Digitized by Google

micus, quia tuus frater erat, ſublevaretur. Quare non ego oppugnavi fratrem tuum, ſed fratri tuo repugnavi: nec in te, ut ſcribis, animo fui mobili, ſed ita ſtabili ut in mea erga te voluntate, etiam deſertus ab officiis tuis, permanerem. Atque hoc ipſo tempore tibi pœne minitanti nobis per Litteras, hoc reſcribo atque reſpondeo: Ego dolori tuo non ſolum ignoſco, ſed ſummam etiam laudem tribuo: meus enim me ſenſus quanta vis fraterni ſit amoris admonet. A te peto ut tu quoque æquum te judicem dolori meo præbeas: ſi acerbe, ſi crudeliter ſi ſine cauſſa ſum à tuis oppugnatus, ut ſtatuas, mihi non modo non cedendum, ſed etiam tuo atque exercitus tui auxilio in ejuſmodi cauſſa utendum fuiſſe. Ego te mihi ſemper amicum eſſe volui: me ut tibi amiciſſimum eſſe intelligeres, laboravi. Maneo in voluntate, & quoad voles tu, permanebo, citiuſque amore tui fra-

Digitized by Google

mais j'ai contribué peut-être au rétablissement de mon ennemi, parce qu'il est votre frere. Il est donc vrai que je ne l'ai point attaqué, & que je n'ai pensé qu'à me défendre. Il est vrai que mon amitié pour vous n'a point souffert les altérations dont vous vous plaignez, & qu'elle a toujours été si ferme & si constante qu'elle résiste encore au mépris que vous en faites : & dans le tems que votre Lettre s'emporte jusqu'aux menaces, je vous répons que non-seulement je vous pardonne, mais que j'applaudis à votre chagrin ; car j'éprouve moi-même la force de l'amitié fraternelle. Jugez-moi donc avec la même équité ; & si j'ai été cruellement attaqué par vos amis sans aucune ombre de raison, avoüez que loin de ceder sans résistance, j'étois en droit d'attendre contr'eux votre propre secours & celui de votre armée. J'ai desiré constamment votre amitié, & je me suis toujours efforcé de prouver la sincerité de la mienne. Mes sentimens ne sont point capables de changer ; & je cesserai plûtôt de haïr votre frere, que de donner la moindre atteinte à la liaison que je veux conserver avec vous. Adieu.

Digitized by Google

trem tuum odisse desinam, quam illius odio quidquam de nostra benevolentia detraham. Vale.

EPISTOLA III.

Q. METELLUS NEPOS (*a*) M. T. C. S. D.

HOMINIS importunissimi contumeliæ, quibus, crebris concionibus, me onerat, tuis erga me officiis leniuntur: &, ut sunt leves ab ejusmodi homine, à me despiciuntur; libenterque, commutata persona, te mihi fratris loco (*b*) esse duco. De illo ne meminisse quidem volo, tametsi bis eum invitum servavi. De meis rebus, ne vobis multitudine Litterarum molestior essem, ad Lollium perscripsi: de rationibus Provinciæ quid vellem fieri, ut id vos doceret & commonefaceret. Si poteris, velim pristinam tuam erga me voluntatem conserves. Vale.

(*a*) *Nepos.* C'est le même de qui Ciceron avoit eu de si justes sujets de plaintes & qui s'étoit réconciliéavec lui. Après avoir été Consul avec P. Lentulus Spinthes, il

Digitized by Google

LETTRE III.

Q. Metellus Nepos à Ciceron.

VOs bons offices me consolent des outrages que j'essuie tous les jours par les harangues du plus odieux de tous les hommes. D'un ennemi de ce caractere, je les compte pour rien & je les méprise : tandis que la reconnoissance me porte à vous regarder comme un frere. Je l'ai sauvé deux fois malgré lui ; mais je ne veux pas même en conserver le souvenir. La crainte de vous être importun par un trop grand nombre de Lettres, m'a fait écrire le détail de mes affaires à Lollius, avec ordre de vous communiquer mes intentions par rapport aux comptes de la Province. Je vous prie, si rien ne s'y oppose dans votre cœur, de conserver pour moi votre ancienne affection. Adieu.

obtint le Gouvernement de l'Espagne, d'où il paroît que cette Lettre est écrite.

(*b*) *Fratris loco.* On ne sçauroit douter que ce frere, à la place duquel il substitue Ciceron, ne fût P. Clodius, frere de Claudia, & par conséquent beau-frere des deux Metellus, dont l'aîné avoit épousé cette mauvaise femme. P. Clodius, l'ennemi de tous les honnêtes-gens, ne ménageoit pas même ses parens & ses alliés. Il outrageoit Metellus Népos, parce qu'il avoit contribué au rappel de Ciceron.

Digitized by Google

EPISTOLA IV.

M. T. C. METELLO NEPOTI Coſ. S. D.

LITTERÆ Q. fratris, & T. Pomponii neceſſarii mei, tantum ſpei (*a*) dederant ut in te non minus auxilii quam in tuo collega mihi conſtitutum fuerit. Itaque ad te Litteras ſtatim miſi; per quas, ut fortuna poſtulabat, & gratias tibi egi, & de reliquo tempore auxilium petii. Poſtea mihi non tam meorum Litteræ quam ſermones eorum qui hoc iter faciebant, animum tuum immutatum ſignificabant: quæ res fecit ut tibi Litteris obſtrepere non auderem. Nunc mihi Quintus, frater meus, mitiſſimam tuam orationem quam in Senatu habuiſſes, perſcripſit: qua inductus ad te ſcribere ſum conatus, & abs te,

(*a*) *Tantum ſpei.* Ciceron écrit cette Lettre du lieu de ſon exil, après avoir été informé par ſon frere & par

LETTRE IV.

CICERON à Q. METELLUS NEPOS, Consul.

QUINTUS, mon frere, & Titus Pomponius, mon ami, m'avoient inspiré tant de confiance pour vous par leurs Lettres, que je ne faisois pas moins de fonds sur votre secours que sur celui de votre Collegue. Dans cette idée, n'ayant pas manqué de vous écrire aussi-tôt, je vous fis des remercîmens & je vous demandai votre assistance pour l'avenir, comme j'y étois obligé par ma situation. Ensuite, ayant appris par les discours de ceux qui passoient par ici, plûtôt que par les informations de mes amis, que vous aviez changé de disposition, je n'ai point eu la hardiesse de vous importuner plus long-tems par mes Lettres. Aujourd'hui que mon frere me rend compte des favorables sentimens que vous avez marqués dans votre discours au Sénat, je me sens por-

Pomponius Atticus son ami, que les deux Consuls, P. Lentulus & Q. Metellus Nepos, étoient extrêmement bien disposés pour lui.

Digitized by Google

quantum tua fert voluntas, peto quæsoque, ut tuos mecum serves potius quam propter arrogantem crudelitatem tuorum (*b*) me oppugnes. Tu tuas inimicitias ut Reipublicæ donares, te vicisti; alienas ut contra Rempublicam confirmes, adduceris? Quod si mihi tua clementia opem tuleris, omnibus in rebus me fore in tua potestate, tibi confirmo. Sin mihi neque Magistratum, neque Senatum, neque Populum auxiliari, propter eam vim quæ me cum Republica vicit, licuerit: vide ne cum velis revocare tempus omnium reservandorum, cum qui servetur non erit, non possis (*c*). Vale.

(*b*) *Crudelitatem tuorum.* Les cruelles violences de Clodius, beau-frere des deux Metellus. *Tuas inimicitias* est expliqué par la premiere & la seconde Lettre. Il faut considerer, pour bien entendre cet endroit, que Metellus Népos, quoique revenu de sa haine pour Ciceron, n'avoit point encore pris ouvertement parti

Digitized by Google

té à vous écrire & à vous supplier, autant que votre inclination vous le permettra, de vous unir plûtôt à moi pour conserver les personnes qui vous appartiennent, que de vous prêter à leurs cruelles intentions pour me nuire. Après avoir fait à la République le sacrifice de vos propres ressentimens, vous laisseriez-vous engager à seconder ceux d'autrui contre les interêts de la République? Vous pouvez compter que si votre bonté vous fait prendre ma défense, il n'y aura point d'occasions où vous ne puissiez disposer absolument de moi. Si la même violence qui m'a renversé avec la République, ne permet ni au Magistrat, ni au Sénat, ni au Peuple de me secourir, prenez garde qu'un jour, lorsque vous voudrez revenir à garder plus de ménagemens, vous n'en ayiez plus le pouvoir, parce qu'il ne restera personne à conserver. Adieu.

en sa faveur. Ciceron le presse de se déterminer à le servir, & lui dit qu'après avoir renoncé à ses propres ressentimens, il ne doit pas embrasser les ressentimens d'autrui; c'est-à-dire, ceux de Clodius. Il me semble que Manuce s'est ici fort trompé.

(c) *Non possis.* Parce que la violence du Tribun Clodius étoit capable de renverser toute la République.

Digitized by Google

EPISTOLA V.

M. T. C. C. ANTONIO (a) M. F. Imperatori, S. D.

ETsi ſtatueram nullas ad te Litteras mittere niſi commendatitias; non quo eas intelligerem ſatis apud te valere, ſed ne iis qui me rogarent, aliquid de noſtra conjunctione imminutum eſſe oſtenderem: tamen, cum T. Pomponius, homo omnium meorum in te ſtudiorum & officiorum maxime conſcius, tui cupidus, noſtri amantiſſimus, ad te proficiſceretur, aliquid mihi ſcribendum putavi: præſertim cum aliter ipſi Pomponio ſatisfacere non poſſem. Ego ſi abs te ſumma officia deſiderem, mirum nemini videri debeat: omnia enim à me in te profecta ſunt quæ

(a) *C. Antonio.* Ce Caius Antonius avoit été Conſul avec Ciceron. Il étoit fils de M. Antonius l'Orateur, & oncle du fameux Marc-Antoine. En ſortant du Conſulat il avoit obtenu la Province de Macédoine, qu'il

Digitized by Google

LETTRE V.

CICERON à ANTONIUS, Empereur.

J'AVOIS résolu de ne plus vous écrire que des Lettres de recommandation; non que je leur crusse beaucoup de pouvoir sur vous, mais pour ne pas faire connoître à ceux qui peuvent m'en demander, que notre amitié est un peu refroidie. Cependant je ne puis voir partir T. Pomponius, l'homme du monde qui sçait le mieux ce que je pense de vous & ce que j'ai fait pour vous, votre ami d'ailleurs & le mien, sans me croire obligé de vous écrire quelque chose, surtout lorsqu'il me fait connoître que ce seroit le désobliger lui-même. Quand j'attendrois de vous les plus grands services, personne n'en devroit être surpris. Je n'ai rien négligé de tout ce qui appartient à vos interêts, à votre honneur & à votre dignité. Vous

gouvernoit alors. On ne sçait point ce qu'il avoit fait pour mériter le titre d'Empereur : mais trois ans après, sous le Consulat de César & de Bibulus, il fut condamné au Sénat pour s'être mal conduit dans la guerre contre les Thraces & les Mysiens.

(*b*) *Omnia enim à me.* Cicéron lui avoit cédé la

ad tuum commodum, quæ ad honorem, quæ ad dignitatem pertinerent. Pro iis rebus nullam mihi abs te relatam esse gratiam tu es optimus testis. Contra etiam esse aliquid abs te profectum ex multis audivi; nam comperisse (*c*) me, non audeo dicere, ne forte id ipsum verbum ponam quod abs te aiunt falso in me solere conferri. Sed, ea quæ ad me delata sunt, malo te ex Pomponio, (*d*) cui non minus molesta fuerunt, quam ex meis Litteris cognoscere. Meus in te animus quam singulari officio fuerit, & Senatus & Populus Romanus testis est. Tu quam gratus erga me fueris ipse existimare potes; quantum mihi debeas, ceteri existimant. Ego quæ tua caussa antea feci, voluntate sum adductus, posteaque constantia. Sed reliqua, mihi

Macédoine, qui lui étoit tombée par le sort. Il l'avoit purgé du soupçon d'avoir participé à la conspiration de Catilina, &c. *Voyez son Hist. l. III.*

(*c*) *Comperisse:* Il paroît qu'entr'autres plaintes Cicem'êtes

n'êtes témoin vous-même que je suis encore à recevoir la moindre marque de votre reconnoissance. Je sçai même de plusieurs personnes, qu'il vous est échapé quelque chose contre moi; car je n'ose dire que je le sçache par moi-même, de peur d'employer le même terme que vous avez souvent, dit-on, l'injustice de me reprocher. J'aime donc mieux que vous appreniez ce qu'on m'a rapporté, *de la bouche de Pomponius*, que de mes Lettres. Il n'en a pas moins été choqué que moi. Le Sénat & le Peuple Romain peuvent rendre témoignage du zéle que j'ai fait éclater pour vos interêts. Tout le monde, en un mot, sçait les obligations que vous m'avez, & vous sçavez vous-même quel retour j'ai reçu de vous. Ce que j'ai fait jusqu'à présent est venu d'abord de mon incli-

non accusoit C. Antonius de le railler, sur ce qu'il employoit souvent ce terme, pour se vanter d'avoir découvert la conspiration : à moins qu'on ne croïe simplement, avec Manuce, qu'Antonius s'en servoit lui-même pour déclarer qu'il se croyoit sûr que Ciceron n'étoit pas de ses amis.

(*d*) *Malo te ex Pomponio.* Atticus s'étoit chargé d'éclaircir les soupçons qui étoient entre Antonius & Ciceron. Il paroît par une des Lettres à Atticus (l. 4. Ep. 10.) qu'il étoit revenu à Ciceron par divers rapports, qu'Antonius levant des sommes contre les Loix dans sa Province, affectoit de répandre qu'il les levoit de concert avec Ciceron, qui devoit les partager avec lui, en vertu apparemment de la cession qu'il lui avoit faite de sa Province.

Digitized by Google

crede, multo majus meum studium, majoremque gravitatem & laborem desiderant. Quæ ego si non profundere ac perdere videbor, omnibus meis viribus sustinebo. Sin autem ingrata esse sentiam, non committam ut tibi ipsi insanire videar (*e*). Ea quæ sint & cujusmodi, poteris ex Pomponio cognoscere. Atque ipsum tibi Pomponium ita commendo, ut quanquam ipsius caussa confido te facturum esse omnia, tamen abs te hoc petam, ut si quid in te residet amoris erga me, id omne in Pomponii negotio ostendas. Hoc mihi nihil gratius facere potes. Vale.

(*e*) *Insanire videar.* Il y auroit un peu de grossiereté dans cette maniere d'exprimer son mécontentement, si elle n'étoit pas prise dans le sens de ces deux Vers de Te-

Digitized by Google

nation, ensuite de ma constance : mais comptez que ce qui reste à faire demande encore plus de zéle, plus de gravité & de travail. J'y employerai toutes mes forces, si je m'apperçois que ce ne soit pas les prodiguer & les perdre : mais si j'ai à faire à un ingrat, je ne m'exposerai point à me faire accuser de folie par vous-même. Pomponius vous expliquera le fonds de tous ces reproches. Je ne laisse pas de vous le recommander ; & quoique je vous croïe disposé à tout faire en sa faveur, je vous demande en grace néanmoins, s'il vous reste un peu d'amitié pour moi, de me le marquer dans l'affaire de Pomponius. Il n'y a rien en quoi vous puissiez m'obliger davantage. Adieu.

tence, auxquels il n'est pas impossible qu'elle n'eût rapporté

Nam qui amat cui odio ipsus est, bis facere stulte dico
Laborem inanem ipsus capit, & illi molestiam affert.
(In Hecyra.)

EPISTOLA VI.

M. CICERO P. SESTIO (*a*), L. F. Proquæstori, S. D.

CUM ad me Decius, Librarius, venisset, egissetque mecum ut operam darem ne tibi hoc tempore succederetur, quanquam illum hominem frugi & tibi amicum existimabam, tamen, quod memoria tenebam cujusmodi ad me Litteras antea misisses, non satis credidi homini prudenti tam valde esse mutatam voluntatem tuam. Sed posteaquam & Cornelia (*b*) tua Terentiam convenit, & ego cum Q. Cornelio locutus sum, adhibui diligentiam, quotiescunque Senatus fuit, ut adessem; plurimumque in eo negotii habui ut Q. Fusium (*c*), Tribu-

(*a*) *P. Sestio L. F.* Comme c'est le même à qui est encore la dix-huitiéme de ce livre, il faut qu'il y ait ici P. Filio, ou que la Lettre XVIII. ait, comme celle-ci, L. Filio. Ce Sestius, ou *Sextius*, avoit été Questeur de

LETTRE VI.

CICERON à P. SESTIUS, Proquesteur.

LE Libraire Décius m'est venu prier d'employer mes soins pour empêcher qu'on ne vous donne un successeur : mais, quoique je le croïe fort honnête-homme & de vos amis, le souvenir de ce que vous m'aviez marqué par vos Lettres m'a fait douter qu'un homme aussi prudent que vous pût avoir si fort changé de sentiment. Cependant depuis que Cornelia, votre épouse, a vû là-dessus Terentia, & que je me suis moi-même expliqué avec Q. Cornelius, je n'ai pas manqué de me trouver au Sénat chaque fois qu'il s'est assemblé, & je n'ai pas eu peu de peine à persuader à Q. Fusius, Tribun du Peuple, & à

C. Antonius, Consul ; & l'étoit encore dans son Gouvernement de Macédoine. C. Antonius lui laissa le Commandement lorsqu'il revint à Rome ; ce qui lui faisoit peut-être donner la qualité de Proconsul, que cette Lettre portoit anciennement. Cependant les Editeurs l'ont changée en celle de Questeur ou de Proquesteur. J'ai déja fait quelques remarques sur cette variété dans les titres.

(*b*) *Cornelia.* Elle étoit fille de C. Scipion.

(*c*) *Q. Fusium.* Il étoit Tribun du Peuple, sous le Consulat de M. Pison & de

num Plebis, & ceteros ad quos tu scripseras, cogerem potius mihi credere quam tuis Litteris. Omnino res tota in mensem Januarium rejecta erat; sed facile obtinebatur. Ego tua gratulatione commotus quod ad me pridem scripseras velle te bene evenire quod de Crasso domum (*d*) emissem, emi eam ipsam domum XXXV aliquanto post tuam gratulationem. Itaque nunc me scito tantum habere æris alieni ut cupiam conjurare si quis recipiat. Sed partim odio inducti me excludunt, & aperte vindicem conjurationis oderunt; partim non credunt & à me insidias metuunt: nec putant ei nummos deesse posse qui ex obsidione (*e*) fœneratores exemerit.

M. Messala. Son surnom étoit Calenus. Il fut Consul en DCCV. avec P. Vatinius. Il eut de grands démêlés avec Ciceron l'année suivante, sous le Consulat de Pansa son gendre & d'Hirtius. *Hist. de Cicer. l. X.*

(*d*) *De Crasso domum.* Velleius nous apprend (l. 7.) que cette maison avoit été bâtie par M. Livius Drusus, de qui elle passa à Crassus, ensuite à Ciceron, puis à Censorinus, puis à Statilius Sisenna. Voyez l'Histoire de Ciceron, où l'on a tâché de recueillir tout ce qui appartient à ses richesses & à ses maisons. A l'égard du

Digitized by Google

tous ceux à qui vous aviez écrit, de s'en rapporter à moi plûtôt qu'à vos Lettres. Toute l'affaire est rejettée au mois de Janvier ; mais vous obtiendrez facilement ce que vous desirez. Les félicitations que vous me fites il y a quelque-tems, dans la supposition que j'avois acheté la maison de Crassus, ont contribué à me la faire acheter en effet, peu après que j'eus reçu votre compliment. Apprenez donc que je suis à présent si chargé de dettes, que j'entrerois volontiers dans quelque conjuration, si l'on consentoit à m'y recevoir : mais entre les gens de cette espece, les uns me portent une haine ouverte, & ne veulent point recevoir un vengeur de conspiration : les autres se défient de moi & craignent que je ne leur dresse quelque piége : enfin ils ne peuvent s'imaginer que celui qui a délivré tant de gens riches du péril d'un siége, soit dans le cas de manquer d'argent. Il ne manque point à ceux qui cherchent à

prix, j'ai remarqué plusieurs fois que l'évaluation des sommes Romaines n'a rien de certain. Manuce évaluë celle-ci à cinq cens mille écus: mais de quels écus parle-t-il ?

(e) *Ex obsidione.* Catilina & la plûpart de ses complices n'étant qu'*un tas d'hommes perdus de crimes & de dettes*, ils en vouloient moins au Gouvernement qu'aux richesses des Particuliers.

Omnino semissibus (*f*) magna copia est. Ego autem meis rebus gestis hoc sum assecutus, ut bonum nomen existimer. Domum tuam atque ædificationem omnem perspexi & vehementer probavi. Antonium (*g*), etsi ejus in me officia omnes desiderant, tamen in Senatu gravissime ac diligentissime defendi, Senatumque vehementer oratione mea atque auctoritate commovi. Tu ad me velim Litteras crebrius mittas. Vale.

(*f*) *Semissibus.* C'étoit le nom d'une sorte d'usure, sur laquelle les Commentateurs n'ont rien découvert de certain ; & ce passage même étoit si alteré dans les Manuscrits, qu'il n'a été restitué qu'à la pluralité des voix. L'usure, qui portoit le nom de *Semissis*, étoit de la moitié de la somme : mais il faudroit sçavoir pour quel terme. Il y a beaucoup d'apparence que le nom de *Se-*

Digitized by Google

s'enrichir dans les affaires publiques : pour moi, je n'ai acquis par mes actions qu'une assez bonne renommée. J'ai examiné soigneusement votre maison & tous les édifices ; j'en suis fort satisfait. Quoique tout le monde remarque qu'Antoine ne me sert point comme il le devroit, je n'ai pas laissé de le défendre au Sénat avec beaucoup de zéle & de gravité, & je me suis apperçu que mon discours & mon autorité avoient fait une vive impression sur l'Assemblée. Pour vous, je vous exhorte à m'écrire plus souvent. Adieu.

missis est donné ici à ceux même qui exerçoient cette sorte d'usure. Au risque de me tromper, j'ai cru qu'il devoit être rendu dans ce sens.

(g) *Antonium*. C. Antonius, Proconsul de Macédoine. Ciceron le défendit contre une accusation de rapine & de concussion. Ils avoient été Consuls ensemble. *Voyez* les Lettres précedentes.

Digitized by Google

EPISTOLA VII.

M. T. M. F. CICERO, CN. POMPÉIO (*a*) CN. F. Magno, Imperatori S. D.

S. T. E. Q. V. B. E. E. V. (*b*). Ex Litteris tuis quas publice misisti (*c*), cepi una cum omnibus incredibilem voluptatem. Tantam enim spem otii (*d*) ostendisti, quantam ego semper omnibus, te uno fretus, pollicebar. Sed hoc scito, tuos veteres hostes (*e*), novos amicos, vehementer Litteris perculsos atque ex magna spe deturbatos jacere. Ad me autem Litteras quas misisti, quamquam exi-

(*a*) *Pompeio magno Cn.* Cn. Pompée étoit fils de *Cn. Pompeius Strabo*, qui avoit obtenu l'honneur du triomphe en 664 pendant son Consulat. Leur famille étoit Equestre. Pompée fut surnommé *Magnus* par le Dictateur Sylla, lorsqu'il revint à Rome chargé de glo re à l'âge de vingt-quatre ans. Il avoit reconquis la Sicile, après en avoir chassé Perpenna & subjugué l'Afrique en vingt jours. Cette Lettre étant écrite sous les Consuls Silanus & Murena, Ciceron le félicite de la victoire qu'il venoit de remporter sur Mithridate.

(*b*) *S. T. E. &c.* Ces lettres initiales signifient apparemment, comme dans la seconde Epitre de ce même livre, *si tu exercitusque valetis, bene est, ego valeo.* J'a-

Digitized by Google

LETTRE VII.

CICERON à CN. POMPE'E, le grand Empereur.

J'AI reçu une satisfaction incroyable, mais qui m'a été commune avec toute la Ville, de la Lettre que vous avez adressée au Public, dans laquelle vous nous donnez des assurances de cette paix, que la confiance que j'ai dans vous seul m'a toujours fait annoncer : mais je ne dois point vous dissimuler que vos anciens ennemis, qui aspirent aujourd'hui à votre amitié, en ont été choqués & déconcertés. A l'égard de la Lettre particuliere que vous m'écrivez,

vertis ici, pour toujours, que ce début & ceux qui lui ressemblent ayant quelque chose de fort plat dans notre langue & dans nos usages, je m'en dispenserai désormais dans ma traduction.

(c) *Publice misisti.* Les Généraux rendoient compte au Sénat & au Peuple Romain, par une Lettre publique, des avantages qu'ils avoient remportés.

(d) *Spem otii.* Mithridate étant alors le plus dangereux ennemi de Rome, c'étoit faire esperer le repos de la part des Etrangers, que d'apprendre aux Romains qu'il étoit vaincu.

(e) *Veteres hostes.* Manuce juge que c'étoit M. Crassus & L. Lucullus : d'autres croient que c'étoit César. On est réduit là-dessus aux conjectures.

guam (*f*) significationem tuæ erga me voluntatis habebant, tamen mihi scito jucundas fuisse. Nulla enim re tam lætari soleo quam meorum officiorum conscientia : quibus si quando non mutuo respondetur, apud me plus officii residere facillime patior. Illud non dubito, quin si te mea summa erga te studia parum mihi adjunxerint, Respublica nos inter nos conciliatura conjunctura-que sit. Ac ne ignores quid ego in tuis Litteris desiderarim, scribam aperte, sicut & mea natura & nostra amicitia postulat : Res eas gessi quarum aliquam in tuis Litteris, & nostræ necessitudinis, & Reipublicæ caussa gratulationem exspectavi : quam ego abs te prætermissam esse arbitror, quod verere ne cujus animum offenderes. Sed scito ea quæ nos pro salute patriæ gessimus, orbis terræ judicio

(*f*) *Quamquam exiguam.* Ciceron étoit picqué, de n'avoir pas reçu de Pompée les complimens qu'il croyoit

quoique je n'y aie trouvé que de fort légeres marques de votre amitié, elle n'a pas laissé de me causer beaucoup de plaisir ; car rien ne m'en cause tant que le témoignage que je puis me rendre de mon zéle dans les services ; & si l'on n'y répond pas toujours, je ne suis pas fâché que la balance du compte soit en ma faveur. Cependant je me flatte que si le zéle extrême dont j'ai toujours fait profession pour vos interêts, ne m'a pas fait auprès de vous tout le mérite que j'aurois souhaité, l'interêt public aura du moins la force de nous unir étroitement. Et pour ne pas vous déguiser ce que je m'attendois à trouver dans votre Letttre, je vous avoüerai, avec toute la franchise qui convient à mon caractere & à notre amitié, que j'attendois de vous, par considération pour la République autant que pour notre liaison, quelque félicitation sur les évenemens de mon Consulat. Je m'imagine que votre silence n'est venu que de la crainte d'offenser certaines personnes : mais je serois fâché que vous ignorassiez que ce que j'ai fait pour le salut de la patrie, a mérité les

mériter par les grandes actions de son Consulat. *Voyez l'Hist. de sa Vie, l. IV.*

ac testimonio comprobari. Quæ, cum veneris, tanto consilio, tantaque animi magnitudine à me gesta esse cognosces, ut tibi multo majori quam Africanus (*g*) fuit, me non multo minorem quam Lælium (*h*), facile & in Republica & in amicitia adjunctum esse patiare. Vale.

EPISTOLA VIII.

M. T. CICERO M. LICINIO P. F. CRASSO (*a*) S. D.

QUANTUM meum studium extiterit dignitatis tuæ vel tuendæ vel etiam augendæ, non dubito quin ad te omnes tui scripserint. Non enim fuit aut me-

(*g*) *Africanus*, celui qu'on appelloit *minor*, & qui se nommoit Scipio Æmilianus, le destructeur de Carthage & de Numance. C'est toujours lui que Ciceron entend, lorsqu'il nomme simplement *Africanus*.

(*h*) *Lælium*. Il y avoit deux *Lelius*, comme deux *Africanus*. Celui-ci est l'interlocuteur du Dialogue sur l'Amitié.

(*a*) *Crasso*. Marcus Licinius Crassus, le plus riche des Romains, fils de ce Publius Crassus, de qui Ciceron rapporte, dans ses Qsai-

applaudissemens de toute la Terre. Vous reviendrez à Rome ; & vous trouverez que je me suis conduit avec tant de prudence & de grandeur d'ame, que vous, qui êtes fort superieur à Scipion, vous ne ferez pas difficulté de m'admettre, moi qui ne suis pas trop inferieur à Lélius, à la participation des affaires publiques, & à la familiarité particuliere de votre amitié. Adieu.

LETTRE VIII.

CICERON à M. LICINIUS CRASSUS.

JE ne doute point que tous vos amis ne vous aient informé avec combien de zéle je me suis employé au soutien & même à l'augmentation de votre dignité. Je ne vous parle point d'un service obscur ou médiocre, ou de nature

sons *pro Scauro* & *pro Sextio*, qu'il se tua pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis. Voyez dans l'Histoire de Ciceron, (l. III, IV & V.) les rapports qu'il eut avec M. Crassus, leurs démêlés, leur réconciliation, &c. Crassus ayant obtenu le Gouvernement de la Syrie, après avoir été Consul pour la seconde fois, partit au mépris des Auspices, dans l'impatience qu'il avoit de faire la guerre aux Parthes. Il périt en les combattant. Ciceron lui écrit dans sa Province, pour lui apprendre avec combien de zéle il l'avoit servi depuis son départ.

Digitized by Google

diocre aut obſcurum aut ejuſmodi quod ſilentio poſſet præteriri. Nam & cum Conſulibus & cum multis Conſularibus tanta contentione decertavi quanta nunquam antea ulla in cauſſa, ſuſcepique mihi perpetuam propugnationem pro omnibus ornamentis tuis, veteriqué noſtræ neceſſitudini jam diu debitum ſed multa varietate temporum interruptum officium cumulate reddidi. Neque me Hercule unquam mihi tui aut colendi aut ornandi voluntas defuit: ſed quaſdam peſtes hominum, laude aliena dolentium, & te non nunquam à me alienaverunt, & me aliquando immutarunt tibi; ſed exſtitit tempus optatum mihi magis quam ſperatum, ut florentiſſimis tuis rebus, mea perſpici poſſet & memoria noſtræ voluntatis & amicitiæ fides. Sum enim conſecutus non modo ut domus tua tota, ſed ut cuncta civitas me tibi amiciſſimum eſſe cognoſceret.

Digitized by Google

demeurer enseveli dans le silence. Je suis entré en lice avec les Consuls & quantité de Consulaires, & je ne me souviens point d'avoir jamais marqué plus de chaleur dans aucune cause. Je me suis engagé dans un combat perpétuel pour la défense de vos prérogatives : enfin je me suis parfaitement acquitté de ce que je devois depuis longtems à notre ancienne liaison, quoiqu'elle ait été interrompuë par la variété des incidens. Au fond, jamais l'envie de vous servir ou de contribuer à votre gloire ne s'est refroidie dans mon cœur : mais la malignité de certaines gens, qui s'affligent de l'honneur d'autrui, vous a quelquefois inspiré de l'éloignement pour moi, & m'a fait changer aussi de conduite avec vous. Enfin, par un évenement conforme à mes desirs plûtôt qu'à mes esperances, j'ai trouvé l'occasion, dans un tems où vos affaires sont très-florissantes, de faire éclater mes veritables inclinations & la fidelité que je dois à notre amitié. Ce n'est pas à votre maison seulement, c'est à toute la Ville, que j'ai fait heureusement connoître combien je vous suis attaché. Aussi Tertulla, votre femme, l'honneur de son sexe, & vos deux fils dont je

Itaque & præstantissima omnium fœminarum, uxor tua (*b*), & eximia pietate, virtute, gratia, tui Crassi (*c*) meis consiliis, monitis, studiis actionibusque nituntur: & Senatus Populusque Romanus intelligit tibi absenti nihil esse tam promptum, aut tam paratum, quam in omnibus rebus quæ ad te pertineant, operam, curam, diligentiam, auctoritatem meam. Quæ sint acta, quæque agantur, domesticorum tibi Litteris declarari puto. De me sic existimes ac tibi persuadeas vehementer velim, non me repentina aliqua voluntate aut fortuito ad tuam amplitudinem meis officiis amplectendam incidisse, sed ut primum Forum attigerim (*d*) spectasse semper ut tibi possem quam maxime esse conjunctus. Quo quidem ex tempore memoria teneo neque meam tibi

(*b*) *Uxor tua.* Elle se nommoit Tertulla, & Suétone nous apprend que sa vertu n'avoit pas résisté à César.

(*c*) *Tui Crassi.* Crassus avoit deux fils, Marcus & Publius. *Voyez* le caractere & l'éloge de Publius dans l'Histoire de Ciceron, qui l'aimoit & qui avoit beau-

Digitized by Google

ne puis trop loüer la vertu, le mérite, & la tendresse pour leur pere, se reposent-ils avec confiance sur mes conseils, sur mon zéle & sur mes services : tandis que le Sénat & le Peuple Romain s'apperçoivent que dans tout ce qui appartient à vos interêts pendant votre absence, vous n'avez rien qui vous soit plus dévoüé que mes soins, mon travail, ma diligence & tout mon crédit. On vous écrit sans doute de votre maison, ce qui s'est passé & ce qui se passe actuellement. Je souhaiterois, pour ce qui me regarde, que loin d'attribuer au hazard ou à quelque mouvement imprévu la chaleur que j'ai marquée pour votre service, vous fussiez absolument persuadé que dès le premier instant de mon entrée au Forum, je me suis toujours proposé de vivre avec vous dans la plus étroite liaison. Et je me rappelle fort bien que depuis ce tems-là je ne me suis jamais relâché dans les soins que je vous ai rendus ; comme votre amitié & votre

coup contribué à son éducation. Il alla joindre son pere, avec lequel il fut tué dans le combat contre les Parthes. Marcus fut Questeur de Jules-César dans les Gaules.

(d) *Forum attigerim.* Ciceron étoit plus jeune que Crassus de six ans. : ainsi, lorsqu'il avoit paru la premiere fois au Forum, il avoit pu regarder Crassus avec respect. *Voyez son Hist. l. I.*

obſervantiam, neque mihi tuam ſummam benevolentiam ac liberalitatem defuiſſe. Si quæ interciderunt, non tam re quam ſuſpicione violata, ea, cum fuerint & falſa & inania, ſunt evulſa ex omni memoria vitaque noſtra. Is enim tu vir es, & eum me eſſe cupio, ut quoniam in eadem Reipublicæ tempora incidimus, conjunctionem amicitiamque noſtram utrique noſtrum laudi ſperem fore. Quamobrem tu quantum tuo judicio tribuendum eſſe nobis putes, ſtatues ipſe; &, ut ſpero, ſtatues ex noſtra dignitate. Ego vero tibi profiteor atque polliceor eximium & ſingulare meum ſtudium in omni genere officii quod ad honeſtatem & gloriam tuam ſpectet. In quo etiamſi multi mecum contendent, tamen, cum reliquis omnibus, tum Craſſis tuis, judicibus, omnis facile ſuperabo: quos quidem ego ambo unice diligo, ſed in Marco benevolentia impari. Hoc

Digitized by Google

bonté pour moi ne se sont jamais refroidies. S'il s'est élevé par intervalles quelques vapeurs qui aient moins blessé le fond de nos sentimens que les apparences, elles étoient mal fondées, frivoles ; il n'en est rien resté dans notre mémoire ni dans notre commerce. Vous êtes d'un caractere, & je souhaite qu'on puisse dire la même chose du mien, qui doit me faire esperer qu'étant tombés tous deux dans les mêmes tems de la République, notre liaison & notre amitié nous sera également glorieuse. Voyez donc à quoi vous croiez que l'opinion que vous avez de moi doive vous engager, & dans cette délibération j'espere que vous prendrez ma dignité pour regle. Pour moi, je vous promets & je veux faire hautement profession de m'employer avec un zéle distingué & par toutes sortes de services au soutien de votre honneur & de votre réputation. Je trouverai sans doute des rivaux qui me le disputeront ; mais je me flatte de l'emporter sur eux, au jugement de tout le monde & même de vos deux fils. Je dois vous dire que je les aime tous deux fort tendrement. Marcus néanmoins le cede un peu dans mon affection à Publius, parce que non-seu-

Digitized by Google

magis ſum Publio deditus, quod me quamquam à pueritia ſua ſemper, tamen hoc tempore maxime, ſicut alterum parentem, & obſervat & diligit. Has Litteras velim exiſtimes fœderis, habituras eſſe vim, non Epiſtolæ; meque ea quæ tibi promitto ac recipio, ſanctiſſime eſſe obſervaturum diligentiſſimeque eſſe facturum. Quæ à me ſuſcepta defenſio eſt, te abſente, dignitatis tuæ, in ea jam ego non ſolum amicitiæ noſtræ ſed etiam conſtantiæ meæ cauſſa permanebo. Quamobrem ſatis eſſe hoc tempore arbitratus ſum hoc ad te ſcribere: me ſi quid ipſe intelligerem aut ad voluntatem, aut ad commodum, aut ad amplitudinem tuam pertinere, mea ſponte id eſſe facturum: ſin autem quippiam aut à te eſſem admonitus, aut à tuis, effecturum ut intelligeres, nihil neque te ſcripſiſſe, neque quemquam tuorum fruſtra ad me detuliſſe. Quamobrem velim ita &

Digitized by Google

lement Publius a toujours eu de l'attachement pour moi depuis son enfance, mais que particulierement dans ces conjonctures il m'honore & me chérit comme un second pere. Soyez persuadé que tout ce que je viens d'écrire aura la force d'un Traité plûtôt que d'une Lettre, & que toutes mes promesses seront observées avec une religieuse exactitude. Je ne me croirai pas seulement obligé par l'amitié à soutenir ce que j'ai fait dans votre absence en faveur de votre dignité ; j'y serai interessé pour l'honneur de ma constance. Ainsi je me borne à vous répeter à présent, que je me porterai de moi-même à tout ce qui me paroîtra conforme à vos inclinations ou convenable à vos interêts & à votre grandeur : & si je reçois de vous ou des vôtres quelqu'avis qui vous concerne, je vous ferai connoître que jamais vos ordres ni leurs recommandations n'auront été sans effet. Je vous prie donc de me communiquer toutes vos affaires, comme à l'homme du monde qui vous aime le plus, sans mettre aucune distinction entre les grandes, les médiocres & les petites. Donnez ordre à ceux qui vous appartiennent, d'employer sans ménagement mon conseil, mon autorité, mon

Digitized by Google

ipse ad me scribas de omnibus minimis, maximis, mediocribusque rebus ut ad hominem amicissimum: & tuis præcipias ut opera, consilio, auctoritate, gratia mea sic utantur in omnibus, publicis, privatis, forensibus, domesticis tuis, amicorum, hospitum, clientium tuorum negotiis, ut quoad ejus fieri possit, præsentiæ tuæ desiderium meo labore minuatur. Vale,

---

EPISTOLA IX.

VATINIUS (*a*) Imp. CICERONI suo S. D.

S. V. B. E. V. S. tuam consuetudinem in patrociniis tuendis servas, P. Vatinius cliens advenit (*b*) qui pro se caussam dicier vult. Non, puto, repudiabis in honore (*c*) quem in periculo

(*a*) *Vatinius*. P. Vatinius, surnommé *Struma*, d'une loupe qu'il avoit à la tête. Il avoit été Tribun du Peuple sous le Consulat de Jules-César; & dans la suite, après avoir été Consul, il fut envoyé dans l'Illirie avec trois légions, par César, qui étoit alors Dictateur

crédit

crédit pour tout ce qui vous interesse, de quelque nature qu'il puisse être, & de ne pas en user avec plus de réserve pour les affaires de vos amis, de vos hôtes & de vos cliens. Enfin je veux, autant qu'il est possible, empêcher par mes soins que rien ne souffre trop de votre absence. Adieu.

LETTRE IX.

VATINIUS, Empereur, à son cher CICERON.

SI vous êtes toujours disposé à prendre la défense de vos anciens cliens, recevez à ce titre P. Vatinius, qui vous demande en grace de plaider sa cause. Après l'avoir secouru dans une occasion périlleuse, vous ne lui refuserez pas votre secours dans une affaire

teur. Plutarque rapporte que Ciceron l'appelloit en badinant un *Orateur enflé*, à cause de sa loupe. Ils devinrent ennemis dans la suite, & Ciceron prononça contre lui une Oraison, où l'on trouve encore quelques allusions à sa difformité, aussi-bien que dans l'Oraison *pro Sextio*, & dans la neuviéme Lettre du second livre à Atticus.

(*b*) *Cliens venit.* Ciceron l'avoit déja défendu, à la priere de César, contre une accusation de brigue dont il fut absous.

(*c*) *In honore.* Vatinius n'avoit encore reçu le titre

Digitized by Google

recepisti. Ego autem quem potius adoptem, aut invocem, quam illum quo defendente vincere didici? An verear, ne, qui potentissimorum hominum conspirationem neglexerit pro mea salute, is pro honore meo pusillorum ac malevolorum obtrectationes & invidias non prosternat atque obterat? Quare, si me, sicut soles, amas, suscipe me totum: atque hoc quidquid est oneris ac muneris, pro mea dignitate tibi tuendum ac sustinendum puta. Scis meam fortunam, nescio quomodo, facile obtrectatores invenire, non meo quidem, me hercule, merito; sed quanti id refert, si tamen fato nescio quo accidit? Si qui forte fuerit qui nostræ dignitati obesse velit, peto à te ut tuam consuetudinem & liberalitatem in me absente defendendo mihi præstes. Litteras ad

d'Empereur que de son armée. Ses ennemis s'efforçant de lui nuire à Rome, il prie Ciceron de prendre parti pour lui & de lui faire obtenir une supplication.

Digitized by Google

honorable. Pour moi, je ne puis choisir ni souhaiter d'autre Avocat que celui sous la protection duquel j'ai heureusement appris à vaincre. Dois-je craindre que celui dont le zéle a compté pour rien la conspiration d'une troupe d'ennemis puissans, lorsqu'il étoit question de défendre ma tête, en manque aujourd'hui pour abbattre & pour écraser quelques misérables envieux qui s'opposent à ma gloire par de frivoles accusations ? Recevez-moi donc tout entier sous votre protection, si vous conservez pour moi les sentimens ordinaires de votre amitié, & faites-vous un devoir de prendre sur vous tout le fardeau d'une entreprise qui interesse ma dignité. Vous sçavez que ma fortune, sans que je sçache moi-même par quelle raison, me fait aisément des jaloux. Assurément on ne me reprochera point de le mériter : mais c'est ce qui importe peu, si mon destin m'expose en effet à ce désagrément. Peut-être serai-je assez malheureux pour trouver quelqu'un qui entreprendra de nuire à ma dignité. Je vous prie de suivre, avec votre bonté ordinaire, la coutume que vous avez de me défendre dans mon absence. Vous trouverez au bas de cette Lettre

Digitized by Google

Senatum de rebus nostris gestis quo exemplo miseram, infra tibi perscripsi. Dicitur mihi tuus servus Anagnostes (*d*) fugitivus cum Vardæis (*e*) esse : de quo tu mihi nihil mandasti. Ego tamen terra marique ut conquireretur præmandavi : & profecto tibi illum reperiam, nisi si in Dalmatiam aufugerit : & inde tamen aliquando eruam. Tu nos fac ames. Vale. Ad v. Idus Quintiles, ex castris, Narona (*f*).

EPISTOLA X.

P. VATINIUS CICERONI suo S. D.

S. V. B. E. E. Q. V. De Dyonisio tuo adhuc nihil extrico : & eo minus quod me frigus Dal-

(*d*) *Servus Anagnostes.* Les Grands de Rome avoient souvent entre leurs Esclaves des gens fort éclairés. Cornelius Népos rapporte d'Atticus, qu'il n'avoit pas un seul domestique qui ne pût servir à quelqu'usage de litérature. Cicéron en avoit aussi un grand nombre. Dionysius, dont il est ici question, & qui revient dans plusieurs autres Lettres, étoit un de ses Lecteurs ; c'est ce

une copie de celle que j'ai écrite au Sénat, pour l'informer de mes actions. Mais, pourquoi ne m'avez-vous rien dit de Dyonisius, votre Lecteur ? J'ai appris que cet Esclave fugitif s'étoit sauvé chez les Vardes, & votre silence ne m'empêche point de le faire chercher par mer & par terre : comptez que je vous le découvrirai, s'il n'est pas passé dans la Dalmatie, & que je l'en tirerois même tôt ou tard. Aimez moi, & prenez soin de votre santé. V. Juillet, au camp de Narone.

LETTRE X.

P. VATINIUS à son cher CICERON.

IL ne m'a point encore été possible de rien apprendre de votre Dionysius, sur-tout depuis que le froid de

que signifie le mot grec *anagnostes*. Il n'y a pas d'apparence que ce soit le *Dionysius* Précepteur des deux jeunes Cicerons, dont le mérite est loüé dans d'autres endroits. Il avoit pris la fuite sans qu'on en trouve la raison, ni de quel lieu il étoit parti.

(e) *Vardais.* Les Vardes, suivant Pline, (l. III. c. 22.) étoient un Peuple de la Dalmatie où Vatinius faisoit la guerre.

(f) *Narona*, ville de Liburnie, sur le fleuve Naron. Elle se nomme aujourd'hui *Narenta*. Ptolomée la nomme *Narbona*.

maticum quod illinc ejecit, etiam hic refrigeravit. Sed tamen non desistam quin illum aliquando eruam. Sed tamen omnia mihi dura imperas. De Catilio (*a*) nescio quid ad me scripsisti deprecationis diligentissimæ. Apage te cum nostro Sexto Servilio. Nam me hercule ego illum quoque amo. Sed hujusmodi vos clientes, hujusmodi caussas recipitis? Hominem unum omnium crudelissimum, qui tot ingenuos, matres familias, cives Romanos occidit, arripuit, disperdidit, regiones vastavit? Simius non Semissis (*b*) homo contra me arma tulit, & eum bello cepi. Sed tamen, mi Cicero, quid facere possum? Omnia me hercule cupio quæ tu mi imperas. Meam animadversionem &

(*a*) *Catilio.* On ne connoît Catilius que par cette Lettre, qui le représente comme un Corsaire Dalmate, que Vatinius avoit fait prisonnier & qu'il destinoit au supplice. Ciceron demandoit apparemment sa grace; on ne sçait à quelle occasion, ni par quel motif, à moins qu'on ne suppose que c'étoit à la priere de Sextius Servilius: mais le fonds de l'Histoire n'en seroit pas plus clair.

(*b*) Il est étonnant combien la moindre obscurité fait inventer de chimeres,

Digitized by Google

Dalmatie, qui m'a forcé de quitter ce canton, se fait sentir jusqu'ici. Cependant je ne cesserai de le faire chercher, qu'après l'avoir découvert. Au reste, tout ce que vous m'ordonnez est assez difficile. Je ne comprens pas trop bien vos ardentes sollicitations en faveur de Catilius. Y pensez-vous, au sujet de notre Sextus Servilius? car, en vérité, je l'aime beaucoup aussi. Mais recevez-vous des cliens de cette espece & des causes de cette nature? Quoi! le plus cruel de tous les hommes, qui a tué, pris, ruiné tant de personnes libres, de meres de famille & de citoyens Romains; un homme qui a ravagé des Provinces entieres? ce Singe; car je le regarde à peine comme un homme, a pris les armes contre moi, & je l'ai fait prisonnier. Cependant, mon cher Ciceron, comment faire? suis-je capable de résister à vos ordres? je renonce, en votre considération, à la résolution de punir, & je vous accorde la grace d'un

soit aux Copistes, soit aux Commentateurs. D'une infinité de leçons, celle que je conserve est la mieux appuyée. Mais lorsqu'on ignore l'avanture de Catilius, on ne peut porter de jugement certain sur ce qui le regarde. Peut-être étoit-il fort petit & fort difforme: du moins *semissis* ne peut signifier *semivir* dans un sens qui fasse tort à son courage, puisqu'il s'étoit fait redouter par ses pirateries. *Semissis* est proprement un demi *as*, la moitié du sou Romain. *Simius* est formé de *simia*.

supplicium quo usurus eram in eum quem cepissem, remitto tibi & condono. Quid illis respondere possum qui sua bona direpta, naves expugnatas, fratres, liberos, parentes occisos, actiones expostulant? Si me hercule, Appii os haberem, in cujus locum (c) suffectus sum, tamen hoc sustinere non possem. Quid ergo est? Faciam omnia sedulo quæ te sciam velle. Defenditur à Q. Volusio, tuo discipulo (d), si forte ea res poterit adversarios fugere. In eo maxima spes est. Nos si quid erit istic opus, defendes. Cæsar adhuc mihi injuriam facit; de meis Supplicationibus & rebus gestis Dalmaticis adhuc non refert: quasi vero non justissimi (e) triumphi in Dalmatia res gesserim. Nam si

(c) *In cujus locum.* C'étoit apparemment dans l'Augurat; car on ignore qu'Appius ait eu d'autres Gouvernemens que celui de la Cilicie. Il étoit mort, & l'on se souvenoit encore des injustices qu'il avoit commises dans sa Province.

(d) *Tuo discipulo.* La jeune Noblesse Romaine venoit prendre chez Ciceron des préceptes d'éloquence & déclamer devant lui. Il appelle lui-même (L. IX. Ep. 18.) les amis familiers de

prisonnier que je destinois au supplice: mais, que répondre à ceux qui me portent leurs plaintes du pillage de leurs biens, de la prise de leurs vaisseaux, de la mort de leurs freres, de leurs enfans & de leurs proches parens? quand j'aurois l'effronterie d'Appius, à qui j'ai succedé, je ne pourrois pas soutenir leurs reproches. N'importe, je ferai ponctuellement tout ce que je sçaurai que vous desirez. Le défenseur est Q. Volusius, votre disciple: peut-être cette qualité servira-t-elle à mettre les adversaires en fuite; c'est là-dessus du moins que porte ma principale esperance. Si j'avois besoin moi-même de défense à Rome, je compte sur votre secours. César continuë de me faire une grande injustice, en différant de proposer la Supplication pour les avantages que j'ai remportés en Dalmatie; comme si je n'avois point fait assez pour être en droit de prétendre à l'honneur du triomphe. On veut donc

César *ses disciples*: & dans la derniere Lettre du livre VII. il dit: Gassius tuus „ & Dolabella nostris studiis iisdem tenentur, & meis aprissimis utuntur auribus.

(e) *Justissimi.* J'ai remarqué dans un autre lieu qu'il falloit que l'Ennemi eût perdu un certain nombre d'hommes pour mettre le Général Romain en droit de recevoir le titre d'Empereur & d'aspirer à des Supplications & au triomphe.

hoc exſpectandum eſt dum totum bellum conficiam, viginti oppida ſunt Dalmatiæ antiqua, quæ ipſi ſibi aſciverunt amplius ſexaginta: hæc niſi omnia expugno ſi mihi Supplicationes non decernuntur, longe alia conditione ego ſum ac ceteri Imperatores. Ego poſt (*f*) Supplicationes mihi decretas in Dalmatiam profectus ſum: ſex oppida vi oppugnando cepi: unum hoc quod erat maximum, quater à me jam captum. Quatuor enim turres & quatuor muros cepi, & arcem eorum totam: ex qua me nives, frigora, imbres detruſerunt: indigneque, mi Cicero, oppidum captum & bellum jam confectum relinquere ſum coactus. Quare te rogo, ſi opus erit, ad Cœſarem meam cauſſam agas, meque tibi

(*f*) *Ego poſt.* Quelques Interprétes ont cru que c'étoit ici le commencement d'une autre Lettre. Mais comme l'occaſion ne ſe préſentoit pas tous les jours, on peut s'imaginer fort naturellement que Vatinius ayant reçu la nouvelle des Supplications qu'il avoit obtenuës, étoit allé en Dalmatie, & qu'à ſon retour il ajouta ces quinze dernieres lignes à ſa Lettre.

Digitized by Google

attendre jusqu'à la fin de la guerre : mais il y a dans la Dalmatie vingt Villes anciennes, qui en ont plus de soixante autres dans leur ligue ; si l'on attend pour me décerner une Supplication que je les aie toutes prises, ma condition est assurément beaucoup plus triste que celle des autres Empereurs.

Depuis le Décret qui m'accorde des Supplications, je suis retourné dans la Dalmatie : je m'y suis rendu maître de six Villes, & d'une en particulier qui est très-grande, & qu'on peut dire que j'ai prise quatre fois ; car j'ai forcé successivement quatre tours & quatre murs. Je me suis mis en possession du Fort : mais la neige, la rigueur du froid, les pluïes m'en ont chassé, & j'ai eu le chagrin, mon cher Ciceron, de me voir indignement contraint d'abandonner une Place conquise & une guerre déja presqu'achevée. Je vous supplie donc, s'il en est besoin, de prendre mes interêts auprès de César, & de vous faire un devoir de me défendre

(g) *Ad Cæsarem.* César étoit alors Dictateur & Maître absolu. Après sa mort, qui suivit de près, Vatinius fut battu par les Illyriens & se retira dans Dyrrachium, dont il ouvrit ensuite les portes à Brutus. Il paroît cependant par les Fastes Capitolins, qu'il obtint le triomphe trois ans après.

in omnes partes defendendum putes; hoc existimans, neminem te tui amantiorem habere. Vale. D. N. Decembribus, Narona.

EPISTOLA XI.

M. T. C. P. VATINIO Imperatori S. D.

GRATA tibi mea esse officia non miror. Cognovi enim te gratissimum omnium: idque nunquam destiti prædicare. Nec enim tu mihi habuisti modo gratiam, verum etiam cumulatissime retulisti. Quamobrem reliquis tuis rebus omnibus pari me studio erga te & eadem voluntate cognosces. Quod mihi fœminam primariam, Pompeiam, uxorem tuam commendas (*a*), cum Sura (*b*) nostro statim tuis Litteris lectis locutus sum, ut ei meis verbis dice-

(*a*) *Commendas.* Il paroît que cette réponse de Ciceron suppose quelques Lettres de Vatinius qui n'existent plus.

(*b*) *Sura* n'est pas com-

contre toutes sortes d'accusations. Vous ne sçauriez refuser ce service à l'homme du monde qui vous aime le plus. Adieu. A Nerone le 7 de Décembre.

LETTRE XI.

CICERON à P. VATINIUS, Empereur.

IL n'est pas surprenant pour moi que vous soyiez sensible à mes services ; car je vous connois pour l'homme du monde le plus capable de reconnoissance, & je n'ai jamais cessé de parler de vous dans ces termes. Non-seulement vous m'avez marqué le retour que vous avez cru me devoir, mais vous l'avez porté au-delà des bornes. Ne doutez pas que dans tout ce qui continuëra de vous interesser, vous ne me trouviez toujours le même zéle & la même inclination. Vous me recommandez Pompeia, votre épouse. J'ai assurément toute la considération que je dois pour son rang ; & j'ai chargé aussi-tôt Sura de lui

nu ; mais c'étoit le surnom d'un Affranchi ou même d'un Citoyen libre ; car ce Lentulus, que Ciceron fit tuer dans la conjuration de Catilina, étoit surnommé *Sura*.

ret, ut quidquid opus esset mihi denunciaret : me omnia quæ ea vellet, summo studio curaque facturum. Itaque faciam, eamque, si opus esse videbitur, ipse conveniam. Tu tamen ei velim scribas, ut nullam rem neque tam magnam neque tam parvam putet, quæ mihi aut difficilis aut parum me digna videatur. Omnia quæ in tuis rebus agam, & non laboriosa mihi & honesta videbuntur. De Dionysio, si me amas, confice. Quamcumque ei fidem dederis (c), præstabo. Si vero improbus fuerit, ut est, duces eum captivum in triumpho. Dalmatis Dii male male faciant, qui tibi molesti sunt. Sed, ut scribis, brevi capientur, & illustrabunt res tuas gestas. Semper enim habiti sunt bellicosi. Vale.

(c) *Fidem dederis.* Apparemment que Dyonisius n'étoit pas pris, mais qu'il composoit pour son re-

Digitized by Google

dite de ma part, qu'elle n'avoit qu'à m'expliquer ses volontés, & que je ne manquerois pas de les exécuter avec tout le soin & le zéle possible. Comptez effectivement que je m'en ferai un devoir : je me rendrai même chez elle, s'il en est besoin. Ecrivez-lui donc qu'il n'y a point d'affaire importante que je puisse trouver difficile pour la servir, ni d'affaire légere qui puisse me paroître au-dessous de moi. Enfin, tout ce que je ferai pour vous me paroîtra honorable & facile. Si vous avez quelqu'amitié pour moi, finissez je vous prie l'affaire de Dionysius. Je ratifie tout ce que vous lui promettrez : mais s'il continue de faire le méchant, vous l'aménerez prisonnier, comme en triomphe. Que le Ciel nous délivre de ces Dalmates, qui vous causent tant d'embarras. Mais j'espere, comme vous me l'écrivez, que vous les réduirez bien-tôt, & qu'ils serviront de lustre à l'Histoire de votre vie : car c'est une Nation qui a toujours passé pour belliqueuse. Adieu.

tour. Je trouve dans l'Epitre 77. du livre XIII. qu'en prenant la fuite il avoit emporté un grand nombre des Livres de Ciceron.

Digitized by Google

EPISTOLA XII.

M. C. L. Lucceio (a) Q. F. S. D.

CORAM me tecum eadem hæc agere sæpe conantem deterruit pudor quidam pœne subrusticus, quæ nunc expromam absens audacius. Epistola enim non erubescit. Ardeo cupiditate incredibili, neque, ut ego arbitror, reprehendenda, nomen ut nostrum scriptis illustretur & celebretur tuis: quod etsi mihi sæpe ostendis te esse facturum, tamen ignoscas velim huic festinationi meæ. Genus enim scriptorum tuorum etsi erat semper à me vehementer exspectatum, tamen vicit opinionem meam; meque ita vel cepit, vel

(a) *Lucceio.* On voit dans cette Lettre, par les éloges que Cicéron fait de Lucceius, que c'étoit un homme du premier mérite. Peut être est-ce le même dont il dit dans l'Oraison *pro Cælio: habes L. Lucceium sanctissimum testem.* Quoiqu'il en soit, on a toujours regardé cette Lettre comme une des plus belles de Cicéron; & lui-même en avoit cette idée, lorsqu'il conseille

Digitized by Google

LETTRE XII.

CICERON à L. LUCCEIUS.

L'ABSENCE va me donner plus de hardiesse à vous expliquer ce qu'une modestie mal-entenduë ne m'a pas permis de vous dire de bouche, quoique j'en aie formé le dessein plusieurs fois. Les Lettres, dit-on, ne rougissent point. Je me sens une passion extrême, & je ne crois point qu'on puisse m'en faire un reproche, de voir mon nom illustré & célebré par vos Ecrits. Vous m'avez témoigné plus d'une fois que c'étoit votre dessein; mais vous me ferez la grace de pardonner à mon impatience. Avec quelqu'empressement que j'aie toujours attendu vos Ouvrages, parce que j'en estime beaucoup le genre, ils ont surpassé l'opinion que j'en avois. J'en suis charmé, ou plûtôt ils m'ont échauffé

loit à Atticus (Ep. VI. l. 4.) de s'en procurer une copie, parce qu'elle méritoit sa curiosité. On n'a plus la réponse de Lucceius; mais il paroît par la même Lettre à *Atticus*, qu'il en avoit fait une, & qu'il avoit promis à Ciceron de le satisfaire. C'est au même endroit qu'on apprend aussi que ces trois Lettres furent écrites sous le Consulat de Marcellus & de Philippus.

Digitized by Google

incendit, ut cuperem quam celerrime res nostras monumentis commendari tuis. Neque enim me solum commemoratio posteritatis ad spem quandam immortalitatis rapit; sed etiam illa cupiditas, vel ut auctoritate testimonii tui, vel indicio benevolentiæ, vel suavitate ingenii, vivi perfruamur. Neque tamen, hæc cum scribebam, eram nescius quantis oneribus premerêre susceptarum rerum & jam institutarum : sed quia videbam Italici belli (*b*) & civilis Historiam jam à te pœne esse perfectam, dixeras autem mihi te reliquas res ordiri, deesse mihi nolui quin te admonerem ut cogitares conjuncte-ne malles cum reliquis rebus nostra contexere, an, ut multi Græci fecerunt, Callisthenes (*c*) Troicum bellum, Timæus (*d*)

(*b*) *Italici belli.* La Guerre Italique, ou Marsique, ou Sociale; car elle porte ces trois noms. *Voyez* Tite-Live, Florus, Appian, &c. & l'Histoire de Cicéron, l. I. Les Villes d'Italie s'étoient liguées pour forcer les Romains de leur accorder le droit de Bourgeoisie. *Civilis*, c'est celle où L. Sylla devint le Maître de la

d'une ardeur si vive, qu'elle me fait desirer de vous voir commencer promptement l'Histoire de mes actions. Et ce n'est pas seulement la pensée de l'avenir qui me fait concevoir une certaine esperance de l'immortalité; mais je souhaiterois de joüir pendant ma vie de l'autorité de votre témoignage, ou, si vous voulez, d'une si bonne marque de votre amitié & d'un si doux fruit de vos talens. En vous faisant cette priere, je n'ignore point que vous avez entrepris & commencé un grand nombre d'autres Ouvrages. Mais voyant que vous avez presqu'achevé l'Histoire de la guerre Italique & civile, & que vous êtes prêt à traiter la suite, je croirois me manquer à moi-même si je ne vous portois à faire réflexion lequel vaut le mieux, ou de mêler ce qui me regarde avec le reste de votre narration; ou bien, à l'exemple des Grecs, qui ont tous traité à part les guerres particulieres; Calisthenes celle de Troie; Timée

République après avoir ruiné le parti de Marius.

(c) *Callisthenes*, natif d'Olinthe, disciple d'Aristote & Courtisan d'Alexandre le Grand, qui le fit mourir pour avoir conspiré contre sa vie, ou pour lui avoir refusé les honneurs divins.

(d) *Timée*. Il y a deux Timées: celui-ci, qui étoit Sicilien, & qui écrivoit du tems d'Agathocles, tandis que Pyrrhus faisoit la guerre Tarentine en Italie. L'autre, Philosophe Pytagoricien,

Digitized by Google

Pyrrhi, Polybius (e) Numantinum: qui omnes à perpetuis suis historiis ea quæ dixi bella separaverunt: tu quoque item civilem conjurationem ab hostilibus externisque bellis sejungeres. Equidem ad nostram laudem non multum video interesse: sed ad properationem meam quiddam interest, non te exspectare dum ad locum venias, ac statim caussam illam totam & tempus arripere. Et simul si uno in argumento unaque in persona mens tua tota versabitur, cerno jam animo quanto omnia uberiora atque ornatiora futura sint. Neque tamen ignoro quam impudenter faciam, qui primum tibi tantum oneris imponam (potest enim mihi denegare occupatio tua) deinde etiam ut ornes me postulem. Quid si illa tibi non tantopere videntur ornanda? sed tamen, qui semel verecundiæ fines transierit, eum bene & naviter decet esse impudentem. Itaque te

Digitized by Google

celle de Pyrrhus; Polybe celle de Numance; de séparer la conjuration de Catilina des autres évenemens qui regardent nos guerres étrangeres. J'y vois peu de différence par rapport à ma réputation; mais par rapport à mon empressement, il importe assez de ne point attendre que vous soyiez au véritable lieu des affaires qui me touchent, & d'en commencer dès-aujourd'hui l'Histoire. D'ailleurs, je conçois qu'en vous attachant à une seule personne & à un seul sujet, vous aurez plus de facilité & d'abondance.

Il y a peut-être de l'impudence à vous imposer un fardeau, que vos occupations peuvent vous empêcher de recevoir; & peut-être n'y en a-t-il pas moins à vous demander des loüanges. Qui m'assurera même que vous m'en jugiez tout-à-fait digne? Mais quand une fois on a passé les bornes de la pudeur, il n'est plus question d'être effronté à demi. Je vous demande donc en grace de ne pas vous arrêter si exactement à la vérité ni aux loix de l'Histoire; & si vous sentiez

né à Locres, sous le nom duquel Platon a donné un de ses Dialogues.

(e) *Polybius*. Cet Historien Grec vivoit sous Ptolemée Philopator. Il avoit été Précepteur de Scipion Æmilianus, destructeur de Carthage, surnommé *Africanus minor*. Il nous reste une partie de son Ouvrage. Voyez, sur ces trois Ecrivains, Gerard Vossius, *de Hist. Graec. l. I.*

plane etiam atque etiam rogo, ut & ornes ea vehementius etiam quam fortasse sentis, & in eo leges Historiæ (*f*) negligas: gratiamque illam de qua suavissime quodam in procemio scripsisti, à qua te deflecti non magis potuisse demonstras quam Herculem Xenophontium (*g*) illum à voluptate, ea si me vehementius commendabit, ne aspernere; amorique nostro plusculum etiam quam concedat veritas, largiare. Quod si te adducemus ut hoc suscipias, erit, ut mihi persuadeo, materies digna facultate & copia tua. A principio enim conjurationis usque ad reditum nostrum videtur mihi modicum quoddam corpus confici posse: in quo & illa poteris uti civilium commutationum scientia, vel in explicandis caussis rerum novarum, vel in remediis incommodorum, cum & reprehendes ea quæ vituperanda duces, & quæ placebunt exponendis rationibus

Digitized by Google

quelque mouvement de cette faveur dont vous parlez agréablement dans une de vos Préfaces, & par laquelle vous déclarez que vous ne vous êtes pas laissé plus ébranler que l'Hercule de Xénophon ne le fut par la volupté, je vous prie de vous y livrer un peu en faveur de notre amitié & de ne pas même vous arrêter trop scrupuleusement aux bornes de la vérité. Si je puis vous engager à commencer l'Ouvrage, je suis persuadé que vous trouverez le sujet digne de votre abondance & de vos autres talens. Depuis le commencement de la conspiration jusqu'à mon retour, il me semble qu'il y a la matiere d'un volume raisonnable. Vous pourrez vous y faire honneur de la parfaite connoissance que vous avez de toutes nos révolutions civiles, lorsqu'en expliquant les différentes causes des innovations & les remedes qu'on pouvoit apporter au désordre, vous releverez les fautes qu'on a com-

(f) *Leges Historiæ.* Ciceron (l. II. de Orat.) les a comprises en peu de mots: *ne quid falsi dicere; ne quid veri non audeat.*

(g) *Herculem Xenophontium.* Cet exemple est célebre. Xenophon rapporte, (l. II. Memorabil.) & Ciceron, après lui & Prodicus, (l. 1. de Offic.) qu'Hercule touchant à l'âge où l'on cesse d'être enfant, se retira dans la solitude, & vit en songe ou se représenta deux chemins; l'un qui conduisoit à la vertu, l'autre à la volupté; sur le choix de l'un desquels il délibéra long-tems.

Digitized by Google

comprobabis : & si liberius, ut consuesti, agendum putabis, multorum in nos perfidiam, insidias, proditionem notabis. Multam etiam casus nostri tibi varietatem in scribendo suppeditabunt, plenam cujusdam voluptatis, quæ vehementer animos hominum in legendo scripto retinere possit. Nihil est enim aptius ad delectationem Lectoris quam temporum varietates, fortunæque vicissitudines : quæ etsi nobis non optabiles in experiendo non fuerunt, in legendo tamen erunt jucundæ. Habet enim præteriti doloris secura recordatio delectationem. Ceteris vero nulla perfunctis propria molestia, casus autem alienos sine ullo dolore intuentibus, etiam ipsa misericordia est jucunda. Quem enim nostrum ille moriens apud Mantineam (*m*) Epaminondas non cum quadam miseratione delectat? Qui tum denique sibi avelli jubet spi-

(*m*) *Mantineam.* Ville d'Arcadie, célebre par la dé-
mises;

mises ; & vous confirmerez par de justes raisonnemens ce qui sera conforme à vos principes. Si vous croiez devoir parler librement, suivant votre usage, vous ferez sans doute remarquer les perfidies, les piéges, les trahisons dont j'ai eu le malheur d'être l'objet. Mes disgraces ont une variété qui en mettra beaucoup dans votre Ouvrage, & qui fera trouver une certaine douceur dans une lecture si intéressante. En effet, si quelque chose est capable d'attacher un lecteur, c'est cette multiplicité de circonstances & ces vicissitudes de fortune, qu'il n'est point agréable d'éprouver soi-même, mais qu'on trouve de la douceur à lire ; car le souvenir d'une douleur passée, quand on le rappelle dans une situation tranquille, cause une véritable satisfaction, & la seule compassion est un sentiment fort doux pour ceux qui n'ont eu rien à souffrir, & qui considerent les infortunes d'autrui sans y être eux-mêmes exposés. Qui pourroit se défendre d'une pitié délicieuse, à la vûë d'Epaminondas mourant au champ de Mantinée ; lorsqu'après s'être fait assurer qu'on a sauvé son bouclier, il or-

faite des Lacédémoniens & par la victoire & la mort d'Epaminondas, Chef des Thébains.

culum, postea quam ei percontanti dictum est Clypeum esse salvum (*n*) : ut etiam in vulneris dolore æquo animo cum laude moreretur. Cujus studium in legendo non erectum Themistocli fuga redituque (*o*) retinetur ? Etenim ordo ipse annalium mediocriter nos retinet, quasi enumeratione fastorum. At viri sæpe excellentis ancipites variisque casus habent admirationem, expectationem, lætitiam, molestiam, spem, timorem. Si vero exitu notabili concluduntur, expletur animus jucundissima lectionis voluptate. Quo mihi acciderit optatius, si in hac sententia fueris ne à continentibus tuis scriptis, in quibus perpetuam rerum gestarum Historiam complecteris, secernes hanc quasi fabulam (*p*) rerum eventorumque

(*n*) *Clypeum esse salvum.* Ciceron répete les mêmes circonstances au *l. II. de Fin.* Cependant *Probus* ne parle point du bouclier, & raconte seulement qu'Epaminondas apprenant qu'on ne pouvoit tirer de sa blessure le trait qui l'avoit percé, sans qu'il rendît l'ame aussi-tôt, voulut qu'on attendît la confirmation de sa victoire ; &

Digitized by Google

donne enfin qu'on arrache le trait dont il est percé, & que dans la douleur de sa blessure il expire avec autant de fermeté que de gloire? Qui ne sentiroit pas son attention soutenuë, par le récit de la fuite & du retour de Thémistocle? Le seul ordre des années ne fait trouver qu'un plaisir médiocre dans le dénombrement des *fastes*. Mais en suivant un grand Homme dans les avantures & les dangers de sa vie, on ne manque guéres de ressentir tour à tour les divers mouvemens de l'admiration, de l'attente, de la joie, de la tristesse, de l'esperance & de la crainte: & si la catastrophe est extraordinaire, rien ne paroît si charmant que cette lecture. C'est ce qui me fait souhaiter ardemment que vous preniez le parti de séparer du corps de votre Histoire ce que je puis appel-

qu'en recevant cette glorieuse nouvelle, il dit: „ Satis „ vixi; invictus enim mo„ rior. *In Vit. Epam.*

(o) *Redituque.* Themistocle ne revint point après sa fuite. Cette raison a fait juger à plusieurs Interpretes qu'il faut ici *obitu* ou *interitu*. Cependant, comme on lit dans un autre endroit (in Bruto) qu'il y avoit diverses opinions sur sa mort, on peut croire que Ciceron suivoit ici quelque relation que Plutarque & Emilius Probus n'ont pas connuë. *Themistocli* est au génitif, suivant l'usage assez ordinaire de Ciceron pour ces noms Grecs, auxquels il donnoit apparemment la terminaison latine.

(p) *Quasi fabulam.* Nous nous servons encore du mot *fable* dans ce sens. C'est le sujet d'une Piéce de Théâtre qui est divisée en différens actes.

Digitized by Google

nostrorum. Habet enim varios actus multasque actiones & consiliorum & temporum. Ac non vereor ne assentatiuncula quadam aucupari tuam gratiam videar, cum hoc demonstrem, me à te potissimum ornari celebrarique velle. Neque enim tu is es qui quid sis nescias; & qui non eos magis, qui te non admirentur, invidos, quam eos qui laudent assentatores arbitrere. Neque autem ego sum ita demens ut me sempiternæ gloriæ per eum commendari velim, qui non ipse quoque in me commendando propriam ingenii gloriam consequatur. Neque enim Alexander ille gratiæ caussa ab Apelle potissimum pingi & à Lysippo (q) fingi volebat: sed quod illorum artem, cum ipsis, tum etiam sibi gloriæ fore putabat. Atque illi artifices corporis simulacra ignotis (r)

(q) *Apelle ---- Lysippo.* Noms connus de tout le monde. Horace a dit la même chose en Vers:

Edicto vetuit ne quis se præter Apellem pingeret, &c. Ep. 1. l. 2.

ler la *fable* de mes actions. Croyez-moi, elle aura plus d'un acte, où la prudence & la fortune joüeront bien des rôles différens. Au reste, lorsque je vous marque un desir si pressant d'être loüé par votre plume, je ne crains pas qu'on m'accuse de vouloir vous gagner par une petite flatterie. Un homme tel que vous ne peut ignorer son propre mérite, & doit plutôt traiter de jaloux ceux qui lui refusent de l'admiration, que ceux qui le loüent, de flatteurs. Je ne suis pas non plus assez insensé pour confier le soin de ma gloire à quelqu'un qui n'auroit pas d'honneur à prétendre pour lui-même de ce qu'il entreprendroit pour le mien. Ce ne fut point par faveur pour Apelles & pour Lysippe qu'Alexandre voulût être peint de la main du premier, & représenté par l'autre en statuë; mais par ce qu'il esperoit de recueillir autant de gloire qu'eux de leur habileté. Cependant le mérite de ces Artistes ne consistoit qu'à faire connoître la véritable figure du corps; & les grands Hommes n'en seroient pas moins célébres quand ils seroient privés de cet avantage. Agésilaus, qui ne souffrit point qu'on le représentât en

(r) *Ignotis.* Ce mot est pris ici dans une signification active; c'est-à-dire, pour *ceux qui ignorent.* On en trouve quantité d'exemples.

nota faciebant : quæ si vel nulla sint, nihilo sint tamen obscuriores clari viri. Nec minus est Spartiates Agesilaus ille perhibendus, qui neque pictam neque fictam imaginem suam passus est esse, quam qui in eo genere laborarunt. Unus enim Xenophontis (*s*) libellus in eo Rege laudando facile omnes imagines omnium statuasque superavit. Atque hoc præstantius mihi fuerit & ad lætitiam animi & ad memoriæ dignitatem, si in tua scripta pervenero quam si in ceterorum, quod non ingenium mihi solum suppeditatum fuerit tuum, sicut Timoleonti (*t*) à Timoleo, aut ab Herodoto Themistocli, sed etiam auctoritas clarissimi & spectatissimi viri, & in Reipublicæ maximis gravissimisque caussis cogniti, atque in primis probati : ut mihi non solum præconium, quod cum in Sigæum venisset Alexander, ab Homero Achilli tributum esse dicit ; sed

Digitized by Google

peinture ni en ſtatuë, mérite-t-il moins d'éloges que ceux qui ont employé ces deux ſecours? Le petit Ouvrage de Xénophon, qui contient ſes loüanges, a plus contribué ſeul à ſa gloire que toutes les ſtatuës & les peintures du Monde. Mais ce qui me fait eſperer de votre plume beaucoup plus de ſatisfaction que de celle d'un autre, & plus de dignité pour ma mémoire, c'eſt que je ne profiterai pas ſeulement de votre eſprit, comme Timoléon de celui de Timée & Thémiſtocle de celui d'Hérodote, mais encore de votre autorité, qui eſt celle d'un homme célébre & reſpectable, dont le nom s'eſt fait connoître & dont le mérite eſt éprouvé dans les plus importantes affaires de la République. Ainſi, avec un éloge tel qu'Achille le reçut d'Homere, comme Alexandre en félicita ſa mémoire lorſqu'il vint à Sigée, j'aurois en ma faveur le témoi-

(s) *Xenophontis libellus.* Nous avons cet Ouvrage ſous le titre d'*Ageſilas.* Il y a auſſi une vie de ce fameux Roi de Sparte entre celles de Plutarque.

(t) *Timoleonti, &c.* Ce nom & les ſuivans ſont trop connus pour avoir beſoin d'une Note. Timoleon étoit de Corinthe. Nous avons ſa Vie par Probus & par Plutarque. *Herodote*, appellé le pere de l'Hiſtoire, a compoſé neuf livres ſous les noms des neuf Muſes, & loüe Themiſtocle dans le ſeptiéme & le huitiéme. *Sigée* étoit un Promontoire voiſin de la Ville de Troie. Pour *Alexandre*, ſon exclamation n'eſt ignorée de perſonne.

Digitized by Google

etiam grave teſtimonium impertitum clari hominis magnique videatur. Placet enim Hector ille mihi Nævianus (*u*), qui non tantum laudari ſe lætatur, ſed addit etiam, à laudato viro. Quod ſi à te non impetro, hoc eſt, ſi quæ te res impedierit (neque enim fas eſſe arbitror quidquam me rogantem à te non impetrare) cogar fortaſſe facere quod nonnulli ſæpe reprehendunt: ſcribam ipſe de me: multorum tamen exemplo (*x*) & clarorum virorum. Sed, quod te non fugit, hæc ſunt in hoc genere vitia, & verecundius ipſi de ſeſe ſcribant neceſſe eſt ſi quid eſt laudandum, & prætereant ſi quid reprehendendum eſt. Accedit etiam ut minor ſit fides, minor auctoritas; multi denique reprehendant, & dicant, verecundiores eſſe præ-

(*u*) *Hector Nævianus.* Perſonnage d'une Comédie du Poëte Névius. Voyez l'Epitre 6. du liv XV. où les paroles mêmes d'Hector ſont citées.

(*x*) *Multorum exemplo.* *Céſar* avoit écrit alors ſes Commentaires. Mais avant lui, *L. Sylla*, ſuivant Plutarque, avoit compoſé vingt-deux livres de ſa pre-

Digitized by Google

gnage d'un Homme illustre & grand lui-même. J'aime cet Hector de Névius, qui ne se réjoüit pas seulement des loüanges qu'il recevoit, mais encore de les recevoir d'un homme qui en avoit lui-même reçûës.

Si je n'obtiens point de vous cette grace, ou plutôt si quelqu'obstacle s'y opposoit; car je ne vous crois point capable de refuser quelque chose à ma priére, peut-être serai-je forcé de prendre un parti qui n'est point approuvé de tout le monde: je serai moi-même l'Ecrivain de mon Histoire, & cette entreprise sera justifiée par l'exemple de plusieurs grands Hommes. Cependant vous sçavez qu'elle est sujette à deux inconvéniens; la modestie demande beaucoup de réserve sur les loüanges quand on écrit ses propres actions, & l'amour propre porte l'Ecrivain à passer sur ce qui peut l'exposer à quelque reproche; sans compter que la vérité perd alors une partie de son poids. Enfin l'on ne manque point de censeurs & de gens qui vous accusent d'être moins modestes

pre Histoire. *M. Scaurus* en avoit écrit trois de la sienne, dont Ciceron parle dans le Livre intitulé *Brutus*, & Tacite dans la Vie d'Agricola. *P. Rutilius*, contemporain de Scaurus & son ennemi, avoit écrit aussi sa propre Vie, &c.

cones (y) ludorum Gymnicorum, qui cum ceteris coronas imposuerint victoribus, eorumque nomina magna voce pronuntiarint, cum ipsi ante ludorum missionem corona donentur, alium præconem adhibeant, ne sua voce ipsi se victores esse prædicent. Hæc nos vitare cupimus, & si recipis caussam nostram vitabimus, idque ut facias rogamus. Ac, ne forte mirere, cur cum mihi sæpe ostenderis te accuratissime nostrorum temporum consilia atque eventus Litteris mandaturum, à te id nunc tanto opere & tam multis verbis petamus : illa nos cupiditas incendit, de qua initio scripsi, festinationis, quod alacres animo sumus ; ut & ceteri viventibus nobis ex Litteris tuis nos cognoscant, & nosmetipsi vivi gloriosa nostra perfruamur. His de rebus quid acturus sis, si tibi non

(y) *Præcones*, &c. On trouve par-tout l'explication de ce qui appartient aux Jeux Olympiques, avec les

que les Hérauts des Jeux publics, qui, après avoir couronné les vainqueurs & publié leurs noms à haute voix, se servent de la voix d'autrui pour faire publier leur propre victoire lorsqu'ils ont eux-mêmes l'honneur de la remporter. Voilà ce que je souhaite d'éviter & ce que j'éviterai effectivement, si vous vous chargez de l'entreprise que je vous propose. C'est ce que je vous prie de m'accorder. Si vous étiez surpris que m'ayant promis tant de fois d'écrire avec soin l'Histoire de mon tems, je ne laisse pas de vous en presser si ardemment & de m'étendre beaucoup là-dessus; je réponds que c'est l'impatience dont je vous ai parlé qui m'échauffe. Je suis naturellement empressé dans mes desirs; je souhaite que mon Histoire paroisse de votre main pendant ma vie, afin que je puisse joüir avant ma mort du peu de gloire que je me flatte d'avoir acquis. Faites-moi le plaisir, si vous le pouvez sans incommodité, de m'écrire quelle sera votre résolution. Si vous consentez à ce que je vous demande, j'aurai soin de

qualités & les fonctions des Hérauts qui couronnoient le vainqueur, en déclarant que c'étoit, non lui, mais la patrie qui recevoit la Couronne. *Ludi Gymnici* étoient proprement les Jeux d'exercice, tels que la lutte, la course, le saut, le pugillat, le disc, &c. Les Couronnes étoient d'olivier.

est molestum, rescribas mihi velim. Si enim suscipis caussam, conficiam commentarios rerum omnium. Sin autem differs me in tempus aliud, coram tecum loquar. Tu interea non cessabis, & ea quæ habes instituta perpolies, nosque diliges. Vale.

EPISTOLA XIII.

M. C. L. Lucceio Q. F. S. D.

Quanquam ipsa consolatio (*a*) Litterarum tuarum gratissima est: declarat enim summam benevolentiam conjunctam pari prudentia: tamen illum fructum ex iis Litteris vel maximum cepi, quod te præclare res humanas contemnentem, & optime contra fortunam paratum armatumque cognovi. Quamquidem laudem sapientiæ statuo esse maximam, non aliunde pendere,

(*a*) *Consolatio.* Lucceius, le même à qui la Lettre pré-

Digitized by Google

recueillir les Mémoires qui vous seront nécessaires; ou, si vous me remettez à quelqu'autre tems, j'attendrai l'occasion de vous entretenir de bouche. Ne vous relâchez point dans l'intervalle. Revoyez avec soin ce que vous avez commencé, & ne cessez pas de m'aimer. Adieu.

LETTRE XIII.

Au même.

UNE Lettre telle que la vôtre, où l'amitié & la prudence éclatent également, n'a pû manquer de m'apporter beaucoup de consolation : mais un autre fruit que j'en ai tiré avec le même plaisir, c'est d'y avoir reconnu que vous êtes élevé au-dessus des choses humaines par un généreux mépris, préparé & armé contre la fortune. Je ne connois rien qui fasse plus d'honneur à la sagesse, que cette indépendance & cette superiorité sur les évenemens du dehors,

cédente est écrite, s'efforça par deux Lettres de consoler Ciceron sur la mort de Tullia sa chere fille. La premiere n'est pas venuë jusqu'à nous. *Voyez* dans l'Histoire de Ciceron l. VIII. combien il avoit besoin de ce secours. Cependant il marque ici assez de fermeté dans sa réponse.

Digitized by Google

nec extrinſecus aut bene aut male vivendi ſuſpenſas habere rationes. Quæ cogitatio cum mihi non omnino excidiſſet (etenim penitus inſederat) vi tamen tempeſtatum & concurſu calamitatum erat aliquantum labefactata atque convulſa : cui te opitulari & video, & id feciſſe etiam proximis Litteris, multumque profeciſſe ſentio. Itaque hoc ſæpius dicendum, tibique non ſignificandum ſolum, ſed etiam declarandum arbitror, nihil mihi eſſe potuiſſe Litteris tuis gratius. Ad conſolandum autem cum illa valent quæ eleganter copioſeque collegiſti, tum nihil plus quam quod firmitudinem gravitatemque animi tui perſpexi, quam non imitari turpiſſimum exiſtimo. Itaque hoc etiam fortiorem me puto quam teipſum præceptorem fortitudinis, quod tu mihi videre ſpem nonnullam habere hæc aliquando futura meliora (*b*). Caſus

(*b*) *Futura meliora.* Lucceius, dans ſes Lettres, avoit

avec laquelle il ne reste aucune incertitude sur les regles de conduite. Je m'étois rendu cette disposition trop familiere pour l'avoir entierement perduë : cependant elle avoit souffert quelqu'atteinte par la violence des tempêtes & par le concours de tant de disgraces. mais je m'apperçois que vous avez eu dessein de soutenir mes forces dans votre derniere Lettre, & je sens en effet que vous y avez déja beaucoup servi. Je dois donc vous réperer, vous déclarer, car ce n'est point assez de vous le faire entendre, que rien ne pouvoit m'être plus agréable que votre Lettre. De tant de motifs que vous avez recueillis pour ma consolation, avec autant d'élégance que de plénitude, & dont je ressens déja l'impression, aucun n'a tant de pouvoir sur moi que l'opinion que vous me donnez de la force & de la gravité de votre ame. Il me paroîtroit honteux de ne pouvoir vous imiter. Cependant je remarque un point sur lequel je me crois plus courageux que vous-même, qui me donnez des leçons de courage : c'est celui de nos affaires publiques, sur lequel il me paroît que vous

voulu tout à la fois consoler Ciceron de la mort de sa fille & du misérable état des affaires publiques.

Digitized by Google

enim Gladiatorii, similitudinesque eæ, tum rationes in ea disputatione à te collectæ, vetabant me Reipublicæ penitus diffidere. Itaque alterum minus mirum, fortiorem te esse, cum aliquid speres: alterum mirum, spe ulla teneri. Quid est enim non ita affectum, ut id non deletum extinctumque esse fateare? Circumspice omnia membra Reipublicæ, quæ notissima sunt tibi: nullum reperies profecto quod non fractum debilitatumque sit. Quæ persequerer si

(c) *Casus Gladiatorii.* Ces comparaisons, prises du combat des Gladiateurs & du soin qu'on prenoit de les appareiller, reviennent si souvent dans les Lettres de Ciceron & dans celles de ses amis, qu'elles demandent d'être une fois éclaircies dans ces Notes. Je laisse tout ce qui regarde l'origine de cette cruelle espece de Jeux: mais je rapporterai d'après Nieuport ce qui sert à mes vûës, & qui auroit encore été mieux placé dans la Lettre de M. Brutus à Atticus, où il reproche à Ciceron d'assortir les Citoyens comme des Gladiateurs.

Les Gladiateurs étoient distingués par leurs armes & par la maniere dont se faisoit leur combat. Les uns s'appelloient *Secutores*. Leurs armes étoient un casque, un bouclier & une épée ou une massuë de plomb. Ceux qui se battoient contr'eux étoient ordinairement les *Retiarii*, qui, avec un filet, tâchoient d'envelopper leur adversaire & de le tuer avec leur force. S'ils jettoient leur filet sans succès, les autres les poursuivoient dans l'aréne, & de là venoit leur nom de *Secutores*.

Les *Threces* portoient un petit bouclier rond avec un poignard recourbé. Ceux qu'ils avoient en tête étoient

conservez encore quelqu'esperance. Le cas des Gladiateurs, les comparaisons que vous en tirez, & toutes les raisons en un mot que vous tâchez de faire valoir, tendent à m'empêcher autant que vous le pouvez, de désesperer entierement de la République. Je m'étonne donc moins de votre constance, lorsqu'il vous reste encore de l'espoir : mais ce qui me surprend beaucoup, c'est qu'il puisse vous en rester. Nommerez-vous quelque chose qui ne soit pas déja si alteré, qu'il faut le regarder comme perdu sans ressource ? Jettez les yeux sur tous les Membres de la République, que vous connoissez parfaitement, vous n'en trouverez pas un qui ne soit abbattu & presque sans force. Je ferois l'énumération

ordinairement les *Mirmillones*, qui portoient sur leur casque la figure d'un poisson. Ceux-ci combattoient quelquefois aussi contre les Retiaires, & l'on chantoit alors la fameuse chanson : *Non te peto, piscem peto, &c.* Les *Essedarii* combattoient sur un char (Essedum) à la maniere des Gaulois & des Bretons : les *Andabates* se battoient les yeux bandés : les *Dimacheres* avec deux épées : les *Laqueaires* portoient un cordon, avec lequel ils tâchoient d'arrêter leurs adversaires dans un nœud coulant : les *Hoplomaques* avoient un bouclier garni d'argent ciselé, un baudrier, une botte à la jambe gauche & un casque avec des aigrettes, &c. Leurs maîtres mettoient aux mains, tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là, les uns contre les autres ; & l'adresse à les assortir faisoit toujours trouver quelque nouveauté dans ce spectacle. Je n'ai pas nommé toutes les especes de Gladiateurs : mais ce détail seroit inutile à mon dessein.

Digitized by Google

aut melius ea viderem quam tu vides, aut commemorare possim sine dolore, quamquam tuis monitis præceptisque omnis est abjiciendus dolor. Ergo & domestica (c) feremus, ut censes, & publica paullo etiam fortius fortasse quam tu ipse qui præcipis. Te enim spes aliqua consolatur, ut scribis : nos autem erimus etiam in omnibus desperatione fortes, ut tu tamen idem & hortaris & præcipis.. Das enim mihi jucundas recordationes conscientiæ nostræ, rerumque earum quas, te imprimis auctore, gessimus. Præstitimus enim patriæ non minus certe quam debuimus : plus profecto quam est ab animo cujusquam aut consilio hominis postulatum. Ignosces mihi de meipso aliquid prædicanti : quarum enim tu rerum cogitatione nos levare ægritudine voluisti, earum etiam commemoratione le-

(d) *Domestica.* Outre la mort de Tullia, il avoit eu besoin de force pour supporter la perfidie de son fre-

de tous nos maux, si vous ne les connoissiez aussi-bien que moi, ou si je pouvois les rappeller sans douleur, lorsque, pour suivre vos avis & vos maximes, la douleur est un ennemi dont je dois me délivrer. Je m'efforcerai donc de supporter mes maux domestiques, comme vous croyez que je le dois ; & pour les maux *publics*, je serai peut-être plus courageux que vous-même, qui m'exhortez à l'être : car enfin, c'est l'esperance qui produit votre courage, & je conserverai le mien au milieu du désespoir. Il faut convenir néanmoins que vos exhortations & vos préceptes regardent aussi la supposition où je me mets. Vous me rappellez l'agréable souvenir du témoignage que mon propre cœur doit se rendre, & des glorieuses actions dont je dois rapporter la principale partie à vos conseils. A la vérité, si je n'ai pas fait pour la Patrie plus que je ne devois, j'ai fait plus, du moins, qu'on n'a jamais exigé du courage & de la prudence d'un Citoyen. Pardonnez ce qui m'échappe ici à mon avantage. Vous avez voulu soulager mes chagrins en me remettant toutes ces idées dans l'esprit, & j'avoüe

re & de son neveu, qui l'avoient noirci dans l'esprit de César, & ses deux divorces consécutifs.

Digitized by Google

nimur. Itaque, ut mones, quantum potero me ab omnibus molestiis & angoribus abducam, transferamque animum ad ea quibus secundæ res ornantur, adversæ adjuvantur; tecumque & ero tantum quantum patietur utriusque ætas, & valetudo. Et si esse una minus poterimus quam volumus, animorum tamen conjunctione iisdem studiis ita fruemur, ut numquam non una esse videamur. Vale.

EPISTOLA XIV.

L. (*a*) LUCCEIUS Q. F. M. T. CICERONI M. F. S. D.

S. V. B. E. V. sicut soleo: paullulo tamen etiam deterius quam soleo. Te requisivi sæpius ut viderem: Romæ quia postea non fuisti quam discesserat (*b*), mira-

(*a*) Cette Lettre est la seconde de Lucceius sur la mort de Tullia.

(*b*) *Discesserat.* C'est de Jules-César qu'il s'agit, si l'on conserve cette leçon;

Digitized by Google

qu'elles servent à les adoucir. Je m'efforcerai donc, suivant vos avis, d'écarter tous les sujets de tristesse & de regret, pour donner toute l'attention de mon ame à ce qui est aussi capable de la soulager dans l'adversité, que de redoubler sa joie dans la bonne fortune. Je vivrai avec vous aussi long-tems que notre âge & notre santé nous le permettront; ou si nous ne pouvons être ensemble autant que nous le desirons, l'union de nos cœurs y suppléra, & nous livrant de concert aux mêmes études, nous nous imaginerons toujours être ensemble. Adieu.

LETTRE XIV.

L. LUCCEIUS à CICERON.

JE souhaite que votre santé se soutienne toujours: la mienne est à l'ordinaire; un peu moins bonne néanmoins qu'elle ne l'est ordinairement. J'ai souhaité bien des fois de vous voir, &

d'autres veulent *discesserat*, & ce seroit alors Ciceron même. La difficulté est peu importante. Cependant il me semble que le sens des choses qui suivent s'accommode mieux de *discesseras*. Il est certain d'ailleurs que la douleur seule retenoit Ciceron à la campagne, & qu'il étoit alors fort bien avec César. *Hist. de sa Vie, l. VIII.*

Digitized by Google

tus ſum ; quod item nunc miror. Non habeo certum quæ te res hinc maxime retrahat. Si ſolitudine delectare, cum ſcribas (*c*) & aliquid agas eorum quorum conſueſti (*d*), gaudeo, neque reprehendo tuum conſilium. Nam nihil iſto poteſt eſſe jucundius, non modo miſeris his temporibus & luctuoſis, ſed etiam tranquillis & optatis, præſertim vel animo defatigato tuo, qui nunc requietem quærat ex magnis occupationibus, vel erudito, qui ſemper aliquid ex ſe promat quod alios delectet, ipſum laudibus illuſtret. Sin autem, ſicut hic dum eras, lacrymis ac triſtitiæ te tradidiſti, doleo, quia doles & angere : non poſſum te non, ſi concedis quod ſentimus ut liberius dicamus, accuſare. Quid enim ? Tu ſolus aperta non videbis, qui propter acumen occultiſſima perſpicis ? Tu non in-

(*c*) *Cum ſcribas.* Ciceron écrivoit alors dans ſa ſolitude, le Traité de la Conſolation, qui s'eſt perdu, & ſes livres *de Finibus.*

(*d*) *Quorum conſueſti.*

Digitized by Google

j'étois surpris, comme je le suis encore, que vous ne fussiez pas revenu à Rome depuis que César en est parti. Quelle raison peut vous en empêcher ? Si c'est votre goût pour la solitude, & le plaisir d'écrire ou de vous livrer à vos occupations ordinaires, je m'en réjoüis, loin de vous en faire un reproche : c'est le plus doux amusement que je connoisse, non-seulement dans un tems si triste & si misérable, mais même dans les conjonctures les plus agréables & les plus conformes à nos desirs ; sur-tout pour un esprit fatigué comme le vôtre, qui cherche à se remettre de ses grandes occupations, & pour un Sçavant, dont la plume enfante sans cesse quelque chose d'agréable au public & de glorieux pour lui-même. Mais si vous êtes livré à la tristesse & aux larmes, comme vous l'êtiez ici, je m'afflige de votre douleur & de vos peines ; quoiqu'au fond, si vous me permettez de parler librement, je ne puisse vous approuver. Hé quoi ? serez-vous le seul qui ne verrez point ce qui frappe les yeux, tandis que vous pénétrez ce qu'il y a de plus caché ? Ne comprendrez-vous jamais que vous ne

C'est une figure Grecque. Il faut entendre *quorum aliquid ugere consuesti.*

Digitized by Google

telliges te querelis quotidianis nihil proficere ? non intelliges duplicari ſollicitudines, quas elevare tua te prudentia poſtulat ? Quod ſi non poſſumus aliquid proficere ſuadendo, gratia contendimus & rogando, ſi quid noſtra cauſſa vis, ut iſtis te moleſtiis laxes, & ad convictum noſtrum redeas, & ad conſuetudinem, vel noſtram communem, vel tuam ſolius ac propriam. Cupio non obtundere te, ſi non delectare noſtro ſtudio: cupio deterrere, ne permaneas in incepto, cum duæ res iſtæ contrariæ me conturbent: ex quibus aut in altera mihi velim, ſi potes, obtemperes; aut in altera non offendas. Vale.

gagnez

Digitized by Google

gagnez rien par vos plaintes perpétuelles ? Ne comprendrez-vous pas qu'elles ne servent qu'à redoubler des maux que votre prudence devroit diminuer ? Je crains bien de ne rien obtenir de vous par la persuasion : mais je veux employer l'amitié ; & si vous êtes disposé à faire quelque chose en ma faveur, je vous prie de vous dégager des tristes liens qui vous retiennent & de vous rendre à notre commerce. Reprenez nos habitudes communes, ou, si vous voulez, celles qui vous étoient propres. Si mon zéle vous déplaît, je ne veux point vous fatiguer, mais je voudrois vous faire abandonner votre lugubre projet ; & comme je suis embarrassé que ces deux choses soient contraires l'une à l'autre, je souhaite, s'il est possible, que vous vous rendiez sur l'une, ou du moins que vous ne me sçachiez pas mauvais gré de l'autre. Adieu.

EPISTOLA XV.

M. CICERO L. LUCCEIO Q.F.S.

OMNIS amor tuus ex omnibus se partibus ostendit in his Litteris quas à te proxime (*a*) accepi: non ille quidem mihi ignotus, sed tamen gratus & optatus. Dicerem, jucundus, nisi id verbum in omne tempus perdidissem. Neque ob unam caussam (*b*) quam tu suspicaris, & in qua me lenissimis & amantissimis verbis utens, re graviter accusas; sed quod illius tanti vulneris quæ remedia esse debebant, ea nulla sunt. Quid enim? Ad amicosne confugiam? Quam multi sunt, (Habuimus enim fere communes) quorum alii occiderunt, alii nescio quo pacto obduruerunt (*c*). Tecum vivere

(*a*) *Proxime.* Ciceron répond sans intervalle à la Lettre précédente.

(*b*) *Unam caussam.* J'ai un double sujet de chagrin: la perte de ma fille & la per-

Digitized by Google

LETTRE XV.

CICERON à L. LUCCEIUS.

JE reconnois votre amitié toute entiere dans chaque partie de votre derniere Lettre. J'en étois déja bien persuadé ; mais les témoignages ne m'en sont pas moins agréables & ne flattent pas moins mes desirs. Je dirois qu'ils me causent beaucoup de plaisir, si je n'avois perdu pour jamais l'usage de ce terme. Et ce n'est pas seulement par la raison que vous soupçonnez & dont vous me faites réellement un grand crime, quoique dans des termes fort doux & pleins d'amitié ; mais parce qu'en effet les remedes qui devoient guérir une blessure aussi profonde que la mienne, se trouvent absolument sans force : car enfin, quel parti prendre ? aurai-je recours à mes amis ? la plûpart étoient aussi les vôtres. Mais d'un si grand nombre, les uns sont morts, & les autres se sont comme endurcis. Je pourrois vivre

te de tout ce qui auroit pû servir de remede à ma douleur.

(c) *Obduruerunt.* Ceux apparemment, qui, devenus insensibles à la douceur

possem, equidem & maxime vellem : vetustas, amor, consuetudo, studia paria, quod vinclum quasi est nostræ conjunctionis. Possumus ne igitur esse una ? nec me hercule intelligo quid impediat. Sed certe adhuc non fuimus, cum essemus vicini in Tusculano, (d) in Puteolano. Nam quid dicam in Urbe ? in qua cum forum commune sit, vicinitas non requiritur. Sed casu nescio quo in ea tempora nostra ætas incidit, ut cum maxime florere nos oporteret, tum vivere etiam puderet. Quod enim mihi poterat esse perfugium, spoliato & domesticis & forensibus ornamentis, (e) atque solatiis? Litteræ, credo, quibus utor assidue. Quid enim aliud facere possum ? Sed nescio quomodo ip-

de revoir leur patrie & leurs amis, s'obstinoient à vivre en exil, tels que M. Marcellus & plusieurs autres. Les amis morts étoient Pompée, les deux Lentulus, L. Domitius, M. Bibulus, Appius Claudius, L. Scipion, M. Caton, M. Cellus, &c. tous Consulaires.

(d) *In Tusculano*, &c. Maisons de campagne, de Cicéron, auprès desquelles il paroît que Lucceius avoit

avec vous, & mon inclination me le feroit souhaiter ardemment. L'ancienneté de notre connoissance, l'amitié, l'habitude, la conformité de nos occupations, sont autant de nœuds qui forment notre liaison. Pouvons-nous donc vivre ensemble? je ne comprends pas ce qui s'y oppose. Cependant nous ne l'ayons pas fait encore, quoique nous ayons été fort voisins à Tusculum & à Pouzzoles. Je ne parle point de la Ville, parce qu'il n'est pas besoin d'autre voisinage que celui du *Forum*, où l'on se voit tous les jours. Mais je ne sçai par quelle fatalité nous sommes tombés dans des tems, où lorsqu'on devroit menet une vie florissante, on est réduit à rougir de vivre. Dépoüillé comme je suis de toutes sortes d'avantages & de consolations privées ou publiques, quelle pouvoit être ma ressource? c'étoit apparemment l'étude des lettres, dont je fais mon occupation continuelle: car m'en reste-t-il d'autre à choisir? Mais

aussi les siennes. *Tusculum*, étoit celle où Ciceron se plaisoit le plus dans sa bonne fortune; mais depuis la mort de sa fille, il cherchoit les plus sombres & les plus écartées. *Voyez* ce qui regarde ses maisons au l. XII, de son Histoire.

(H) *Ornamentis*, &c. Voyez sa réponse à Servius Sulpicius, (l. IV. Ep. 6.) dans laquelle il étend cette idée d'une maniere fort vive & fort touchante.

sæ illæ excludere me à portu & à perfugio videntur, & quasi exprobare quod in ea vita maneam in qua nihil insit nisi propagatio miserrimi temporis. Hic tu ea me abesse urbe miraris in qua domus nihil delectare possit; summum sit odium temporum, hominum, fori, curiæ? Itaque sic Litteris utor, in quibus consumo omne tempus (f), non ut ab his medicinam perpetuam, sed ut exiguam doloris oblivionem petam. Quod si id egissemus, ego atque tu, quod ne in mentem quidem nobis veniebat propter quotidianos metus, omne tempus una fuissemus: neque me valetudo tua offenderet, neque te mœror meus; quod, quantum fieri poterit, consequamur. Quid enim est utrique nostrum aptius? Prope diem te igitur videbo.

(f) *Omne tempus.* Il entend, sans doute, depuis son retour en Italie après la journée de Pharsale.

je ne sçai comment cette étude même semble m'éloigner du Port & de l'azile que je cherche, en me faisant comme un reproche de ce que je conserve une vie qui ne sert qu'à prolonger ma misere. Vous étonnez-vous que je ne retourne point dans une Ville où ma maison n'a plus pour moi le moindre charme, où les tems, les hommes, le Forum, le Sénat, tout enfin m'est également odieux? Mon application à l'étude est continuelle; mais ce que j'attends des Lettres est moins une guérison constante qu'un léger oubli de ma douleur. Si nous avions pris, vous & moi, le parti qui nous convenoit le mieux, mais dont nos allarmes perpétuelles nous ont fait perdre jusqu'à la pensée, nous aurions vécu ensemble, & je ne serois point inquiet pour votre santé, ni vous pour ma tristesse. Réparons cette faute autant qu'il est possible; car avons-nous rien à nous proposer qui nous convienne mieux à tous deux? Ainsi je compte de vous voir incessamment.

Digitized by Google

EPISTOLA XVI.

M. T. CICERO TITIO (a) S. D.

ETSI unus ex omnibus minime sum ad te consolandum accommodatus, quod tantum ex tuis molestiis cepi doloris ut consolatione ipse egerem; tamen, cum longius à summi luctus acerbitate meus abesset dolor quam tuus, statui nostræ necessitudinis esse meæque in te benevolentiæ non tacere tanto in tuo mœrore tandiu; sed adhibere aliquam modicam consolationem quæ levare dolorem tuum posset, si minus sanare potuisset. Est autem consolatio pervulgata quidem illa maxime, quam semper in ore atque in animo habere debemus, homines nos ut esse meminerimus, ea lege natos ut omnibus telis fortunæ proposita sit vita nostra: neque esse recusandum, quo minus ea qua

Digitized by Google

LETTRE XVI.

CICERON à TITIUS.

PERSONNE n'est moins propre que moi à vous consoler ; car je suis si touché de vos peines, que j'ai besoin moi-même de consolation. Cependant comme ma douleur est plus éloignée de l'excès que la vôtre, je me crois obligé par l'amitié, de rompre un silence que j'ai gardé trop long-tems ; & si je ne puis vous guérir tout-à-fait, de travailler du moins à soulager un peu vos peines. Vous rappellerai-je les motifs communs de consolation, qui ne devroient jamais sortir de notre esprit ni de notre bouche ? que nous sommes hommes & nés pour servir de but dans le cours de notre vie à tous les traits de la fortune ; qu'étant au monde à cette condition, nous ne devons pas refuser ce qui est attaché à notre sort ; ni paroître trop sensibles à des accidens que toute la sa-

(4) *Titio.* Comme rien ne fait connoître particulierement ce Titius, il y a de l'apparence que c'est P. Titius qui fut Tribun du Peuple après la mort de César. Il avoit perdu son fils. Ciceron entreprend de le consoler.

nati sumus conditione vivamus; neve tam graviter eos casus feramus quos nullo consilio vitare possimus, eventisque aliorum memoria repetendis, nihil accidisse nobis novi cogitemus. Neque hæ, neque cœteræ consolationes, quæ sunt à sapientissimis viris usurpatæ, memoriæque Litteris proditæ, tantum videntur proficere debere quantum status ipse nostræ civitatis, & hæc prolatio temporum perditorum; cum beatissimi sint qui liberos non susceperunt; minus autem miseri qui his temporibus amiserunt, quam si eosdem bona aut denique aliqua Republica perdidissent. Quod si tuum te desiderium movet, aut si tuarum rerum cogitatione mœres, non facile exhauriri tibi istum dolorem posse universum puto. Sin illa te res cruciat, quæ magis amoris est, ut eorum qui occiderunt miserias lugeas; ut ea non dicam quæ sæpissime & legi & audivi, nihil ma-

Digitized by Google

gesse ne peut nous faire éviter ? enfin, qu'en cherchant dans notre mémoire quel a été le sort des autres, nous verrons qu'il ne nous est rien arrivé de nouveau ? Ces motifs & tous les autres, dont la sagesse a toujours fait usage, & que nous trouvons dans nos Livres, me paroissent bien moins puissans que la considération de l'état où nous sommes & que cette continuité de misérables conjonctures, où l'on doit se croire heureux si l'on n'a jamais eu d'enfans, & regarder comme un moindre mal de les perdre à présent, que dans un tems où la République seroit mieux ordonnée, ou plutôt où nous aurions quelqu'ombre de République. Si vous ne pleurez que vos propres pertes, & si c'est votre interêt même qui cause vos regrets, je ne crois pas qu'il soit aisé d'épuiser entiérement cette source de douleurs. Mais si par un sentiment plus digne d'un cœur tendre vous êtes affligé du malheur de ceux que vous avez perdus, je ne vous répeterai point ce que j'ai lû, ce que j'ai entendu mille fois ; que la mort n'a rien qui doive la faire regarder comme un mal, puisque si elle nous laisse quelque sentiment, elle mérite moins le nom de mort que celui d'immortalité ; & si elle

Digitized by Google

li esse in morte, in qua si resideat sensus, immortalitas illa potius quam mors ducenda sit; sin sit amissus (*b*), nulla videri miseria debeat, quæ non sentiatur: hoc tamen non dubitans confirmare possum, ea misceri, parari, impendere Reipublicæ quæ qui reliquerit, nullo modo mihi quidem deceptus esse videatur. Quid est enim jam non modo pudori, probitati, virtuti, rectis studiis, bonis artibus, sed omnino libertati ac saluti loci? Non, me hercule, quemquam audivi hoc gravissimo & pestilentissimo anno adolescentulum aut puerum mortuum, qui mihi non à Diis immortalibus ereptus ex his miseriis atque ex iniquissima conditione vitæ videretur. Quare, si tibi unum hoc detrahi potest, ne quid, iis quos amasti, male putes contigisse, permultum erit ex mœrore tuo dimi-

(*b*) *Sin sit amissus.* On trouvera les principes de Ciceron sur cette importante matiere, expliqués au douziéme livre de son Histoire, & la raison qui lui fait pren-

Digitized by Google

nous ôte le pouvoir de sentir, ce qu'on ne sent point ne sçauroit passer pour un mal : mais je puis vous assurer, sans aucun doute, qu'il se forme des nuages, qu'il se prépare des tempêtes, en un mot, que la République est menacée de mille malheurs, qui doivent faire penser à ceux qui en sont délivrés par la mort, que leur condition n'est pas la plus fâcheuse. Voyez-vous déja la moindre ressource ; je ne dis pas seulement pour la pudeur, la probité, la vertu, le goût des bonnes études & des arts utiles, mais pour la liberté même & pour le salut public ? Je vous assure qu'autant de fois que j'ai appris la mort de quelque jeune-homme ou de quelqu'enfant dans le cours de cette dangereuse année, je l'ai regardée comme une faveur des Dieux immortels, qui les délivroient des miseres d'une très-malheureuse vie. Si l'on peut donc vous ôter de l'esprit que la mort soit un mal pour les personnes cheres que vous regrettez, ce sera d'abord une diminution considérable pour

dre le ton du doute. Le fond de sa doctrine ne peut trouver place ici dans une Note. Les Epicuriens disoient nettement qu'il ne pouvoit rester aucun sentiment après la mort. Voici leur syllogisme que Sextus Empiricus nous a conservé : *Mors nihil ad nos. Nam quod dissolutum est, sensu caret. Quod sensu caret nihil ad nos.*

Digitized by Google

nutum. Relinquetur enim ſimplex illa jam cura doloris tui, quæ non cum illis communicabitur, ſed ad teipſum proprie referetur; in qua non eſt jam gravitatis ac ſapientiæ tuæ, quam tu à puero præſtitiſti, ferre immoderatius caſum incommodorum tuorum, qui ſit ab eorum quos dilexeris miſeria maloque ſejunctus. Etenim eum ſemper te & privatis in rebus & publicis præſtitiſti, tuenda tibi ut ſit gravitas & conſtantiæ ſerviendum. Nam quod allatura eſt ipſa diurnitas, quæ maximos luctus vetuſtate tollit, id nos præcipere conſilio prudentiaque debeamus. Etenim ſi nulla unquam fuit liberis amiſſis tam imbecillo mulier animo, quæ non aliquando lugendi modum fecerit, certe nos, quod dies eſt allatura, id conſilio anteferre debemus; neque exſpectare temporis medicinam quam repræſentare ratione poſſimus. His ego Litteris ſi quid profeciſſem, exiſti-

Digitized by Google

votre douleur, il ne vous restera du moins que le simple sentiment de votre propre peine, qui n'a rien de commun avec leur situation, & qui ne regarde proprement que vous. Or je vous demande s'il est digne de la sagesse & de la gravité qu'on vous a reconnuës dès votre enfance, de manquer de modération dans vos peines, lorsqu'elles ne s'étendent point aux personnes que vous aimez. Le caractere que vous vous êtes établi dans les affaires privées & publiques, ne demande-t-il pas d'être soutenu avec constance? D'ailleurs, si le tems seul est capable de diminuer les plus grandes douleurs à mesure qu'elles vieillissent, la prudence & les réflexions ne devroient-elles pas le prévenir? Il n'y a jamais eu de femme si foible & si touchée de la mort de ses enfans, qui n'ait enfin cessé de pleurer. Pourquoi la réflexion ne produiroit-elle pas ce que le tems ne manque point d'apporter? Et faut-il attendre du tems un remede qu'on peut trouver dans les seules forces de la raison? Si ma Lettre fait quelqu'impression sur vous, elle répondra fort heureusement à mes desirs: mais s'il arrive qu'elle soit sans force, je remplis du moins le devoir de la plus tendre amitié. Telle

Digitized by Google

mabam optandum quiddam me esse assecutum : sin minus forte valuissent, officio tamen esse functurum benevolentissimi atque amicissimi ; quem me tibi & fuisse semper existimes velim & futurum esse confidas.

EPISTOLA XVII.

M. CICERO P. SEXTIO (*a*) P. F. S. D.

NON oblivione amicitiæ nostræ, neque intermissione consuetudinis meæ superioribus temporibus ad te nullas Litteras misi, sed quod priora tempora (*b*) in ruinis Reipublicæ nostrisque jacuerunt : posteriora (*c*) autem me à scribendo tuis injustissimis atque acerbissimis incommodis retardarunt. Cum ve-

(*a*) *P. Sextio.* J'ai remarqué au titre de la Lettre V de ce même Liv. que si c'étoit-là le même Sextius qu'ici, il falloit ici *L.* ou là, *P.* Il y a de fortes raisons pour croire que c'est le même, & qu'il faut aux deux Lettres *P.* au lieu de *L.* Cependant Manuce se détermine à croire qu'ils sont différens, par des raisons qui ne paroissent pas moins fortes & qu'on peut lire dans son Commentaire.

Digitized by Google

a toujours été la mienne ; & vous devez compter qu'elle ne changera jamais.

LETTRE XVII.

CICERON à P. SEXTIUS.

CE n'est point par l'oubli de notre amitié, ni par aucun refroidissement de goût pour notre commerce, que j'ai laissé passer quelque-tems sans vous écrire. J'ai d'abord été retenu par mon propre abbattement, au milieu des ruines de la République & des miennes ; ensuite vos injustes & cruelles disgraces sont devenuës pour moi une autre cause de retardement : mais l'inter-

Pour moi, je crois trouver dès la premiere ligne une raison de croire que c'est le même, c'est-à-dire, celui que Ciceron avoit défendu, auquel il avoit écrit plusieurs fois, & pour qui son amitié n'avoit jamais été interrompuë. Son pere se nommant *L.* & lui *P. Sextius*, on sent avec quelle facilité les deux lettres *L.* & *P.* ont pû être transposées par les copistes. Quoiqu'il en soit, Sextius étoit en exil par la condamnation du Sénat, & Ciceron le console par cette Lettre.

(*b*) *Priora tempora.* Le tems où Sextius avoit été accusé de brigue par T. Junius, & condamné à l'exil. C'étoit immédiatement après celui de Ciceron & dans un tems où son rétablissement étoit encore imparfait, parce que Clodius le persécutoit encore. *Voyez Hist. de sa Vie l. V.*

(*c*) *Posteriora.* Le tems où le chagrin de voir Sextius exilé, sans pouvoir servir à son rappel, ôtoit à Ciceron la force de lui écrire.

Digitized by Google

ro & intervallum jam satis longum (*d*) fuisset, & tuam virtutem animique magnitudinem diligentius essem mecum recordatus, non putavi esse alienum institutis meis hæc ad te scribere. Ego te, P. Sexti, & primis temporibus illis, quibus in invidiam absens, & in crimen vocabare, defendi (*e*); & cum in tui familiarissimi judicio ac periculo tuum crimen conjungeretur, ut potui accuratissime te tuamque caussam tutatus sum : & proxime, recenti adventu meo (*f*), cum rem aliter institutam offendissem ac mihi placuisset, si affuissem, tamen nulla re saluti tuæ defui : cumque eo tempore invidia annonæ (*g*), ini-

(*d*) *Satis longum.* Comme il y a beaucoup d'apparence que cette Lettre fut écrite en 706 sous le Consulat de César & de Lépidus, il s'étoit passé bien des années depuis celui de P. Lentulus & de Marcellus, sous lequel on suppose qu'étoit arrivée la disgrace de Sextius. Ciceron lui dit qu'il se sent rappellé par ses principes à lui témoigner qu'il n'a pas cessé d'être son ami.

(*e*) *Absens, & crimen--defendi.* Ciceron avoit défendu Sextius immédiatement après son Consulat; c'est-à-dire, lorsque Sextius étoit Questeur de Macédoine, sous C. Antonius, Proconsul de cette Province,

Digitized by Google

valle a duré sans doute assez long-tems. Je me suis enfin rappellé votre vertu & votre grandeur d'ame, & l'opinion que j'en ai m'a fait trouver dans mes principes une raison de rompre le silence. Je vous ai défendu, mon cher Sextius, la premiere fois qu'on entreprit de vous rendre odieux & que vous fûtes accusé dans votre absence. Ensuite je me suis fait, autant que je l'ai pû, le défenseur de votre personne & de votre cause, lorsque vous vous êtes trouvé engagé dans l'affaire & dans le péril de votre intime ami. Enfin dans ces derniers tems & presqu'à mon retour, quoique j'aie trouvé la situation des affaires bien différente de ce qu'elle auroit été si je n'eusse pas quitté Rome, je n'ai pas laissé de vous servir dans toutes les occasions. Et dans les mêmes circonstances, lorsque le mécontentement de la cherté des vivres, la malignité de ceux qui non-seulement étoient vos ennemis, mais

qui avoit été Consul avec Ciceron. C'est C. Antonius qu'il faut entendre ici par *familiarissimi tui*, *&c.* On a vû ci-dessus dans plusieurs Notes sur la Lettre VI. de ce même Livre, quels sujets de plaintes Caius Antonius avoit donnés à sa Province. Sextius son Questeur y avoit été mêlé.

(f) *Recenti adventu meo.* C'étoit entre son Consulat & son exil que Ciceron avoit défendu Sextius. Il va parler à présent de ce qui arriva après son rappel.

(g) *Invidia annonæ.* Voyez dans l'Histoire de Ciceron l. V. ce qu'il eut à

mici non solum tui, verum etiam amicorum tuorum, iniquitas totius judicii, multaque alia Reipublicæ vitia, plus quam caussa ipsa veritasque (*h*) valuissent, Publio tuo, neque opera, neque consilio, neque labore, neque gratia, neque testimonio defui. Quamobrem, omnibus officiis amicitiæ diligenter à me sancteque servatis, ne hoc quidem prætermittendum esse duxi, te ut hortarer rogaremque, ut & hominem te & virum esse meminisses, id est, ut communem incertumque casum, quem neque vitare quisquam nostrum, nec præstare ullo pacto potest, sapienter ferres, & dolori fortiter ac fortunæ resisteres: cogitaresque & in nostra civitate & in ceteris (*i*) quæ rerum potitæ sunt, multis for-

soufrir, par les artifices de Clodius, à l'occasion de la cherté des vivres, dont on rejettoit la faute sur lui. Ses amis, du nombre desquels étoit Sextius, eurent part aux persécutions qu'il essuya, sans qu'il pût alors les défendre, parce qu'il avoit besoin lui-même de défenseurs.

(*h*) *Plus quam caussa veritasque.* C'est donc après le retour de Ciceron que Sextius accusé de brigue, comme il l'avoit été autre-

qui n'étoient pas mieux disposés pour vos amis, l'injustice des Juges & quantité d'autres plaies de la République, ont eu plus de force que la vérité & la justice même de la cause; Publius votre fils n'a jamais eu sujet de se plaindre que mes conseils, mes services & mon crédit lui ayent manqué. Si je vous rappelle avec combien de zéle & de fidélité j'ai rempli tous les devoirs de l'amitié, c'est pour vous faire connoître que je me crois obligé par le même motif à vous faire aujourd'hui souvenir, non-seulement que vous êtes homme, mais que vous êtes un homme de courage; qu'en cette qualité vous devez supporter avec modération un mal commun du sort qu'il n'est au pouvoir de personne de prévenir & d'éviter: que vous devez résister courageusement à la douleur & à la fortune, & faire réflexion qu'à Rome & dans toutes les Villes où les Jugemens ont été populaires, il est arrivé à quantité de grands & de vertueux Personnages d'essuyer les mêmes

lois de concussion, & moins hardiment défendu, fut condamné à l'exil par une Sentence précipitée, que Cicéron qualifie ici plusieurs fois d'injuste.

(i) *Ceteris*. Sur-tout dans Athènes, où la Loi de l'Ostracisme regardoit les Citoyens qui étoient les plus distingués par leur mérite & leurs services.

tissimis atque optimis viris, injustis judiciis, tales casus incidisse. Illud utinam ne vere scriberem, ea te Republica carere in qua neminem prudentem hominem res ulla delectet. De tuo autem filio vereor ne si nihil ad te scripserim, debitum ejus virtuti videar testimonium non cepisse; sin autem omnia quæ sentio perscripserim, ne refricem meis Litteris desiderium ac dolorem tuum. Sed tamen prudentissime facies, si illius pietatem, virtutem, industriam, ubitumque eris, tuam esse, tecum esse duces. Nec enim minus nostra sunt quæ animo complectimur, quam quæ oculis intuemur. Quamobrem & illius eximia virtus summusque in te amor magnæ tibi consolationi debet esse, & nos ceterique qui te non ex fortuna sed ex virtute tua pendimus semperque pendemus; & maxime animi tui conscientia, cum tibi nihil merito accidisse reputabis, si & il-

Digitized by Google

accidens par d'injuſtes Sentences. Comptez, & plût au Ciel que je vous l'écriviſſe avec moins de vérité, que vous êtes privé d'une République, où il ne reſte plus rien qui puiſſe ſatisfaire un homme ſage. A l'égard de votre fils, je craindrois, ſi je ne vous en parlois point, de ravir à ſa vertu le témoignage que je lui dois; mais je ne pourrois auſſi vous écrire tout ce que je penſe de lui, ſans renouveller peut-être trop vivement vos regrets & votre douleur. Vous ne ſçauriez mieux faire néanmoins, dans quelque lieu que vous ſoyiez, que de vous rappeller l'idée de ſa tendreſſe, de ſa vertu, de ſon mérite, & de ſonger que ce ſont des biens qui vous appartiennent. On ne jouit pas moins de ce que l'imagination nous repréſente, que de ce qui frappe les yeux du corps. Vous devez donc tirer beaucoup de conſolation de ſa vertu & de la tendreſſe extrême qu'il a pour vous. Vous n'en devez pas tirer moins de la conſtance de vos amis, qui, ſans conſidérer votre fortune, n'eſtiment & n'eſtimeront jamais que votre mérite: enfin, quelle conſolation ne devez-vous pas tirer du témoignage de votre conſcience, lorſque vous ferez réflexion

Digitized by Google

lud adjunges, homines sapientes turpitudine, non casu & delicto suo, non aliorum injuria commoveri. Ego & memoria nostræ veteris amicitiæ, & virtute atque observantia filii tui monitus, nullo loco deero, neque ad consolandum, neque ad levandum fortunam tuam. Tu si quid ad me forte scripseris, perficiam ne te frustra scripsisse arbitrere. Vale.

EPISTOLA XVIII.

M. CICERO T. FADIO (*a*) S. D.

ETSI egomet, qui te consolari cupio, consolandus ipse sum, propterea quod nullam rem gravius jamdiu tuli quam incommodum tuum; tamen te magnopere non hortor solum, sed etiam pro

(*a*) *Fadio.* Il paroît que ce T. Fadius est le même qui avoit été Questeur de Cicéron, & qui fut ensuite Tribun du Peuple. Ceux qui écrivent ici *Fabius* n'ont pas fait attention que cette Lettre même parle de T. Fadius comme d'un *Homme nouveau*; au lieu que les Fabius étoient d'une Maison très-ancienne & très-noble. Cicé-

même

que vous n'avez pas mérité ce qui vous arrive ; sur-tout si vous y ajoutez que le Sage n'est jamais touché que de la honte, & jamais des fautes de la fortune ni des injustices d'autrui. Le souvenir de notre ancienne amitié, le mérite de votre fils & les soins qu'il me rend, sont autant de motifs qui ne me permettent point de négliger tout ce qui pourra servir à votre consolation & au changement de votre sort : & si vous me chargez de quelque chose, vous vous appercevrez que vous ne l'aurez pas fait inutilement.

LETTRE XVIII.

CICERON à T. FADIUS.

J'AI besoin de consolation, moi qui entreprends de vous consoler ; car depuis long-tems je n'avois pas ressenti de chagrin aussi vif que celui de votre perte. Cependant je ne laisse pas de vous exhorter instamment, & de vous conjurer

ron le console de quelque disgrace qui lui étoit arrivée vraisemblablement par une Sentence injuste ou par quelques refus qu'il avoit essuyés dans la recherche d'une dignité.

Digitized by Google

amore nostro rogo atque oro, te colligas virumque præbeas, & qua conditione omnes homines & quibus temporibus nati sumus cogites. Plus tibi virtus tua dedit quam fortuna abstulit : propterea quod adeptus es quod non multi homines novi, amisisti quæ plurimi homines nobilissimi. Ea denique videtur conditio impendere Legum, judiciorum, temporum, ut optime actum cum eo videatur esse qui quam levissima pœna ab hac Republica discesserit. Tu vero qui & fortunas & liberos habeas, & nos ceterosque necessitudine & benevolentia tecum conjunctissimos, quumque magnam facultatem sis habiturus nobiscum & cum omnibus tuis vivendi ; & cum unum sit judicium, ex tam multis (*b*), quod reprehendatur, ut quod una sententia, eaque dubia, potentiæ alicujus condonatum existimetur,

(*b*) *Ex tam multis*, & deux lignes plus bas *potentiæ alicujus condonatum*, paroissent regarder Pompée, qui étoit alors dans son troisiéme Consulat. Cicéron conseile

même au nom de notre amitié, de recueillir toutes les forces de votre esprit & de vous conduire en homme de courage. Songez à quelle condition nous sommes nés, & dans quel tems nous vivons. Vous devez à votre vertu beaucoup plus que la fortune n'a pû vous ôter : il se trouve peu d'*hommes nouveaux* qui aient acquis autant que vous ; & combien ne voyons-nous pas de gens d'une noblesse très-distinguée qui ont fait la même perte ? En un mot, le sort qui menace les Loix, les Jugemens & toute la République, doit faire estimer heureux celui qui est sorti de cette fâcheuse situation sans en avoir beaucoup souffert. Et vous particulierement, qui avez du bien, des enfans, des amis qui vous sont tendrement attachés, tels que moi, & quantité d'autres ; qui aurez la liberté de vivre avec eux & avec tous ceux qui vous appartiennent ; enfin, qui voyez tout le monde persuadé, sans exception, que c'est la faveur qui l'emporte sur vous & par une Sentence assez douteuse, la seule même, dans un si grand nombre, à laquelle on fasse ce re-

Fadius, en lui disant que sa condamnation a été accordée au pouvoir, & il ménage Pompée, lorsqu'il dit que d'un grand nombre de Jugemens c'est le seul qu'on puisse accuser d'injustice.

omnibus his de caussis debes istam molestiam quam lenissime ferre. Meus animus erit in te liberosque tuos semper quem tu esse vis, & qui esse debet.

EPISTOLA XIX.

CICERO RUFO (a).

ETSI mihi nunquam dubium fuit qui tibi essem carissimus, tamen quotidie magis id perspicio, exstatque id quod mihi ostenderas quibusdam Litteris, hoc te studiosiorem in me colendo fore quam in Provincia fuisses (etsi meo judicio, nihi ad tuum Provinciale officium addi potest) quo liberius judicium esse posset tuum. Itaque

(a) *Cicero Rufo.* Cette adresse sans prénom semble être une marque particuliere d'amitié & de familiarité : ainsi nous avons dans une Lettre à Volumnius : *quod sine prænomine, familiariter ut debebas ad me Epistolam misisti, &c.* On en trouve un exemple encore plus sensible dans l'Oraison *pro domo sua*, à l'occasion d'une Lettre de C. César à Appius Pulcher : „ Litteras in con„ cione recitasti, quas tibi „ à C. Cæsare missas dice„ res *Cæsar Pulchro.* Cum „ etiam es argumentatus

Digitized by Google

proche ; ne devez-vous pas supporter cette disgrace avec beaucoup de modération ? Comptez du moins que mes sentimens pour vous & pour votre famille seront toujours tels que vous les souhaitez & que je vous les dois.

LETTRE XIX.

CICERON à RUFUS.

QUOIQUE je n'aie jamais douté de votre amitié, je la reconnois de plus en plus tous les jours, & vous soutenez merveilleusement ce que vous m'aviez marqué dans plus d'une Lettre, que votre zéle pour mes interêts seroit encore plus vif à Rome que dans la Province, parce qu'il y paroîtroit plus libre. Ce n'est pas qu'il y ait rien manqué dans la Province : mais j'ai ressenti une véritable satisfaction de votre premiere Lettre, où j'ai remarqué que

„ amoris esse hoc signum, „ cum nominibus tantum „ uteretur ; neque adscri- „ beret Proconsuli, &c. L. Mescinius Rufus avoit été un des Questeurs de Ciceron en Cilicie. Il fut dans la suite, lui ou son fils, Triumvir de la monnoie sous Auguste. Il avoit un frere qui se nommoit M. Mindius Rufus, dont le nom se trouve dans les Lettres à Appius.

Digitized by Google

me & superiores Litteræ tuæ admodum delectaverunt, quibus & exspectatum meum adventum abs te amanter videbam, & cum aliter res cecidisset ac putasses, te meo consilio magnopere esse lætatum : & his proximis Litteris magnum cepi fructum & judicii & officii tui ; judicii, quod intelligo, te, id quod omnes fortes ac boni viri facere debent, nihil putare utile esse nisi quod rectum honestumque sit ; officii, quod te mecum, quodcumque cepissem consilii, polliceris fore : quo neque mihi gratius, neque, ut ego arbitror, tibi honestius esse quidquam potest. Mihi consilium captum jam diu est (*b*) : de quo ad te, non quo celandus esses, nihil scripsi antea, sed quia communicatio consilii, tali tempore, quasi quædam admonitio videtur esse

(*b*) *Captum est jam diu.* Cette Lettre fut écrite dans le tems que Pompée, chassé de l'Italie par Jules-César, avoit fait voile en Grece avec un grand nombre de Citoyens fidéles à la République. Rufus, qui pensoit à

Digitized by Google

vous attendiez mon arrivée avec tous les sentimens d'un ami, & que vous n'avez pas laissé de vous réjoüir du parti que j'ai pris, quoiqu'il soit contraire à vos idées. Je ne suis pas moins content de la derniere, & j'y trouve également une preuve de l'excellence de vos principes & de votre amitié ; car c'est penser en homme de courage & d'honneur que de ne croire utile que ce qui est juste & honnête : & d'un autre côté me promettre que vous suivrez le parti pour lequel vous me verrez déclaré, c'est me causer toute la joie possible & choisir en effet ce qui est capable de vous faire le plus d'honneur. Pour moi, j'avois pris depuis long-tems ma résolution : si je ne vous en ai rien marqué plutôt, ce n'est pas que j'aie cru vous la devoir cacher ; mais dans une occasion de cette nature, il semble que s'ouvrir à quelqu'un c'est l'avertir en quelque sorte de son devoir, ou plutôt vouloir l'engager dans les mêmes peines & les mêmes périls. Votre inclination, votre zéle, votre estime pour moi étant telle que

le suivre, consulta là-dessus Ciceron, qui le confirme dans ce dessein en lui apprenant que c'est aussi le sien, & que la cause de Pompée lui paroît la plus juste. Voyez son Hist. l. V.

officii, vel potius efflagitatio ad coeundam ſocietatem vel periculi vel laboris. Cum vero ea tua ſit voluntas, humanitas, benevolentia erga me, libenter amplector talem animum: ſed ita (non enim dimittam pudorem in rogando meum) ſi feceris id quod oſtendis, magnam habebo gratiam: ſi non feceris, ignoſcam: & alterum timori, alterum mihi te negare non potuiſſe arbitrabor. Eſt enim res profecto maxima. Quid rectum ſit, apparet; quid expediat obſcurum eſt: ita tamen, ut ſi nos ii ſumus qui eſſe debemus, id eſt ſtudio digni & Litteris noſtris, dubitare non poſſimus quin ea maxime conducant quæ ſunt rectiſſima. Quare tu, ſi ſimul placebit, ſtatim ad me venies. Sin idem placebit, atque eodem, nec continuo poteris, omnia tibi ut nota ſint faciam. Quidquid ſtatueris, te mihi amicum; ſin id quod opto, etiam amiciſſimum judicabo.

Digitized by Google

vous me le témoignez, je suis charmé de vous voir dans cette disposition. Cependant, pour conserver toujours les mêmes ménagemens, j'accepte vos offres avec cette réserve; que si vous exécutez ce que vous venez de promettre, j'en aurai beaucoup de reconnoissance; & que si vous y manquez, je vous le pardonnerai. Dans le second cas, j'attribuërai votre changement à la crainte; & dans le premier je me persuaderai que vous n'avez pû rien me refuser. En effet, il n'est pas question d'une petite entreprise: on voit clairement ce que la justice demande: mais on ne voit pas de même ce qui convient à la prudence. Seulement, si nous sommes ce que nous devons être, c'est-à-dire, dignes des Lettres dont nous faisons notre étude, nous ne devons pas douter que ce qui convient le mieux ne soit ce qui est le plus conforme à la justice. Si vous persistez donc à prendre le même parti que moi, venez me joindre incessamment. Si persistant dans cette résolution & dans celle de me joindre, vous ne pouvez venir sur le champ, j'aurai soin de vous communiquer tout ce qui se passera. Enfin quelque parti que vous preniez, je ferai toujours fonds sur votre amitié; &

Digitized by Google

EPISTOLA XX.

CICERO RUFO.

QUO modo potuissem te convenissem, si eo, quo constitueras venire, venisses. Quare etsi mei commodi caussa commovere me noluisti, tamen ita existimes velim, me ante laturum fuisse si ad me misisses, voluntatem tuam commodo meo. Ad ea quæ scripsisti, commodius equidem possem de singulis (*a*) ad te rebus scribere, si M. Tullius (*b*),

(*a*) *Singulis.* Mescinius Rufus ayant été Questeur de Ciceron en Cilicie, il avoit aussi ses comptes à rendre après leur administration. J'ai déja fait remarquer en quoi cet usage consistoit, & ce qui étoit ordonné là-dessus par la Loi. Le Proconsul déposoit deux copies de ses comptes dans les deux principales Villes de son Gouvernement, & devoit en remettre une troisiéme au trésor de Rome : mais il devoit aussi les avoir examinées & collationnées avec son Questeur. C'est sur ce qui s'étoit passé à cette occasion que roule toute cette Lettre. Elle est obscure, parce que dans des usages de cette sorte il y a mille circonstances dont l'éclaircissement est impossible aujourd'hui ; sans compter les rapports qu'elle a continuellement à plusieurs faits particuliers qui ne nous sont pas moins inconnus. Ajoutez encore la qualité des

Digitized by Google

si vous prenez le parti que je desire, je croirai votre amitié très-ardente.

LETTRE XX.

Au même.

SI vous aviez voulu vous rendre au lieu que vous vous étiez proposé, j'aurois trouvé quelque moyen de vous y joindre. Vous n'avez pas voulu que je fisse cette démarche, dans la crainte qu'elle ne me fût incommode; mais soyez persuadé que si vous m'aviez donné le moindre avis, le plaisir de vous satisfaire m'auroit fait oublier mon incommodité. Je répondrois plus facilement à tous les articles de votre Lettre, si j'avois près de moi Tullius mon Sécré-

monnoies, dont nous sommes assez mal instruits; & les divers engagemens qu'un Proconsul & un Questeur avoient pû prendre pendant leur administration. Enfin, l'on est ici réduit plus d'une fois aux conjectures.

(*b*) *M. Tullius.* Ce Sécretaire de Ciceron étoit un de ses Affranchis, & son surnom étoit *Laurea*. Pline (l. 31. c. 2.) nous a conservé d'assez jolis Vers que Tullius Laurea avoit composés sur l'Académie de son Maître. Tiron, autre Affranchi de Ciceron, portoit aussi le nom de Tullius, suivant l'usage des Esclaves de prendre le nom de leur Maître en recevant la liberté. Mais on ne peut douter qu'il ne s'agisse ici de Laurea, parce qu'il est certain que Tiron ne fut affranchi qu'après le retour de Ciceron.

Digitized by Google

ſcriba meus, adeſſet : à quo mihi exploratum eſt, in rationibus duntaxat referendis (de ceteris rebus affirmare non poſſum) nihil eum feciſſe ſcientem quod eſſet contra aut rem aut exiſtimationem tuam : dein ſi rationum referendarum jus vetus (c) & mos antiquus maneret, me relaturum rationes, niſi tecum pro conjunctione noſtræ neceſſitudinis contuliſſem [confeciſſemque, non fuiſſe. Quod igitur feciſſem ad Urbem, ſi conſuetudo priſtina maneret, id, quum Lege Julia relinquere rationes in Provincia neceſſe erat, eaſdemque totidem verbis referre ad ærarium, feci in Provincia. Neque ita feci ut te ad meum arbitrium adducerem : ſed tribui tibi tantum quantum me tribuiſſe nunquam me pœnitebit. Totum enim ſcribam

(c) *Jus vetus.* L'ancien Droit ordonnoit ſeulement que le Proconſul collationnât les comptes avec ſon Queſteur en arrivant à Rome. Mais la Loi Julienne ayant établi depuis qu'il en reſteroit deux copies dans la Province, il falloit que cette beſogne fût faite avant que le Proconſul & le Queſteur quittaſſent le Gouver-

Digitized by Google

taire. Je sçai de lui-même, que du moins dans ce qui regarde les comptes (car je n'ose rien assurer du reste) il n'a rien fait avec connoissance qui ait pû blesser vos interêts & votre réputation. D'ailleurs si l'on s'en tenoit à l'ancien droit & à l'ancienne méthode dans la reddition des comptes, je n'aurois dû rendre les miens qu'en votre présence & dans une conférence où nous les aurions réglés avec les ménagemens que demande notre amitié. Ce que j'aurois donc fait à Rome, si l'ancien usage subsistoit encore, je l'ai fait dans la Province, parce que, suivant la Loi Julia, il y falloit laisser mes comptes & n'en apporter au trésor qu'une copie dans les termes. Mon intention n'a point été de vous assujettir à ce que je souhaitois : j'ai eu pour vous au contraire toute la condescendance possible, & je serai toujours fort éloigné de m'en repentir. J'ai livré à votre discrétion ce même Sécretaire, qui, à ce que je vois, vous est devenu

nement. Ciceron, & Mescinius qui avoit été obligé de partir quelque-tems avant le terme, s'étoient reposé de ce soin, l'un sur Tullius son Sécretaire, & l'autre sur M. Mindius son frere. Ces deux Commissaires ayant examiné & collationné les comptes ensemble, Ciceron n'avoit fait ensuite que les lire. Cette explication jettera du jour sur tout ce qui suit.

Digitized by Google

meum, quem tibi video nunc esse suspectum, tibi tradidi. Tu ei M. Mindium, fratrem tuum adjunxisti. Rationes confectæ me absente sunt tecum, ad quas ego nihil adhibui præter lectionem. Ita accepi librum à meo servo scriba (*d*). ut eumdem acceperim à fratre tuo. Si honos is fuit, majorem tibi habere non potui : si fides, majorem tibi habui quam pœne ipsi mihi. Si providendum fuit ne quid aliter ac tibi & honestum & utile esset referretur : non habui cui potius id negotii darem quam cui dedi. Illud quidem certe factum est, quod Lex jubebat, ut apud duas Civitates, Laodicensem & Apameensem, quæ nobis maximæ videbantur, quoniam ita necesse erat, rationes confectas & consolidatas deponeremus. Itaque huic loco primum respondeo, me quanquam justis de caussis rationes de-

(*d*) *Servo scriba.* Cicéron ne peut appeller Tullius, son Esclave, que parce qu'il l'avoit été ; car il est certain que s'il n'eût pas été libre il n'auroit pas porté le nom de *Tullius*. Peut-être aussi que Mescinius en se plai-

suspect à présent. Vous lui avez donné pour *Associé* M. Mindius votre frere. Nos comptes ont été reglés dans votre absence, & je n'y ai mis du mien que la peine de les lire : le cahier m'a été remis par mon Sécretaire, mais je puis dire qu'il me venoit aussi de votre frere. Si l'on prend ce que j'ai fait pour une marque d'honneur, je n'ai pû vous en rendre davantage. Si l'on veut le regarder comme une marque de confiance, je n'en pouvois guéres témoigner plus pour moi-même. Dira-t-on que j'ai dû prendre garde qu'il n'entrât rien dans les comptes qui ne fût à votre gloire & à votre avantage ? Sur qui pouvois-je m'en reposer avec plus de raison que sur celui dont j'ai fait choix ? On s'est conformé exactement à la Loi : les comptes réglés & vérifiés ont été mis en dépôt dans Laodicée & dans Apamée ; c'est-à-dire, dans les deux Villes qui nous ont paru les plus grandes, parce que la Loi le demandoit ainsi. Je répondrai donc en premier lieu, pour ce qui regarde cet article, qu'à la verité, par de justes rai-

gnant que Ciceron avoit remis trop vîte les comptes au trésor & sans se donner le tems de les lire, lui avoit reproché de s'être trop fié à son *Esclave*, & que Ciceron affecte d'employer le même terme en lui répondant.

Digitized by Google

ferre (*e*) properarim, tamen te exspectaturum fuisse, nisi in Provincia relictas rationes pro latis haberem. Quamobrem de Volusio (*f*) quod scribis, non est id rationum. Docuerunt enim me periti homines, in his cum omnium peritissimus tum mihi amicissimus C. Camillus (*g*), ad Volusium transferri nomen à Valerio non potuisse, sed Prædes Valerianos teneri: neque id erat HS. XXX, ut scribis, sed XIX. Erat enim nobis curata pecunia (*h*) Valerii mancipis (*i*) nomine: ex qua reliquum quod erat in rationibus (*l*) retu-

(*e*) *Deferre properarim.* La raison pour laquelle Mescinius Rufus se plaignoit de la précipitation de Ciceron, croit qu'il auroit voulu changer quelque chose aux comptes avant qu'ils fussent mis au trésor: mais Ciceron avoit pensé que cela ne se pouvoit plus, parce qu'il en étoit resté deux copies dans la Province.

(*f*) *De Volusio.* Ciceron avoit eu deux Volusius dans sa Province, *Cneus Volusius* & *Q. Volusius.* Il avoit envoyé le second dans l'Isle de Chypre, pour y administrer la Justice. C'est donc le premier dont il est ici question. Ce Volusius devoit beaucoup d'argent au Public à titre d'amende. Un nommé Valerius s'étoit chargé de faire payer cette somme en donnant des cautions, qui paroissent avoir été le Lieutenant & le Préfet de Ciceron. Or Ciceron avoit souhaité d'arranger cette affaire d'une maniere favorable à Volusius & aux cautions. Mescinius avoit eu des vûës différentes, qui

sons, je me suis hâté de remettre la copie des comptes au trésor ; mais que je n'aurois pas laissé de vous attendre si je n'eusse cru que c'étoit les avoir déja remis au trésor que de les avoir laissés dans la Province. Ainsi ce que vous me dites de Volusius n'a point de rapport à nos comptes. J'ai appris de plusieurs personnes habiles, entre lesquelles je nommerai C. Camillus, homme assurément très-éclairé & de mes meilleurs amis, qu'on ne pouvoit faire le transport dont vous parlez de Valerius à Volusius, & que les cautions de Valerius n'en auroient pas été plus libres. D'ailleurs, il ne s'agissoit pas de H S. xxx, comme vous me l'écrivez, mais de xix ; car on avoit disposé d'une partie de la somme au nom des cautions de Valerius, & je

s'expliquent ici par degrés.

(g) *C. Camillus.* C'étoit apparemment un Jurisconsulte, ou du moins un homme fort versé dans les affaires. Son nom revient dans plusieurs Lettres, sans autre explication qui le fasse connoître autrement que pour un intime ami de Ciceron.

(h) *Pecunia.* Il seroit aussi inutile qu'embarrassant de réduire ces sommes à notre monnoie.

(i) *Mancipis.* Le *Manceps* étoit celui qui se chargeoit du payement d'une somme dûë par un autre, en la prenant comme à ferme. Les *Prædes* étoient ceux que le Manceps donnoit pour caution à ceux qui lui abandonnoient cette régie.

(l) *In rationibus retuli.* Il faut mettre de la différence entre *referre in rationes* & *referre in rationibus.* Le premier signifie, insérer dans les comptes ; le second, porter au trésor dans les comptes.

Digitized by Google

li. Sed sic me & liberalitatis fructu privas, & diligentiæ, & (quod minime tamen (*m*) laboro) mediocris etiam prudentiæ. Liberalitatis, quod mavis scribæ mei beneficio quam meo Legatum (*n*) meum Præfectumque maxima calamitate levatos, cum præsertim non deberent esse (*o*) obligati: diligentiæ, quod existimas de tanto officio meo, tanto etiam periculo (*p*) nec scisse me quidquam nec cogitavisse; scribam, quidquid voluisset, cum id mihi ne recitavisset quidem, retulisse: prudentiæ cum rem à me non insipienter excogitatam, ne cogita-

(*m*) *Quod minime tamen laboro.* Cela ne s'accorde point avec ce qu'on lit dans une Lettre du livre IX. à Dolabella: *sum avidus etiam quam satis est gloriæ.* Mais on ne fait pas ces aveux à tout le monde.

(*n*) *Legatum meum Præfectumque.* On sçait par quantité de témoignages, que Ciceron avoit quatre Lieutenans Généraux en Cilicie; Quintus son frere, C. Pontinius, M. Anneius & L. Lullius. Q. Lepta étoit Préfet des Ouvriers. Cependant Manuce & Grævius croïent que le nom de Lepta a été inseré ici mal à-propos, parce que Ciceron ne nommant point celui de ses Lieutenans dont il veut parler, il n'est pas naturel qu'il nomme son Préfet, sur tout lorsqu'il écrit à son Questeur qui connoissoit parfaitement tous ses Officiers.

(*o*) *Esse obligati.* Il ne dit point par quelle raison.

Digitized by Google

n'ai fait entrer dans les comptes que ce qui étoit resté. Qu'arrive-t-il donc ? que vous me faites perdre le fruit non-seulement de ma générosité & de mes soins, mais encore d'un peu de prudence que je croyois y avoir apporté, quoique ce soit de cette derniere perte que je suis le moins touché. Vous faites tort à ma générosité, lorsque vous aimez mieux attribuer à mon Sécretaire qu'à moi le mérite d'avoir délivré mon Lieutenant & mon Intendant d'un grand embarras, sur-tout dans une affaire où ils ne devoient point être engagés. Vous décriez mes soins, lorsque vous paroissez persuadé que je n'ai pas eu la moindre connoissance d'un devoir si important, ni même du péril qu'il y avoit à le négliger ; que je n'y ai pas fait la moindre attention, & que mon Sécretaire a fait entrer tout ce qu'il a voulu dans les comptes sans m'en avoir fait même la lecture. Enfin vous ne blessez pas moins ma prudence, lorsque vous m'ôtez jusqu'à la moindre attention sur une chose que je me flattois d'avoir fort bien arrangée : car ma vûë étoit de met-

mais c'étoit apparemment par l'équité naturelle plutôt que par le droit.

(p) *Periculo.* Les fautes du Greffier ou du Sécretaire n'auroient pas manqué d'être imputées au Gouverneur.

Digitized by Google

tam quidem putes. Nam & Volusii liberandi meum fuit consilium : & ut mulcta (q) tam gravis Valeriani prædibus ipsique T. Mario depelleretur, à me inita ratio est : quamquidem omnes non solum probant, sed etiam laudant : & si verum scire vis, hoc uni scribæ meo intellexi non nimium placere. Sed ego putavi esse viri boni, cum Populus suum servaret, consulere fortunis tot vel amicorum vel Civium. Nam de Lucceio est ita factum ut auctore (r) Cn. Pompeio ista pecunia in fano poneretur. Id ego agnovi meo jussu esse factum. Qua pecunia Pompeius est usus, ut tua, quam tu deposueras, Sestius. Sed hæc ad

(q) *Mulcta tam gravis.* J'ai fait observer que cette Lettre est fort obscure. Comme on ignore à quelle occasion Volusius devoit à la République l'argent dont Valerius avoit pris sur soi le payement, il est difficile de donner ici un sens clair à *mulcta*. On ne sçait pas mieux à quel titre T. Marius paroit sur la scéne ; à moins qu'il ne fût du nombre des cautions.

(r) *Nam de Lucceio.* Les obscurités redoublent ici par la corruption du texte autant que par l'incertitude des faits. 1°. Tout ce qui suit paroît n'avoir plus de rapport au détail précédent, quoiqu'il s'y trouve lié par *nam* : aussi suis-je porté à croire qu'il y avoit ici quelque lacune que les copistes n'ont point ob-

Digitized by Google

tre Volusius hors d'embarras ; & j'avois trouvé le moyen de garantir en même-tems d'une amende considérable les cautions de Valerius & T. Marius même. Aussi ma conduite est-elle non-seulement approuvée, mais louée même de tout le monde ; & si vous voulez que je vous parle sincerement, je ne vois que mon Sécretaire à qui elle n'est pas trop agréable. Mais j'ai regardé comme le devoir d'un honnête-homme de prendre soin de la fortune de ses amis & des citoyens, lorsque le Peuple n'y perdoit rien. Par rapport à Lucceius, c'étoit de l'avis de Pompée qu'on avoit déposé son argent dans le Temple, quoique j'aie reconnu que cela s'étoit fait par mon ordre : Pompée s'est servi de cet argent comme Sestius avoit fait du vôtre, que vous

servées, & que *nam* est la suite d'un autre discours. Je n'ignore pas que ces transitions brusques sont assez fréquentes dans les Lettres de Ciceron : mais les exemples qu'on peut en apporter ne ressemblent point à celui-ci. 2°. On ne comprend point par quel rapport Lucceius se trouve ici. Grævius & les autres Commentateurs rendent même témoignage que les Manuscrits different beaucoup sur ce nom ; aussi l'a-t-on restitué de mille façons. Les uns veulent *Lugeo*, & prétendent que c'étoit le nom du Temple dont Ciceron parle immédiatement ; d'autres, *Lucretio*, *Lucro*, *Lucello*, *Luceo*, *Lycoo* ; enfin toutes les conjectures ont été proposées. Il seroit inutile d'y joindre les miennes, puisqu'elles n'auroient pas plus de fondement. Mais je suis persuadé que l'argent du Temple n'a rien de commun avec celui de Volusius.

Digitized by Google

te nihil intelligo pertinere. Illud me non animadvertisse molestè ferrem, ut adscriberem, te in (*s*) fano pecuniam jussu meo deposuisse (*t*), nisi ista pecunia gravissimis esset certissimisque monumentis testata, cui data, quo Senatusconsulto, quibus tuis, quibus meis Litteris P. Sestio tradita esset. Quæ cum viderem tot vestigiis impressa ut in his certari non posset, non adscripsi id quod tua nihil referebat. Ego tamen adscripsisse mallem, quum id te video desiderare. Sicut scribis tibi id esse referendum, idem ipse sentio. Neque in eo quidquam à meis rationibus discrepabunt (*u*) tuæ. Addas enim

(*s*) *In fano.* L'usage des Anciens étoit de mettre l'argent public & particulier en dépot dans les Temples, comme dans un sanctuaire inaccessible à la violence. César dit au troisiéme livre *de Bell. Gall.* „ Ephesi à fa„ no depositas antiquitus „ pecuniis Scipio tolli ju„ bebat. L'Histoire Romaine en fournit aussi mille témoignages.

(*t*) *Quam tu deposueras.* Cet endroit est des plus obscurs, à cause de la variété des leçons. Sans entrer ici dans une discussion inutile, je m'en suis tenu à ce que j'ai trouvé de plus vraisemblable, & j'ai tâché de ne pas m'en écarter dans la Traduction. Il y a de l'apparence que Pompée avoit pris l'argent dont parle Ciceron, pour le service de la Répu-

Digitized by Google

y aviez mis de même en dépôt. Mais je comprends que cette affaire ne vous regarde point. Je regretterois de n'avoir point fait attention à marquer dans les comptes que c'étoit vous qui aviez déposé cet argent par mon ordre, si l'on ne sçavoit par les témoignages les plus autentiques à qui il fut donné, par quel Décret du Sénat & sur quelles Lettres de votre part & de la mienne il fut remis à P. Sestius. Voyant le fait si bien attesté qu'il ne pouvoit être sujet à la moindre erreur, je n'ai pas mis dans les comptes une chose qui ne vous regardoit pas : cependant je regrette de ne l'avoir pas fait, lorsqu'il paroît que vous l'auriez souhaité. Je crois que votre rapport doit être conçu dans les termes que vous me marquez ; & sur ce point vos comptes ne seront pas différens des miens. Vous ajouterez à la vérité dans les vôtres, que vous avez agi par mon ordre ; quoique les miens ne portent point cette re-

blique & pour empêcher que César ne s'en saisît, comme il voulut faire à Rome, mais avec moins de succès. (Hist. de Cicer. l. VIII.)

(u) *Discrepabant tuæ.* Il paroît ici que le Proconsul & le Questeur rendoient leurs comptes séparément; & c'est de-là que venoient toutes les allarmes de Rufus, qui craignoit que les siens ne se trouvassent point conformes à ceux de Ciceron sur certains articles communs : mais le défaut de conformité venoit moins de l'opposition que du silence de l'un sur ce qui étoit dans les comptes de l'autre.

Digitized by Google

tu meo jussu, quod ego quidem non addidi : nec caussa est cur negem : nec si esset, & tu nolles, negarem. Nam, de HS nongentis millibus, certe ita relatum est ut tu, sive frater tuus referri voluit. Sed, si quid est quod de Legato (x) parum gratum est, quod ego in rationibus referendis (y) etiam nunc corrigere possim, de eo mihi, cum Senatus-consulto non sum usus, quid per Leges liceat considerandum est. Te certe in pecuniæ exactu ita efferre (z) ex meis rationibus relatis non

(x) *De Legato parum gratum est.* Autre obscurité, qui paroît insurmontable. *Legato* & *gavisum* ont reçu mille changemens. Cet endroit semble se rapporter à *nam de Lucceio :* d'où plusieurs ont pris droit d'y suppléer par quelqu'un des mots que j'ai rapportés, & de mettre *provisum* au lieu de *gavisum.* D'autres veulent *gratum*, *gratiosum*, *gratum visum*, *&c.* En me déterminant pour le sens que j'ai suivi, la vraisemblance m'a tenu lieu d'autorité.

(y) *Referendis.* Il semble par *relatis*, qui se trouve deux ou trois lignes plus bas, que Ciceron n'avoit encore rendu qu'une partie de ses comptes au trésor, & qu'il étoit le maître de faire quelque changement dans la partie qu'il n'avoit point renduë, parce que le Décret du Sénat, qui devoit les approuver, ne devoit être porté qu'après la reddition totale. Il dit donc à Rufus que tout ce qu'il peut faire encore il le fera volontiers, pourvû que les Loix n'en soient pas blessées.

(z) *In pecuniæ exactu*

marque ;

marque : mais je n'ai aucune raison de la désavoüer ; & quand j'en aurois quelqu'une, je passerois dessus volontiers pour vous satisfaire : car, pour ce qui regarde la somme des neuf cens mille sesterces, je me suis conformé à tout ce que votre frere a voulu. S'il se trouve quelque chose, au sujet de mon Lieutenant, que je puisse corriger en rendant ici mes comptes; comme je ne me suis point servi du Décret du Sénat, il faudra voir ce qui m'est permis là-dessus par les Loix. Mais je n'aurois pas voulu que vous eussiez fait entrer dans vos calculs ce qui étoit déja dans les miens; du moins si

ita efferre. La plus grande difficulté n'est pas ici de sçavoir s'il faut *in pecunia exacta* au lieu de *pecuniæ exactu*, parce que ces deux expressions peuvent revenir au même sens, & que suivant Grævius, *exactu* n'a rien qui blesse la langue Latine. Il cite même cet endroit de Quintilien (Declam. 19.) *Mercator opportunum mercis exactum puto invenit.* Mais comment faut-il entendre le reste de cette phrase ? j'ai cru que c'étoit dans le sens que je l'ai traduite. Manuce est persuadé que Ciceron avoit eu, par un Décret du Sénat, plus de tems qu'on n'en avoit ordinairement pour rendre ses comptes, & qu'il n'avoit pas usé, dit-il, de cette grace, parce qu'il voyoit naître la guerre civile. C'est une conjecture qui augmente ici les ténébres, loin de servir à les dissiper. En un mot, Rufus avoit employé une plus grande partie des sommes levées que Ciceron ne l'avoit marqué dans les comptes qu'il avoit déja rendus. Il souhaitoit que Ciceron corrigeât cet article, afin que leurs comptes s'accordassent. Ciceron lui explique naturellement ce qu'il croit pouvoir, & lui promet de le faire, mais dans les bornes de la justice & du droit.

oportuit, nisi quid me fallit, sunt enim alii peritiores. Illud cave dubites quin ego omnia faciam quæ interesse tua aut etiam velle te existimem, si ullo facere modo possim. Quod scribis de beneficiis, (*aa*) scito à me & Tribunos militares, & Præfectos, & contubernales duntaxat meos delatos esse. In quo quidem ratio me fefellit, liberum enim mihi tempus ad eos deferendos existimabam dari. Postea certior sum factus triginta diebus deferri necesse esse, quibus rationes retulissem. Sane moleste tuli, non illa beneficia tuæ potius ambitioni reservata (*bb*) esse quam meæ, qui ambitione nihil uterer. De Centurionibus tamen & de Tribunorum militarium contuber-

(*aa*) *De beneficiis.* Les Proconsuls, les Préteurs, & les Questeurs mêmes, comme il paroît ici, avoient droit à leur retour des Provinces, de présenter au trésor de Rome les noms de ceux dont ils avoient été satisfaits dans les emplois subalternes de leur administration, & de demander pour eux des gratifications : c'est ce qui s'appelloit *deferre de beneficiis*. Ciceron fait un honneur au Poëte Archias (In orat. pro Arch.) d'avoir été recommandé à ce titre par Lucullus, & à L. Cornelius Balbus (In Orat. pro Balb.) d'avoir été dis-

Digitized by Google

je juge bien de toutes ces matieres, car je confesse qu'on y peut être plus habile que moi. Ce que je vous prie de croire sans aucun doute, c'est que dans tout ce qui dépendra de moi, je prendrai ici vos interêts & vos desirs mêmes pour regle de ma conduite. A l'égard des gratifications, vous pouvez compter que je n'ai proposé que mes Tribuns militaires, mes Lieutenans & les gens de ma maison. Je suis même tombé dans une erreur à cette occasion : car je ne croyois pas être obligé de m'assujettir au tems ; & je n'ai pas laissé d'apprendre ensuite que je n'avois que trente jours pour cela, à compter de celui auquel j'avois présenté mes comptes. J'ai regretté, je vous assure, que cette occasion de vous faire des amis n'eût point été réservée pour vous plutôt que pour moi, qui n'ai plus les mêmes vûës d'ambition. Cependant il n'y a rien de fait encore pour les Centurions & pour les Aides-de-camp des Tri-

tingué de même par Pompée.

(*bb*) *Ambitioni reservata.* La recommandation dont je viens de parler étoit une occasion pour ceux qui la faisoient, de s'assurer des amis & des partisans, qui ne manquoient pas de les servir dans toutes leurs prétentions. Ciceron, au point de grandeur où il étoit, n'avoit plus besoin de ces sortes de services, parce qu'il n'y avoit plus de dignité à laquelle il pût aspirer ; c'est-à-dire, supérieure à celles de Consulaire & de Gouverneur dont il étoit revêtu.

Digitized by Google

nalibus (*cc*), res est in integro. Genus enim horum beneficiorum definitum Lege non erat. Reliquum est de HS centum millibus, de quibus memini mihi à te Myrina (*dd*) Litteras esse allatas, non mei errati, sed tui: in quo peccatum videbatur esse, si modo erat, fratris tui & Tullii. Sed cum id corrigi non posset, quod jam depositis rationibus ex Provincia decessimus, credo me quidem tibi pro animi mei voluntate, proque ea spe facultatum quam tum habebamus, quam humanissime potuerim rescripsisse. Sed neque tum esse humanitate Litterarum mearum obligatum (*ee*) puto, neque tuam hodie Epistolam de HS. cen-

(*cc*) *Contubernalibus*, Ceux qui portoient ce nom étoient ordinairement de jeunes volontaires, qui s'attachoient pour quelque-tems à la suite des Gouverneurs ou des Officiers considérables, pour se former à la guerre ou à l'administration des affaires par leurs leçons & leurs exemples. Ciceron (pro Cælio) dit: *Profectus est in Africam*, Q. *Pompeio contubernalis*. Il sembleroit même que ce commerce n'étoit pas toujours à couvert de toutes sortes de soupçons; car il loüe Plancius de les avoir évités (In Orat. pro Planc.) „ Adolescentulus cum A. „ Torquato profectus in „ Africam, sic ab illo „ dilectus est, ut & con„ tubernii necessitudo & a-

buns militaires, parce que les gratifications de cette espece ne sont réglées par aucune Loi. Il me reste à parler des cent mille sesterces. Je me souviens d'avoir reçu de Myrina une Lettre de vous, dans laquelle vous me faisiez remarquer mon erreur, ou plutôt la vôtre. Mais ce reproche, si la chose en méritoit, devoit tomber sur votre frere & mon Sécretaire. Comme il n'étoit plus tems d'y apporter remede, parce que j'étois parti de la Province après avoir déposé les comptes, je crois que vous dûtes être satisfait de la réponse que je vous fis, suivant le mouvement de mon cœur & mes esperances présentes. Cependant je me figure que vous ne prîtes point la politesse de mes termes pour un engagement qui dût me lier; & je suis bien éloigné aussi de regarder ce que vous m'écrivez aujourd'hui sur les cent mille sesterces, de l'œil dont on regarde à présent les

„ dolescentuli modestissimi „ pudor postulabat. Suétone dit de César: „ Stipendia prima in Africa fecit, M. Thermi Prætoris „ contubernio.

(*dd*) *Myrina*. Manuce cite deux anciens Manuscrits qui ont *Smyrna*. Mais le grand nombre est pour *Myrina*, qui étoit une Ville d'Eolie.

(*ee*) *Obligatum*. Il paroît que Rufus avoit fait souvenir Ciceron qu'il lui devoit une somme, & que Ciceron ne convenoit point qu'elle fût si considérable, ni même qu'il la dût sérieusement. Il se défend là-dessus d'un ton badin.

Digitized by Google

tum ſic accepiſſe ut ii accipiunt quibus Epiſtolæ per hæc tempora moleſtæ ſunt. Simul illud cogitare debes, me omnem pecuniam, quæ ad me ſalvis Legibus perveniſſet, Epheſi apud Publicanos depoſuiſſe; id fuiſſe HS. XXII. eam omnem pecuniam Pompeium abſtuliſſe: quod ego ſive æquo animo ſive iniquo fero, tu de HS. centum æquo animo ferre debes, & exiſtimare eo minus ad te vel de tuis cibariis vel de mea liberalitate perveniſſe. Quod ſi mihi expenſa iſta HS. centum tuliſſes, tamen, quæ tua eſt ſuavitas, quique in me amor, nolles à me hoc tempore æſtimationem accipere. Nam numeratum ſi cuperem, non erat. Sed hæc jocatum me putato, ut ego te exiſtimo. Ego tamen, cum Tullius rure redierit, mittam eum ad te, ſi quid ad rem putabis pertinere. Hanc Epiſtolam cur non ſcindi velim cauſſa nulla eſt. Vale.

Digitized by Google

Lettres incommodes. Faites attention, s'il vous plaît, que je déposai à Ephese, entre les mains des Publiquains, tout l'argent que j'avois amassé sans blesser les Loix; qu'il montoit à XXII. HS. & que Pompée enleva cette somme. N'importe, si je suis sensible ou non à cette perte; mais vous ne devez d'être guéres à celle de vos cent mille HS. & vous n'avez qu'à vous figurer que c'est un profit de moins sur les vivres qui vous étoient assignés, ou sur ce que vous avez touché de mes libéralités: d'ailleurs, quand vous m'auriez porté cette somme en compte, vous êtes d'un si bon caractere & si rempli d'amitié pour moi, que vous ne me presseriez pas de vous satisfaire dans le tems où nous sommes, car je n'ai pas de quoi vous payer quand je le voudrois. Mais prenez ceci pour un badinage, comme j'ai pris dans le même sens ce que vous m'écrivez. Cependant je vous enverrai Tullius aussi-tôt qu'il sera revenu de la campagne, afin qu'il vous donne les éclaircissemens que vous pouvez desirer. Au reste, je me sens fort tenté de déchirer (a) cette Lettre. Adieu.

(a) C'est-à-dire, que Ciceron avoit quelque honte de tous ces détails d'interêt avec un ami.

Digitized by Google

EPISTOLA XXI.

M. T. C. L. MESCINIO S. D.

GRATÆ mihi tuæ Litteræ (*a*) fuerunt, ex quibus intellexi, quod etiam sine Litteris arbitrabar, te summa cupiditate affectum esse videndi mei : quod ego ita libenter accipio, ut tamen tibi non concedam. Nam tecum esse mihi communia omnia, ita quæ opto contingant, ut vehementer velim. Ut enim cum esset major & virorum & civium bonorum & jucundorum hominum, & amantium mei copia, tamen erat nemo qui cum essem libentius quam tecum, & pauci quibuscum essem æque libenter ; hoc vero tempore, cum alii interierint, alii absint, alii mutati voluntate sint, unum,

(*a*) *Tuæ Litteræ.* Cette réponse n'éclaircit point les difficultés de la Lettre précédente ; elle marque seulement que Mescinius continua d'être ami de Ciceron,

Digitized by Google

LETTRE XXI.

CICERON à L. MESCINIUS.

INDEPENDAMMENT de ce que vous m'écrivez, j'étois fort persuadé que vous aviez une impatience extrême de me voir; mais je ne suis pas moins charmé que vous m'en assuriez dans votre Lettre. Ce que je vous demande, c'est de croire que mon impatience est égale à la vôtre; car, puissai-je ne rien obtenir de ce que je desire, si je ne souhaite ardemment que tout me devienne commun avec vous! Dans le tems même que je trouvois ici plus de gens d'honneur & de courage, des gens d'une société plus agréable & qui avoient plus d'amitié pour moi, il n'y en avoit point que je visse plus volontiers que vous, & j'en connoissois peu dont le commerce me plût autant que le vôtre: mais à présent que les uns sont morts, les autres absens, & que d'autres enfin ont changé d'inclination, je vous proteste qu'un seul jour passé avec vous auroit

& qu'il conserva les mêmes sentimens que lui sur les affaires publiques & sur l'usurpation de César.

medius fidius, tecum diem libentius posuerim, quam hoc omne tempus cum plerisque eorum quibuscum vivo necessario. Noli enim existimare, mihi solitudinem non jucundiorem esse, qua tamen ipsa uti non licet, quam sermones eorum qui frequentant domum meam, excepto unum aut summo altero. Itaque utor eodem perfugio quo tibi utendum censeo, Litterulis nostris; præterea conscientia etiam consiliorum meorum. Ego enim is sum, quemadmodum tu facillime potes existimare, qui nihil unquam mea potius quam meorum Civium caussa fecerim: cui nisi invidisset is (*b*) quem tu nunquam amasti (me enim amabas), & ipse beatus esset, & omnes boni. Ego sum, qui nullius vim plus valere volui quam honestum otium: idem-

(*b*) *Invidisset is.* Il n'est pas aisé de deviner de qui Ciceron parle ici. Les uns prétendent que c'est de Pompée, qui s'étoit lié avec César & Crassus, par la seule vûë d'empêcher que les conseils de Ciceron & de M. Caton ne prévalussent au véritable avantage de la République. D'autres, que c'est de M. Caton même, qui avoit contribué au désordre dans un autre sens par de

plus de charme pour moi que tout le tems que je donne à la plûpart de ceux avec lesquels je ne puis me dispenser de vivre; car gardez-vous bien de croire que je ne trouvasse pas plus de plaisir dans la solitude que dans l'entretien de ceux qui fréquentent ma maison, & dont je n'excepte au plus qu'une ou deux personnes. Il ne m'est pas permis néanmoins d'être seul. Ma ressource est celle dont je vous conseille d'user comme moi; l'étude de nos cheres Lettres. J'y joins le témoignage que mon cœur me rend de ses intentions. Je puis dire de moi, comme vous vous le persuaderez facilement, que mon intérêt propre n'a jamais prévalu dans ma conduite sur celui de mes concitoyens; & que si celui que vous n'avez jamais aimé, parce que vous m'aimiez, ne m'avoit regardé d'un œil d'envie, il seroit lui-même heureux, & tous les honnêtes-gens le seroient comme lui. Je puis dire de moi, que je me suis toujours proposé d'empêcher que la violence ne prévalût sur un honnête repos; & quand

excès de sévérité, & qui avoit laissé voir quelque jalousie du crédit de Ciceron. Mais il n'y a point d'apparence du moins que ce soit de Jules-César, qui étoit heureux dans le pouvoir suprême: à moins que Ciceron ne veüille dire qu'il l'auroit été du bonheur qui convient aux honnêtes-gens.

que, cum illa ipsa arma, quæ semper timueram, plus posse sensi quam illum consensum bonorum quem ego idem effeceram, quavis tuta conditione pacem accipere malui quam viribus cum valentiore pugnare. Sed & hæc & multa alia coram brevi tempore licebit. Neque me tamen ulla res alia Romæ tenet nisi exspectatio rerum Africanarum (*c*); videtur enim mihi res in propinquum adducta discrimen. Puto autem mea non nihil interesse, (quanquam idipsum, quid intersit, non sane intelligo) (*d*): verumtamen quicquid illinc nuntiatum sit, non longe abesse velim à consiliis amicorum. Est enim res jam in eum locum ad-

(*c*) *Africanarum.* La guerre d'Afrique, contre L. Scipion, M. Caton & le Roi Juba, qui avoient rassemblé les restes de Pharsale & tous les partisans de Pompée.

(*d*) *Non sane intelligo.* A la veille d'une décision par les armes, la situation de Ciceron étoit fort dangereuse. Il concevoit qu'après avoir abandonné la cause de Pompée, il n'avoit point de faveurs à esperer des Chefs du même Parti, si la fortune se déclaroit pour eux : & quoique César eût usé jusqu'alors de ses avantages avec assez de modération, il craignoit qu'après une victoire qui le délivreroit de tous ses ennemis, il n'abusât

je me suis apperçu que ces armes, que j'avois toujours redoutées, l'emportoient sur l'accord des honnêtes-gens, qui étoit mon ouvrage, j'ai mieux aimé accepter la paix à toutes sortes de conditions, pourvû qu'il y eût de la sûreté, que de lutter par la force contre un ennemi trop puissant. Mais je remets à traiter toutes ces affaires de bouche, comme nous en aurons bien-tôt la liberté. Si quelque chose m'arrête encore à Rome, c'est l'attente des nouvelles d'Afrique; car il me semble que nous touchons au dénoüement. J'y suis sans doute assez intéressé, quoique je ne comprenne pas d'ailleurs en quoi cet interêt consiste; mais quelque nouvelles qu'il nous vienne, je ne veux point avoir à chercher bien loin le conseil de mes amis. Au point où l'on en est, je vois que s'il faut mettre beaucoup de différence entre les deux causes, il n'y en aura pas beaucoup entre les deux victoires. Mais autant que l'incertitude m'avoit peut-être abbattu, autant je suis fortifié par le désespoir. Vos Lettres servent encore à confirmer mon courage, lorsque j'y vois avec quelle fermeté vous supportez l'injustice; &

de l'excès de son pouvoir. Enfin, de part & d'autre il redoutoit l'insolence ordinaire aux Vainqueurs.

Digitized by Google

ducta ut quanquam multum intersit inter eorum caussas qui dimicent, tamen inter victorias non multum interfuturum putem. Sed plane animus qui dubiis rebus forsitan fuerit infirmior, desperatis confirmatus est multum; quem etiam tuæ superiores Litteræ confirmarunt, quibus intellexi quam fortiter injuriam (*e*) ferres: juvitque me, tibi, cum summam humanitatem, tum etiam tuas Litteras (*f*) profuisse; verum enim scribam, teneriore mihi animo (*g*) videbare, sicut omnes fere qui vita ingenua in beata Civitate & in libera viximus. Sed ut illa secunda moderate tulimus, sit hanc non solum adversam sed funditus eversam fortunam fortiter ferre debemus: ut hoc saltem in maximis malis boni consequamur, ut mor-

(*e*) *Injuriam.* Mescinius avoit suivi Pompée, & prenant Ciceron pour exemple, il avoit pris le parti de la soumission après la mort de son Chef: mais il étoit du nombre de ceux qui n'avoient point encore obtenu la liberté de rentrer dans Rome. Ciceron regardoit cette espece d'exil comme un outrage, parce que c'étoit punir dans un citoyen sa vertu même, qui l'avoit

je m'anime, en apprenant le fruit que vous avez tiré de votre caractere & de vos études. Je ne vous cacherai point que vous m'aviez paru d'abord un peu trop sensible, comme il est assez naturel de l'être lorsqu'on a mené une vie douce dans une Ville libre & heureuse : mais après avoir sçu joüir de la prosperité avec modération, il nous faut soutenir avec fermeté, je ne dis pas le changement, mais le renversement absolu de notre fortune ; & puisque le bonheur même ne doit pas nous empêcher de mépriser la mort, qui ne nous laisse aucun sentiment des choses de la vie ; le bien que nous devons nous proposer dans l'excès de nos maux est non-

rendu fidéle à la République. Il écrivoit de même à Cecina, qui étoit dans le même cas : *hærere non potest tam bonis Civibus tam acerba injuria.* (Ep. 5. l. VI.) Cependant, comme il promet à Mescinius de l'aller voir incessamment, on doit croire qu'il n'étoit exclu que de la Ville, & qu'il lui étoit permis de vivre dans quelque canton d'Italie.

(*f*) *Tuas Litteras.* Il est fort remarquable que d'un si grand nombre de Romains avec lesquels Ciceron étoit lié d'amitié, il n'y en a pas un seul qui ne fût homme de Lettres. Et quel devoit être leur sçavoir, puisqu'il étoit capable de leur servir de ressource contre les plus fâcheux accidens de la vie !

(*g*) *Teneriore animo.* Ciceron se compte parmi ceux à qui la douceur d'une vie libre & trânquille pouvoit avoir amolli le courage. Si l'on considere néanmoins toutes les parties de sa vie, on n'en trouvera pas une, depuis son Consulat, qui n'ait été marquée par quelque disgrace publique ou particuliere.

Digitized by Google

tem quam etiam beati contemnere debeamus, propterea quod nullum sensum (*h*) esset habitura, nunc sic affecti non modo contemnere debeamus, sed etiam optare. Tu, si me diligis, fruere isto otio, tibique persuade, præter culpam ac peccatum (*i*), qua semper caruisti & carebis, homini accidere nihil posse quod sit horribile aut pertimescendum. Ego, si videbitur recte fieri posse, ad te veniam brevi: si quid acciderit, ut mutandum consilium sit, te certiorem faciam statim. Tu ita fac cupidus mei videndi sis, ut istinc te ne moveas tam infirma valetudine, nisi ex me prius quæsieris per Litteras quid te velim facere. Me velim, ut facis, diligas, valetudinique tuæ & tranquillitati animi servias.

(*h*) *Nullum sensum.* J'ai fait observer dans une autre Note quel sens on doit donner à cette expression. Il est difficile de lire les Anciens, sans remarquer que cette idée leur étoit extrêmement familiere. En Vers & en prose, la moindre occasion les remenoit à la même réflexion: „ Si quis Manium „ sensus est. Si quis in morte sensus est. Si quis etiam „ inferis sensus. Si quid in-

ſeulement de la mépriſer, mais d'en faire même l'objet de nos vœux. Si vous m'aimez, ne vous laſſez pas du loiſir dont vous joüiſſez, & perſuadez-vous bien qu'à l'exception du vice, dont vous ſerez toujours exempt comme vous l'avez toujours été, il ne peut rien arriver à l'homme qui doive lui inſpirer de l'horreur ou de l'effroi. Je ne tarderai point à me rendre auprès de vous, ſi vous croyez que rien ne s'y oppoſe; mais ſi les évenemens m'obligent d'abandonner ce deſſein, je vous en informerai auſſi-tôt. Accordez ce deſir que vous avez de me voir avec la foibleſſe de votre ſanté, & ne quittez point le lieu où vous êtes ſans m'avoir conſulté là-deſſus par vos Lettres. Aimez-moi, comme vous y êtes accoutumé; mais prenez ſoin auſſi de votre ſanté & de votre tranquillité.

„ ferti ſentiunt, &c. Les Poëtes:

Si quis poſt funera ſenſus.
Si quid habet ſenſus umbra.
Nigras ſi quid ſapis inter arenas.
Hoc cinerem & manes credis curare ſepultos.
Si ſentire datur poſt fata quietis, &c.

Euripide, dans ſon *Herc. fur.* Ὦ φίλτατ', εἰ τις φθογγος, &c. O, cher ami, ſi la voix des mortels ſe fait entendre aux enfers, voici ce qu'Hercule te dit.

(*i*) *Peccatum.* Ce que Ciceron entendoit par le péché, étoit toute infraction volontaire de cette Loi de bonté, de juſtice & d'honnêteté que l'Auteur de la Nature a gravée dans le cœur des hommes. Voyez ſon Traité *de Leg.* & le douziéme livre de ſon Hiſtoire.

Digitized by Google

LIBER VI.

EPISTOLA I.

M. CICERO A. TORQUATO (a) S. D.

ETSI ea perturbatio est omnium rerum ut suæ quemque fortunæ maxime pœniteat, nemoque sit quin ubivis quam ubi est esse malit : tamen mihi dubium non est quin, hoc tempore, bono viro Romæ esse miserrimum sit. Nam etsi, quocumque in loco, quisquis est, idem est ei sensus & eadem acerbitas ex interitu rerum & publicarum & suarum, tamen oculi augent dolorem, qui ea quæ ceteri audiunt intueri coguntur,

(a) *A. Torquato.* La Maison Manlienne, qui avoit Torquatus pour surnom, étoit Patricienne & d'une grande considération. Tite Live raconte au livre VII. comment Titus Manlius avoit mérité le surnom de Torquatus, dans un combat singulier contre un Gaulois à qui il avoit enlevé son colier. Aulus Torquatus,

Digitized by Google

LIVRE VI.

LETTRE I.

CICERON à TORQUATUS.

QUOIQUE la confusion des affaires publiques rende à tout le monde sa propre condition insupportable, & qu'on se trouve si mal que chacun voudroit être où il n'est pas, je suis persuadé néanmoins que pour un honnête-homme il n'y a rien à présent de si fâcheux que d'être à Rome. A la vérité, dans quelque lieu que l'on soit, il est difficile de ne pas ressentir & déplorer également la ruine de sa propre fortune & celle de la République : mais la présence des objets augmente la douleur, lorsque les yeux nécessairement attachés sur ce que les absens ne font qu'enten-

dont il est ici question, étoit un homme respecté par sa vertu & son mérite, qui fut Gouverneur d'Afrique après avoir été Préteur de Rome, & dont Ciceron fait un éloge fort honorable dans l'Oraison *pro Plancio*. Il étoit en exil à Athenes, pour s'être attaché à Pompée contre César.

Digitized by Google

nec avertere à miseriis cogitationem sinunt. Quare etsi multarum rerum desiderio te angi necesse est, tamen illo dolore quo maxime te confici audio, quod Romæ non sis, animum tuum libera. Etsi enim cum magna molestia tuos tuaque desideras, tamen illa quidem quæ requiris, suum statum tenent, nec melius, si tu adesses tenerent, nec sunt ullo in proprio periculo. Nec debes tu, cum de tuis cogitas, aut præcipuam aliquam fortunam postulare, aut communem recusare. De te autem ipso, Torquate, est tuum sic agitare animo ut non adhibeas in consilium cogitationum tuarum desperationem aut timorem. Nec enim is, qui in te adhuc injustior quam tua dignitas postulabat, fuit, non magna signa dedit animi erga te mitigati. Nec tamen is ipse, à quo salus petitur, habet explicatam aut exploratam rationem salutis tuæ. Cumque omnium

Digitized by Google

dre, y rappellent continuellement l'attention de l'ame. Ainsi, quoiqu'il y ait pour vous bien des chagrins inévitables, celui de n'être pas à Rome, dont j'apprends que vous êtes le plus touché, doit au fond vous être peu sensible. Vous regrettez votre famille & vos biens; mais ce qui cause ainsi vos regrets est dans un état que votre présence ne rendroit pas meilleur; il ne court d'ailleurs aucun risque particulier; & lorsqu'il n'est question que de ce qui vous est propre, vous ne devez pas souhaiter d'avantage qui vous distingue, ni refuser les disgraces communes. A l'égard de vous-même, il faut recueillir les forces de votre ame, mon cher Torquatus, pour ne faire entrer dans vos résolutions, ni le désespoir, ni la crainte. Celui qui ne cesse point encore de vous traiter plus injustement que votre dignité ne le permettoit, n'a pas laissé de témoigner fortement qu'il s'adoucit en votre faveur, sans qu'on puisse dire néanmoins qu'il ait encore pris de résolution sur votre salut, ni fait connoître ses intentions à ceux qui le sollicitent pour vous. Il n'y a point de guerre dont les évenemens ne soient incertains: mais dans celle-ci, je vois un Parti dont la vic-

bellorum exitus incerti sint, ab altera victoria (*b*) tibi periculum nullum esse perspicio, quod quidem se junctum sit ab omnium interitu : ab altera te ipsum nunquam timuisse certe scio. Reliquum est ut te idipsum quod ego quasi consolationis loco pono, maxime excruciet, commune periculum Reipubliçæ, cujus tanti mali, quamvis docti viri (*c*) multa dicant, tamen vereor ne consolatio ulla possit veræ reperiri, præter illam quæ tanta est quantum in cujusque animo roboris est atque nervorum. Si enim bene sentire (*d*), recteque façere, satis est ad bene beateque vivendum, vereor ne eum qui se optimorum consiliorum conscientia sustentare possit, miserum esse nefas sit dicere. Nec enim nos arbitror victoriæ præmiis ductos, patriam olim & liberos & fortunas reliquisse ; sed quoddam

(*b*) *Ab altera victoria.* Il s'agissoit alors de la guerre d'Espagne contre les fils de Pompée.

(*c*) *Docti viri.* S. Jérôme nous apprend dans l'Epi-

Digitized by Google

toire n'entraîne aucun danger pour vous, ou du moins aucun danger qui ne vous soit commun avec toute la République; & je sçai parfaitement que de l'autre vous n'avez jamais eu vous-même aucune crainte. Il ne vous reste donc point d'autre sujet d'inquiétude que celui qui peut être regardé au contraire comme un sujet de consolation; je veux dire le péril commun de la République: &, quoiqu'en disent les Sçavans, j'avoüe qu'il me paroît difficile de trouver d'autre consolation pour un si grand mal que celle qui dépend de la force & des nerfs de l'ame. Mais s'il suffit, pour mener une vie juste & heureuse, de bien penser, & d'agir vertueusement, comment pourroit-on donner le nom de malheureux à celui qui est capable de se soutenir par le témoignage que sa conscience lui rend de ses bonnes intentions? Ce n'est pas sans doute le prix de la victoire qui nous a servi de motif pour abandonner autrefois no-

taphe de Népotien, que Platon, Diogene, Clitomachus, Carneades & Possidonius avoient composé des livres de consolation contre la douleur, qui subsistoient encore de son tems.

(*d*) *Si enim bene sentire, &c.* C'étoit l'opinion des Philosophes Stoïciens, qui est expliqué fort au long dans le premier livre des Quest. Academ. Aristote y joignoit la possession des biens exterieurs; & son systême auroit sans doute été le plus raisonnable, s'il y avoit ajouté l'amour & la crainte de Dieu.

Digitized by Google

nobis officium justum & pium & debitum Reipublicæ nostræque dignitati videbamur sequi : nec, cum id faciebamus, tam eramus amentes ut explorata nobis esset victoria. Quare si id evenit, quod ingredientibus nobis in caussam propositum fuit accidere posse, non debemus ita cadere animis, quasi aliquid evenerit quod fieri posse nunquam putarimus. Simus igitur ea mente quam ratio & veritas præscribit, ut nihil in vita nobis præstandum præter culpam putemus : eaque cum careamus, omnia humana placatè & moderatè feramus. Atque hæc eo pertinet oratio, ut perditis rebus omnibus, tamen ipsa virtus se sustentare posse videatur. Sed, si est spes aliqua rebus communibus, ea tu, quicumque status est futurus, carere non debes. Atque hæc mihi scribenti veniebat in mentem, me eum esse cujus tu desperationem accusare solitus esses, quem-

Digitized by Google

tre patrie, nos enfans & notre fortune; c'est la vûë d'un devoir juste & pieux, par lequel nous nous sommes crus indispensablement attachés à la République & à notre propre dignité : & quand nous en avons suivi les loix, personne de nous n'étoit assez insensé pour se croire sûr de la victoire. Si nous voyons donc arriver ce que nous avons regardé, dès le commencement de notre entreprise, comme un malheur possible; nous ne devons pas tomber dans l'abbattement, comme s'il étoit question d'une disgrace à laquelle nous ne nous fussions point attendus. Réglons notre ame par les principes de la raison & de la justice, & persuadons-nous que notre unique devoir dans la vie est de n'avoir rien à nous reprocher. Un cœur innocent supporte tous les évenemens humains avec autant de tranquillité que de modération. Ma vûë, dans ce discours, est de vous faire voir qu'après la perte de tous les biens, la vertu est capable de se soutenir par ses propres forces. Cependant s'il reste quelqu'esperance dans nos disgraces communes, vous n'y devez pas renoncer, de quelque maniere que la fortune dispose de nous. Je ne puis vous écri-

Digitized by Google

que auctoritate tua cunctantem & diffidentem excitare. Quo quidem tempore non ego caussam nostram sed consilium improbabam (*e*). Sero enim nos iis armis adversari videbam quæ multo ante confirmata per nosmetipsos (*f*) erant : dolebamque, pilis & gladiis, non consiliis, neque auctoritatibus nostris, de Jure publico disceptari. Neque ego ea quæquæ facta sunt, fore cum dicebam, divinabam futura ; sed, quod & fieri posse, & exitiosum fore si evenisset, videbam, id ne accideret, timebam ; præsertim cum, si mihi alterutrum de eventu atque exitu rerum promittendum esset, id futurum, quod evenit, exploratius possem promittere. Iis enim rebus præstabamus quæ non prodeunt in aciem, usu autem armorum & militum robore inferiores eramus. Sed tu

(*e*) *Consilium improbabam*. Voyez l'Hist. de Ciceron liv. VIII. Il avoit toujours condamné la guerre civile, & souhaité la paix à toutes sortes de conditions.

(*f*) *Confirmata per nosmetipsos*. Ciceron & Pom-

re, comme je fais, sans me rappeller que c'étoit vous autrefois qui me reprochiez mon désespoir, & qui m'excitiez par votre autorité dans mon embarras & mes défiances. Ce n'étoit point notre cause que je condamnois alors, mais l'égarement de nos conseils. Je voyois qu'il étoit trop tard pour s'opposer à des forces que nous avions travaillé nous-mêmes à confirmer, & je m'affligeois que ce fût, non la prudence & l'autorité, mais l'épée & la lance qui décidât du droit public. Et lorsque j'annonçois tout ce qui est effectivement arrivé, je ne me picquois pas du don de prophétie, mais je jugeois de ce qui pouvoit arriver; je voyois que les maux possibles étoient des maux redoutables; je les craignois, sur-tout parce que s'il avoit fallu répondre de ce qui arriveroit entre les cas possibles, j'aurois cru pouvoir garantir que ce seroit tout ce qui n'a pas manqué d'arriver effectivement: en un mot, nous l'emportions sur nos adversaires, par les avantages qui ne sont utiles à rien dans un combat; & nous étions fort inférieurs à eux par l'usage des armes & la force des soldats.

pée même avoient favorisé la prolongation du Gouvernement de César dans les Gaules.

illum animum nunc adhibe, quæso, quo me tum esse oportere censebas. Hæc eo scripsi, quod mihi Philargyrus (*g*) tuus omnia de te requirenti, fidelissimo animo, (ut mihi quidem visus est) narravit, te interdum sollicitum solere esse vehementius; quod facere non debes, nec dubitare, quin aut aliqua Republica sis futurus qui esse debes, aut perdita, non afflictiore conditione quam ceteri. Hoc vero tempus, quo exanimati omnes & suspensi sumus, hoc moderatiore animo ferre debes, quod & in urbe ea es (*h*) ubi nata & alta est ratio ac moderatio vitæ: & habes Ser. Sulpicium (*i*), quem semper unice dilexisti, qui te profecto & benevolentia & sapientia consolatur; cujus si essemus & auctorita-

(*g*) *Philargyrus*, Affranchi de Torquatus, qui n'est ici nommé que par son nom d'esclavage.

(*h*) *In Urbe ea es*, *&c.* Il parle d'Athenes, où Torquatus étoit en exil. On sçait quel respect les Romains avoient pour cette Ville. Ciceron (*pro Flacco*) *adsunt Athenienses, unde humanitas, doctrina, religio, fruges, Jura, Leges ortæ, atque in omnes terras distributæ putantur.* Et dans le livre de l'Orateur; *Athenæ ori-*

Armez-vous donc aujourd'hui de ce courage que vous tâchiez alors de m'inspirer. Je me suis cru obligé de vous écrire dans ces termes, depuis que votre Philargyrus, de qui je me suis informé sur tout ce qui vous touche & qui m'a témoigné beaucoup de fidélité pour vous dans ses réponses, m'a dit que vous paroissiez quelquefois trop livré à vos inquiétudes. C'est de quoi vous devez vous défendre; persuadé que si nous conservons une République, vous serez ce que vous devez être; & que si nous la perdons, votre sort ne sera pas plus à plaindre que celui des autres. Pour ce tems d'allarme & de consternation générale, vous êtes obligé de le supporter avec d'autant plus de modération, que vous êtes dans une Ville où la raison & l'ordre ont pris naissance & se sont longtems entretenus; sans compter que vous y avez Ser. Sulpicius, que vous avez toujours uniquement aimé, & qui ne manque point de vous consoler par son affection & sa sagesse. Si nous avions suivi son autorité & son conseil, nous aurions subi le joug de la puissance dans

nium doctrinarum inventrices.

(*i*) *Ser. Sulpicium.* C'est le même dont on a vû plusieurs Lettres & qui avoit reçu de César le Gouvernement de la Grece.

Digitized by Google

tem & consilium secuti, togati potius potentiam, quam armati victoriam subissemus. Sed hæc longiora fortasse fuerunt quam necesse fuit; illa quæ majora sunt, brevius exponam. Ego habeo, cui plus quam tibi debeam, neminem: quibus tantum debebam (*l*), quantum tu intelligis, eos mihi hujus belli casus eripuit. Qui sim autem hoc tempore intelligo. Sed quia nemo est tam afflictus qui, si nihil aliud studeat nisi id quod agit, non posset navare aliquid & efficere: omne meum consilium, operam, studium certe velim existimes tibi tuisque liberis esse debitum.

(*l*) *Quibus tantum debebam.* Il parle de Pompée & de P. Lentulus, qui l'avoient fait rappeller de l'exil, &

Digitized by Google

le ſein de la paix, plutôt que de nous exposer aux effets de la victoire en prenant les armes. Je m'arrête trop, peut-être, à ces réflexions ; mais je reviens en peu de mots à ce qui m'intereſſe encore plus. Je n'ai perſonne à qui j'aie plus d'obligation qu'à vous. Les accidens de la guerre m'ont ravi ceux à qui vous ſçavez que j'en avois beaucoup auſſi. Je ne connois que trop combien mon crédit eſt borné dans les circonſtances : mais comme il n'y a point d'abaiſſement où l'on ne puiſſe ſe rendre capable de quelque choſe, quand on rapporte tous ſes ſoins à ce qu'on entreprend, je vous prie de compter, pour vous & vos enfans, ſur mes conſeils, ſur mes ſervices, & du moins ſur toute l'ardeur de mon zéle, comme ſur une dette dont je veux m'acquitter.

qui étoient morts depuis. Outre l'occaſion du rappel, A. Torquatus avoit rendu de grands ſervices à Ciceron dans l'affaire de Milon.

Digitized by Google

EPISTOLA II.

M. T. C. A. TORQUATO S. D.

PETO à te ne me putes oblivione tui rarius ad te ſcribere quam ſolebam, ſed aut gravitate valetudinis, qua tamen jam paullum videor levari, aut quod abſim ab urbe, ut qui ad te proficiſcantur ſcire non poſſim. Quare velim ita ſtatutum habeas, me tui memoriam cum ſumma benevolentia tenere, tuaſque omnes res non minori mihi curæ quam meas eſſe. Quod majore in varietate (*a*) verſata eſt adhuc tua cauſſa quam homines aut volebant aut opinabantur, mihi crede, non eſt pro malis temporum quod moleſte feras. Neceſſe eſt enim aut armis urgeri Rempublicam ſempiternis, aut his poſitis recreari aliquando, aut funditus interire. Si arma valebunt, nec eos à quibus reciperis

Digitized by Google

LETTRE II.

Au même.

SI je vous écris plus rarement, n'attribuez point mon silence à l'oubli ; il vient, ou de mes infirmités, dont je commence néanmoins à me trouver un peu soulagé ; ou de ce qu'étant absent de la Ville, je ne puis être informé de toutes les occasions de vous écrire. Ne doutez donc pas que je ne me souvienne de vous avec une tendre amitié, & que vos interêts ne me touchent autant que les miens. Si vous considerez quelles sont les conjonctures, vous ne devez pas vous affliger que votre affaire soit moins avancée qu'on ne le souhaitoit ou qu'on ne se l'étoit figuré. Il faut, ou que la République soit éternellement déchirée par la guerre, ou qu'on lui rende la liberté de respirer en abandonnant les armes, ou qu'elle périsse sans

(a) *In varietate.* César faisoit acheter par dégrés la faveur du retour à ceux qui avoient pris parti contre lui A. Torquatus avoit déja la liberté de revenir en Italie sans avoir encore celle de rentrer à Rome. Il paroît même, par la neuviéme Lettre du livre XIII. à Atticus, qu'il étoit venu à Tusculum, maison de campagne de Ciceron.

Digitized by Google

vereri debes, nec eos quos adjuvisti. Si armis, aut conditione positis, aut defatigatione abjectis, aut victoria detractis, civitas respiraverit; & dignitate frui tibi, & fortunis, licebit. Sin omnino interierint omnia, fueritque his exitus quem vir prudentissimus M. Antonius (*b*) jam tum timebat, cum tantum instare malorum suspicabatur; misera est illa quidem consolatio, tali præsertim civi & viro, sed tamen necessaria, nihil esse præcipue cuique dolendum in eo quod accidit universis. Quæ vis insit in his paucis verbis (plura enim committenda Epistolæ non erant) si attendes, quod facis, profecto etiam sine meis Litteris intelliges te aliquid habere quod speres, nihil quod aut hoc, aut aliquo Reipublicæ statu, timeas: omnia si interierint, cum superstitem te esse Reipublicæ, ne, si liceat

(*b*) *M. Antonius.* C'est ce fameux Orateur qui parle dans les Dialogues de Cicéron sur l'éloquence, & qui avoit été tué dans la guerre de Marius & de Sylla.

Digitized by Google

ressource. Si la guerre ne reçoit point d'interruption, vous ne devez craindre, ni ceux qui vous reçoivent, ni ceux en faveur de qui vous vous étiez déclaré. Si l'on quitte les armes, soit par quelqu'accommodement, soit par lassitude, ou par la victoire de l'un des deux partis, & que la Ville puisse enfin respirer, vous aurez la douceur de rentrer en possession de votre fortune & de votre dignité. Si tout périt sans ressource, & que la catastrophe soit telle que le craignoit déja M. Antonius, lorsqu'avec la prudence qui lui étoit propre, il sembloit pressentir tous les maux dont nous étions menacés; c'est une consolation, déplorable à la vérité pour un citoyen, pour un homme tel que vous, mais nécessaire néanmoins, de penser que dans un mal commun personne n'a droit de s'affliger particulierement pour soi-même. Je ne dois pas m'ouvrir davantage dans une Lettre; mais si vous sentez, comme je n'en doute point, toute la force de ce que j'ai dit en peu de mots, vous comprendrez assurément, sans qu'il soit nécessaire que je vous l'écrive, que vous avez de justes sujets d'esperance, & que dans les deux cas où j'ai supposé que la République peut exister

Digitized by Google

quidem, velis ferendam esse fortunam, præsertim quæ absit à culpa. Sed hæc hactenus. Tu velim scribas ad me quid agas & ubi futurus sis, ut aut quo scribam, aut quo veniam (*c*) scire possim. Vale.

EPISTOLA III.

M. T. C. A. TORQUATO S. D.

SUPERIORIBUS Litteris (*a*) benevolentia magis adductus quam quo res ita postularet, fui longior. Neque enim confirmatione nostra egebat virtus tua : neque erat ea mea caussa atque fortuna, ut, cui ipsi omnia deessent, alterum confirmarem. Hoc item tempore brevior esse debeo. Sive enim

(*c*) *Quo veniam.* Cet endroit confirme que Torquatus étoit en Italie, puisque Ciceron n'auroit pû l'aller voir alors dans la Grece. Il y a même de l'apparence que cette Lettre, qui est ici la seconde des quatre à Torquatus, devroit être après les trois autres.

(*a*) *Superioribus Litteris.* Ciceron parle de la premiere de ce livre, & celle-ci paroît l'avoir suivie immédiatement. On étoit dans l'attente des succès d'Espagne.

Digitized by Google

vous n'avez rien à craindre. Mais, encore une fois, si tout périt; étant résolu de ne pas survivre à la République quand vous en auriez la liberté, ne faut-il pas vous soumettre à la fortune, surtout lorsque vous n'avez pas de reproche à vous faire? J'en ai dit assez. Ecrivez-moi, je vous prie, ce que vous faites & où vous devez être, afin que je sçache dans quel lieu je puis vous écrire ou vous joindre. Adieu.

LETTRE III.

Au même.

C'EST l'amitié plutôt que la nécessité du sujet qui m'a rendu si long dans ma derniere Lettre. Un homme aussi vertueux que vous n'avoit pas besoin de mes exhortations; & manquant moi-même de tout, il ne convient guéres à ma propre fortune ni à ma cause que je pense à soutenir le courage d'autrui: mais je dois être aujourd'hui plus court; car s'il n'étoit pas nécessaire alors d'employer tant de paroles, il ne l'est pas plus aujourd'hui; & si ce que j'ai dit alors étoit nécessaire, il seroit inu-

Digitized by Google

nihil tum opus fuit tam multis verbis, nihilo magis nunc opus est: sive tum opus fuit, illud satis est, præsertim cum accesserit nihil novi. Nam etsi quotidie aliquid audimus earum rerum quas ad te perferri existimo, summa tamen eadem est & idem exitus, quem ego tam video animo quam ea quæ oculis cernimus. Nec vero quidquam video, quod non idem te videre certo scio. Nam etsi quem exitum acies habitura sit divinare nemo potest, tamen & belli exitum video, & si id minus, hoc quidem certe, cum sit necesse alterutrum vincere, qualis futura sit, vel hæc, vel illa victoria. Idque cum optime perspexi, tale video, nihil ut mali videatur futurum, si id vel ante acciderit, quod vel ad maximum ad timorem proponitur. Ita enim vivere, ut tum sit vivendum, miserrimum est. Mori autem nemo sapiens miserum dixit, ne beato quidem. Sed in ea es

Digitized by Google

tile d'y rien ajouter, ſur-tout lorſqu'effectivement il n'eſt rien arrivé de nouveau. Ce n'eſt pas que nous ne recevions chaque jour quelque nouvelle; mais je m'imagine que vous les apprenez comme nous. D'ailleurs elles reviennent toujours à la même choſe; elles annoncent toujours le même terme, que je vois déja auſſi clairement des yeux de l'eſprit que tout ce qu'on apperçoit des yeux du corps. Je ne vous crois pas plus aveugle que moi. Quoiqu'à la rigueur perſonne ne puiſſe deviner quel ſera l'évenement du combat, je ne laiſſe pas de prévoir le dénoûment de la guerre; ou, ſi je pouvois me tromper là-deſſus, il eſt sûr du moins que la victoire devant ſe déclarer néceſſairement pour l'un des deux partis, je découvre d'avance à quoi l'on doit s'attendre de l'un ou de l'autre vainqueur. Mais après avoir bien promené mes yeux ſur cette perſpective, je vois qu'au fond tout le mal dont elle nous menace peut ſe réduire à rien, ſi nous faiſons ſeulement marcher d'abord ce qu'on nous fait enviſager à la fin comme le plus redoutable objet de nos craintes. Une vie, telle qu'il faudroit la mener alors, ſeroit ſans doute un affreux malheur : au lieu que jamais aucun Sage

Digitized by Google

urbe (*b*) in qua hæc vel plura, & ornatiora, parietes ipsi loqui posse videantur. Ego tibi hoc confirmo, etsi levis est consolatio ex miseriis aliarum, nihilo te nunc majore in discrimine esse quam quemvis aut eorum qui (*c*) discesserint, aut eorum qui remanserint. Alteri dimicant, alteri victorem timent. Sed hæc consolatio levis est, illa gravior, qua te uti spero. Ego certe utor: nec enim, dum ero, angor ulla re, cum omni vacem culpa: et, si non ero, sensu omnino (*d*) carebo. Sed rursus (*e*) γλαῦκ' εἰς Ἀθηνᾶς, qui ad te hæc. Mihi tu, tui, tua omnia maximæ curæ sunt, & dum vivam erunt.

(*b*) *In ea es urbe.* Torquatus étoit donc encore à Athenes. Et cette Lettre devroit être avant la précedente.

(*c*) *Aut eorum qui, &c.* Comme cette phrase est disjonctive, on a conclu avec raison qu'il y manquoit quelque chose, & les Commentateurs ont suppléé *aut eorum qui remanserint*. Cependant Manuce tend témoignage que deux anciens Manuscrits n'ont pas *aut*; & dans ce cas, on peut se dispenser de faire aucun supplément.

(*d*) *Sensu omnino.* J'ai expliqué plusieurs fois dans quel sens cela doit être entendu.

(*e*) *Sed rursus, &c.* On sçait ce que la choüette étoit

n'a dit que la mort fût un mal pour ceux mêmes qui portent le nom d'heureux : mais vous êtes habitant d'une Ville, où il semble que les murailles mêmes en pourroient dire là-dessus plus que moi & dans de meilleurs termes. Je répete seulement, après avoir confessé néanmoins que le malheur d'autrui est une foible consolation, que vous n'avez point à présent plus de risque à courir qu'aucun de ceux qui sont partis ou qui sont demeurés. Les uns sont dans les dangers du combat ; les autres dans les allarmes de la victoire. Cependant, il est vrai que ce motif de consolation est foible en comparaison du premier, dont je me figure que vous faites usage. Pour moi, c'est toute ma ressource. Tant que j'existerai, rien ne sera capable de m'affliger si je n'ai point de reproche à me faire ; & lorsque je cesserai d'être, il ne me restera plus de sentiment. Mais, encore une fois, c'est porter des choüetes à Athenes que de vous entretenir de ces idées. Je prends, & je ne cesserai jamais de prendre interêt à ce qui touche, vous, votre famille & tout ce qui vous appartient.

pour Athenes. Mais ce Proverbe venoit de ce que la figure de cet animal étant gravée sur la monnoie, on pouvoit dire que le nombre en étoit infini.

Digitized by Google

EPISTOLA IV.

M. T. C. A. TORQUATO S. D.

NOVI quod ad te ſcriberem nihil erat; & tamen, ſi quid eſſet, ſciebam te à tuis certiorem fieri ſolere. De futuris autem rebus etſi ſemper difficile eſt dicere, tamen interdum conjectura poſſis propius accedere, cum eſt res ejuſmodi cujus exitus provideri poſſit. Nunc tantum videmur intelligere non diuturnum bellum (*a*); etſi idipſum nonnullis videatur ſecus. Equidem, cum hæc ſcribebam, aliquid jam actum putabam, non quod (*b*) ego certo ſciam, ſed quod haud difficilis erat conjectura. Nam cum omnis belli Mars communis (*c*), & cum

(*a*) *Diuturnum bellum.* Il s'agit toujours de la guerre d'Eſpagne contre les enfans de Pompée. Ciceron a déja dit dans la premiere de ces quatre Lettres, *belli exitum video.*

(*b*) *Non quod* .... Les Commentateurs s'accordant à trouver qu'il manquoit ici

LETTRE IV.

Au même.

JE n'ai rien de nouveau à vous écrire, & je sçai que s'il y avoit quelques nouvelles vous les recevriez de votre famille. Vous parlerai-je de l'avenir ? il est toujours difficile à pénetrer : mais dans les affaires dont on peut prévoir le dénoûment, on approche quelquefois de la vérité par la justesse des conjectures. Ce que je crois voir à présent, c'est que la guerre ne sera pas de longue durée. D'autres néanmoins pensent autrement. Pour moi je suis persuadé, en vous écrivant, que l'affaire est déja engagée ; non que j'en aie reçu des avis certains ; mais c'est ici que la conjecture n'est pas difficile. Si la fortune de la guerre & le succès des batailles sont

quelque chose, y ont suppléé par ces deux mots, *certo sciam.* On ne peut douter effectivement que le sens de la phrase ne demande cette courte restitution. Deux Manuscrits anciens ont, l'un ; *putabam quo ego certo sciam, sed quod difficilis erat conjectura :* l'autre ; *putabam non quo modo, sed quod difficilis erat conjectura.* Ces deux leçons ne servent qu'à confirmer la nécessité de la correction.

(*c*) *Belli Mars communis.* Ciceron explique lui-même cette figure au troisié-

ſemper incerti exitus præliorum ſunt, tum hoc tempore ita magnæ utrinque copiæ, ita paratæ ad depugnandum eſſe dicuntur, ut utercumque vicerit, non ſit mirum futurum. Illa in dies ſingulos magis magiſque opinio hominum confirmatur, etiamſi inter cauſſas armorum aliquantum interſit, tamen inter victorias non multum interfuturum. Alteros propemodum jam ſumus experti: de altero nemo eſt quin cogitet, quam ſit metuendus iratus victor armatus. Hoc loco ſi videor augere dolorem tuum, quem conſolando levare debeam, fateor me communium malorum conſolationem nullam invenire, præter illam: quæ tamen, ſi poſſis eam ſuſcipere, maxima eſt, quaque ego quotidie magis utor: conſcientiam rectæ voluntatis, maximam conſolationem eſſe rerum incommodarum: nec eſſe ullum magnum ma-

„ vis eſt modus orationis „ & ſæpe ſumendus: ex „ quo genere ſunt hæc,

me livre de l'Orateur: Gra-

joujours incertains, on peut dire, sur les rapports qu'on nous fait de la force des deux armées & de leur ardeur pour le combat, que de quelque côté que la victoire puisse tourner, il n'y aura pas lieu d'en être surpris. On se confirme aussi tous les jours dans l'opinion qu'il n'y aura pas autant de différence entre les effets de la victoire qu'on peut en mettre entre les deux causes. Nous avons déja presqu'appris à connoître les uns par expérience; & l'on songe, en pensant à l'autre, combien un vainqueur est terrible lorsqu'il est en colere & qu'il a les armes à la main. Si vous trouvez que j'augmente ici votre douleur, lorsque je devrois l'adoucir en vous consolant, j'avouë que je ne connois point d'autre motif de consolation dans les grandes disgraces que le témoignage d'une bonne conscience, & la persuasion que tous les maux sont légers pour celui qui n'a rien à se reprocher. Croyez-moi, cette méthode est d'un avantage extrême, quand on est capable d'en user : c'est ma ressource continuelle. Or loin de me sentir coupable, je suis sûr au contraire d'avoir toujours bien pen-

„ Martem belli esse com-
„ munem, Cererem pro fru-
„ gibus, Liberum appellari
„ pro vino, &c.

lum præter culpam. A qua cum tantum absumus ut etiam optime senserimus, eventusque magis nostri consilii quam consilium reprehendatur; & quum præstitimus quod debuimus, moderate, quod evenit, feramus. Sed hoc mihi tamen non sumo ut te consoler de communibus miseriis, quæ ad consolandum majoris ingenii & ad ferendum singularis virtutis indigent. Illud cuivis facile est docere, cur præcipue tu dolere nihil debeas. Ejus enim, qui tardior in te levando fuit quam fore putaremus, non est mihi dubia de tua salute sententia. De aliis autem non arbitror te exspectare quid sentiam. Reliquum est ut te angat quod absis à tuis tamdiu. Res molesta, præsertim ab iis pueris (*d*) quibus nihil potest esse festivius. Sed, ut ad te scripsi antea, tempus est ejusmodi ut suam quisque conditionem miserrimam putet, &, ubi quisque sit, ibi esse mini-

Digitized by Google

ſé. Si l'on ſe plaint du ſuccès de mes vûës, on n'accuſe point mes intentions. J'ai fait tout ce que j'ai dû faire. Il ne me reſte qu'à ſupporter avec modération ce que je ne puis empêcher. Cependant je n'entreprends point de vous conſoler de nos maux communs : il faut une vertu ſinguliere pour les ſupporter, & *plus* d'eſprit que je n'en ai pour l'office de conſolateur. Mais tout le monde ſeroit capable de vous dire pourquoi vous devez moins vous affliger qu'un autre. Quoique Céſar ait differé plus long-tems qu'on ne s'y attendoit à vous tendre les bras, ſes intentions pour vous ne me paroiſſent pas douteuſes. A l'égard des autres, je crois que vous ne me demandez pas ce que je penſe. Ce qui peut donc vous chagriner, eſt de vous voir éloigné ſi long-tems de votre famille : rien n'eſt ſi fâcheux, ſur-tout pour un pere qui a des enfans ſi aimables. Mais nous vivons, comme je vous l'ai déja marqué, dans un tems où chacun ne s'imagine point de condition plus miſérable que la ſienne, ni de lieu qui ne lui paroiſſe préferable à celui

(*d*) *Pueris.* A. Torquatus étoit marié à Manlia, fille de ſon frere. Il en avoit pluſieurs enfans. *Pro Plancio.*

me velit. Equidem nos, quod Romæ sumus, miserrimum esse duco, non solum quod in malis omnibus acerbius est videre quam audire, sed etiam quod ad omnes casus subitorum periculorum magis objecti sumus (*e*) quam si abessemus. Etsi meipsum consolatorem tuum, non tantum Litteræ, quibus semper studui, quantum longinquitas temporis mitigavit. Quanto fuerim dolore, meministi. In quo prima illa consolatio est, vidisse me plus quam ceteros, cum cupiebam, quamvis iniqua conditione, pacem. Quod etsi casu, non divinatione mea factum est, tamen in hoc inani prudentiæ laude delector. Deinde quod mihi ad consolationem commune tecum est, si jam vocer ad exitum vitæ, non ab ea Republica avel-

(*e*) *Magis objecti sumus.* On voit ici le génie des Orateurs, qui est d'employer successivement le pour & le contre, & de le faire valoir avec la même vraisemblance. Ciceron prétend ici que le séjour de la Ville a plus de périls que les demeures étrangeres; & dans une Lettre à Marcellus, il veut au contraire que le danger soit

qu'il

qu'il habite. Si vous me demandiez ce que je pense de notre situation, nous qui vivons à Rome, je vous répondrois que c'est à mon avis le plus misérable séjour du Monde, non-seulement parce qu'en géneral on est plus sensible aux maux qu'on voit qu'à ceux qu'on entend; mais encore parce que nous y sommes plus exposés à ces révolutions subites qui entraînent toujours de grands dangers. Je ne vous cacherai point que si quelque chose a soulagé mes peines, moi qui me mêle ici de vous consoler, c'est plutôt la longueur du tems que l'étude même des lettres, auxquelles j'ai toujours été si fidéle. Vous vous souvenez dans quelle douleur vous m'avez vû. La premiere consolation à laquelle j'ai été sensible, est d'avoir eu la vûë meilleure que les autres, lorsque je souhaitois la paix à toutes sortes de conditions. Quoique je ne me picque pas d'être Devin, & que le seul hazard ait verifié mes prédictions, je me sens flatté néanmoins de l'honneur que me fait cette inutile prudence. Ensuite, c'est un sujet de consolation qui m'est commun avec vous, de penser que si je dois perdre la vie je

moindre au dehors: „ sed „ minor etiam ad facinus „ in externis locis, dit-il, „ verecundia.

lar qua carendum esse doleam, præsertim cum id sine sensu futurum sit. Adjuvat etiam ætas & acta jam vita, quæ cum cursu suo bene confecto delectatur, tum vetat in eo vim timere quo nos jam natura ipsa pœne perduxerit. Postremo, is vir, vel etiam ii viri (*f*) eo bello occiderunt, ut impudentia videatur eandem fortunam, si res coget, recusare. Equidem mihi omnia propono, nec ullum est tantum malum quod non putem impendere. Sed cum plus in metuendo mali sit, quam in ipso illo quod timetur, desino : præsertim cum impendeat in quo non modo dolor nullus, verum finis etiam doloris futurus sit. Sed hæc satis multa, vel plura potius quam necesse fuit. Facit autem non loquacitas mea, sed benevolentia longiores Epistolas. Servium dissessisse Athenis moleste tuli : non

(*f*) *Ii viri*. J'ai déja fait remarquer que c'est M. Bibulus, P. & L. Lentulus, L. Domitius, Appius Claudius, &c. *Is vir*; c'est le grand Pompée.

ne ſerai point arraché du ſein d'une République qui mérite d'être regrettée ; double raiſon d'inſenſibilité, en y joignant celle qui eſt l'effet naturel de la mort. Ajoutez-y mon âge & la carriere que j'ai déja parcouruë : car, non-ſeulement c'eſt une douceur d'avoir achevé heureuſement ſa courſe ; mais, pourquoi craindroit-on la violence qui peut nous conduire au terme, lorſqu'on y eſt preſqu'arrivé par l'ordre de la Nature ? Enfin, la guerre a fait périr un homme & quantité d'hommes, dont il y auroit de l'impudence à ne pas vouloir ſubîr le ſort ſi l'on y eſt forcé par les circonſtances. J'enviſage toutes les extrêmités poſſibles, & je ne connois point de maux dont je ne me croye menacé : mais comme la crainte eſt un mal plus grand que le mal même qu'on redoute, je m'en rends le maître, ſur-tout lorſqu'en faiſant réflexion ſur le mal qui me menace, je vois qu'il ne doit être accompagné d'aucune douleur & qu'il eſt même le terme abſolu de la douleur. C'eſt aſſez m'étendre, & plus peut-être qu'il n'étoit néceſſaire. Mais ne croyez pas que je me laiſſe emporter par l'envie de parler, & ſi vous trouvez mes Lettres trop longues, n'en accuſez que l'amitié.

Digitized by Google

enim dubito quin magnæ tibi levationi ſolitus ſit eſſe quotidianus congreſſus, & ſermo cum familiariſſimi hominis, tum optimi & prudentiſſimi viri. Tu, velim te, ut debes & ſoles, tua virtute ſuſtentes. Ego, quæ te velle, quæque ad te & ad tuos pertinere arbitrabor, omnia ſtudioſe diligenterque curabo: quæ cum faciam, benevolentiam tuam erga me imitabor, merita non aſſequar. Vale.

EPISTOLA V.

M. T. C. A. CÆCINÆ (*a*) S. D.

QUOTIESCUMQUE filium tuum video, (video autem fere quotidie) polliceor ei ſtudium quidem meum, & ope-

(*a*) *Cecinæ*. Pline nous apprend au vingtiéme livre de ſon Hiſt. Nat. c. 18. que *Cæcina* étoit le ſurnom de la Maiſon Licinienne. Le Cecina dont il eſt ici queſtion avoit ſon établiſſement dans l'Etrurie, comme il paroît dans les Lettres ſuivantes, & ſon nom lui venoit vraiſemblablement du fleuve Cecina qui coule dans le canton de Volaterran. Auſſi Pline l'appelle-t-il dans un

Digitized by Google

Je n'ai point appris ſans chagrin que Servius ſoit parti d'Athenes ; car je ne doute point que ſon commerce & les entretiens d'un ami ſi diſtingué par ſa prudence & la bonté de ſon caractere n'euſſent beaucoup de douceur pour vous. Je vous exhorte à vous ſoutenir, comme vous le devez & comme vous y êtes accoutumé, par la force de votre vertu. Comptez que vos deſirs, vos interêts & ceux de toutes les perſonnes qui vous appartiennent me ſeront extrêmement chers & que j'y apporterai tous mes ſoins. En vous rendant ce ſervice, j'imiterai votre amitié ; mais je n'en demeurerai pas moins au-deſſous de ce que je vous dois.

LETTRE V.

CICERON à A. CECINA.

IL ne ſe paſſe preſque point de jour où je ne voie votre fils, &c haque fois que je le vois je lui promets tout mon zéle & tous mes ſervices, ſans aucune excep-

autre endroit *Cæcina Volaterranus* (l. X. c. 24.). Manuce a crû de même que le nom de *Tiberius* venoit du Tibre ; ceux d'*Aufidius* & d'*Aternius*, des rivieres du même nom, &c. La femme de Cecina ſe nommoit *Ce-*

Digitized by Google

ram, ſine ulla exceptione aut laboris, aut occupationis, aut temporis : gratiam autem, atque auctoritatem, cum hac exceptione, quantum valeam, quantumque poſſim. Liber tuus (*b*) & lectus eſt, & legitur à me diligenter, & cuſtoditur diligentiſſime. Res & fortunæ tuæ mihi maximæ curæ ſunt, quæ quidem quotidie faciliores mihi & meliores videntur, multiſque video magnæ eſſe curæ, quorum de ſtudio & de ſua ſpe filium ad te præſcripſiſſe certo ſcio. His autem de rebus, quas conjectura conſequi poſſumus, non mihi ſumo ut plus ipſe proſpiciam quam te videre arque intelligere mihi perſuaſerim. Sed tamen quia fieri poteſt ut tu ea perturbatiore animo cogites, puto eſſe meum quid ſentiam exponere. Ea natura rerum eſt, & is temporum curſus

ſennia : mais il paroît par l'Oraiſon qui porte ſon nom, que ſon fils, dont Cicéron parle ici dès les premieres lignes, étoit né d'un autre mariage.

(*b*) *Liber tuus.* Cecina étoit un homme de beau-

tion de peine, de tems & d'occupation. Mais en lui promettant mon crédit & mon autorité, j'y mets pour bornes l'étenduë de l'un & de l'autre. J'ai lû soigneusement votre Livre; je le relis & je le garde avec beaucoup de précaution. Je veille sur vos affaires & sur la conduite de votre bien. Il me semble qu'elles s'améliorent de jour en jour. Quantité de personnes y prennent le même intérêt. Mais je sçai avec certitude que votre fils vous a rendu compte de leur zéle & de ses esperances. A l'égard des choses dont on ne peut juger que par conjecture, je me garderai bien de m'attribuer plus de pénétration que je ne vous en crois à vous-même. Cependant comme il peut arriver que vous n'y apportiez point autant de liberté d'esprit que moi, je me crois obligé de vous en marquer mon sentiment. La nature des affaires & les conjonctures présentes ne permettent pas de craindre que votre

coup d'esprit, qui avoit le talent de bien écrire, & qui s'en étoit servi mal-à-propos pour composer quelque chose au désavantage de César. Cette double offense (car il avoit aussi pris parti pour Pompée) faisoit durer long-tems son exil. Il s'efforça de réparer le mal qu'il s'étoit fait, en loüant César dans un autre Ecrit; & pour éviter de nouvelles imprudences, il pria Ciceron d'y jetter les yeux avant qu'il fût publié. C'est de cet Ouvrage qu'il est ici question & dans les Lettres suivantes.

Digitized by Google

ut non possit ista aut tibi, aut ceteris fortuna esse diuturna, neque hærere in tam bona caussa, & in tam bonis civibus, tam acerba injuria. Quare ad eam spem quam extra ordinem de te (*c*) ipso habemus, non solum propter dignitatem & virtutem tuam (hæc enim ornamenta sunt tibi etiam cum aliis communia) accedunt tua præcipua propter eximium ingenium summamque virtutem; cui, me hercules (*d*) hic, cujus in potestate sumus (*e*), multum tribuit. Itaque ne punctum quidem temporis in ista fortuna fuisses, nisi eo ipso bono tuo, quo delectatur, se violatum putasset. Quod ipsum lenitur (*f*) quotidie, significaturque nobis ab iis qui simul cum eo

(*c*) *Extra ordinem de te.* Cette esperance particuliere n'étoit fondée que sur le mérite extraordinaire de Cecina, & sur le goût que César avoit pour les gens d'esprit. On a trouvé l'expression louche dans cet endroit, & l'on accuse Ciceron d'y être tombé, dans le vice que les Grecs nommoient Τολμηρατης. Il y en a bien des exemples dans ses Ecrits, sur-tout dans les Oraisons contre Verrès. *Voyez Ascon. Pedianus.*

(*d*) *Me hercule.* On trouve indifféremment dans les Manuscrits *me hercule* & *me, hercules.* Cepen-

disgrace ni celle des autres puisse durer long-tems : il est impossible qu'on ne cesse pas d'outrager une si bonne cause & de si bons citoyens. Ainsi avec les esperances communes, qui sont fondées sur votre dignité (car c'est un avantage que les autres partagent avec vous) nous avons celle qui porte en particulier sur les qualités extraordinaires de votre esprit & sur l'éclat de votre vertu ; deux titres, je vous assure, qui ont beaucoup de poids aux yeux de celui dont nous dépendons. Il ne vous auroit pas laissé un instant dans la situation où vous êtes, s'il n'avoit cru que ce mérite même dont il est charmé, devenoit pour lui comme une offense : mais il revient tous les jours de cette idée ; & ceux qui vivent familiérement avec lui me font connoître que l'opinion qu'il a de votre

dant Ciceron se déclare pour le premier : „ Pomeridianas quadrigas quam post- „ meridianas, libentius di- „ xerim, & me hercule „ quam me hercules *In Orat.*

(*e*) *In ejus ipsius.* On doit remarquer que Ciceron évite toujours de nommer César lorsqu'il parle de la puissance odieuse à laquelle il s'étoit élevé. Il emploie des périphrases : tantôt *penes quem est potestas* ; tantôt, *qui tenet Rempublicam* ; d'autres fois, *qui omnia tenet, omnia delata ad unum sunt ; qui plurimum potest, &c.*

(*f*) *Quod ipsum lenitur.* César étoit d'une indulgence admirable. Suétone dit, à l'occasion même de Cecina : „ A. Cæcinæ criminosissimo „ libro laceratam existimationem suam civili animo „ tulit.

vivunt, tibi hanc ipsam opinionem ingenii apud ipsum plurimum profecturam. Quapropter primum fac animo forti atque magno sis. Ita enim natus, ita eductus, ita doctus es, ita etiam cognitus, ut tibi id faciendum sit, deinde spem quoque habeas firmissimam propter eas caussas quas scripsi. A me vero tibi omnia liberisque tuis paratissima esse confidas velim. Id enim & vetustas nostri amoris, & mea consuetudo in meos, & tua multa erga me officia postulant.

EPISTOLA VI.

M. T. C. A. CÆCINÆ S. D.

VEREOR ne (*a*) desideres officium meum, quod tibi pro nostra & meritorum multorum & studiorum & partium conjunctio-

(*a*) *Vereor ne, &c.* La plupart des Commentateurs ne vont guéres au-delà du sens grammatical. Ici, pour n'avoir pas compris ce qu'il y a de fin dans le tour de Ci-

Digitized by Google

esprit vous servira beaucoup dans le sien. Commencez-donc par soutenir votre courage & votre grandeur d'ame. Votre naissance, votre éducation, votre sçavoir & votre réputation vous y obligent également; après quoi, par les raisons que je vous ai marquées, vous ne devez pas craindre de vous fier trop à vos esperances. Je ne vous demande pas moins de confiance pour la disposition que j'ai à vous servir, vous & vos enfans. Je dois ces sentimens à l'ancienneté de notre amitié, à mon usage ordinaire à l'égard de mes amis, & particulierement à la multitude de services que vous m'avez rendus.

LETTRE VI.

Au même.

JE crains de passer dans votre esprit pour un homme qui néglige son devoir; car, liés comme nous sommes par tant de services mutuels & par la res-

ceron, ils ont cru devoir mettre, *non vereor*. Cependant ceux qui s'y connoissent le mieux ont condamné cette restitution.

ne, deesse non debet : sed tamen vereor ne Litterarum à me officium requiras, quas tibi & jam pridem & sæpe misissem, nisi quotidie melius exspectans, gratulationem quam confirmationem animi tui complecti Litteris maluissem. Nunc, ut spero, brevi gratulabimur. Itaque in aliud tempus id argumentum Epistolæ differo. His autem Litteris animum tuum, quem minime imbecillum esse & audio & spero, etsi non sapientissimi ut amicissimi, hominis auctoritate confirmandum etiam atque etiam puto : nec iis quidem verbis quibus te consoler ut afflictum, & jam omni spe salutis orbatum, sed ut eum de cujus incolumitate non plus dubitem quam te memini dubitare de mea. Nam cum me ex Republica expulissent (*b*) ii qui illam cadere posse stante me non putarunt, memini

(*b*) *Expulissent.* Il parle du tems de Clodius son mortel ennemi, & le reproche tombe ici sur César, Pompée & Crassus, qui avoient consenti à l'exil de Cicéron.

Digitized by Google

ſemblance de nos inclinations & de nos principes, c'en eſt un pour moi de vous écrire. Je crains, dis-je, que vous ne me faſſiez un reproche d'y avoir manqué par un ſilence que j'aurois rompu depuis long-tems & bien des fois, ſi, mes eſperances augmentant de jour en jour, je n'avois mieux aimé que mes Lettres continſſent des félicitations que des motifs de patience & de fermeté. Je me flatte enfin que le tems de vous féliciter arrivera bien-tôt, & je remets à traiter cet article dans une autre Lettre. Le but de celle-ci eſt de m'employer avec toute l'autorité, ſinon d'un homme fort ſage, du moins d'un véritable ami, à confirmer votre courage, qui eſt déja, comme je l'apprends & comme je me le perſuade, fort éloigné de toute apparence de foibleſſe; & les expreſſions que je veux employer ne ſont pas celles qui conviennent aux affligés & aux déſeſperés, mais celles que je crois devoir à un homme dont le ſalut me paroît auſſi certain que le mien vous le ſembloit autrefois. Ne me ſouviens-je pas que lorſque je fus chaſſé de la République par ceux qui ne croyoient pas qu'elle pût

pour ſe défaire d'un incommode obſervateur. Voyez l'Hiſt. de ſa Vie, l. IV.

me ex multis hoſpitibus, qui ad me ex Aſia, in qua tu eras, venerant, audire, te de glorioſo & celeri reditu (*c*) meo confirmare. Si te ratio quædam Tuſcæ diſciplinæ (*d*), quam à patre, nobiliſſimo atque optimo viro, acceperas, non fefellit, ne nos quidem nostra divinatio fallet quam cum ſapientiſſimorum virorum monumentis atque præceptis, plurimoque, ut tu ſcis, doctrinæ ſtudio, tum magno etiam uſu tractandæ Reipublicæ magnaque noſtrorum temporum varietate conſecuti ſumus. Cui quidem divinationi hoc plus confidimus, quod ea nos nihil in his tam obſcuris rebus tamque perturbatis unquam omnino fefellit. Dicerem quæ ante futura dixiſſem, ni vererer ne ex eventis

(*c*) *Glorioſo & celeri reditu.* Voyez l'Hiſt. de ſa Vie, l. V. L'exil de Ciceron avoit duré environ dix-ſept mois : car on voit par le troiſiéme livre des Lettres à Atticus, qu'il étoit ſorti de Rome à la fin du mois de Mars ; & par la Lettre premiere du livre IV, qu'il y rentra le 4 de Septembre de l'année ſuivante. Ainſi Plutarque & Appien, qui le font revenir dans le ſeiziéme mois, ne parlent apparemment que de ſon arrivée en

subsister après ma chûte, j'entendois dire à quantité d'hôtes qui venoient de l'Asie, où vous étiez alors, que vous me prédisiez sans aucun doute un retour prompt & glorieux. Si quelques principes de l'art Toscan, que vous avez reçus d'un pere également respectable par sa noblesse & par sa bonté, vous ont fait deviner si juste, je n'ai pas moins de confiance à ma propre *divination*, dont les principes sont fondés sur les monumens & les préceptes des Sages, sur mes études, qui ont été, comme vous le sçavez, fort assiduës, & particulierement sur l'usage perpétuel des affaires & sur la variété des évenemens depuis que j'ai eu part à l'administration. J'ai d'autant plus de raison de m'y fier, que dans le trouble & l'obscurité des affaires présentes elle ne m'a jamais entierement trompé. J'en donnerois des exemples, si je ne craignois qu'on ne me soupçonnât d'arranger aujourd'hui mes prédictions sur les évenemens. Cepen-

Italie.

(*d*) *Etruscæ disciplinæ.* Toute la doctrine & les principales cérémonies de l'art de deviner l'avenir étoient venuës à Rome de l'Etrurie, d'où Cecina étoit originaire. Pour lui, il devoit l'avoir appris dans le sein de sa famille, puisqu'il descendoit vraisemblablement d'un Cecina Volaterranus, qui avoit été chef des Augures. Voyez la Lettre 66. du livre XIII.

Digitized by Google

fingère viderer. Sed tamen plurimi sunt testes, me & initio ne conjungeret se cum Cœsare, monuisse Pompeium, & postea ne sejungeret. Conjunctione frangi Senatus opes, disjunctione civile bellum excitari videbam. Atque utebar familiarissime Cœsare, Pompeium faciebam plurimi, sed erat meum consilium, cum fidele Pompeio, tum salutare utrique. Quæ præterea providerim, prætereo. Nolo enim hunc de me optime meritum existimare, ea me suasisse Pompeio (*e*), quibus ille si paruisset, esset hic quidem clarus in toga & princeps: sed tantas opes, quantas nunc habet, non haberet. Eundum in Hispaniam (*f*) sensui; quod si fecisset, civile bellum nullum omnino fuisset. Rationem haberi absentis non tam

(*e*) *Suasisse Pompeio.* Il rapporte dans la deuxiéme Philippique les deux conseils qu'il avoit donnés à Pompée; l'un, de ne pas prolonger le Gouvernement de César; l'autre, de ne pas souffrir que contre l'usage il pût solliciter le Consulat pendant son absence.

(*f*) *Eundum in Hispaniam.* Si Pompée eût pris le

dant, combien de personnes peuvent attester que dès l'origine de nos disgraces j'ai averti Pompée de ne se pas lier avec César, & qu'ensuite je l'ai pressé de ne pas rompre avec lui ? Je voyois également que leur union ruinoit le pouvoir du Sénat, & que leur rupture alloit faire naître une guerre civile. Je vivois dans une étroite familiarité avec César ; j'estimois infiniment Pompée : mais en donnant ce conseil je gardois à Pompée la fidélité que je lui devois, & je cherchois l'avantage de l'un & de l'autre. Passons sur d'autres circonstances que j'ai prévûës ; car je ne prétens point m'en faire un mérite auprès de César. Si les conseils que j'ai donnés à Pompée eussent été suivis, César vivroit dans une haute distinction ; il seroit le premier citoyen de Rome ; mais il n'auroit point à la vérité cette étenduë de pouvoir dont il est en possession. J'ai jugé que Pompée devoit se rendre en Espagne : s'il eût pris ce parti nous n'aurions pas eu de guerre civile. Quand j'ai vou-

parti d'aller en Espagne, comme il le devoit par la Loi Trebonia, qui lui avoit prolongé ce Gouvernement pour cinq ans ; & comme César le demandoit par ses conditions, il n'y auroit point eu de guerre civile. *Hist. de Cicer. l. VII.* César alors n'auroit pas fait difficulté d'aller solliciter le Consulat à Rome.

Digitized by Google

pugnavi ut liceret, quam ut cum, ipso Consule pugnante, populus jusserat, haberetur. Caussa orta belli est. Quid ego prætermisi aut monitorum aut querelarum, cum vel iniquissimam pacem justissimo bello anteferrem? Victa est auctoritas mea, non tam à Pompeio (nam is movebatur) quam ab iis qui duce Pompeio freti, peropportunam & rebus domesticis & cupiditatibus suis illius belli victoriam fore putabant. Susceptum bellum est quiescente me: depulsum ex Italia, manente me, quoad potui: sed valuit apud me plus pudor meus quam timor. Veritus sum deesse Pompeii saluti, cum ille aliquando non defuisset meæ. Itaque vel officio, vel fama bonorum, vel pudore victus, ut in fabulis Amphiaraus (g), sic ego

(g) *Amphiaraus.* Les Poëtes ont feint que le Devin Amphiaraus ayant prédit qu'il devoit périr à la guerre de Thebes, s'étoit caché pour éviter ce malheur, & que sa femme l'ayant trahi, pour un colier d'or dont on lui fit présent, il fut contraint d'y aller, & qu'il y trouva effectivement la mort.

Digitized by Google

lu que les sollicitations de César fussent reçûës dans son absence, je n'ai pas demandé que cette faveur lui fût accordée contre l'usage; mais qu'on ne s'opposât point à ce que le Peuple avoit ordonné sur les instances mêmes du Consul. On a vû naître ensuite la cause de la guerre. Que n'ai-je pas fait par mes avis & par mes plaintes pour faire prévaloir mon sentiment, qui étoit de préferer la plus injuste paix à la guerre la plus juste? Mes conseils ont été rejettés; je ne dis pas tant par Pompée, qui se laissoit ébranler, que par ceux qui, s'appuyant sur un tel Chef, esperoient de faire servir la victoire à leurs affaires domestiques & à leurs passions. J'ai vû commencer la guerre sans prendre part aux mouvemens publics. Je l'ai vûë transporter hors de l'Italie, & je n'ai pas cessé d'y demeurer aussi long-tems que je l'ai pû. Mais la pudeur a fait plus d'impression sur moi que la crainte: je n'ai pas voulu manquer au salut de Pompée, après ce qu'il avoit fait pour le mien. Ainsi cédant, soit à mon devoir, soit à la réputation des gens de bien, soit à ma confusion, je me suis jetté, comme l'Amphiaraus de la fable, de sang froid & malgré mes lumiéres dans le précipice

prudens & ſciens ad peſtem ante oculos poſitam ſum profectus. Quo in bello nihil adverſi accidit non prædicente me. Quare quum ut Augures & Aſtrologi ſolent, ego quoque augur publicus ex meis ſuperioribus prædictis conſtitui apud te auctoritatem augurii & divinationis meæ, debebit habere fidem noſtra prædictio. Non igitur ex alitis involatu, nec è cantu ſiniſtro oſcinis, ut in noſtra diſciplina eſt, nec ex tripudiis ſoliſtimis, (*h*) aut ſoniviis (*i*), tibi auguror : ſed habeo alia ſigna, quæ obſervem, quæ etſi non ſunt certiora illis, minus tamen habent vel obſcuritatis vel erroris. Notan-

(*h*) *Tripudiis ſoliſtimis.* Ciceron explique au liv. II. *de Divinat.* ce que c'étoit que cet uſage : „ Lorſqu'on „ donne, dit-il, leur nourriture aux oiſeaux des „ Augures, il en tombe „ toujours de leur bec quel„ que partie qui paroît ſur „ la terre ; c'eſt ce qu'on „ appelloit autrefois *Terri„ pavium*, & ce qu'on a „ nommé enſuite *Terripu„ dium.* Aujourd'hui nous „ l'appellons *Tripudium.* Feſtus dit à peu près la même choſe. On regardoit comme un bon augure que les oiſeaux mangeaſſent de bon apétit & qu'il leur tombât quelque choſe du bec. Au contraire, on ſe croyoit menacé de quelque péril, lorſqu'ils ne mangeoient pas. Tite-Live parle au livre 10. de l'effronterie d'un

qui étoit ouvert à mes yeux. Ensuite nommera-t-on dans la guerre une seule disgrace que je n'aie pas prédite ? A présent donc qu'à l'exemple des Devins & des Astrologues j'ai bien établi par le témoignage du passé la confiance que vous devez à mes lumiéres, vous ne devez pas faire difficulté de vous fier à mes prédictions. Je ne les fonde pas sur le vol des oiseaux, ni sur leur chant sinistre, suivant la discipline de nos Augures, ni sur la chûte des alimens ou sur le bruit qu'elle fait entendre ; mes observations portent sur d'autres signes, qui, sans être plus certains, ont moins d'obscurité & sont moins sujets à l'erreur. Je regle ma divination par deux

Garde-poulets, qui osa tromper le Consul, en lui disant que les oiseaux ou les poulets avoient bien mangé. Le vol des oiseaux à droite ou à gauche, leur chant, &c. étoient d'autres regles de l'art de deviner. Ceux par le chant desquels on prenoit les Auspices étoient nommés *Oscinès*, & ceux dont on examinoit le vol se nommoient *Præpetes*. Le côté gauche, ou droit, étoit le côté favorable ou malheureux, suivant certaines observations dont cela dépendoit. Voyez Neuport, liv. IV.

(i) *Soniviis*. plusieurs Commentateurs se sont déclarés pour *somniis* : mais puisque les Manuscrits ne s'accordent point, l'un ou l'autre est fort indifférent. Les Augures observoient également les songes & les bruits qui se faisoient entendre. On tâchoit même de s'endormir dans les Temples, pour y rêver & faire expliquer son songe : mais, comme Ciceron le remarque ici, les gens sensés trouvoient dans cet art bien des obscurités & des erreurs.

tur autem mihi ad divinandum signa duplici quadam via : quarum alteram duco à Cœsare ipso, alteram è temporum civilium natura atque ratione. In Cœsare hæc sunt : mitis clemensque natura, qualis exprimitur præclaro illo libro querelarum (*l*) tuarum. Accedit, quod mirifice ingeniis excellentibus, quale est tuum, delectatur. Præterea cedit multorum justis & officio incensis, non inanibus aut ambitiosis voluptatibus. In quo vehementer eum consentiens Etruria movebit. Cur hæc igitur adhuc parum profecerunt ? Quia non putat se sustinere caussas posse multorum, si tibi, cui justius videtur irasci posse, concesserit. Quæ est igitur, inquies, spes, ab irato ? Eodem fonte se hausturum intelligit laudes tuas, è quo sit leviter adspersus (*m*). Postremo homo val-

(*l*) *Libro querelarum.* On doit croire que c'étoit l'ouvrage où Cecina chantoit la Palinodie.

(*m*) *Leviter adspersus.* Cela ne s'accorde point avec le passage que j'ai cité de Suétone, qui appelle cet

ſortes de ſignes : les uns que je tire de Céſar même ; les autres, de la nature des mouvemens civils. J'obſerve dans Céſar un caractere doux & porté à la clémence, tel que vous le peignez dans le bel Ouvrage qui contient vos plaintes. J'y vois encore un goût merveilleux pour les eſprits du premier Ordre ; c'eſt-à-dire, de la trempe du vôtre. Ajoutons qu'il ſe rend aux ſollicitations qui lui paroiſſent juſtes & fondées ſur le devoir ; mais qu'il ſçait fermer l'oreille à celles qui n'ont qu'un air de vanité & d'affectation de faveur. Il ne manquera pas de ſe laiſſer toucher lorſqu'il verra toute l'Etrurie parler en votre faveur. Pourquoi donc en avez-vous reſſenti juſqu'à préſent ſi peu d'effet ? c'eſt qu'il s'imagine qu'après s'être relâché pour vous, contre lequel il paroît que ſon reſſentiment peut être plus juſte ; il lui ſera difficile de conſerver de la rigueur pour quantité d'autres. Mais que pouvez-vous eſperer, direz-vous, d'un Vainqueur irrité ? je réponds qu'il voit de la gloire à tirer de la même ſource d'où eſt ſorti ce qui l'obſcurcit légerement. Enfin c'eſt un homme pénétrant, dont

Ouvrage *Criminoſiſſimus.* Mais Ciceron adoucifſoit apparemment les termes, par ménagement pour Cecina.

de est acutus & multum providens : intelligit te in parte Italiæ minime contemnenda facile omnium nobilissimum (*n*) & in communi Republica, cuivis summorum tuæ ætatis, vel ingenio, vel gratia, vel fama Populi Romani parem, non posse prohiberi Republica diutius. Nollet hoc temporis potius esse aliquando beneficium, quam jam suum. Dixi de Cœsare. Nunc dicam de temporum rerumque natura. Nemo est tamin imicus ei caussæ quam Pompeius, animatus melius quam paratus, susceperat, qui nos malos cives dicere aut homines improbos audeat. In quo admirari soleo gravitatem & justitiam, & sapientiam Cœsaris. Nunquam nisi honorificentissime Pompeium appellat. At in ejus personam multa fecit asperius. Armorum ista & victoriæ sunt facta, non Cœsaris. At nos quemadmodum est complexus ?

(*n*) *Facile omnium nobilissimum.* Cecina devoit être les

les vûës s'étendent fort loin : Il conçoit que vous êtes sans contredit le plus distingué, dans un canton de l'Italie qui n'est pas méprisable, & que dans le reste de l'Etat n'étant inferieur à personne de votre âge, du côté de l'esprit, du crédit & de la réputation, il n'y a pas moyen de vous tenir éloigné plus longtems. Il ne voudra pas que vous ayez obligation de votre grace au tems plûtôt qu'à lui. Voilà ce que je crois pouvoir augurer de César : mais passons à la nature des circonstances & des affaires. Il n'y a personne qui porte assez de haine à la cause que Pompée avoit entrepris de défendre, mais avec des mesures moins loüables que ses intentions, pour oser nous traiter de mauvais citoyens ou de mal-honnêtes gens. C'est surquoi j'admire souvent la sagesse & la justice de César. Jamais il ne parle de Pompée que dans les termes les plus honorables. Dira-t-on qu'il n'a pas gardé les mêmes ménagemens pour sa personne ? ce n'est pas César qu'il en faut accuser, c'est la guerre & la victoire. Voyez comment il

un homme fort important. Voici le portrait que Ciceron fait ailleurs de lui : habetis hominem singulari pudore, virtute cognita, & spectata fide, amplissimum Etruriæ totius, in utraque fortuna cognitum multis signis & virtutis & humanitatis.

Caſſium ſibi legavit, Brutum Galliæ præfecit, Sulpicium Græciæ, Marcellum, cui maxime ſuccenſebat, cum ſumma illius dignitate reſtituit. Quo igitur hæc ſpectant? Rerum hoc natura & civilium temporum non patietur, nec manens nec mutata ratio feret, primum ut non in cauſſa pari eadem ſit & conditio & fortuna omnium: deinde ut in eam civitatem boni viri & boni cives nulla ignominia notati non revertantur, in quam tot nefariorum (*a*) ſcelerumcondemnati reverterunt. Habes augurium meum, quo, ſi quid addubitarem, non potius uterer quam illa conſolatione qua facile fortem virum ſuſtentarem: te ſi explorata victoria arma ſumſiſſes pro Republica (ita enim tum putabas) non nimis eſſe laudandum: ſin, propter exitus eventuſque bellorum,

(*a*) *Scelerum, &c.* Il parle ſur-tout de ceux qui avoient été condamnés pour le crime de brigue par une Loi de Pompée, & que Céſar avoit rappellés. (Voy. Ep. 5. ad Att. l. X.)

Digitized by Google

s'est conduit avec nous : il a choisi Cassius pour son Lieutenant ; il a donné le Gouvernement de la Gaule à D. Brutus ; celui de la Grèce à Sulpicius ; & Marcellus, contre lequel il étoit particulierement irrité, ne l'a-t-il pas rétabli de la maniere la plus honorable ? quelle conclusion en veux-je tirer ? la voici : c'est que la nature des affaires présentes, celle des révolutions civiles ; enfin l'état des choses, soit qu'il demeure tel qu'il est, soit qu'il vienne à changer, ne permettent pas de penser, premierement que dans une cause égale, la fortune & la condition de tous les citoyens puisse être différente ; en second lieu, qu'on n'accorde point aux honnêtes-gens, aux bons citoyens, la liberté de revenir sans aucune tache dans une Ville où l'on a reçu tant de gens condamnés pour leurs crimes. Voilà mon augure. Si j'avois quelque raison de m'en défier, je ne le ferois pas plus valoir pour votre consolation que les motifs ordinaires qui pourroient soutenir aisément un homme de cœur. Je me contenterois de vous dire que si vous aviez pris les armes pour la République (car c'étoit elle alors que vous avez cru défendre) dans la vûë de vous attacher au Parti

Digitized by Google

posse accidere ut vinceremur putasses, non debere te ad secundam fortunam bene paratum fuisse, adversam ferre nullo modo potuisse. Disputarem etiam quanto solatio tibi conscientia tui facti, quantæve delectationi in rebus adversis Litteræ esse deberent. Commemorarem non solum veterum sed horum etiam recentium vel ducum vel comitum tuorum gravissimos casus. Etiam externos multos claros viros nominarem. Levat enim dolorem communis quasi legis & humanæ conditionis recordatio. Exponerem etiam, quemadmodum hic, & quanta in turba quantaque in confusione rerum omnium viveremus. Necesse est enim minore desiderio perdita Republica carere quam bona. Sed hoc genere nihil opus est. Incolumem te cito, ut spero, vel potius, ut perspicio, videbimus. Interea tibi absenti, & huic qui adest, imagini animi & corporis tui, constantissi-

Digitized by Google

dont la victoire vous a paru la plus certaine, vous n'auriez pas mérité trop d'éloges ; mais que si, n'ignorant pas l'incertitude des succès militaires, vous avez pensé que nous pouvions être vaincus, il seroit étrange que vous vous fussiez tellement préparé aux faveurs de la fortune qu'il ne vous restât pas le moindre courage pour supporter ses disgraces. Je vous représenterois combien vous devez tirer de consolation du témoignage que votre cœur se rend de sa vertu, & quelles ressources on peut trouver dans l'étude des Lettres au milieu de l'adversité. Je vous remettrois devant les yeux non-seulement les infortunes de nos anciens Guerriers, mais celles mêmes de vos propres Chefs & des compagnons de votre entreprise, & j'y joindrois les noms d'un grand nombre d'illustres Etrangers ; car le souvenir d'une Loi commune & comme attachée à la qualité d'homme, est un remede puissant contre la douleur. Je vous représenterois aussi la vie que nous menons à Rome, le trouble & la confusion où nous sommes continuellement. En effet, le regret doit être bien moins sensible, quand ce n'est plus qu'une République ruinée qu'on regrette. Mais je prends un ton qui n'est

Digitized by Google

mo atque optimo filio tuo, ſtudium, officium, operam, laborem meum jam pridem & pollicitus ſum & detuli : nunc hoc amplius, quod me amiciſſime quotidie magis Cœſar complectitur ; familiares quidem ejus (*o*), ſicuti neminem. Apud quem, quidquid valebo vel auctoritate vel gratia, valebo tibi. Tu cura, ut cum firmitudine te animi tum etiam ſpe optima ſuſtentes. Vale.

EPISTOLA VII.

A. CÆCINA M. CICERONI S. D.

QUOD tibi (*a*) non tam celeriter liber eſt redditus, ignoſce timori noſtro, & miſerere temporis. Filius, ut audio, pertimuit (neque injuria) ſi liber exiſſet, quum non tam intereſt quo animo ſcribatur quam quo acci-

(*o*) *Familiares quidem ejus.* Les intimes amis de Céſar étoient, Panſa, Hirtius, Balbus, Oppius, Marius, Poſthumius, &c.

(*a*) *Quod tibi.* Il paroît clairement ici que cette Lettre devoit précéder celle de Ciceron, qui eſt la cinquiéme, puiſque celle de Ciceron eſt une réponſe à celle-ci.

Digitized by Google

point ici néceſſaire. J'eſpere, ou plutôt je prévois clairement que nous verrons bien-tôt votre ſalut à couvert. En attendant j'ai promis, & à vous dans votre abſence, & à cet excellent fils, l'image préſente de votre corps & de votre eſprit; ce fils dont j'admire la conſtance; je vous ai promis, dis-je, & je vous ai déja rendu mes ſervices avec tout l'empreſſement, toute l'ardeur & tous les efforts dont je ſuis capable. Aujourd'hui que Céſar m'approche de lui de plus en plus, & que ſes plus intimes amis ont pour moi des attentions qu'ils n'ont pour perſonne, j'ajoute que tout ce que je pourrai me procurer d'autorité & de crédit ſera employé pour vous. Ayez ſoin ſeulement de vous ſoutenir par la fermeté de votre courage & par les plus douces eſperances. Adieu.

LETTRE VII.

A. CECINA à CICERON.

SI mon Livre ne vous a pas été remis plutôt, pardonnez ce retardement à ma crainte, & prenez pitié de ma ſituation. Mon fils s'eſt imaginé, ſuivant ce qu'on m'écrit, qu'il importe bien plus

Digitized by Google

piatur, ne ea res inepte mihi noceret, cum præsertim adhuc stili pœnas dem (*b*). Qua quidem in re singulari sum fato : nam cum mendum scripturæ litura tollatur, stultitia fama multetur, meus error exilio corrigitur : cujus summa criminis est, quod armatus adversario maledixi. Nemo nostrum est, ut opinor, quin vota victoriæ suæ fecerit, nemo, quin etiam cum de alia re immolaret, tamen eo quidem ipso tempore ut quam primum Cœsar superaretur, oraret. Hoc si non cogitat, omnibus rebus felix est. Si scit & persuasus est, quid irascitur ei qui aliquid scripsit contra suam voluntatem, cum ignorit omnibus qui multa Deos venerati sunt contra ejus salutem ? sed, ut eodem revertar,

(*b*) *Stili pœnas dem.* La Satyre qu'il avoit composée contre César avant le combat de Pharsale. La maniere dont Cecina parle deux lignes plus loin, ne marque pas qu'il se crût fort coupable pour avoir un peu raillé César, ou s'être permis quelques imprécations dans le tems qu'il avoit les armes à la main contre lui.

(*c*) *Multa Deos venerati. Multa* n'est ici qu'un adverbe, comme Virgile l'em-

Digitized by Google

avec quelle disposition cet Ouvrage sera reçu, que dans quels sentimens je l'ai composé. Il appréhende, avec assez de raison, que je ne m'attire sottement de nouveaux chagrins, sur-tout lorsque je porte encore la peine de mon style. En vérité je me trouve dans un cas bien singulier. Une faute de style se répare ordinairement par une rature, & la folie est châtiée par le ridicule; au lieu qu'on juge à propos de me punir par l'exil, moi dont tout le crime est d'avoir souhaité pendant la guerre du mal à mon ennemi. Il n'y a personne d'entre nous, je pense, qui n'ait fait des vœux pour sa propre victoire; personne qui, en faisant un sacrifice aux Dieux dans toute autre vûë, n'ait souhaité en même tems que César fût bien-tôt vaincu. S'il se l'imagine autrement, il est heureux en toutes choses: mais s'il le sçait & s'il en est persuadé, comment peut-il conserver du ressentiment contre un homme à qui il est échapé d'écrire quelque chose contre sa volonté, tandis qu'il a fait grace à ceux qui ont invoqué les Dieux contre son salut? Mais, pour revenir à

ploie au quatriéme livre des Georgiques:

. . . . & spiritus oris
Multa reluctanti obstruitur.

Digitized by Google

caussa hæc fuit timoris. Scripsi de te (*c*) parcè medius fidius & timidè, non revocans me ipse, sed potius refugiens. Genus autem hoc scripturæ, non modo liberum, sed incitatum atque elatum esse debere, quis ignorat? Solutum existimatur esse alteri maledicere; tamen cavendum est ne in petulantiam incidas. Impeditum se ipsum laudare, ne vitium arrogantiæ subsequatur. Solum vero liberum, alterum laudare, de quo quidquid detrahas, necesse est aut infirmitati aut invidiæ assignetur. Ac nescio an tibi gratius opportuniusque acciderit. Nam quod præclare facere non poteram, primum erat non attingere: secundum beneficium, quam parcissime facere: sed tamen ego quidem me sustinui. Multa minui, multa sustuli, complura ne posui quidem. Quem-

(*d*) *Scripsi de te.* Cecina se reprochoit ici deux choses; l'une, d'avoir avantageusement parlé de Ciceron dans sa Satyre, parce que César avoit pû s'en offenser, & l'autre d'en avoir parlé néanmoins plus froidement qu'il n'auroit dû, en quoi il craignoit d'avoir

Digitized by Google

te que je disois, voici la véritable cause de ma crainte : j'ai parlé de vous dans mon Livre avec trop de réserve & de timidité ; non que mes idées soient changées, mais parce que j'ai crû me devoir faire là-dessus une sorte de violence. Personne n'ignore que ce genre d'écrire demande non-seulement de la liberté, mais de la chaleur & de l'élévation. Il semble que rien n'est si facile que de médire d'autrui ; mais il faut faire attention néanmoins à ne pas pousser la satyre jusqu'à l'emportement. Il en faut plus encore pour se loüer soi-même, parce qu'il est aisé d'aller jusqu'à l'arrogance. S'il y a quelque style véritablement libre, c'est celui qui s'emploie à l'éloge d'un autre ; car il ne peut se contraindre sans se faire accuser de foiblesse ou d'envie. Cependant je ne sçai si vous trouverez ici que cette vérité soit à votre avantage, ni si vous serez plus satisfait de mon travail. Pourquoi l'ai-je entrepris, si je n'étois pas capable d'y réüssir ? cela est vrai ; mais si je ne devois pas l'entreprendre, ce que j'ai pû faire ensuite de mieux, étoit de traiter mon sujet avec beaucoup de réserve : c'est à quoi je me suis efforcé de m'attacher. J'ai dimi-

offensé Ciceron, qui méritoit des loüanges plus vives.

Digitized by Google

admodum igitur ſcalarum gradus ſi alios tollas, alios incidas, nonnullos male hærentes relinquas, ruinæ periculum ſtruas, non adſcenſum pares : ſic tot malis cum vinctum, tum fractum ſtudium ſcribendi, quid dignum auribus aut probabile poteſt afferre ? Cum vero ad ipſius Cœſaris nomen veni, toto corpore contremiſco, non pœnæ metu, ſed illius judicii ; totum enim Cœſarem non novi. Quem putas animum eſſe ubi ſecum loquitur ? hoc probabit : hoc verbum ſuſpicioſum eſt. Quid ſi hoc muto ? at vereor ne pejus ſit. Age vero laudo aliquem, num offendo ? cum porro non offendam, quid ſi non vult ? Armati ſtylum perſequitur : victi & nondum reſtituti quid faciet ? Auges etiam tu mihi timorem, qui in Oratore tuo caves tibi per Brutum (*e*), &

(*e*) *Caves per Brutum.* „ Je proteſte, dit Ciceron à „ Brutus, que je ne me ſuis „ rendu qu'à votre priere, „ & que c'eſt malgré moi „ que j'ai entrepris cet Ou„ vrage ; car je ſuis bien„ aiſe que vous partagiez le „ crime de ma hardieſſe, „ afin que ſi je ſoutiens mal

nué quantité de choses ; j'en ai retranché un grand nombre ; il y en a même que je me suis tout-à-fait dispensé de traiter. Figurez-vous un escalier dont on auroit ôté plusieurs dégrés, abbattu quelques-uns par intervalles, laissé les autres mal joints & sans solidité : il seroit plus propre à causer la chûte de quelqu'un par sa ruine, qu'à faciliter le moyen de monter. Il en est de même du talent d'écrire, lorsqu'il est ou contraint, ou affoibli par la violence : que peut-il produire qui flate le goût & qui mérite quelqu'approbation ? Mais c'est bien pis lorsque j'arrive au nom de César : je me sens alors tout le corps tremblant, non de la crainte du châtiment, mais de celle du jugement qu'il peut porter de mon Ouvrage ; car je ne connois pas César tout entier. Comment vous imaginez-vous que je suis disposé, lorsque je me dis à moi-même ; il sera content de cet endroit. Ce mot lui paroîtra suspect : le changerai-je ? mais celui que je veux substituer lui déplaira peut-être encore plus. En loüant quelqu'un, dois je craindre de l'offenser ?

» le fardeau d'un si grand » ouvrage, vous paroissiez » aussi coupable de me l'a- » voir imposé que moi de » l'avoir reçu.

ad excusationem socium quæris. Ubi hoc omnium patronus facis, quid me, veterem tuum, nunc omnium clientem sentire oportet? In hac igitur calumnia timoris, & cœcæ suspicionis tormento, cum plurima ad alieni sensus conjecturam, non ad suum judicium scribantur, quam difficile sit evadere, si minus expertus es, quod te ad omnia summum atque excellens ingenium armavit, nos sentimus. Sed tamen ego filio dixeram, librum tibi legeret, & auferret: aut ea conditione daret, si reciperes te correcturum, hoc est, si totum alium faceres. De Asiatico itinere (*f*), quanquam summa necessitas premebat, ut imperasti, feci. Te pro me quid horter? vides tempus venisse, quo necesse sit de nobis constitui. Nihil est, mi Cicero, quod filium meum

(*f*) *De Asiatico itinere.* Ce voyage est expliqué dans la Lettre suivante.

Digitized by Google

Non ; mais quand je n'offenſerois pas Céſar, ſuis-je sûr qu'il approuvera mes loüanges ? Il me punit de ce que j'ai compoſé pendant la guerre : comment prendra-t-il le ſtyle d'un malheureux vaincu, à qui il n'a point encore fait grace ? Vous-même, vous augmentez mes allarmes, lorſque dans votre Orateur vous vous mettez à couvert ſous le nom de Brutus & que vous ſemblez chercher un compagnon d'excuſe. Si vous êtes réduit à cette reſſource, vous qui êtes l'Avocat de tout le monde, quelle ſera la mienne, à moi qui n'étois autrefois que votre client, mais qui le ſuis aujourd'hui de tout le monde ? Ainſi dans les inquiétudes de la crainte, qui groſſit ſes propres chimeres ; dans le tourment d'un aveugle ſoupçon, & lorſque ce qu'on écrit doit être interprété par les conjectures d'autrui plûtôt qne par notre propre ſentiment, il eſt bien difficile de ſortir du danger. Si vous ne l'avez point éprouvé, parce qu'un eſprit auſſi diſtingué que le vôtre eſt armé contre toutes ſortes de périls, pour moi j'en fais l'experience. Cependant j'avois donné ordre à mon fils de vous lire mon Ouvrage & de le reprendre ; ou de ne le

Digitized by Google

exſpectes. Adoleſcens eſt; omnia excogitare vel ſtudio, vel ætate, vel metu non poteſt. Totum negotium tu ſuſtineas opportet: in te mihi omnis ſpes eſt. Tu, pro tua prudentia, quibus rebus gaudeat; quibus capiatur Cœſar, tenes: à te omnia proficiſcantur, & per te ad exitum perducantur neceſſe eſt. Apud ipſum multum, apud ejus omnes plurimum potes. Unum tibi ſi perſuaſeris, non hoc eſſe tui muneris ſi quid rogatus fueris ut facias, (quanquam id magnum & amplum eſt) ſed totum tuum eſſe onus, perficies. Niſi forte aut in miſeria nimis ſtulte, aut in amicitia nimis impudenter tibi onus impono. Sed utrique rei excuſationem tuæ vitæ conſuetudo dat. Nam quod ita conſueris pro amicis laborare, non jam ſic ſperant abs te, ſed etiam ſic imperant tibi familiares. Quod ad librum attinet, quem tibi filius dabit, pe-

Digitized by Google

laisser entre vos mains qu'à condition que vous prendriez la peine de le corriger, c'est-à-dire, de le renouveller entierement. A l'égard du voyage d'Asie, je me suis conformé à vos intentions, quoique je fusse pressé par la derniere nécessité. Que vous exhorterai-je à faire pour moi ? vous voyez bien qu'on ne peut pas remettre plus loin à décider de mon sort. Il n'est pas besoin que vous attendiez mon fils : il est tout jeune : son âge, son empressement, sa crainte ne permettent point d'esperer qu'il puisse suffire à tout. C'est à vous à soutenir tout le poids de cette affaire : mon esperance est dans vous seul. Votre prudence vous a fait sans doute observer ce qui fait plaisir à César & ce qui est capable de le toucher. Il faut que tout vienne de vous, & que vous conduisiez l'entreprise à sa fin. Vous pouvez beaucoup auprès de lui : vous êtes tout puissant auprès de ses amis. Persuadez-vous seulement que ce n'est point un rôle particulier que vous avez à remplir ici, mais que la chose roule entierement sur vous ; & je ne doute point du succès. A moins peut-être que la mauvaise fortune ne me rende assez insensé ou assez impudent pour vous faire des demandes in-

Digitized by Google

to à te ne exeat, aut ita corrigas, ne, mihi noceat. Vale.

EPISTOLA VIII.

M. C. A. CÆCINÆ S. D.

CUM esset mecum Largus (*a*), homo tui studiosus, locutus Kalendas Jan. tibi præfinitas esse (*b*): quod omnibus rebus perspexeram, quæ Balbus (*c*) & Oppius (*d*) absente Cœsare egissent, ea solere illi rata esse (*e*), ego ve-

(*a*) *Largus.* Ce nom étoit celui d'une famille Romaine, qui n'est point autrement connuë, quoiqu'elle revienne plus d'une fois dans nos Lettres. Il faisoit apparemment les affaires de Cecina.

(*b*) *Præfinitas esse.* Cecina avoit obtenu, sous le prétexte de quelque besoin, la permission de venir en Sicile & d'y être pendant un tems borné. Ciceron, qui étoit alors aussi bien avec César qu'on l'a représenté au huitiéme livre de sa vie, employoit ardemment son crédit pour obtenir du Maître toutes sortes de graces en faveur de ses amis.

(*c*) *Balbus.* L. Cornelius Balbus, de Gades en Espagne, ancien client de Ciceron, qui l'avoit défendu par une Oraison qui existe encore. Il y avoit trois autres Balbus, dont j'aurai l'occasion de parler plus bas dans la Lettre XII. Celui-ci étoit fort aimé de César & prenoit soin de ses plus importantes affaires dans son absence. Ayant été fait Citoyen Romain, il avoit pris le nom de famille de Lentulus son patron; car les Etrangers à qui l'on accordoit le droit de Bourgeoisie, faisoient comme les Affran-

Digitized by Google

discretes : mais de l'un & de l'autre côté, votre propre caractere sera mon excuse ; car par la maniere dont vous servez vos amis, vous les avez accoutumés, non à esperer vos services, mais à les exiger. Mon fils vous remettra mon Livre ; mais je vous demande en grace de ne pas le laisser sortir de vos mains, ou de le corriger si bien qu'il ne puisse pas me nuire. Adieu.

LETTRE VIII.

CICERON à A. CECINA.

LARGUS est un homme qui vous aime. Il m'avoit dit qu'on vous avoit donné pour terme les Kalendes de Janvier ; & comme j'ai reconnu dans toutes les occasions, que César ne manque point de ratifier ce que Balbus & Oppius ont reglé dans son absence, je

chis, qui, avec la permission de leurs maîtres, prenoient leur nom de famille qu'ils joignoient à leur surnom.

(*d*) *Oppius.* C. Oppius partageoit la faveur de César avec Cornelius Balbus. Il avoit été son Lieutenant dans la guerre d'Afrique.

(*e*) *Ea solere il'i rata esse.* Nous avons entre les Lettres à Atticus (l. 9.) une preuve de la confiance de César pour ces deux hommes, qui leur fait également honneur à tous trois. On y voit sur quels principes leur liaison étoit fondée. C'est une Lettre de César,

Digitized by Google

hementer cum his ut hoc mihi darent, tibi in Sicilia, quoad vellemus, esse uti liceret. Qui mihi consuessent aut libenter polliceri, si quid esset ejusmodi quod eorum animos non offenderet, aut etiam negare & afferre rationem cur negarent, huic meæ rogationi potius non continuo responderunt: eodem die tamen ad me reverterunt, mihi hoc dederunt ut esses in Sicilia quoad velles, se præstaturos nihil ex eo te offensionis habiturum. Quando quid tibi permittatur cognovisti, quid mihi placeat puto te scire opportere. Actis his rebus Literæ à te mihi redditæ sunt, quibus à me consilium petis quid sim tibi auctor, in Sicilia subsidas-ne, an ad reliquias Asiaticæ negotiationis proficiscare.

qui est assez courte pour trouver place ici: „ *César* „ *à Oppius & à Balbus.* „ J'apprends avec beaucoup „ de plaisir que vous ap- „ prouvez la maniere dont „ s'est passée l'affaire de „ Corsinium. Je suivrai vos „ conseils, d'autant plus „ volontiers que je suis moi- „ même porté à la douceur, „ & que je cherche à me „ raccommoder avec Pom- „ pée. Tâchons du moins „ de regagner tous les „ cœurs, si cela est possi-

Digitized by Google

les ai vivement pressés de m'accorder pour vous la liberté de demeurer en Sicile aussi long-tems que nous le souhaiterions. Leur coutume est de m'accorder volontiers ce que je leur demande, lorsqu'ils n'y trouvent rien qui les choque, ou même de me le refuser nettement, & de m'expliquer les raisons de leur refus : mais en cette occasion ils ne m'ont pas répondu sur le champ. Dans le cours de la journée, néanmoins, ils sont revenus chez moi, & se rendant à mes instances, ils ont pris sur eux que vous resteriez aussi long-tems que vous le voudrez en Sicile, sans que César s'en offense. Mais ce n'est point assez de vous apprendre ce qu'on vous permet ; il faut vous expliquer aussi ce que j'en pense. Après avoir terminé votre affaire, j'ai reçu la Lettre par laquelle vous me demandez mon avis sur votre séjour en Sicile ou sur votre voyage d'Asie. Comment l'incertitude où vous êtes là-dessus peut-elle

„ ble, & de joüir long-
„ tems de notre victoire,
„ puisque ceux qui avant
„ nous se sont rendus o-
„ dieux par leur cruauté,
„ n'ont pû se soutenir long-
„ tems, hors Sylla seul,
„ que je ne veux point imi-
„ ter. Suivons d'autres ma-
„ ximes, & assurons le
„ fruit de notre victoire par
„ la modération & la géné-
„ rosité. J'ai déja imaginé
„ plusieurs expédiens pour
„ y réüssir, & l'on en peut
„ trouver quantité d'autres,
„ Pensez-y de votre côté,
&c.

Digitized by Google

Hæc tua deliberatio non mihi convenire visa est cum oratione Largi. Ille enim mecum quasi tibi non liceret in Sicilia diutius commorari, ita locutus erat; tu autem, quasi concessum sit, ita deliberas. Sed ego, sive hoc, sive illud est, in Sicilia censeo commorandum. Propinquitas locorum vel ad impetrandum adjuvat crebris Litteris & nuntiis, vel ad reditus celeritatem re aut impetrata, quod spero, aut aliqua ratione confecta. Quamobrem censeo magno opere commorandum. T. Furfanio Posthumo (*f*), familiari meo, legatisque ejus, item meis familiaribus, diligentissime te commendabo, cum venerint. Erant enim omnes Mutinæ. Viri sunt optimi, &

(*f*) *T. Furfanio Posthumo*. Il paroît que cet homme avoit succédé à Allienus, qui fut Préteur de Sicile pendant la guerre d'Afrique. C'est *Furfanius* qu'il faut lire, du moins si l'on doit s'en rapporter à toutes les Inscriptions où ce nom se trouve dans Gruter. Il semble aussi qu'il devroit y avoir *T. Posthumo Furfanio*; car l'usage le plus ordinaire étoit de mettre le nom avant le surnom. Cependant on ne manque point d'exemples où le surnom précede le nom; comme dans la Lettre hui-

Digitized by Google

s'accorder avec le discours de Largus ? Suivant le langage qu'il m'a tenu, il ne vous étoit pas permis de demeurer plus long-tems en Sicile ; & vous déliberez néanmoins comme si vous en aviez reçu la permission. Mais, que ce soit vous ou lui qu'il en faille croire, je suis d'avis que vous devez demeurer en Sicile. La proximité des lieux aide beaucoup à faire obtenir des graces, par la facilité qu'elle donne de recevoir ou d'envoyer souvent des lettres & des messagers : elle rend aussi le retour plus prompt, lorsque cette faveur est obtenuë, comme j'espere qu'elle le sera bien-tôt, ou lorsqu'elle est du moins commencée. Ainsi je suis fortement persuadé qu'il faut demeurer. J'aurai soin de vous recommander instamment à T. Furfanius Posthumus, qui est mon ami particulier, & à ses Lieutenans, qui ont aussi de l'amitié pour moi : j'attendrai qu'ils soient arrivés, car ils sont tous actuellement à Modene. Je les connois pour de fort honnêtes-gens, qui sçavent

tiéme du liv. II. & dans la premiere du liv. VII. où l'on lit Gallus Caninius. On trouve plus d'une fois C. Crispus Sallustius dans le Commentaire sur la guerre d'Afrique ; Gallus Fabius dans la Lettre vingt-deuxiéme du liv. VIII. à Atticus, & dans la quarante-septiéme du liv. XIII. &c.

Digitized by Google

tui similium studiosi, & mei necessarii. Quæ mihi venient in mentem, quæ ad te pertinere arbitrabor, ea mea sponte faciam. Si quid ignorabo, de eo admonitus omnium studia vincam. Ego etsi coram de te cum Furfanio ita loquar ut tibi Literis meis ad eum nihil opus sit; tamen, quoniamtuis placuit te habere meas Litteras, quas ei redderes, morem his gessi. Earum Litterarum exemplum (*g*) infra scriptum est. Vale.

EPISTOLA IX.

M. T. C. T. FURFANIO Procos. (*a*) S. D.

CUM A. Cæcina tanta mihi familiaritas consuetudoque semper fuit, ut nulla major esse possit. Nam & patre ejus, claro homine & forti viro, plurimum

(*g*) *Litterarum exemplum.* Cet endroit prouve bien qu'*exemplum* signifie proprement la copie.

(*a*) *Procos.* Furfanius n'étoit traité que de Préteur distinguer

distinguer un homme tel que vous, & je compte sur les sentimens qu'ils ont pour moi. Ne doutez pas que je ne fasse de moi-même tout ce que je pourrai m'imaginer d'utile à vos interêts. S'il m'échape quelque chose, il suffira de m'avertir, & je me distinguerai toujours par mon zéle. Je compte de voir Furfanius, & je lui parlerai de vous dans des termes qui rendront mes Lettres assez inutiles : cependant votre famille souhaitant que vous en ayiez une à lui présenter, j'entre volontiers dans cette vûë : vous en trouverez la copie au bas de celle-ci. Adieu.

LETTRE IX.

CICERON à T. FURFANIUS, Proconsul.

J'AI toujours été lié de la plus parfaite & de la plus intime amitié avec Aulus Cecina. Je vivois familierement avec son pere, qui étoit un homme de réputation & de courage. Le fils m'ayant fait

dans plusieurs Manuscrits : mais j'ai déja remarqué que les titres de Préteurs & de Proconsuls se donnoient assez indifféremment, & que cela est prouvé par des exemples certains.

usi sumus, & hunc à puero, quod & spem magnam mihi afferebat summæ probitatis summæque eloquentiæ, & vivebat mecum conjunctissime, non solum officiis amicitiæ, sed etiam studiis communibus, sic semper dilexi ut non ullo cum homine conjunctius viverem. Nihil attinet me plura scribere: quam mihi necesse est ejus salutem & fortunas, quibuscumque rebus possim, tueri, vides (*b*). Reliquum est ut cum cognorim plurimis rebus, quid tu & de bonorum fortuna & de Reipublicæ calamitatibus sentires, nihil à te petam nisi ut ad eam voluntatem quam tua sponte erga Cæcinam habiturus esses, tantus cumulus accedat commendatione mea, quanti me à te fieri intelligo. Hoc mihi gratius facere nihil potes. Vale.

Digitized by Google

concevoir dès son premier âge l'espérance de le voir quelque jour aussi distingué par sa probité que par son éloquence, & vivant avec moi dès ce tems-là dans le plus étroit commerce de l'amitié & même de l'étude, je l'ai toujours aimé si tendrement, que je n'ai point eu d'ami plus intime. Il seroit inutile de m'étendre. Vous sentez combien je dois me croire obligé de défendre sans exception sa fortune & son salut. Comme j'ai connu dans plusieurs occasions ce que vous pensez de la situation de quantité d'honnêtes-gens & des malheurs de la République, tout ce qui me reste à vous demander est qu'à l'inclination que vous vous sentirez vous-même pour Cecina, vous joigniez ma recommandation dans un dégré qui réponde à l'estime dont je sçai que vous m'honorez. Vous ne sçauriez vous acquerir des droits plus puissans sur ma reconnoissance. Adieu.

(*b*) *Tueri vides.* Cet endroit a quelques difficultés, par la variété des leçons; mais elles paroissent levées dans le sens auquel je me suis attaché.

EPISTOLA X.

M. T. C. TREBIANO (*a*) S. D.

EGo quanti te faciam ſemperque fecerim, quanti me à te fieri intellexerim, ſum mihi ipſe teſtis. Nam & conſilium tuum, vel caſus potius diutius in armis civilibus commorandi, ſemper mihi magno dolori fuit; & hic eventus, quod tardius quam eſt æquum & quam ego vellem recuperas (*b*) fortunam & dignitatem tuam, mihi non minori curæ eſt quam tibi ſemper fuerunt caſus mei (*c*). Itaque & Poſthumuleno (*d*), &

(*a*) *Trebiano.* Pluſieurs Manuſcrits ont *Trebatius:* d'autres, *L. Torquatus.* On trouve même *Trebatius* dans quelques anciennes Editions. Mais ſur la foi de quelques bons Manuſcrits, Manuce a reſtitué *Trebianus.* Cependant un autre Commentateur a prétendu depuis qu'il falloit lire *Trebanus*, en s'appuyant ſur deux Médailles, l'une d'argent, l'autre de cuivre, qui portent *L. Trebani.* Il n'y a rien d'ailleurs, dans les deux Lettres, dont on puiſſe tirer plus de lumiéres.

(*b*) *Recuperas.* Manuce veut qu'on préfere cette leçon à *receperis*, qui ſe trouve dans pluſieurs Manuſcrits.

(*c*) *Caſus mei.* Lorſque Ciceron parle de ſes malheurs paſſés, ſans les expliquer, il faut toujours en-

Digitized by Google

LETTRE X.

CICERON à TREBIANUS.

JE puis me rendre témoignage à moi-même, non-seulement de l'estime que j'ai & que j'ai toujours euë pour vous, mais de celle même que je vous ai reconnuë pour moi : car je n'ai qu'à prendre pour regle la douleur que j'ai toujours ressentie du parti que vous avez pris, ou plutôt que le hazard vous a fait prendre, de demeurer trop long-tems attaché à nos factions civiles. Je dois ajouter que le malheur que vous avez de voir le rétablissement de votre dignité & de votre fortune plus long-tems differé qu'il ne devroit l'être & que je ne le souhaiterois, ne me cause pas moins de chagrin que ne m'en ont causé mes propres disgraces. Aussi ai-je ouvert mon

tendre son exil ; comme il faut entendre les évenemens de son Consulat lorsqu'il parle de sa gloire.

(*d*) *Postumuleno*. C'est le nom d'une famille Romaine, qui n'est connuë d'ailleurs que par une Inscription fort ancienne, où l'on lit *M. Postumulenus Secundus*. Manuce rend témoignage qu'il l'a vûë dans la maison du Cardinal Rainuce Farnese, sur une grande pierre quarrée. Theudas est son nom d'Esclave, qui étoit devenu surnom dans l'Affranchi.

Digitized by Google

Sestio, & sæpissime Attico nostro, proximeque Theudæ, liberto tuo, totum me patefeci; & hæc his singulis sæpe dixi, quacumque re possem, me tibi & liberis tuis satisfacere cupere: idque tu ad tuos velim scribas, hæc quidem certe quæ in potestate mea sunt, ut operam, consilium, rem, fidem meam, sibi ad omnes res parata putent. Si auctoritate & gratia tantum possem, quantum in ea Republica de qua ita meritus sum, posse deberem, tu quoque is esses qui fuisti, cum omni gradu amplissimo dignissimus, tum certe Ordinis tui (*e*) facile Princeps. Sed cum eodem tempore eademque de caussa nostrum uterque cecidit, tibi & illa polliceor quæ supra scripsi, quæ sunt adhuc mea; & ea quæ præterea videor mihi ex aliqua parte retinere, tanquam ex reliquiis pristinæ dignitatis. Neque enim ipse Cœsar, ut multis rebus intelligere potui, est alienus

cœur à Posthumulenus, à Sestius, & très-souvent à notre cher Atticus, mais depuis peu à Theudas votre Affranchi. J'ai répeté plusieurs fois à chacun d'eux que je souhaitois de rendre tous les services qu'il me seroit possible à vous & à vos enfans; & je vous demande en grace à vous-même d'écrire à toute votre famille qu'elle peut compter sur tout ce qui est en mon pouvoir; sur mon secours, mes conseils, mon bien & ma fidélité dans toutes sortes d'occasions. Si j'avois autant d'autorité & de crédit que je devrois en avoir dans une République à laquelle j'ai rendu tant de services, vous seriez tel que vous avez été; c'est-à-dire, capable d'aspirer au plus haut rang, & sans contredit le premier du vôtre. Mais comme nous sommes tombés en même-tems & pour la même cause, je vous offre ce que je viens de vous promettre; c'est ce qui m'appartient encore; & j'y joins ce qu'il me semble que j'ai sauvé de divers côtés, comme du débris de mon ancienne splendeur. César, autant que j'ai pû m'en apperceveir à plusieurs marques, n'a pas d'éloi-

(e) *Ordinis tui.* On ne peut douter ici que Trebianus ne fût de l'Ordre Equestre, car s'il eût été Sénateur, Ciceron auroit dit *Ordinis nostri.*

à nobis, & omnes fere familiarissimi ejus casu devincti (*f*) magnis meis veteribus officiis me diligenter observant & colunt. Itaque si qui mihi erit aditus de tuis fortunis, id est de tua incolumitate, in qua sunt omnia (*g*), agendi, quod quidem quotidie magis ex eorum sermonibus adducor ut sperem, agam per me ipse & moliar. Singula persequi non est necesse: universum studium meum & benevolentiam ad te defero. Sed magni mea interest hoc tuos omnes scire, quod tuis Litteris fieri potest, ut intelligant omnia Ciceronis patere Trebiano. Hoc eo pertinet, ut nihil existiment esse tam difficile quod non pro te mihi

(*f*) *Casu devincti.* J'ai déja nommé ces amis de César. Ce n'étoit pas le hazard qui les avoit rendus amis de Ciceron, puisque leur amitié étoit fondée sur des services anciens & fort essentiels; mais il étoit heureux que des gens qui lui étoient si attachés se trouvassent dans le pouvoir de lui marquer leur reconnoissance. Ciceron avoit défendu Balbus, Dolabella, Rabirius, Sylla, &c. tous amis de César. C'est peut être cette remarque qui a fait douter quelques Commentateurs s'il ne falloit pas ici *quasi* au lieu de *casu*.

(*g*) *In qua sunt omnia.* On voit dans la Lettre suivante que Trebianus avoit déja perdu une grande pa-

gnement pour moi, & le hazard a fait que ses meilleurs amis m'ayant d'anciennes obligations, ils me donnent tous les témoignages possibles de considération & d'attachement. Si je vois donc quelque jour à m'employer pour vos biens, ou plutôt pour votre sûreté, d'où tout le reste me paroît dépendre, je n'épargnerai ni mes efforts ni mes soins; & de jour en jour je sens augmenter mes esperances par les discours qu'ils me tiennent. Le détail seroit superflu. Je rapporterai tout mon zéle & toute la chaleur de mon amitié à vous servir efficacement: mais il est fort important pour moi que toute votre famille soit informée de mes dispositions. Vous pouvez l'en instruire aisément par vos Lettres. Je veux qu'elle soit bien persuadée que tout ce qui appartient à Ciceron est au pouvoir de Trebianus. Mon desir est qu'elle n'ait aucun doute que les entreprises les plus difficiles ne me devinssent

tie de son bien; & c'est apparemment pour l'en consoler que Ciceron lui fait regarder sa sûreté comme un objet qui doit lui tenir lieu de tout. C'est par un autre ménagement qu'il rejette les malheurs de ses amis sur ce qu'il appelle *injuriam temporum*, sans y mêler jamais le nom de César. J'ai déja fait remarquer que dans une infinité d'autres endroits, comme ici, il ne le désigne que par des périphrases; *qui plurimum potest . . . . . penes quem est potestas . . . . cujus dominatu locus vacat nullus.*

susceptum jucundum sit futurum. Antea misissem ad te Litteras, si genus scribendi invenirem. Tali enim tempore aut consolari amicorum est, aut polliceri. Consolatione non utebar, quod ex multis audiebam quam fortiter sapienterque ferres injuriam temporum, quamque te vehementer consolaretur conscientia factorum & consiliorum tuorum: quod quidem si facis, magnum fructum studiorum optimorum capis, in quibus te semper scio esse versatum. Idque ut facias, etiam atque etiam te hortor. Simul & illud tibi, homini peritissimo rerum & exemplorum & omnis vetustatis, ne ipse quidem rudis, sed in studio minus fortasse quam vellem & in rebus atque usu plus etiam quam vellem, versatus spondeo, tibi istam acerbitatem & injuriam non diuturnam fore. Nam & ipse qui plurimum potest, quotidie mihi delabi ad æquitatem (*h*) & ad re-

Digitized by Google

agréables pour vous servir. Je n'aurois pas attendu si long-tems à vous écrire, si j'avois trouvé un genre de Lettres qui convînt à votre situation. Dans les conjonctures où nous sommes, l'amitié demande des consolations ou des promesses. Je n'entreprenois point de vous consoler, parce que j'apprenois de tous côtés avec combien de sagesse & de courage vous supportiez l'injure des tems, & combien vous trouviez de consolation dans le souvenir de votre conduite & de vos intentions. Si ce récit étoit juste, c'est avoir tiré beaucoup de fruit de vos excellentes études. Je sçais en effet que vous n'avez jamais cessé de les cultiver, & je vous exhorte à conserver toujours le même goût. Moi, qui n'y suis pas tout-à-fait étranger, mais qui n'y ai peut-être pas donné tout le tems que j'aurois souhaité, & qui n'en ai sacrifié que trop aux affaires & à tout ce qui peut donner de l'experience, je vous garantis que l'injuste & fâcheuse situation où vous êtes ne sera pas de longue durée. Celui qui exerce un pouvoir sans bornes paroît revenir tous les jours à celles de la justice & de l'ordre; & telle est d'ail-

(h) *Delabi ad æquitatem.* Cette expression suppose l'ancienne maxime, *summum jus summa injuria.* Cé-

rum naturam videtur : & ipsa caussa est, ut jam simul cum Republica, quæ in perpetuum jacere non potest, necessario reviviscat atque recreetur; quotidieque aliquid sit lætius & liberalius quam timebamus. Quæ quoniam in temporum inclinationibus sæpe parvis posita sunt, omnia momenta observabimus, neque ullum prætermittemus tui juvandi & levandi locum. Itaque illud alterum, quod dixi, Litterarum genus, quotidie mihi, ut spero, fiet proclivius, ut etiam polliceri possim. Id re quam verbis faciam libentius. Tu velim existimes & plures te amicos habere quam qui in isto casu sint ac fuerint, quantum quidem ego intelligere potuerim, & me concedere eorum nemini. Fortem fac animum habeas & magnum, quod

sar, en qualité de vainqueur, avoit droit de traiter ses ennemis à la rigueur; mais la justice, considerée sous quantité d'autres vûës, l'obligeoit de se modérer dans sa victoire; & c'est à cette modération que la bonté de son caractere le ramenoit de jour en jour. Il faut entendre aussi dans le même sens *ad rerum naturam*; c'est à-

Digitized by Google

leurs la nature de la cause, qu'il est impossible qu'elle ne se releve point & qu'elle ne reprenne pas toute sa force avec la République, qui ne peut pas demeurer éternellement abbattuë : enfin, nous voyons arriver tous les jours quelque chose de plus doux & de plus favorable que tout ce que nous avons redouté. Comme ces changemens dépendent quelquefois des plus légeres conjonctures, j'aurai soin d'observer tous les momens, & je ne laisserai échaper aucune occasion de vous aider & de soulager vos peines. Pour le second article, qui pouvoit faire le sujet de mes Lettres, il va me devenir plus aisé de jour en jour : c'est ce que je puis déja vous promettre, & je trouve bien plus de plaisir à vous le prouver par des effets que par des paroles. Persuadez-vous d'avance, qu'autant que j'ai pû le remarquer, vous avez plus d'amis que tous ceux qui sont dans le même cas que vous, ou qui ont déja eu le bonheur d'en sortir, & qu'il n'y en a point qui le soient plus que moi. Que votre grandeur d'ame & votre fermeté ne se relâchent point. Ce point dépend

dire, que les hommes ne sont pas faits naturellement pour se haïr & pour se nuire, quoique la superiorité des armes semble en donner le droit.

Digitized by Google

est in uno te. Quæ sunt in fortuna temporibus regentur, & consiliis nostris providebuntur.

EPISTOLA XI.

M. C. TREBIANO S. D.

DOLABELLAM (*a*) anteà tantummodo diligebam; obligatus ei nihil eram. Nec enim acciderat mihi opus esse, & ille mihi debebat, quod non defueram ejus periculis (*b*). Nunc tanto sum devinctus ejus beneficio, quod & antea in te, & hoc tempore in salute tua cumulatissime mihi satisfecit, ut nemini plus debeam. Qua in re tibi gratulor ita vehementer, ut te quoque mihi gratulari quam gratias agere malim. Alterum omnino non deside-

(*a*) *Dolabellam.* P. Cornelius Dolabella, autrefois gendre de Ciceron, & séparé alors de Tullia sa fille par le divorce. Cet incident ne l'avoit pas mis plus mal avec Ciceron, qui le traite même dans plusieurs Lettres avec la plus vive tendresse : à moins qu'on ne veuille attri-

Digitized by Google

de vous seul : tout ce qui est au pouvoir de la fortune sera amené par le tems & ménagé par mes soins.

LETTRE XI.

Au même.

JUSQU'A présent je n'avois que de l'amitié pour Dolabella, sans aucune raison qui m'obligeât à la reconnoissance. Il ne m'étoit jamais arrivé d'avoir besoin de lui : c'étoit lui au contraire qui m'avoit l'obligation d'avoir pris sa défense dans deux occasions dangereuses. Aujourd'hui je lui suis si redevable de ce qu'il a fait d'abord pour votre bien, & tout recemment pour votre salut, que personne n'a plus de droits que lui sur tous les sentimens de mon cœur ; & je vous félicite si ardemment de tout ce qu'il a fait, que je vous en demande à vous-même des félicitations plutôt que des remercîmens : du moins ne veux-je pas que vous me fassiez des remercî-

buer cette apparence d'amitié à la dissimulation. Dolabella étoit alors tout puissant auprès de César.

(*b*.) *In ejus periculis.* Ciceron avoit défendu deux fois Dolabella, des accusations capitales ; mais c'étoit avant son mariage avec Tullia.

ro, alterum vere facere poteris. Quod reliquum est, quando tibi virtus & dignitas tua reditum ad tuos aperuit, est tuæ sapientiæ, magnitudinisque animi quod amiseris oblivisci, quid recuperaris cogitare. Vives cum tuis. Vives nobiscum. Plus acquisivisti dignitatis quam amisisti rei familiaris: quæ ipsa tum esset jucundior si ulla res esset publica. Vestorius (c) noster familiaris ad me scripsit, te mihi gratias agere. Hæc prædicatio tua mihi valde grata est, eaque te uti facile patior, cum apud alios, tum me hercule apud Syronem, nostrum amicum. Quæ enim facimus, ea prudentissimo cuique maxime probata esse volumus. Te cupio videre quam primum.

(c) *Vestorius.* On apprend dans plusieurs des Lettres à Atticus, que ce Vestorius étoit du lieu qui se nomme aujourd'hui Pouzzoles. Ce qu'on en peut recueil-

Digitized by Google

mens, & vous pouvez me faire de véritables félicitations. A présent que votre vertu & votre dignité vous ont fait obtenir votre retour, il est de votre sagesse & de votre grandeur d'ame d'oublier toutes vos pertes & de ne penser qu'à ce qui vous est rendu. Vous vivrez dans le sein de votre famille, vous vivrez avec nous. Comptez que vous avez acquis plus de dignité que vous n'avez perdu de bien : mais elle vous procureroit plus d'agrément si nous avions quelque forme de République. Vestorius, notre ami commun, m'a écrit que vous croyez avoir bien des graces à me rendre. Ce soin que vous prenez de publier vos sentimens, me fait beaucoup de plaisir ; & loin de m'y opposer, je ne serai pas fâché qu'il éclate, sur-tout aux yeux de Syron notre ami ; car je souhaite de voir toutes mes actions approuvées de ceux dont je connois la prudence. Quand vous verrons-nous ? je souhaite que ce soit bien-tôt.

lir ici, c'est qu'apparemment Trebianus étoit alors à Pouzzoles.

(*d*) *Syronem*. Ce nom se trouve au liv. XI. *de Finib.* Syron étoit attaché à la secte d'Epicure, & fort lié avec L. Torquatus. *Ibid.*

Digitized by Google

EPISTOLA XII.

M. T. C. AMPIO (a) S. D.

GRATULOR tibi, mi Balbe, vereque gratulor. Nec sum tam stultus ut te usura falsi gaudii frui velim, deinde frangi repente, atque ita cadere ut nulla res ad æquitatem te animi possit postea extollere. Ego tuam caussam apertius quam mea tempora ferebam. Vincebatur enim fortuna ipsa debilitata gratiæ nostræ, tui caritate, & meo perpetuo erga te amore, culto à te diligentissime. Omnia promissa, confirmata, certa & rata sunt quæ ad reditum & ad salutem tuam pertinent. Vidi, cognovi, interfui. Etenim omnes

(a) *Ampio.* Il paroît que cet Ampius Balbus est le même à qui Ciceron écrit la vingt-neuviéme Lettre du livre X. On trouve ainsi quatre Balbus; celui-ci, qui étoit de la famille Ampienne; un autre de la famille des *Atius*, qui épousa Julia, sœur de Caius César, de laquelle il eut une fille nommée Atia, mere d'Au-

Digitized by Google

LETTRE XII.

CICERON à AMPIUS.

JE vous félicite, mon cher Balbus, & c'est du fond du cœur que je vous félicite. Ne me croyez pas assez imprudent pour vouloir vous donner de fausses joies, qui n'aboutiroient qu'à vous abattre tout d'un coup & à vous faire tomber si bas que rien ne seroit capable de vous relever. J'ai soutenu votre cause avec moins de ménagement que ma propre situation ne le demandoit. Ma tendresse pour vous & ce perpétuel penchant que vous avez cultivé avec tant de soin, ont fait ce que vous ne deviez plus attendre de mon foible crédit. Enfin, on s'est engagé par des promesses certaines, ratifiées, confirmées, sur tout ce qui regarde votre retour & votre sûreté. Je vous parle de ce que j'ai vû, de ce que j'ai approfondi, de ce qui s'est

guste ; deux autres, nés à Gades, & freres, qui, en obtenant le droit de bourgeoisie Romaine, prirent le nom de Cornelius. Ces deux freres étoient distingués par les noms de *Balbus major* & de *Balbus minor*. C'étoit le Major qui avoit tant de part à la confiance & à l'amitié de César.

Digitized by Google

Cœsaris familiares satis opportune habeo implicatos consuetudine & benevolentia, sic ut cum ab illo discesserint me habeant proximum. Hoc Pansa (*b*), Hirtius (*c*), Balbus, Oppius, Matius (*d*), Posthumius (*e*) plane ita faciunt, ut me unice diligant. Quod si mihi per me (*f*) efficiendum fuisset, non me pœniteret pro ratione temporum ita esse mollitum. Sed nihil est à me inservitum temporis caussa. Veteres mihi necessitudi-

(*b*) *Pansa.* C. Pansa étoit de la famille Vibienne, homme respecté par son mérite, par l'amitié de César & par son attachement pour ses amis. Il fut Consul l'année même qui suivit la mort de César ; & s'étant distingué par sa fidélité dans l'administration, il mourut de ses blessures au combat de Modene, où il avoit entrepris de délivrer Decimus Brutus, assiégé dans cette Ville par Marc-Antoine. Il avoit été Tribun du Peuple sous le Consulat de Sulpicius & de Marcellus.

(*c*) *Hirtius.* Collegue de C. Vibius Pansa dans la dignité de Consul, & tué comme lui devant Modene. C'étoit un homme nouveau, c'est-à-dire, l'auteur de sa propre fortune, dans le sens qu'on le reprochoit aussi à Ciceron. Antoine fit ce reproche à Hirtius dans une Lettre que Ciceron nous a conservée (Philip. 13.): „ Acerbissimum est te, A. „ Hirti, ornatum esse beneficiis Cæsaris, & talem „ ab eo relictum qualem ipse miraris. Apparemment qu'Hirtius en avoit été fort picqué ; car Ciceron l'en consola dans ces termes : „ Cum nobilitas sit nihil „ aliud quam cognita virtus, quis in eo quem veterascentem videat ad gloriam, generis antiquitatem desideret ? Dion rap-

passé devant mes yeux. Notre bonheur a voulu que tous les amis de César se soient trouvés les miens, & qu'ils vivent avec moi très-familiérement : après lui il n'y a personne qu'ils préferent à moi ; &, si je m'en rapporte du moins aux témoignages que j'en reçois, je puis me flatter d'être tendrement aimé de Pansa, d'Hirtius, Balbus, Oppius, Matius & Posthumius. Quand il auroit fallu beaucoup de soins pour les mettre dans cette disposition, je ne me repentirois pas d'avoir un peu molli dans un tems qui le demande. Mais je n'ai rien fait par cette vûë :

porte qu'Hirtius étoit le seul de tous les enfans des proscrits par Sylla, que César eût élevé aux honneurs. On lit dans S. Jerôme (lib. 1. ad Jovinian.), qu'Hirtius ayant offert sa sœur en mariage à Ciceron, après qu'il se fut séparé de Terentia par le divorce, Ciceron lui répondit qu'il ne pouvoit donner ses soins tout à la fois à une femme & à la Philosophie : *se Philosophiæ simul & uxori operam dare non posse.* Pansa & Hirtius ont beaucoup de part au dixiéme livre de l'Hist. de Ciceron. Je ne dis rien de Balbus & d'Oppius, qui sont connus par les Lettres précédentes.

(*d*) *Matius*, homme d'un mérite extraordinaire, dont on trouvera le caractere dans le livre XI. à l'occasion d'une excellente Lettre de lui. Voyez aussi l'Hist. de Ciceron, livre IX.

(*e*) *Posthumius.* Il n'est connu que par l'amitié de César ; à moins que sans aucune preuve on ne veuille le prendre pour celui qui commandoit en Sicile dans la Lettre huitiéme, ou pour celui que Ciceron nomme au livre XIV. des Lettres à Atticus, Lettre dixiéme.

(*f*) *Quod si mihi per me.* On est ici partagé. Les uns veulent *pro me* ; les autres, *per me.* J'ai suivi le parti du plus grand nombre & des plus anciens Manuscrits, qui s'accorde d'ailleurs avec le sens.

Digitized by Google

nes cum his omnibus intercedunt, quibuſcum ego agere de te non deſtiti. Principem tamen habuimus Panſam, tui ſtudioſiſſimum, mei cupidum, qui valeret apud illum non minus auctoritate quam gratia. Cimber autem Tillius (*g*) mihi plane ſatisfecit. Valent tamen apud Cœſarem non tam ambitioſæ (*h*) rogationes quam neceſſariæ, quam quia Cimber habebat, plus valuit quam pro ullo alio valere potuiſſet. Diploma (*i*) ſtatim non eſt datum, quod mirifica eſt improbitas in quibuſdam, qui tuliſſent acerbius veniam tibi dari, quam illi appellant tubam belli civilis (*l*) : multaque ita dicunt, quaſi non gaudeant id bellum incidiſſe. Quare viſum eſt occultius agendum, neque ullo mo-

(*g*) *Cimber autem Tillius.* Eſt-ce *illius* ou *Tullius*, qu'il faut ici au lieu de *Tillius* ? Chaque parti a ſes défenſeurs ; mais les raiſons qui m'ont déterminé pour *Tillius* m'ont paru les plus fortes. Au reſte Cimber fut un des complices de la conſpiration contre Céſar, quoiqu'il lui eût été juſqu'alors fort attaché. Il paroît qu'il étoit parent d'Ampius.

(*h*) *Non tam ambitioſæ, &c.* Il ſeroit difficile d'exprimer auſſi bien en françois

j'étois lié d'une ancienne amitié avec tous ceux que je n'ai pas cessé de solliciter en votre faveur. Cependant c'est Pansa que j'ai employé principalement : il vous aime beaucoup ; il cherche à m'obliger : il a du crédit & de la considération. Je suis aussi fort satisfait de Cimber Tillius : comme César écoute plus volontiers les sollicitations qui viennent du devoir que celles qui lui paroissent venir de l'ambition, Cimber, qui est dans le premier de ces deux cas par rapport à vous, a fait plus qu'il n'auroit pû faire pour tout autre. Vos Lettres de grace n'ont point été expediées sur le champ, parce qu'il se trouve des gens d'une malignité surprenante, qui auroient été choqués de la faveur qu'on vous accorde : ils vous nomment la trompette de la guerre civile, avec quantité de discours par lesquels ils voudroient nous persuader que la guerre leur a beaucoup déplu. On a donc crû qu'il falloit des ménagemens, & que votre affaire ne

par deux mots la différence d'une sollicitation qu'on donne à la vérité des sentimens, & de celle dont on ne cherche qu'à se faire honneur.

(*i*) *Diploma.* C'étoient les Lettres de graces, qui devoient être signées de la propre main de César.

(*l*) *Tubam belli civilis.* C'est ce que nous appellons aujourd'hui un toxin. Ciceron dit ailleurs (Phil. 7.) „ Bellicum me cecinisse dicunt.

do divulgandum, de te jam esse perfectum. Sed id erit perbrevi : nec dubito quin, legente te has Litteras, confecta jam res futura sit. Pansa quidem mihi, gravis homo & certus, non solum confirmavit; verum etiam recepit, perceleriter se ablaturum Diploma. Mihi tamen placuit hæc ad te perscribi. Minus enim te firmum sermo Epuliæ tuæ (*m*), lacrymæque Ampiæ declarabant, quam significant tuæ Litteræ : atque illæ arbitrantur, cum à te abessent ipsæ multo in graviore te cura futurum. Quare magno opere putavi, angoris & doloris tui levandi caussa, pro certis ad te, ea quæ essent certa, perscribi. Scis, me antea sic solitum esse scribere ad te, magis ut consolarer fortem virum atque sapientem, quam ut exploratam spem salutis (*n*) ostenderem, nisi

(*m*) *Epuliæ tuæ.* C'étoit la femme d'Ampius ; car sa fille devoit être Ampia, suivant l'usage, qui faisoit donner aux filles le nom de leur famille. Quelques-uns veulent *Appuleia*, parce qu'on ne connoît point

devoit

devoit point être publiée qu'elle ne fût tout-à-fait terminée. Mais ne craignez point de retardement : au moment que vous lirez cette Lettre je ne doute point que tout ne soit achevé. Pansa est un homme sérieux, sur qui l'on peut compter : non-seulement il m'a confirmé que nous aurions incessamment les Lettres, mais il s'est chargé de ce soin. Je ne laisse pas de vous écrire, parce que les discours de votre chere Epulia & les larmes de votre fille m'ont fait croire que vous n'aviez point toute la fermeté qui paroît dans vos Lettres. Elles sont persuadées que leur absence peut servir à redoubler votre chagrin : c'est dans la vûë de le soulager que je vous donne ici pour certain ce qui l'est effectivement. Vous sçavez que dans mes Lettres précedentes je cherchois plutôt à vous consoler par les motifs qui conviennent à un homme sage & courageux, qu'à vous donner de solides esperances de salut ; & je n'en avois pas d'autres à vous faire naître que celles qu'on poutra tirer de la Répu-

de famille *Epuleienne*. Mais cette raison n'est point assez forte contre l'autorité de tous les Manuscrits.

(*n*) *Spem salutis*, *&c.* *Spem sperare* a paru si dur à quelques Commentateurs, qu'ils ont crû devoir restituer *ejus* entre *nisi* & *quam* : mais ne suffit-il pas de le sous-entendre, & cela peut-il paroître obscur ?

Digitized by Google

quam ab ipsa Republica cum hic ardor restinctus esset, sperari oportere censerem, Recordare tuas Litteras, quibus & magnum animum mihi semper ostendisti, & ad omnes casus ferendos constantem ac paratum : quod ego non mirabar, cum recordarer, te & à primis temporibus ætatis in Republica esse versatum, & tuos Magistratus in ipsa discrimina incidisse salutis fortunarumque communium : & in hoc ipsum bellum esse ingressum, non solum uti victor, beatus ; sed etiam, si ita accidisset, victus, ut sapiens esses. Deinde cum studium tuum consumas in virorum fortium factis memoriæ prodendis (*o*), considerare debes nihil tibi esse committendum quamobrem eorum quos laudas te non simillimum præbeas. Sed hæc oratio magis esset apta ad illa tempora quæ jam effugisti. Nunc vero tantum te para ad hæc nobiscum ferenda ; quibus ego si

Digitized by Google

blique même, lorsque la chaleur de tous ces mouvemens sera dissipée. Souvenez-vous donc de vos propres Lettres, dans lesquelles vous m'avez toujours fait voir beaucoup de courage & de constance, avec une disposition admirable à toutes sortes d'évenemens. Je n'en étois pas surpris : je me rappellois que vous aviez eu part aux affaires publiques dès votre premiere jeunesse ; que le tems de vos Magistratures avoit été celui des plus grands dangers de la République, & que si vous vous étiez engagé dans cette guerre, ce n'étoit pas dans la seule vûë d'être heureux par la victoire, mais dans celle d'être sage, à quelque fortune que vous fussiez réservé. D'ailleurs, lorsque vous faites votre occupation d'écrire l'Histoire des grands Hommes, ne devez-vous pas considerer que cet exercice vous oblige à ne rien faire qui puisse vous empêcher de leur ressembler. Mais je vous parle un langage qui auroit convenu beaucoup mieux aux tems dont vous êtes heureusement sorti. Aujourd'hui préparez-vous seule-

(o) *Memoriæ prodendis.* On voit ici qu'Ampius composoit quelqu'Ouvrage, sans qu'on sçache autrement de quoi il étoit question. Cependant, s'il en faut croire quelques Sçavans, c'est de ce T. Ampius que Suétone parle dans la Vie de Jules-César, & dans cette supposition ce seroit l'éloge de César qu'Ampius auroit écrit.

quam medicinam invenirem, tibi quoque eandem traderem. Sed est unum perfugium doctrina ac Litteræ, quibus semper usi sumus: quæ secundis rebus delectationem modo habere videbantur, nunc vero etiam salutem. Sed, ut ad initium revertar, cave dubites quin omnia de salute ac reditu tuo perfecta sint.

EPISTOLA XIII.

CICERO LIGARIO (a).

ETSI tali tuo tempore, me, aut consolandi aut juvandi tui caussa, scribere ad te aliquid pro nostra amicitia oportebat, tamen adhuc id non feceram; quia neque lenire videbar oratione, neque levare posse dolorem tuum. Postea vero quam magnam spem

(a) *Ligario.* Ce Ligarius est connu par l'Oraison qui nous reste de Ciceron pour sa défense. Il fut rappellé par César; mais les bienfaits qu'il en reçut ne l'empêcherent point de se mettre du nombre de ses meurtriers.

Digitized by Google

ment à soutenir ceux dans lesquels vous entrez avec nous. Si j'y trouvois quelque remede, je ne manquerois pas de vous l'offrir : mais je n'en connois point d'autre que l'étude des Lettres ; c'est notre ancienne ressource : après avoir fait la douceur de notre vie dans la prosperité, elles deviennent aujourd'hui nécessaires à notre salut. Mais, pour achever par où j'ai commencé, ne doutez pas que l'affaire de votre salut & de votre rappel ne soit heureusement finie.

LETTRE XIII.

CICERON à LIGARIUS.

DANS la situation où vous êtes, l'amitié m'oblige sans doute de contribuer à votre soulagement & à votre consolation par mes Lettres. Si je ne me suis point encore acquitté de ce devoir, c'est que je n'ai pas crû que de simples paroles fussent capables de soulager ou d'adoucir votre douleur. Mais depuis

Appian est néanmoins le seul Historien qui l'assure. Il paroît clairement par l'Oraison *pro Marcello*, que cette Lettre fut écrite après la guerre d'Afrique, & presque dans le même tems que Marcellus fut rappellé. Le crime de Ligarius étoit aussi d'avoir embrassé le parti de Pompée.

Digitized by Google

habere cepi, fore ut te brevi tempore incolumem haberemus, facere non potui quin tibi & sententiam & voluntatem declararem meam. Primum igitur scribam, quod intelligo & perspicio, non fore in te Cœsarem duriorem. Nam & res eum quotidie, & dies, & opinio hominum, &, ut mihi videtur, etiam sua natura mitiorem facit: idque cum de reliquis sentio, tum de te etiam audio ex familiarissimis ejus, quibus ego ex eo tempore quo primum ex Africa nuntius (*b*) venit, supplicare una cum fratribus tuis non destiti. Quorum quidem & virtus & pietas, & amor in te singularis, & assidua & perpetua cura salutis tuæ tantum proficit, ut nihil sit quod non ipsum Cœsarem tributurum existimem. Sed si tardius sit quam volumus, magnis occupationibus ejus à quo omnia petuntur, adi-

(*b*) *Ex Africa nuncius.* Il parle des premieres nouvelles qu'on avoit reçûës de la victoire de César en Afrique. Ce qu'il dit de la colere du Vainqueur étoit fort na-

Digitized by Google

que j'espere avec beaucoup de fondement que nous vous reverrons bien-tôt dans une parfaite sûreté, je ne puis me dispenser de vous écrire ce que j'en pense & l'interêt que j'y prends. Premiérement vous devez compter, autant qu'il m'est possible d'en juger par moi-même & par le rapport d'autrui, que César ne vous traitera point avec rigueur. La nature de votre affaire, le tems, les égards qu'il a pour sa réputation, &, si je ne me trompe même, son propre caractere, le raménent tous les jours à la douceur. C'est ce que je pense à l'égard de tous les autres; & par rapport à vous j'en reçois déja des assurances particulieres de ses plus intimes amis, que je n'ai pas cessé de solliciter, de concert avec vos freres, depuis le premier courier qui nous est venu d'Afrique. Vous ne sçauriez penser trop bien de la vertu de vos freres, ni de la tendresse & du zéle qu'ils ont pour vous: l'assiduité continuelle de leurs soins a déja surmonté tant d'obstacles, que je crois pouvoir tout esperer de César même. Si nous lui trouvons un peu de lenteur, il faut considérer que dans les grandes occupations d'un hom-

turel, contre des gens qui avoient renouvellé tous les périls de la guerre avec fort peu d'esperance.

tus ad eum difficiliores fuerunt : & ſimul Africanæ cauſſæ iratior, diutius velle videtur eos habere ſollicitos à quibus ſe putat diuturnioribus eſſe moleſtiis conflictatum. Sed hoc ipſum intelligimus eum quotidie remiſſius & placatius ferre. Quare mihi crede, & memoriæ manda, me tibi id affirmaſſe, te in iſtis moleſtiis diutius non futurum. Quum quid ſentirem expoſui, quid vellem tua cauſſa, re potius declarabo quam oratione : & ſi tantum poſſem quantum in ea Republica de qua ita ſum meritus, ut tu exiſtimas, poſſe debebam, ne tu quidem in iſtis incommodis eſſes. Eadem enim cauſſa opes meas fregit quæ tuam ſalutem in diſcrimen adduxit. Sed tamen quidquid imago veteris meæ dignitatis, quidquid reliquiæ gratiæ valebunt, ſtudium, conſilium, opera, gratia, fides mea nullo loco deerit tuis optimis fratribus. Tu fac habeas fortem

Digitized by Google

me à qui l'on demande tout, l'accès est difficile jusqu'à lui. Ajoutez que le ressentiment qu'il a de l'entreprise d'Afrique, lui fait peut-être souhaiter de tenir plus long-tems dans l'inquiétude ceux qui l'ont mis le plus long-tems dans l'embarras : mais sur cet article même on s'apperçoit qu'il revient & qu'il s'adoucit de jour en jour. Fiez-vous donc à moi, & souvenez-vous que je vous ai prédit que la fin de vos peines n'étoit point éloignée. Voilà ce que je pense de votre situation. A l'égard de l'interêt que j'y prends, c'est par des effets que je veux vous le témoigner plutôt que par des paroles. Si mon crédit étoit tel qu'il devroit être, comme vous le pensez vous-même, dans une République que j'ai si bien servie, vous ne seriez point dans les embarras où vous êtes. Les raisons qui ont mis votre salut en danger, sont les mêmes qui ont ruiné mes forces : mais comptez du moins que ce fantôme de mon ancienne dignité, ces restes de faveur & tout ce qui en dépend encore, mon zéle, mes conseils, mes efforts, le peu de considération que j'ai conservée & la fidélité de mon amitié, ne manqueront à vos freres dans aucune occasion. De votre côté, soutenez-vous dans

animum, quem ſemper habuiſti; primum ob eas cauſſas quas ſcripſi; deinde, quod ea, de Republica, ſemper voluiſti atque ſenſiſti, ut non modo nunc ſecunda ſperare debeas, ſed, etiam ſi omnia adverſa eſſent, tamen conſcientia & factorum & conſiliorum tuorum, quæcumque acciderent, fortiſſimo & maximo animo ferre deberes.

EPISTOLA XIV.

Cicero Ligario.

ME ſcito omnem laborem, omnem operam, curam, ſtudium in tua ſalute conſumere. Nam cum te ſemper maxime dilexi, tum fratrum tuorum quos æque atque te ſumma benevolentia ſum complexus, ſingularis pietas amorque fraternus, nullum me patitur officii, erga te, ſtudiique munus aut tempus prætermittere. Sed quæ faciam fecerimque

Digitized by Google

cette fermeté de courage qui ne vous a jamais abandonné. Les motifs que je viens de vous apporter me ſemblent aſſez forts : mais d'ailleurs, après avoir toujours penſé, toujours été diſpoſé, comme vous l'avez fait paroître, en faveur de la République, non-ſeulement vous devez former de meilleures eſpérances pour l'avenir ; mais quand il n'arriveroit que des adverſités, le témoignage que vous vous rendez de votre conduite & de vos intentions, devroit vous faire ſupporter tous les évenemens avec un courage diſtingué.

LETTRE XIV.

Au même.

APPRENEZ que toutes mes vûës, mon travail, tout mon zéle & tous mes ſoins s'emploient ſans relâche à votre ſalut. Quand je ne vous aurois pas toujours aimé fort tendrement, l'affection & le zéle ſingulier que je vois à vos freres, pour qui j'ai toujours eu, comme pour vous, une très-vive amitié, ne me permettroient pas de négliger la moindre occaſion de vous ſervir :

Digitized by Google

pro te, ex illorum te Litteris quam ex meis malo cognoscere. Quid autem sperem aut confidam & exploratum habeam de salute tua, id tibi à me declarari volo. Nam si quisquam est timidus (*a*) in magnis periculosissimisque rebus, semperque magis adversos rerum exitus metuens quam sperans secundos, is ego sum: & si hoc vitium est, eo me non carere confiteor. Ego idem tamen, cum ad v. Kalend. intercalares priores (*b*), ro-

(*a*) *Nam si quisquam est timidus.* Voyez le douziéme livre de l'Histoire de Ciceron, où cette partie de son caractere est expliquée avec beaucoup de soin. La timidité dont il s'accuse n'est au fond que la véritable prudence, qui doit pancher plutôt vers la crainte que vers l'esperance. La crainte, entenduë de cette maniere, excite toutes les forces de l'esprit & du courage à chercher des ressources; l'esperance au contraire les endort ou les amollit.

(*b*) *Ad II. Kal. intercalares priores.* C'est-à-dire, *ad pridie Kalendas*, qu'on trouve souvent dans les Lettres à Atticus. Quelques-uns prétendent qu'il faut entendre ici le dernier jour de Novembre: d'autres veulent qu'il y ait *VI*; d'autres *V* & non *II Kalendas.* Il y a une forte raison de croire qu'il s'agit du mois de Fevrier: c'est qu'on lit ailleurs que Ligarius obtint grace peu après Marcellus, & qu'il est certain que Marcellus qui fut tué par Magius Cilon au mois de Juin, le fut peu de tems après son absolution. A l'égard de *priores*, si l'on veut qu'il y ait *V* ou *VI Kalendas*, il faudra supposer qu'il y eut deux fois cette année *V* ou *VI Kalendas*: au lieu que si l'on admet *II Kalendas*, il faut entendre *priores intercalares*, du pre-

Digitized by Google

mais j'aime mieux que vous appreniez par leurs Lettres que par les miennes ce que j'ai fait & ce que je fais pour vous. Le soin que je me réserve est celui de vous apprendre ce que j'espere, ce que j'ose me promettre, ce que je crois certain par rapport à votre rétablissement. Si quelqu'un a de la timidité dans les affaires d'importance & se porte plutôt à craindre les revers qu'à esperer les succès, je confesse que c'est moi, & je me reconnois coupable de ce vice, si c'en est un. Cependant vos freres m'ayant engagé le 23 de Février

mier des deux mois qui furent inserés entre Novembre & Décembre.

Mais comme le mot d'*intercalares*, *&c.* revient souvent dans nos Lettres, il est à propos de réduire ici ce qui se trouve avec plus d'étenduë au livre IX. de l'Hist. de Ciceron. Romulus avoit fixé l'année latine à 304 jours, partagés en dix mois, dont le premier étoit Mars. Cette année n'étant conforme, ni au cours du Soleil, ni à celui de la Lune, Numa la régla sur le cours de la Lune, qui est de 354 jours, 8 heures 48 minutes, auxquels il ajouta un jour, par goût pour le nombre impair. Otant ensuite six jours de chacun des autres mois, qui, sans cela, auroient été chacun de 35 ou 36 jours, il en forma deux autres mois, dont l'un avoit 29 jours, l'autre 28, sçavoir Janvier & Février, & mit celui-là le premier de l'année & l'autre le dernier : mais dans la suite Février fut mis entre Janvier & Mars. Cependant l'année Solaire surpassoit tous les ans l'année Lunaire de douze jours & de la quatriéme partie d'un jour; ce qui fit insérer tous les deux ans un mois intercalaire, qui étoit alternativement de 22 jours & de 23. Cette intercalation se faisoit après le 23 de Février. On lui donnoit aussi le nom de Mercedonius, à l'honneur de la Déesse Mercedona. L'année Lunaire de Numa se trouvoit après cette réformation plus longue d'un jour que l'année solaire. Pour y remé-

Digitized by Google

gatu fratrum tuorum venissem mane ad Cœsarem, atque omnem adeundi & conveniendi illius indignitatem & molestiam pertulissem; cum fortes & propinqui tui (c) adjacerent ad pedes, & ego essem locutus quæ caussa, quæ tuum tempus postulabat; non solum ex oratione Cæsaris, quæ sane mollis & liberalis fuit, sed etiam ex oculis, & vultu, ex multis præterea signis quæ facilius perspicere potui quam scribere, hanc in opinionem discessi, ut mihi tua salus dubia non esset. Quamobrem fac animo magno fortique sis: &,

dier, les Décemvirs établirent que tous les 23 ou les 24 ans on passeroit le mois Mercédonius. Il faut remarquer que l'intercalation étoit l'office des Pontifes : d'où il arriva qu'ils intercalerent, suivant leur caprice, tantôt beaucoup, tantôt peu de jours. S'ils vouloient que quelqu'un sortît promptement de son emploi, l'intercalation étoit de peu de jours; ils en mettoient beaucoup, au contraire, s'ils avoient d'autres vûës : de sorte qu'au tems de Jules-César le commencement de l'année étoit reculé de soixante sept jours. Mais lorsqu'il fut le maître de la République il rétablit l'année suivant le cours du Soleil; & pour réparer tout d'un coup le désordre, il ordonna l'an 708 de Rome, que les 67 jours fussent ajoutés avec le mois intercalaire, de sorte que cette année, qui fut appellée l'année de confusion, fut de 15 mois & de 445 jours. Enfin il établit que dans la suite elle seroit de 365 jours & six heures,

Digitized by Google

au matin à me rendre chez César, où je parvins jusqu'à lui après avoir essuyé la peine & l'indignité qu'il en coute pour l'aborder ; lorsqu'ils se furent jettés à ses pieds avec vos autres parens, & que j'eus parlé dans les termes que je crus convenables au tems & à la cause, il s'expliqua non-seulement de bouche par un discours qui étoit assurément plein de douceur & de bonté ; mais encore, des yeux, de l'air du visage, & par d'autres marques que je distinguai mieux que je ne puis les représenter par écrit ; il s'expliqua, dis-je, si avantageusement pour vous, que je sortis absolument persuadé de votre grace. Je ne vois donc plus pour vous que des motifs de courage & de grandeur d'ame. Vous avez soutenu l'adversité en homme sage ; la scéne

& que ces six heures faisant un jour tous les quatre ans, on insereroit un jour après le VI des Kalendes de Mars. Il seroit inutile d'ajouter comment, cette division n'étant point encore exacte parce qu'il restoit hors du calcul un certain nombre de minutes qui se sont multipliées pendant une longue suite de siécles, on est arrivé à la réformation Grégorienne, qui a déja besoin elle-même d'une autre réformation. Mais, pour reprendre, on conçoit que la Lettre de Ciceron à Ligarius étant écrite l'année même de la réformation de César, il a pû nommer le premier des deux mois nouvellement intercallé *prior intercalaris*.

(c) *Propinqui tui*. On recueille de plusieurs autres endroits que ces parens étoient Tullius Brochus son oncle, son fils, Lucius Mattius, Caius Cesetius, & Lucius Cornificius.

Digitized by Google

si turbidissima sapienter ferebas, tranquilliora læte feras. Ego tamen tuis rebus sic adero ut difficillimis : neque Cœsari solum, sed etiam amicis ejus omnibus, quos mihi amicissimos esse cognovi, pro te, sicut adhuc feci, libentissime supplicabo. Vale.

EPISTOLA XV.

CICERO BASILIO (*a*) S. D.

TIBI gratulor, mihi gaudeo, te amo, tua tueor; à te amari, & quid agas, quidque agatur certior fieri volo.

(*a*) *Basilio.* Il est heureux pour ce Basilius, quel qu'il fût, que deux lignes de Lettre ayent servi à rendre son nom immortel. On croit néanmoins que c'est celui que les Historiens appellent L. Minutius Basilius, qui, après avoir embrassé le parti de César, devint un de ses meurtriers. Il fut tué dans la suite par des Esclaves. Le Commentateur Cordus trouvant dans la Lettre 12. du livre X. à Atticus, *Reginus erat noster*, s'est

Digitized by Google

change & demande que vous vous livriez à la joie dans une situation plus tranquille. Je continuerai de vous servir, comme si les difficultés étoient toujours les mêmes; & je ne cesserai point de solliciter pour vous avec plaisir, comme j'ai fait jusqu'à présent, & César, & tous ses amis, dont je ne puis douter que je ne sois fort aimé. Adieu.

LETTRE XV.

CICERON à BASILIUS.

JE vous félicite, & je me réjoüis d'en avoir l'occasion. Je vous aime; je prends soin de vos interêts; je vous demande la continuation de votre amitié, & je vous prie de m'informer de ce que vous faites & de ce qui se passe autour de vous.

imaginé que Ciceron vouloit parler de Basilius, parce qu'en grec, *Basilius*, Βασιλεῖος, signifie, dit-il, la même chose que *Reginus* en latin: mais, dans cette supposition, qui n'est guéres vraisemblable en elle-même, Ciceron n'auroit-il pas dit *Regius*?

EPISTOLA XVI.

BITHYNICUS (*a*) CICERONI S. D.

SI mihi tecum non & multæ & justæ caussæ amicitiæ privatim essent, repeterem initia amicitiæ ex parentibus nostris; quod faciendum iis existimo, qui paternam amicitiam nullis ipsi officiis prosecuti sunt. Itaque contentus ero nostra ipsorum amicitia; cujus fiducia peto à te, ut absentem me, quibuscumque in rebus opus fuerit, tueare (*b*), si nullum officium tuum apud me intermorituru existimas. Vale.

(*a*) *Bithynicus.* Il y a beaucoup d'apparence que c'est le fils de Q. Pompeius Bithynicus, qui mérita ce surnom pour avoir vaincu la Bithinie, & qui étoit plus âgé que Ciceron de deux ans. On lit son éloge au livre *de clar. Orat.* Voici ce qu'on trouve aussi dans Festus: „ Ratrum tenentis „ juvenis est effigies in Capitolio, Ephebi, more „ Græcorum arenam ruentis, exercitationis gratia; „ quod signum Pompeius

LETTRE XVI.

BITHYNICUS à CICERON.

SI je n'avois mille justes raisons de me compter au nombre de vos amis, je remonterois à nos peres pour trouver l'origine de notre amitié ; mais je laisse cette ressource à ceux qui n'ont point eu le bonheur de soutenir l'amitié de leurs peres par des services mutuels. Pour moi je ne vais pas plus loin que celle que nous avons l'un pour l'autre ; & dans la confiance que j'y prends, je vous demande en grace (si vous êtes persuadé de votre part que la reconnoissance est un sentiment qui ne mourra jamais dans mon cœur) de soutenir mes interêts par tout où vous le jugerez nécessaire pendant mon absence. Adieu.

„ Bithynicus ex Bithynia „ supellectilis regiæ Ro„ mam deportavit. Le fils, dont il est ici question, commanda dans la Sicile après la mort de César, & fut tué par Sextus, fils de Pompée.

(*b*) *Tueare.* Immédiatement après la mort de César l'autorité de Ciceron fut pendant quelque tems fort grande à Rome. Voyez son Hist. l. X. & XI.

Digitized by Google

EPISTOLA XVII.

M. Cicero Bithynico S.

Cum ceterarum rerum caussa cupio esse aliquando Rempublicam constitutam, tum velim mihi credas accidere id etiam, quo magis expetam promissum tuum quo in Litteris uteris; scribis enim, si ita sit, te mecum esse victurum (*a*). Gratissima mihi tua voluntas est, facisque nihil alienum necessitudine nostra, judiciisque patris tui de me, summi viri. Nam sic habeto, beneficiorum magnitudine eos qui temporibus valuerunt aut valeant (*b*), conjunctiores tecum esse quam me, necessitudine neminem. Quamobrem grata mihi est & memoria tua nostræ conjunctionis & ejus etiam augendæ voluntas.

(*a*) *Te mecum esse victurum.* Comme il n'y a rien dans la Lettre de Bithynicus qui ait rapport à ce desir de vivre avec Ciceron, on doit croire que la réponse de

LETTRE XVII.

CICERON à BITHYNICUS.

A Toutes les raisons qui me font souhaiter le rétablissement de la République, je joins l'esperance de vous voir remplir la promesse que vous me faites dans vos Lettres. Vous m'écrivez que vous vivrez alors avec moi : comptez que je suis très-sensible à cette intention, & que je la trouve digne non-seulement de notre amitié, mais encore de l'opinion qu'un aussi grand Homme que votre pere avoit de moi. Peut-être êtes vous plus lié par la grandeur des services avec ceux qui ont joüi ou qui joüissent de l'autorité dans ces conjonctures ; mais vous n'avez personne qui soit plus à vous que je le suis. Je n'ai donc pû trouver que beaucoup de plaisir dans le souvenir que vous conservez de notre liaison & dans le desir que vous me témoignez de l'augmenter.

Ciceron regarde quelqu'autre Lettre qui s'est perduë.

(*b*) *Valuerunt aut valeunt.* Cet endroit semble marquer que Bithynicus avoit été attaché au parti de César, & qu'il l'étoit encore à Marc-Antoine. : d'ailleurs, une autre preuve, c'est qu'il avoit été fait Préteur de Sicile par César.

Digitized by Google

EPISTOLA XVIII.

CICERO LEPTÆ (a).

SIMUL accepi à Seleuco tuo Litteras, ſtatim quæſivi à Balbo per codicillos (b) quid eſſet in lege (c). Reſcripſit, eos qui facerent præconium vetari eſſe in Decurionibus (d); qui feciſſent, non vetari. Quare bono animo ſint & tui & mei familiares. Neque enim erat ferendum, cum qui hodie Haruſpicinam (e) facerent in Senatu

(a) *Leptæ.* On a vû plus d'une fois ce nom dans les Lettres à P. Lentulus & Appius, tandis que Ciceron gouvernoit la Cilicie. Q. Lepta étoit Préfet ou Intendant de ſes ouvriers. J'ai déja expliqué ce que c'étoit que cet Office.

(b) *Per codicillos.* J'ai expliqué ce que c'étoit que cette façon d'écrire à ſes amis ſur des tablettes, comme nous le faiſons aujourd'hui par des billets.

(c) *Quid eſſet in Lege.* Lepta ayant appris que Céſar préparoit une Loi qui regardoit la création des Décurions dans les Villes municipales, & s'y intéreſſant par rapport à lui-même ou à quelques-uns de ſes amis, avoit prié Ciceron de s'informer des amis de Céſar quel étoit le but particulier de cette Loi, qui n'étoit point encore publiée.

(d) *Decurionibus.* Les Décurions étoient dans les Villes & dans les Colonies Romaines, ce que les Sénateurs étoient à Rome. Leur nom même ſemble marquer que leur nombre n'étoit que de dix: mais on voit par la

Digitized by Google

LETTRE XVIII.

CICERON à LEPTA.

AU moment même que Seleucus m'a remis votre Lettre, j'ai demandé à Balbus par un billet ce que contenoit la Loi. Il m'a répondu que ceux qui exerçoient actuellement la profession de Crieurs ne pouvoient être Décurions ; mais que ceux qui l'avoient exercée n'étoient pas exclus de cet honneur. Ainsi vos amis & les miens doivent être tranquilles. Il ne seroit pas supportable en effet, tandis qu'on accorde à Rome la qualité de Sénateurs à des

seconde Oraison *pro Agraria* qu'ils étoient beaucoup plus.

(*e*) *Qui hodie Aruspicinam.* Les honnêtes-gens étoient picqués de voir le Sénat rempli par César de sujets sans naissance & sans mérite. Ruspina, l'Aruspice, venoit d'obtenir ainsi la dignité de Sénateur, & la remarque de Ciceron est sans doute une raillerie. Il faut sçavoir que les Aruspices en général étoient beaucoup moins distingués que les Augures. Romulus en avoit d'abord établi trois ; mais le nombre en avoit été fort augmenté dans la suite. Il y en avoit qui se loüoient à très-vil prix au premier venu. Enfin il avoit été défendu pendant quelque-tems de les admettre au Sénat. Leur fonction étoit de prédire l'avenir en considérant les mouvemens de la victime avant le sacrifice ; & après l'immolation, par l'inspection des entrailles, en examinant la flamme, la fumée & tout ce qui arrivoit pendant le sacrifice.

Digitized by Google

Romæ legerentur, eos qui aliquando præconium fecissent in municipiis Decuriones esse non licere. De Hispanis novi nihil. Magnum tamen exercitum habere Pompeium (*f*) constat. Nam Cœsar ipse ad nos misit exemplum Paciæci (*g*) Litterarum, in quo erat, illi undecim esse Legiones. Scripserat etiam Messala Q. Salasso, P. Curtium fratrem ejus, jussu Pompeii, inspectante exercitu, interfectum; quod consensisset cum Hispanis quibusdam, si in Oppidum nescio quod Pompeius rei frumentariæ caussa venisset, eum comprehendere, ad Cœsaremque deducere. De negotio tuo, quod sponsor es pro Pompeio, si Galba (*i*) consponsor tuus redierit, homo in re familiari non parum diligens, non desinam cum illo communicare, si quid expediri possit:

(*f*) *Pompeium.* Il parle de Cneius, fils du grand Pompée, qui n'avoit point encore quitté les armes en Espagne, mais qui fut bientôt tué après avoir perdu la bataille de Munda.

(*g*) *Paciæci.* L. Junius Paciæcus, Espagnol, qui avoit obtenu le droit de Haruspices,

Aruſpices, que pour avoir été autrefois *Crieur* on ne pût être Décurion dans les Villes municipales. Nous n'avons aucune nouvelle d'Eſpagne ; mais on ne ſçauroit douter que Pompée n'ait une armée puiſſante ; il n'a pas moins d'onze légions, ſuivant une Lettre de Paciecus, dont Céſar même nous a communiqué la copie. Meſſala écrit auſſi à Q. Salaſſus, que Pompée a fait tuer à la vûë de toute ſon armée P. Curtius ſon frere, parce qu'il étoit convenu avec certains Eſpagnols de ſe ſaiſir de Pompée s'il venoit dans je ne ſçai quelle Ville pour les proviſions de bleds, & de le livrer à Céſar. A l'égard de votre affaire, puiſque vous vous êtes rendu la caution de Pompée, je ne manquerai pas, ſi Galba votre aſſocié, qui paſſe pour un homme entendu dans ces détails, revient bien-tôt à Rome, d'en conferer avec lui. Nous verrons ſi l'on peut finir

Bourgeoiſie Romaine. Les Paciecos d'Eſpagne ont une belle ſource, s'ils font remonter juſques-là leur origine. Céſar parle de celui-ci dans le livre *de Bell. Hiſpan.* On trouve dans le même endroit dequoi éclaircir les doutes des Commentateurs ſur *XI. Legiones*. „ Erat acies XIII. Aquilis „ conſtituta, quæ lateribus Equitatû tegebatur, „ cum levi armatura milli„ bus Sex. præterea auxi„ liares accedebant prope „ alterum tanium.

(*h*) *Galba*. C'eſt apparemment le même dont on lira une Lettre au dixiéme livre.

Digitized by Google

& me hercule non tam ſum peregrinator jam quam ſolebam. Ædificia mea me delectabant (*o*) & otium. Domus eſt quæ nulli villarum mearum cedit, otium omni deſertiſſima regione majus. Itaque ne Litteræ quidem meæ impediuntur, in quibus ſine ulla interpellatione verſor. Quare, ut arbitror, prius hic te nos, quam iſtic tu nos videbis. Lepta ſuaviſſimus ediſcat Heſiodum (*p*), & habeat in ore:

Τῆς δ' αρετῆς ιδρωτα.

EPISTOLA XIX.

CICERO LEPTÆ. S. D.

MACULAM (*a*) officio functum eſſe gaudeo. Ejus Falernum mihi ſemper idoneum vi-

(*o*) *Ædificia delectabant.* Voyez au liv. XII. de l'Hiſtoire de Ciceron tout ce qui appartient à ſes maiſons de campagne. Celle qu'il avoit à Rome, & qui lui faiſoit oublier les autres, étoit ſur le Mont Palatin.

(*p*) *Heſiodum.* Ciceron ne cite que les trois premiers

bella. D'ailleurs il s'en faut bien que j'aie autant de goût qu'autrefois pour les voyages. Mes bâtimens & le repos sont à présent toutes mes délices. Ma maison de Rome ne le cede à aucune de mes maisons de campagne, & j'y joüis d'un loisir que je ne trouverois pas dans le pays le plus désert. Rien n'interrompt mes études; aussi sont-elles mon occupation continuelle. Il y a donc beaucoup d'apparence que nous vous reverrons plutôt ici que vous ne nous verrez où vous êtes. Faites apprendre son Hésiode à notre cher Lepta, & qu'il ait souvent ce Vers dans la bouche :

Τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα.

LETTRE XIX.

Au même.

JE suis bien-aise que Macula vous ait reçu de bonne grace. Sa maison de Faserne m'a toujours plû pour un lieu de

mots de quatre beaux Vers de cet ancien Poëte, pour indiquer seulement l'endroit qui étoit fort connu.

(a) *Maculam.* C'est apparemment ce Macula, amant de Fausta fille de L. Sylla, dont Macrobe parle au second livre des Saturnales. Ciceron devoit aller en

Digitized by Google

ſum eſt diverſorio, ſi modo tecti ſatis eſt ad comitatum noſtrum recipiendum. Ceteroqui, mihi locus non diſplicet, nec ea re Petrinum (*b*) tuum deſeram. Nam & villa & amœnitas illa, commorationis eſt, non diverſorii. De curatione aliqua munerum regionum (*c*), cum Oppio (*d*) locutus ſum. Nam Balbum, poſtea quam tu es profectus, non vidi; tantis pedum doloribus afficitur, ut ſe conveniri nolit. Omnino de tota re, ut mihi videtur, ſapientius faceres ſi non curares: quod enim eo labore aſſequi vis (*e*),

groſſe compagnie au-devant de Céſar, qui revenoit victorieux d'Eſpagne, & ſans doute qu'il avoit fait propoſer à Macula, qui avoit une petite maiſon ſur la route, de le loger en paſſant. Il paroît par d'autres endroits des Lettres, que les Romains opulens avoient pour la commodité de leurs voyages ce que Ciceron appelle ici *diverſorium*, & qui étoit fort différent de leurs maiſons de campagne.

(*b*) *Falernum*----*Petrinum*. C'étoient autant de maiſons, qui tiroient leur nom des Villes ou des Bourgades dont elles étoient voiſines.

(*c*) *Munerum Regionum*. Il étoit queſtion des Jeux qui ſe devoient faire à l'honneur de Céſar, & dont Lepta ſouhaitoit d'être chargé dans quelque partie pour faire ſa cour au Vainqueur. Les uns veulent ici *Regionum*, & s'appuient ſur l'autorité de Suétone, qui rapporte qu'il y eut des Jeux ordonnés dans chaque canton, *Regionatim*; d'autres veulent

passage ; mais je ne sçai s'il s'y trouve assez de logement pour notre compagnie. La situation d'ailleurs ne m'en déplaît pas : cependant je ne préfererois point cette maison à votre Petrinum, qui a toutes les commodités & les agrémens nécessaires pour le séjour ; au lieu que l'autre n'est véritablement qu'un lieu de passage. J'ai parlé à Oppius pour vous procurer l'administration de quelque partie des Fêtes Provinciales. Pour Balbus, je ne l'ai pas vû depuis votre départ : il ressent des douleurs si vives aux pieds, qu'il ne veut souffrir la visite de personne. Si vous me demandiez mon sentiment sur toute cette entreprise, je crois qu'il seroit plus sage de ne pas vous en mêler ; elle ne vous

Regiorum, & se fondent sur quelques autres endroits de Ciceron où il traite César de Roi, pour le railler de l'excès de sa puissance. Mais croira-t-on qu'il osât prendre cette liberté avec un ami de César, tandis qu'il ménageoit ailleurs ses expressions, comme je l'ai fait observer dans plusieurs Notes ? Aussi Manuce, Grævius & les Commentateurs les plus estimés se déclarent-ils pour *Regionum* : ils remarquent à cette occasion que Ciceron n'a jamais traité César de Roi que dans ses Lettres à Atticus, qui étoit son meilleur ami. (Ep. 37. lib. XIII. ad Att.)

(*d*) *Oppio.....Balbum.* Voyez la Lettre VIII. de ce même livre, où Ciceron dit que César ratifioit tout ce qu'Oppius & Balbus avoient fait dans son absence.

(*e*) *Assequi vis.* Pour entendre ici le raisonnement de Ciceron, il faut remarquer que Lepta en souhaitant d'être chargé du soin des Jeux, étoit de se procurer la faveur particuliere de César.

Digitized by Google

nullo modo assequere. Tanta est enim intimorum multitudo, ut ex his aliquis potius effluas quam novo sit aditus, præsertim qui nihil afferat præter operam, in qua ille se dedisse beneficium putabit (si modo ipsum sciet) non accepisse. Sed tamen aliquid videbimus in quo sit species (*f*). Aliter quidem non modo non appetendum, sed etiam fugiendum puto. Ego me Asturæ (*g*) diutius arbitror commoraturum, quoad ille quandoque veniat. Vale.

EPISTOLA XX.

CICERO TORANIO (*a*) S.

DEDERAM triduo ante pueris Cn. Plancii Litteras ad

(*f*) *In quo sit species.* L'autorité de quelques Manuscrits a fait préférer dans plusieurs Editions *species* à *spes* : mais quoique l'un & l'autre puisse convenir au sens, il paroît plus naturel avec *spes*.

(*g*) *Asturæ*, maison de campagne de Ciceron. Voy. le douziéme livre de son Histoire. Il écrit aussi à Atticus (lib. XIII. Ep. 28.) que son dessein est d'attendre l'arrivée de César dans sa maison d'Asture.

Digitized by Google

conduira point où vous aspirez. Le nombre des amis intimes est si grand, qu'on en réforme plutôt quelques-uns qu'on ne cherche à s'en faire de nouveaux, sur-tout de ceux qui n'ont que des services de cette nature à faire valoir, & que César croira lui-même obliger en ne les acceptant point; encore est-il douteux qu'il en soit informé. Nous vous chercherons quelque chose qui puisse vous donner plus d'esperance; sans quoi je suis d'avis qu'il faudroit fuir ce qui s'offriroit, plutôt que de le desirer. Je crois que je continuerai de demeurer à Astüre jusqu'à l'arrivée de César. Adieu.

LETTRE XX.

CICERON à TORANIUS.

VOus ayant écrit il y a trois jours par les gens de Cn. Plancius; ma

(a) *Toranio.* Ce Toranius, qui étoit alors en exil avec un grand nombre d'autres partisans de Pompée, avoit été Préteur, & fut tué avant Ciceron dans la proscription du Triumvirat. Il paroît par ces deux Lettres qu'il avoit consulté Ciceron sur le dessein qu'il avoit d'aller au-devant de ceux qui revenoient d'Espagne, pour les engager à faire sa paix avec César. On croit qu'il étoit alors à Corcyre.

(b) *Cn. Plancius.* Celui que Ciceron avoit défendu dans une Oraison qui nous reste.

te : eo nunc ero brevior, teque, ut antea consolabar, hoc tempore monebo. Nihil puto tibi esse utilius quam ibidem opperiri, quoad scire possis quid tibi agendum sit. Nam præter navigationis longæ & hiemalis & minime portuosæ periculum, quod vitaveris, ne illud quidem non quantivis, subito cum certi aliquid audieris, te istinc posse proficisci. Nihil est cur adventibus te offerre gestias. Multa præterea metuo, quæ cum Cilone (*b*) nostro communicavi. Quid multa ? loco opportuniore in his malis nullo esse potuisti, ex quo te, quocumque opus erit, facillime & expeditissime conferas. Quod si recipiet ille se, ad tempus aderis. Sin (cum multa accidere possunt) aliqua res eum vel impediet

(*c*) *Cilone* ou *Chilone* ; car on trouve l'un & l'autre dans les différens exemplaires, & même *Milone* : mais *Milon* étant mort dans ce tems, & P. Magius Cilon n'étant, ni ami de Ciceron, ni alors en Italie, il y a de l'apparence que c'est ici le nom d'un client ou d'un Affranchi, ou peut-être même celui de l'Esclave dont il est parlé dans le troisiéme livre des Lettres à Quintus. On apprend de Festus que Chilo ou Cilo étoit le surnom qui

Lettre en sera plus courte aujourd'hui ; & si je vous ai consolé dans les précédentes, je veux dans celle-ci vous donner des conseils. Je suis persuadé que ce que vous avez à faire de plus utile, est d'attendre, où vous êtes, que vous sçachiez le parti que vous devez prendre. Outre que vous éviterez ainsi les dangers d'une longue navigation, dans un tems tel que l'hyver & par une route où les ports ne sont pas fréquens, ce n'est pas un petit avantage de pouvoir partir du lieu où vous vous trouvez, sur le premier avis qui aura quelque certitude. Je ne vois pas pourquoi vous seriez si empressé de vous exposer à tous les passans : d'ailleurs j'ai d'autres craintes, dont je me suis ouvert à notre ami Cilon. Que vous dirai-je ; il n'y a point de lieu qui pût vous être plus convenable dans ces malheureuses circonstances, puisque de-là il vous sera toujours facile de vous rendre où le besoin vous appellera. Si César revient bien-tôt, vous y serez à tems. Si dans la multitude d'accidens qui peuvent arriver il trouvoit quelqu'obstacle à son retour ou quelque raison de s'arrêter, vous êtes dans un

se donnoit à ceux qui avoient les lévres fort grosses, du mot Grec χείλος.

vel morabitur, tu ibi eris, ubi omnia ſcire poſſis. Hoc mihi prorſus valde placet. De reliquo, ut te ſæpe per Litteras hortatus ſum, ita velim tibi perſuadeas, te in hac cauſſa nihil habere quod tibi timendum ſit præter communem caſum civitatis: qui etſi eſt graviſſimus, tamen ita viximus, & id ætatis jam ſumus, ut omnia quæ non noſtra culpa nobis accidant, fortiter ferre debeamus. Hic tui omnes valent, ſummaque pietate te deſiderant & diligunt & colunt. Tu & cura ut valeas, & te iſtinc ne temere commoveas.

EPISTOLA XXI.

Cicero Toranio S.

Etsi, cum hæc ad te ſcribebam, aut appropinquare exitus hujus calamitoſiſſimi belli (*a*), aut jam aliquid actum & confe-

Digitized by Google

lieu où vous pourrez être informé de tout : enfin, voilà le parti que je goûte le plus. A l'égard du reste, vous devez être persuadé, comme je vous l'ai répeté souvent dans mes Lettres, que vous n'avez point d'autre infortune à redouter que celle qui vous est commune avec tous les citoyens. Quoiqu'elle ne soit pas légere ; à l'âge où nous sommes & de la maniere dont nous avons vécu, ce n'est pas le courage qui doit nous manquer pour soutenir les maux qui n'arrivent point par notre faute. Toute votre famille est en bonne santé ; elle vous chérit, elle vous honore, elle vous desire avec la plus parfaite tendresse. Prenez soin de vous bien porter, & ne vous remuez point mal-à-propos.

LETTRE XXI.

Au même.

QUOIQU'AU moment que je vous écris il semble que la fin de cette malheureuse guerre ne soit pas éloignée & qu'il y en ait même quelque partie qui

(a) *Calamitosissimi belli.* La guerre d'Espagne, qui étoit une suite de la guerre civile.

ctum videbatur, tamen quotidie commemorabam te unum in tanto exercitu mihi fuisse assensorem & me tibi: solosque nos vidisse (*b*) quantum esset in eo bello mali, in quo, spe pacis exclusa, ipsa victoria futura esset acerbissima, quæ aut interitum allatura esset, si victus esses, aut si vicisses, servitutem. Itaque ego, quem tum fortes illi viri & sapientes (*c*), Domitii, & Lentuli (*d*), timidum esse dicebant, (eram plane: timebam enim ne evenirent ea quæ acciderunt) idem nunc nihil timeo, & ad omnem eventum paratus sum. Cum aliquid videbatur caveri posse, tum id negligi dolebam. Nunc vero, eversis omnibus rebus, cum consilio profici nihil possit, una ratio videtur, quidquid evenerit, ferre moderate:

(*b*) *Solosque nos vidisse.* Seuls de ceux qui étoient alés se joindre à Pompée avant la journée de Pharsales; car il paroît par les Lettres deuxiéme du livre IV, septiéme du même livre, sixiéme du livre IX, &c. que Sulpicius, Marcellus & Varron avoient pensé de même.

(*c*) *Fortes illi viri & sa-*

paroisse déja terminée, je ne laisse pas de répeter tous les jours, que dans une armée aussi nombreuse que celle de Pompée vous étiez le seul qui fût de mon avis, comme j'étois seul du vôtre; & que nous avons compris, vous & moi seulement, ce que c'étoit qu'une guerre, où ne restant plus aucune esperance de paix, la victoire ne pouvoit manquer d'être terrible*, puisqu'elle devoit apporter la mort aux vaincus & la servitude aux vainqueurs. Cependant, moi, que les Domitius & les Lentulus, ces gens alors si sages & si courageux, accusoient d'être timide, (& je l'étois effectivement, car je craignois tout ce qui est arrivé) je suis aujourd'hui sans crainte & prêt à toutes sortes d'évenemens. Lorsqu'il me sembloit que les précautions pouvoient servir à quelque chose, je m'affligeois de les voir négliger: à présent que tout est renversé & qu'il ne reste plus de ressource dans la prudence, il me semble qu'il n'y a point d'autre parti que de supporter avec modération tout ce qui peut nous arriver, sur-tout quand je considere que la mort est la fin de toutes les

pientes. Il est clair que c'est une ironie.

(d) *Domitii & Lentuli.* L. Domitius Ænobarbus & L. Lentulus, alors Consuls.

præsertim cum omnium rerum mors sit extremum; & mihi sim conscius, me, quoad licuerit, dignitati Reipublicæ consuluisse, &, hac amissa, salutem retinere voluisse. Hæc scripsi, non ut de me ipse dicerem, sed ut tu, qui conjunctissima fuisti mecum & sententia & voluntate eadem cogitares. Magna enim consolatio est, cum recordare, etiam si secus acciderit, te tamen recte vereque sensisse. Atque utinam liceat aliquando aliquo Reipublicæ statu nos frui, inter nosque conferre sollicitudines nostras, quas pertulimus tum cum timidi putabamur, quia dicebamus ea futura quæ facta sunt. De tuis rebus nihil esse quod timeas, præter universæ Reipublicæ interitum, tibi confirmo. De me autem sic velim judices, quantum ego possim, me, tibi, saluti tuæ liberisque tuis summo cum studio præsto semper futurum. Vale.

Digitized by Google

choses humaines, & que je me rends témoignage qu'aussi long-tems que je l'ai pû, j'ai soutenu la dignité de la République, & que, si j'ai songé à mon salut, c'est après avoir vû la République ensévelie sous ses ruines. Ma vûë, dans ces réflexions, n'est pas de vous parler de moi-même, mais de vous inspirer les mêmes sentimens, à vous qui avez toujours été uni avec moi d'avis & d'inclination. C'est une consolation extrême, lorsqu'on voit mal tourner les évenemens, de se souvenir qu'on a toujours pensé juste & toujours eu le cœur droit. Plût au Ciel que la République reprenant un jour quelque forme, il nous fût permis, dans la possession d'un tel bonheur, de rappeller entre nous les inquiétudes dont nous étions agités, lorsqu'on nous traitoit de gens timides, parce que nous disions que ce qui est arrivé devoit arriver effectivement! Au reste, je vous répete que par rapport à vos affaires vous n'avez rien à craindre, excepté la ruine totale de la République. Vous devez compter en particulier sur moi, & vous assurer qu'autant qu'il me sera possible je veillerai toujours avec la plus vive ardeur à votre salut, à vos interêts & à ceux de vos enfans. Adieu.

Digitized by Google

EPISTOLA XXII.

CICERO DOMITIO (*a*).

NON ea res me deterruit, quominus, posteaquam in Italiam venisti, Litteras ad te mitterem, quod tu ad me nullas miseras: sed quia nec quid tibi pollicerer, ipse egens rebus omnibus, nec quid suaderem, cum mihi metipsi consilium deesset, nec quid consolationis afferrem in tantis malis reperiebam. Hæc quanquam nihilo meliora sunt, nunc etiam atque etiam multo desperatiora, tamen inanes esse meas Litteras quam nullas malui. Ego si te intelligerem plus conatum esse (*b*)

(*a*) *Domitio.* Cette Lettre est écrite à Cn. Domitius Ænobarbus, fils de Lucius, dont le nom est déja revenu tant de fois. Il faut se souvenir qu'après la journée de Pharsales quantité de bons citoyens avoient quitté les armes: les uns s'étoient retirés dans l'Asie ou dans la Grece, pour chercher l'occasion de ménager leur retour. D'autres, tels que Ciceron & ce Domitius, étoient revenus directement en Italie avec la même esperance. Ceux qui y arriverent les premiers furent Ciceron & D. Lælius; ce qui les fit distinguer par le Vainqueur,

Digitized by Google

LETTRE XXII.

CICERON à DOMITIUS.

SI je ne vous ai point écrit depuis votre retour en Italie, ce n'est pas que je me sois offensé de votre silence; mais dans le besoin où j'étois moi-même de toutes sortes de secours, je n'avois rien à vous promettre; & lorsque le conseil me manquoit à moi-même, j'étois peu capable de vous en donner: enfin, dans l'excès de nos maux, je ne trouvois rien à vous offrir pour votre consolation. Quoique l'état des affaires ne soit pas plus heureux, & qu'au contraire elles paroissent plus désespérées de jour en jour; j'aime mieux vous écrire des Lettres qui ne contiennent rien, que de me priver absolument de vous écrire. Quand je sçaurois que vous

On lit dans la Lettre seconde du septiéme livre à Atticus; *edixit ita, ut me exciperet & Lælium nominatim.* Domitius étant arrivé plus tard, sentoit quelque défiance, comme il paroît par cette Lettre. Voyez toutes ces circonstances au liv. VIII. de l'Hist. de Ciceron.

(*b*) *Plus conatum esse.* Ciceron veut faire entendre que ceux qui étoient allé continuer la guerre en Afrique, tels que Scipion, Caton, &c. avoient pris un mauvais parti, puisqu'il surpassoit leurs forces & qu'ils n'avoient point de succès à esperer.

Digitized by Google

ſuſcipere Reipublicæ cauſſa muneris quam præſtare potuiſſes, tamen quibuſcumque rebus poſſem, ad eam conditionem vivendi quæ daretur quæque eſſet, hortarer. Sed cum conſilii tui bene fortiterque ſuſcepti eum tibi finem ſtatueris quem ipſa fortuna terminum noſtrarum contentionum eſſe voluiſſet, oro obteſtorque te pro vetere noſtra conjunctione ac neceſſitudine, proque ſumma mea in te benevolentia & tua in me pari, te ut nobis, parenti (c), conjugi, tuiſque omnibus, quibus es fuiſtique ſemper cariſſimus, ſalvum conſerves, incolumitati tuæ tuorumque qui ex te pendent conſulas; quæ didiciſti quæque ab adoleſcentia pulcherrime à ſapientiſſimis viris tradita, memoria & ſcientia comprehendiſti, his hoc tempore utare; quos conjunctos ſumma benevolentia plurimiſque officiis amiſiſti, eorum deſiderium, ſi

(c) *Parenti.* Sa mere étoit Portia, ſœur de M. Caton.

Digitized by Google

auriez formé en faveur de la République des entreprises au-dessus de vos forces, je ne laisserois pas de vous exhorter autant que je le pourrois à vous renfermer dans la situation où l'on nous permettroit de vivre, & qui est à présent celle où nous sommes : mais vous avez jugé à propos de mettre à tous ces desseins, que vous aviez formés avec tant de courage & de vertu, le même terme que la fortune a mis à nos démêlés. Je vous supplie donc, je vous conjure, par notre ancienne liaison, par l'amitié extrême que je vous porte & par celle que vous avez pour moi, de vous conserver pour vos amis, pour votre mere, pour votre épouse, pour vos enfans & pour tant de personnes qui vous appartiennent & qui vous ont toujours aimé tendrement. Prenez soin, dis-je, & de votre sûreté & de celle de votre famille, qui dépend de la vôtre. Le tems est venu d'exercer toutes vos connoissances, & de faire usage de tant de lumiéres que vous avez puisées dès votre jeunesse dans la tradition des Sages du premier ordre, & qui sont entrées dans votre mémoire pour s'y tourner en principes. Je ne demande point que vous regrettiez sans douleur la perte de ces

Digitized by Google

non æquo animo, at forti feras. Ego quid possim nescio, vel potius, me parum posse sentio : illud tamen tibi polliceor, me quæcumque saluti dignitatique tuæ conducere arbitrabor, tanto studio esse facturum quanto semper tu & studio & officio in meis rebus fuisti. Hanc meam voluntatem ad matrem tuam, optimam fœminam tuique amantissimam, detuli. Si quid ad me scripseris, ita faciam, ut te velle intellexero. Sin autem tu minus scripseris, ego tamen omnia quæ tibi utilia esse arbitrabor, summo studio diligenterque curabo. Vale.

Digitized by Google

amis avec qui vous étiez lié étroitement par quantité de services mutuels ; mais regrettez-les avec constance. J'ignore quel est à présent mon pouvoir, ou plutôt je sens qu'il est fort borné : mais je vous promets néanmoins que dans tout ce qui peut appartenir à votre salut & à votre dignité, vous me trouverez la même ardeur & les mêmes soins que je vous ai vûs pour moi dans toutes mes affaires. J'ai fait connoître là-dessus mes sentimens à votre mere, qui est la bonté même & qui est remplie de tendresse pour vous. Si vous me marquez vos intentions, je ne manquerai pas de m'y conformer : mais quand vous ne m'écririez point, je ne ferai pas avec moins de diligence & d'affection tout ce qui peut être utile à votre service. Adieu.

Digitized by Google

LIBER VII.

EPISTOLA I.

M. CICERO M. MARIO (a) S. D.

SI te dolor aliquis corporis, aut infirmitas valetudinis tuæ tenuit, quominus ad ludos (b) venires, fortunæ magis tribuo quam sapientiæ tuæ. Sin hæc, quæ ceteri mirantur, contemnenda duxisti, &, cum per valetudinem posses, venire tamen noluisti, utrumque lætor, & sine dolore corporis te fuisse & animo valuisse, cum ea, quæ sine caussa mirantur alii, neglexeris: modo ut tibi constiterit fructus otii tui, quo qui-

(a) *M. Mario.* On conjecture que c'est M. Marius Gratidius, qui fut Lieutenant de Quintus Ciceron en Asie: il étoit parent des Ciceons, & comme eux d'Arpinum. La Lettre 9. du second livre à Quintus, où son nom revient, le représente foible & valétudinaire, comme Ciceron le dit ici.

(b) *Ad ludos.* C'étoient

Digitized by Google

LIVRE VII.

LETTRE I.

CICERON à MARIUS.

SI c'est quelque douleur corporelle ou quelqu'autre foiblesse de santé qui ne vous a pas permis d'assister aux Jeux publics, j'en félicite votre fortune plus que votre sagesse : mais si vous avez crû devoir mépriser ce que les autres admirent, & que sans être retenu par votre santé vous n'ayiez point eu la volonté d'y venir, je suis bien-aise que l'esprit se soit aussi-bien porté que le corps, puisque vous avez négligé ce qui fait la vaine admiration des autres. Il faut néanmoins, pour mériter tout-à-fait mon compliment, que vous ayez tiré quelque fruit d'un loisir dont vous

les célebres Jeux de Pompée pour la consécration de son théâtre. Ils furent si magnifiques que Ciceron, dans l'Oraison contre Pison, dit : „ Non seulement qu'il n'y „ en a jamais eu de semblables, mais qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'il y „ en eût jamais. Il y en avoit de deux sortes ; les Jeux du Théâtre & les Jeux du Cirque.

Digitized by Google

dem tibi perfrui mirifice licebit, cum esses in ista amœnitate pœne solus relictus. Neque tamen dubito quin tu ex illo cubiculo tuo, ex quo tibi Stabianum perforasti, & patefecisti (*c*) Sejanum, per eos dies matutina tempora lectiunculis consumseris: cum illi interea qui te istic reliquerunt, spectarent communes mimos semisomni (*d*). Reliquas vero partes diei tu consumebas his delectationibus quas tibi ipse ad arbitrium tuum compararas: nobis autem erant ea perpetienda quæ scilicet Sp. Maceius (*e*) probavisset. Omnino, si quæris, ludi apparatissimi, sed

(*c*) *Stabianum perforasti & patefecisti Sejanum. Stabie*, suivant le témoignage de Pline (l. 3, c. 5.) étoit une Ville de la Campanie qui subsista jusqu'au Consulat de Cn. Pompée & de L. Caton, sous lequel elle fut détruite le dernier jour d'Avril par L Sylla, dans la guerre sociale, & dans la suite on y fit plusieurs belles maisons de campagne. Marius en avoit une dans le voisinage, & s'étoit ouvert, en perçant apparemment quelque bois, une vûë qui s'étendoit au travers du canton de Stabianum jusqu'à celui de Sejanum. Comme ces deux noms subsistent encore dans le même pays, il est inutile d'y entendre plus de finesse avec les interprétes.

(*d*) *Semisomni.* Il est probable que pour amuser le Peuple dès le matin, on donnoit ce que Ciceron appelle *communes ludos*; c'est-à-dire, quelques divertissemens qui n'étoient que les préludes des grands Jeux

avez pû profiter à merveilles, étant resté presque seul dans un lieu si agréable. Je ne doute point que dans ce cabinet, d'où vous vous êtes ouvert la vûë au travers de la forêt de Stabie & d'où vous découvrez Séjane, vous n'ayez employé pendant tous ces jours-ci le tems du matin à quelques petites lectures, tandis que ceux qui vous ont quitté bâilloient à des Farces. Les autres parties du jour vous les avez données à des amusemens de votre goût, & pendant ce tems-là nous avons essuyé tout ce qu'il a plû à Sp. Mecius d'honorer de son approbation. Les Jeux, si vous me le demandez, étoient fort recherchés ; mais ils n'étoient nullement de votre gout, car je juge du vôtre par

qui commençoient plus tard. Ainsi ceux qui n'en vouloient rien perdre, y étoient d'assez bonne-heure pour y passer le tems que Marius donnoit à la lecture.

(*e*) *Scilicet Sp. Mæcius.* Sp. Mæcius Tarpa étoit l'Examinateur des Piéces qui devoient paroître sur la scéne, & ce que nous appellons aujourd'hui Censeur de la Police. Le *scilicet* ne marque pas que Ciceron eût une haute idée de son goût & de son jugement. Cependant Horace en rend un meilleur témoignage, du moins si c'est le même :

. . . . . *si quid tamen olim*
Scripseris, in Mæci descendat Judicis aures
Et patris, & nostras. Epist. ad Pisones.

Et dans la Satyre X. du premier livre :

Quæ nec in æde sonent, certantia Judice Tarpa,

non tui ſtomachi. Conjecturam enim facio de meo. Nam primum honoris cauſſa in ſcenam redierant ii quos ego honoris cauſſa (*f*) de ſcena deceſſiſſe arbitrabar, Deliciæ vero tuæ noſter Æſopus (*g*) ejuſmodi fuit, ut ei deſinere per omnes homines liceret. Is jurare cum cœpiſſet, vox eum defecit in illo loco, ſi ſciens fallo. Quid tibi ego alia narrem? noſti enim reliquos ludos. Quid? ne id quidem leporis habuerunt, quod ſolent mediocres ludi. Apparatus enim ſpectatio tollebat omnem hilaritatem: quo quidem apparatu non dubito quin animo æquiſſimo carueris. Quid enim delectationis habent ſexcenti muli (*h*) in Clytemneſtra? Aut in Equo

(*f*) *In Scenam redierant honoris cauſſa, &c.* C'eſt un badinage de Ciceron. Les Comédiens trop vieux, qui s'étoient retirés pour ménager leur honneur, n'avoient pas laiſſé d'être rappellés aux Jeux, pour y faire honneur à Pompée ou à eux mêmes: ce qui ſe contredit en apparence.

(*g*) *Æſopus.* Acteur auſſi fameux dans les rôles de Tragédie que Roſcius dans le comique. Macrobe rapporte au troiſiéme livre des Saturnales, qu'il laiſſa un prodigieux héritage à ſon fils, du profit de ſon art. Voici ce que Pline nous apprend de lui: (l. 10. c. 51.) „ Inſignis eſt in hac memo-

le mien. Premiérement on a vû reparoître sur la scéne ceux à qui je croyois qu'on avoit accordé leur congé par honneur. Notre Esope, votre favori, s'en est tiré si mal, que personne ne s'opposera je vous assure à sa retraite : en commençant le serment la voix lui a manqué dans cet endroit : *si sciens fallo*. Que vous dirai-je de plus ? vous connoissez le reste des Jeux. En vérité ils n'avoient pas même l'agrément ordinaire des Jeux médiocres. La vûë de l'appareil en ôtoit toute la gaieté, & je suis persuadé que vous ne regrettez pas ce spectacle. Quel plaisir pouvoit-on trouver dans Clytemnestre, à voir passer six cens mulets ? ou dans la représentation du cheval de Troie, à voir trois mille boucliers ; ou

„ ria, Clodii Æsopi, tragici Histrionis patina „ D C. H S. taxata : in qua „ posuit aves cantu aliquo, „ aut humano sermone vocales, nummis VI. singulas comptas. Mais voici une merveilleuse Comédienne, qui fut rappellée aussi dans la même occasion : elle se nommoit *Galeria Copiola Emboliaria* ; ce qui signifioit apparemment ses qualités ou ses rôles. Rapportons les propres termes de Pline (l. 7. c. 48.) : „ Reducta est in scenam, „ C. Poppæo & Q. Sulpicio Consulibus, ludis „ pro salute Divi Augusti „ votivis, annum CIV. agens ; quæ producta fuerat tirocinio à M. Pomponio Ædili Pl., C. Mario, Cn. Carbone Coss. „ ante annos XCI. & à magno Pompeio, magni „ Theatri dedicatione, „ anus pro miraculo reducta. Ainsi cette fameuse Actrice avoit joüi de sa réputation pendant près d'un siécle.

Trojano (*i*) craterarum tria millia (*l*)? Aut armatura varia peditatus & equitatus in aliqua pugna? Quæ Popularem admirationem habuerunt, delectationem tibi nullam attulissent. Quod si tu per eos dies operam dedisti Protogeni (*m*) tuo, dummodo is tibi quidvis potius quam orationes meas legerit, næ tu haud paullo plus quam quisquam nostrum delectationis habuisti. Non enim te puto Græcos aut Oscos ludos (*n*) desiderasse: præsertim cum Oscos lu-

(*h*) *Sexcenti muli.* Il y a bien de l'apparence que *sexcenti* est pour signifier seulement un grand nombre; car six cens mulets chargés feroient un spectacle difficile à comprendre sur un théâtre, de quelque grandeur qu'on le suppose. Il est vrai que Pompée donna un combat de vingt éléphans, qui ne demandoient guéres moins d'espace pour tous leurs mouvemens; mais ce fut dans le Cirque. Les mulets de la Tragédie de Clytemnestre étoient pour marquer la richesse du butin qu'Agamemnon remportoit de Troie. Cette Piéce étoit du Poëte *Attius*: je le dis du moins sur le témoignage de *Nonius*.

(*i*) *In Equo Trojano.* C'étoit une Tragédie de *Livius Andronicus*. Elle est citée dans la Lettre 16. du liv. VII.

(*l*) *Craterarum tria millia.* C'est une idée si étrange de mettre trois mille tasses dans le cheval de Troie, qu'on a soupçonné cet endroit d'altération. La restitution la plus vraisemblable est celle qui met *cetrarum* au lieu de *craterarum*. *Cetræ* signifie une sorte de bouclier garnis de cuir d'éléphans, dont les Espagnols, les A-

Digitized by Google

dans un combat de rien toutes les armes diverses de la cavalerie & de l'infanterie ? ces objets peuvent exciter l'admiration populaire ; mais ils ne vous auroient pas fort amusé. Si vous avez prêté pendant ce tems-là l'oreille à votre Protogene, & qu'il vous ait lû toute autre chose que mes Oraisons, je suis sûr que vous avez eu plus de plaisir qu'aucun de nous. Il n'y a pas d'apparence que vous ayez beaucoup regretté les Jeux Grecs & les Jeux Osques, puisque vous

friquains & plusieurs autres Peuples usoient alors. Pompée en avoit rapporté un grand nombre après ses victoires ; & comme ils étoient peu communs à Rome, on regarda comme une magnificence extraordinaire que tous les guerriers qui sortirent du cheval de Troie dans la Tragédie de Livius Andronicus fussent armés de ces boucliers. Suétone se sert du mot de *cetræ* dans la vie de Caligula (c. 12.), & Quinte-Curce au livre III. de son Histoire en parlant des Amazones.

(*m*) *Operam dedisti Protogeni.* Protogenes étoit apparemment Lecteur de Marius, suivant l'usage de tous les Romains riches & lettrés.

(*n*) *Græcos aut Oscos ludos.* Pompée avoit donné des Piéces de théâtre en trois langues différentes ; la Latine, la Grecque & la Toscane. Cela étoit en usage avant lui, puisqu'Aulugelle raconte d'Ennius qu'il se faisoit honneur de composer des Piéces dans ces trois Langues ; ce qu'il appelloit *avoir trois cœurs.* Les Osques étoient les Peuples de la Campanie. De sçavans Hommes ont assez bien prouvé que les Jeux Osques n'étoient autre chose que les Comédies Atellanes, petites farces qui se représentoient entre les actes des grandes Piéces, ou quelquefois à la suite, & qui étoient ainsi nommées, d'*Atella*, Ville municipale du pays des Osques. Ce n'est point ici le lieu d'expliquer tout ce qui regarde les Comédies Romaines : mais je dois ajouter en deux mots

Digitized by Google

dos, vel in Senatu (*o*) nostro spectare possis; Græcos ita non ames ut ne ad villam quidem tuam via Græca ire soleas. Nam quid ego te Athletas putem desiderare, qui Gladiatores contemseris (*p*)? In quibus ipse Pompeius confitetur se & operam & oleum (*q*) perdidisse. Reliquæ sunt venationes (*r*)

qu'il y en avoit de nobles qui se nommoient *Prætextatæ* & *Trabeatæ*, parce que les personnages qu'on y faisoit paroître sur la scene étoient des Magistrats & même des Prêtres, qui portoient la robbe prétexte, &c. Les Comédies qu'on appelloit *Togatæ*, étoient celles où l'on représentoit les actions des personnes du commun. Enfin il y en avoit qui étoient nommées *Tabernariæ*, où l'on représentoit les actions des gens de la lie du Peuple, qui fréquentoient les cabarets. Cependant en général, toutes les Comédies écrites en Latin s'appelloient *Togatæ*, pour les distinguer de celles qu'on nommoit *Palliatæ*, Comédies à manteau, qui étoient des Comédies Grecques. *Voyez Neuport, l. IV.*

Les Romains avoient encore une sorte de Comédie appellée *Mimus*, où l'on imitoit avec impudence les actions & les discours de quelqu'un. De-là vient qu'on a aussi donné le nom de Pantomines à ceux qui par leurs danses & leurs gestes sçavoient exprimer admirablement toutes sortes de choses. Mais on prétend que cette sorte de Jeux ne fut inventée que sous Auguste, & l'invention en est attribuée à Mécene, ou, selon d'autres, à Auguste même.

(*o*) *Oscos ludos vel in Senatu.* C'est une railleric contre le Sénat, tel qu'il étoit alors; c'est-à-dire, composé de gens peu éclairés ou mal intentionnés, qui donnoient des scenes perpétuelles par leur légereté, leur inconstance, leur flaterie pour Pompée, &c. *Voyez l'Hist. de Cicer. l. V.*

(*p*) *Gladiatores contemseris.* Je renvoie aux compilateurs des usages Romains pour ce qui regarde les différentes especes de Jeux du Cirque, les Athletes & les

Digitized by Google

pouvez voir ceux-ci au Sénat même, & que vous aimez si peu les Grecs, que vous évitez ordinairement de prendre la voie Grecque pour aller à votre maison de campagne. Je ne croirai pas non-plus que vous regrettiez les Athletes, vous qui avez méprisé les Gladiateurs : d'ailleurs Pompée confesse lui-même qu'il y a perdu son huile & sa peine. Le reste de la Fête consistoit en deux chasses pen-

Gladiateurs : mais je crois que les Commentateurs se sont trompés, lorsque prenant cet endroit à la lettre ils se sont figuré que Marius avoit du dégoût pour le combat des Gladiateurs. Ciceron fait ici allusion à une autre sorte de Gladiateurs, que Marius méprisoit comme lui ; c'étoient Clodius & tous ses partisans, dont il avoit éprouvé souvent la fureur.

(q) *Operam & oleum.* Comme les Athletes se frotoient d'huile, de-là étoit venu ce proverbe, pour signifier qu'on avoit fait une dépense inutile lorsqu'une entreprise avoit mal réüssi. Apparemment que les Athletes de Pompée avoient peu amusé le Public. On prouve par le témoignage de Dion, que le combat des Athletes se faisoit sur le théâtre même, comme celui des Gladiateurs. Au reste, peut-être est-ce ici la suite de la figure que j'ai remarquée.

(r) *Venationes.* Plutarque & Dion assurent que dans ces deux chasses il y eut cinq cens lions de tués, sans compter un nombre infini d'autres animaux. Ces chasses consistoient dans des combats de bêtes, entr'elles ou contre des hommes. Ce n'étoit quelquefois qu'une simple montre de bêtes qu'on faisoit promener dans le Cirque. Quelquefois aussi l'on se contentoit de faire voir ensemble des bêtes apprivoisées, comme un lion avec un lievre. Pour la décoration du spectacle on plantoit quelquefois des arbres dans le Cirque, afin qu'il ressemblât à une forêt. Le premier spectacle de cette espece qui ait été donné au Peuple, le fut par Q. Métellus, qui, l'an de Rome 508, fit paroître dans le Cirque cent quarante-deux éléphans pris sur les Carthaginois. Ces chasses devinrent ensuite fort fréquentes, & l'on fai-

Digitized by Google

binæ, per dies quinque, magnificæ, nemo negat. Sed quæ potest homini esse polito delectatio, cum aut homo imbecillus à valentissima bestia laniatur, aut præclara bestia venabulo transverberatur? Quæ tamen, si videnda sunt, sæpe vidisti: neque nos, qui hæc spectavimus, quidquam novi vidimus. Extremus elephantorum dies (*s*) fuit, in quo admiratio magna vulgi atque turbæ, delectatio nulla exstitit. Quin etiam misericordia quædam consecuta est atque opinio ejusmodi, esse quandam illi belluæ cum genere humano societatem. His ego tamen diebus, ludis scenicis, ne forte videar tibi non modo beatus, sed liber omnino fuisse, dirupi me

soit venir des pays éloignés, avec des frais immenses, une multitude incroyable de bêtes, qu'on nourrissoit jusqu'au tems des Jeux. Quelquefois c'étoit le peuple même qui tuoit ces bêtes à coups de fléches.

(*s*) *Elephantorum dies.* Dion, qui fait un récit fort étendu de la magnificence de ces Jeux (l. 39.), touche particulierement l'article des éléphans: il va jusqu'à dire que „ ces animaux prêts „ d'être massacrés levoient „ les yeux vers le Ciel, „ comme pour se plaindre „ aux Dieux qu'on ne leur „ gardoit pas la foi qu'on

dant cinq jours, & tout le monde convient qu'elles étoient magnifiques. Mais quel plaisir un homme de bon goût peut-il trouver à voir déchirer par une bête féroce un esclave plus foible qu'elle, ou percer un bel animal d'un coup d'épieu? Si ce spectacle mérite de la curiosité, vous l'avez eu assez souvent & vous sçavez qu'il n'étoit pas plus nouveau pour nous. Le dernier jour étoit celui des éléphans: la populace a marqué beaucoup d'admiration; mais personne n'y a trouvé de plaisir: j'ai vû même assez généralement prévaloir une sorte de pitié, fondée sur l'opinion qu'il y a quelque société entre la race humaine & cet animal. Au reste, de peur que vous ne me croyiez heureux, ou même tout-à-fait libre, apprenez que dans ces jours de joie, pendant les Jeux sceniques, je me suis tué à défendre votre ami Gallus Caninius. Si je pouvois esperer que le

„ leur avoit promise en Afrique. Il falloit qu'effectivement ils eussent donné des marques extraordinaires de sentiment, car outre la remarque que Ciceron fait ici, & celle de Dion, voici les propres termes de Pline (l. 8. c. 7.): „ Amissa fugæ spe, misericordiam „ vulgi inenarrabili gemitu querentes supplicavere, quadam se se lamentatione complorantes, „ tanto populi dolore, ut „ oblitus Imperatoris ac „ magnificentiæ honori suo „ exquisitæ, flens universus consurgeret, dirasque „ Pompeio, quas ille moriens „ luit, imprecaretur.

pœne in judicio Galli Caninii (*t*) familiaris tui. Quod si tam facilem Populum haberem quam Æsopus habuit, libenter me hercule artem desinerem, tecumque & cum similibus nostri viverem. Nam me cum antea tœdebat, cum & ætas & ambitio me hortabantur, & licebat denique quem nolebam non defendere; tum vero hoc tempore vita nulla est. Neque enim fructum ullum laboris ex his exspecto: & cogor nonnunquam homines non optime de me meritos (*u*), rogatu eorum qui bene meriti sunt, defendere. Itaque quæro caussas omnes aliquando vivendi arbitratu meo, teque & istam rationem otii tui & laudo vehementer, & probo: quodque

(*t*) *In Judicio Galli Caninii.* C'est le même que Ciceron vit à Athenes en allant en Cilicie, & dont il parle dans la Lettre 8. du livre II. Mais on demande ici comment Ciceron avoit pû plaider pour Caninius pendant les Jeux sceniques, qui étoient des jours *nefastes*; c'est-à-dire, où il n'étoit pas permis de vacquer aux affaires. La réponse est, qu'il n'y avoit que les Jeux anniversaires, c'est-à-dire, d'établissement annuel, qui fussent de cette nature; & les Jeux de Pompée étoient des Jeux extraordinaires, qu'il donnoit pour la dédi-

Public eût autant d'indulgence pour moi que pour Esope, je vous assure que j'abandonnerois volontiers la profession pour vivre avec vous & ceux qui vous ressemblent. Elle m'a fatigué dans le tems même que j'étois excité par la jeunesse & l'ambition, & que j'avois la liberté de refuser les causes que je ne voulois pas défendre. Jugez si dans le tems où nous sommes elle ne doit pas m'être insupportable. Quel fruit puis-je esperer de mon travail ? & ne suis-je pas quelquefois forcé, par les instances de ceux à qui j'ai des obligations, de défendre certaines gens à qui je n'en ai guéres ? Aussi vous dirai-je que je cherche toutes sortes de prétextes pour me procurer enfin la liberté de vivre à mon gré, & que je n'approuve & ne loüe rien tant que le parti que vous avez pris & l'honnête oisiveté dont vous joüissez. Si je ne vous vois point aussi souvent que je le souhaiterois, je suis d'autant moins sensible à

cace du Temple qu'il avoit élevé à Venus la Conquérante. Si l'on demandoit encore comment Ciceron, qui avoit assisté aux Jeux, avoit pû défendre Caninius ; il faudroit répondre qu'il plaidoit le matin & qu'il alloit l'après-midi aux spectacles.

(u) *Non optime de me meritos.* Il parle de Gabinius & de Vatinius, deux de ses plus grands ennemis, qu'il n'avoit pas laissé de défendre pour obliger Pompée. *Voyez son Hist. au liv. V.*

Digitized by Google

nos minus intervisis, hoc fero animo æquiore, quod, si Romæ esses, tamen neque nos lepore tuo, neque te (si quis est in me) meo frui liceret, propter molestissimas occupationes meas: quibus si me relaxaro (nam ut plane exsolvam, non postulo) te ipsum qui multos annos nihil aliud commentaris, docebo profecto, quid sit humaniter vivere. Tu modo istam imbecillitatem valetudinis tuæ sustenta & tuere, ut facis, ut nostras villas obire & mecum simul lecticula concursare possis. Hæc ad te plurибus verbis scripsi quam soleo, non otii abundantia, sed amoris erga te, quod me quadam Epistola subinvitaras, si memoria tenes, ut ad te aliquid ejusmodi scriberem, quominus te prætermisisse ludos pœniteret. Quod si assecutus sum, gaudeo: sin minus, hoc me tamen consolor, quod posthac ad ludos venies, nosque vises, neque in Epistolis relinques meis

Digitized by Google

cette privation, que si vous étiez à Rome mes fâcheuses occupations ne me permettroient pas de joüir des agrémens de votre commerce, & vous ôteroient la même douceur, si vous croyez qu'il y en ait quelqu'une dans le mien : mais si je me dégage un peu de cette chaîne ; car je ne demande pas qu'elle soit rompuë tout-à-fait ; comptez que je vous apprendrai ce que c'est que de mener une vie agréable ; oüi, à vous-même, qui n'avez pas d'autre occupation depuis plusieurs années. Ayez soin seulement de votre petite santé, & rendez-la, comme vous faites, capable de se soutenir, afin que nous puissions visiter nos maisons de campagne & faire ensemble bien des courses en litiere. Je ne suis pas accoutumé à vous écrire de si longues Lettres ; mais n'en concluez pas que j'aie du tems de reste, & ne l'attribuez qu'à l'abondance de mon amitié. Vous m'avez invité, si vous vous en souvenez, dans une certaine Lettre, à vous écrire quelque chose qui pût vous empêcher de regretter les Jeux : si j'y ai réüssi, je m'en applaudis beaucoup ; sinon, je m'en consolerai, parce que ce sera pour vous une raison de venir aux Jeux & de nous rendre quelques visites, & que ce ne

Digitized by Google

ſpem aliquam delectationis tuæ. Vale.

EPISTOLA II.

M. T. C. M. MARIO S. D.

MANDATUM tuum (*a*) curabo diligenter. Sed, homo acutus, ei mandaſti potiſſimum cui expediret illud vœnire quam plurimo. Sed eo vidiſti multum, quod præfiniſti quo ne pluris emerem. Quod ſi mihi permiſiſſes, qui meus amor in te eſt, confeciſſem cum cohæredibus. Nunc quum tuum pretium novi, licitatorem potius apponam quam illud minoris vœneat. Sed de joco ſatis eſt. Tuum negotium agam, ſicut debeo, diligenter. De Burſa (*b*) te gaude-

(*a*) *Mandatum tuum.* Tout le commencement de cette Lettre eſt un badinage, dont la parfaite intelligence dépendroit de celle de l'affaire en queſtion. Il paroît que Marius ſouhaitoit d'acheter quelque bien dont Ciceron & d'autres citoyens avoient hérité. Il avoit mandé à Ciceron, ou de lui vendre ſa part, ou d'acheter celle des autres cohéritiers.

(*b*) *De Burſa.* C'eſt T. Munacius Plancus Burſa, frere de ce L. Plancus l'Ora-

Digitized by Google

sera point alors par mes Lettres seules que je pourrai servir à vous amuser. Adieu.

LETTRE II.

Au même.

J'EXECUTERAI soigneusement vos ordres : mais, en homme entendu, vous avez eu soin de vous adresser à celui dont l'interêt demande que le prix de la vente monte bien haut ; & ce qui marque une extrême pénétration, vous avez borné celui que j'y aurois pû mettre. Si vous m'aviez laissé libre, l'amitié que j'ai pour vous m'auroit fait terminer avec les cohéritiers : à présent que je sçais votre prix, j'aposterai plutôt quelqu'acheteur simulé que de souffrir que cela monte à moins. Mais c'est assez badiner. J'aurai tout le soin que je dois de cette affaire. Vous vous réjoüissez sincerement, j'en suis sûr, du succès

teur, à qui Ciceron écrit plusieurs Lettres au liv. X. Etant Tribun du Peuple, il tâcha de rendre Ciceron & Milon fort odieux ; il anima le Pouple à brûler la chambre du Sénat ; & toutes ces violences le firent condamner à l'exil lorsqu'il eut achevé son emploi. Il fut rappellé par César, après la défaite de Pompée.

Digitized by Google

te certe ſcio. Sed nimis verecunde mihi gratularis. Putas enim, ut ſcribis, propter hominis ſordes minus me magnam illam lætitiam putare. Credas mihi velim, magis me judicio hoc quam morte inimici (*c*) lætatum. Primum enim judicio malo, quam gladio: deinde gloria potius amici quam calamitate. Inprimiſque me delectavit tantum ſtudium bonorum in me extitiſſe contra incredibilem contentionem clariſſimi & potentiſſimi viri (*d*). Poſtremo, vix veriſimile fortaſſe videatur, oderam multo pejus hunc quam illum ipſum Clodium. Illum enim oppugnaram, hunc defenderam. Et ille cum omnis Reſpublica in meo capite diſcrimen eſſet habitura, magnum quiddam ſpectavit; nec ſua ſponte, ſed eorum auxilio qui me ſtante ſtare non poterant (*e*): hic ſi-

(*c*) *Morte inimici.* La mort de Clodius, tué par Milon.

(*d*) *Potentiſſimi viri.* C'eſt Pompée; car Craſſus, qui ſoutenoit le même parti, étoit alors occupé contre les Parthes.

(*e*) *Stare non poterant.* Les ennemis du bien public,

Digitized by Google

que j'ai obtenu contre Bursa ; mais je ne trouve point assez de chaleur dans vos félicitations. Vous êtes persuadé, m'écrivez-vous, que l'infamie de cet homme diminue la joie de mon triomphe. Je vous assure, au contraire, que la mort de mon ennemi ne m'en auroit pas tant causé que cette Sentence. D'abord, j'aime mieux vaincre par un arrêt de la Justice que par l'épée. En second lieu, je veux que ma victoire soit glorieuse à mon ami, mais qu'elle ne lui attire aucune disgrace. J'ai ressenti, je vous l'avoüe, une joie extrême, de voir tous les honnêtes-gens favoriser ma cause avec tant de zéle contre les efforts incroyables d'un homme aussi illustre & aussi puissant que Pompée. Ajoutez une chose que vous aurez peut-être peine à trouver vraisemblable ; c'est que je haïssois ce Bursa beaucoup plus que Clodius. J'avois attaqué Clodius & j'avois défendu l'autre. Clodius s'est proposé un grand objet, lorsqu'il a crû qu'en attaquant ma vie il pouvoit du même coup ruiner la République ; & c'est moins de son propre mouvement qu'il m'a persécuté, que par le secours de ceux qui ne

parce que Ciceron n'en avoit pas d'autres & qu'il ruinoit tous leurs pernicieux desseins.

Digitized by Google

miolus, animi caussa, me, in quem inveheretur, delegerat; persuaseratque nonnullis, invidis meis, se in me emissarium semper fore. Quamobrem valde jubeo gaudere te. Magna res gesta est. Nunquam ulli fortiores cives fuerunt, quam qui ausi sunt eum contra tantas opes ejus, à quo ipsi lecti Judices (*f*) erant, condemnare. Quod fecissent nunquam, nisi iis dolori meus fuisset dolor. Nos hic in multitudine & celebritate Judiciorum, & novis Legibus ita distinemur, ut quotidie vota faciamus ne intercaletur (*g*); ut quam primum te videre possimus.

(*f*) *Lecti Judices.* Pompée avoit porté deux Loix qui concernoient le choix des Juges; l'une dans son second Consulat; l'autre dans le troisiéme. *Voyez*

Digitized by Google

pouvoient se soutenir sans m'avoir renversé : au lieu que ce petit singe m'avoit choisi exprès pour faire de moi le but de ses invectives, & s'étoit fait fort auprès de quelques-uns de mes envieux de leur servir perpétuellement d'émissaire contre moi. Réjoüissez-vous donc d'une victoire que je crois fort importante. Jamais Rome n'a eu de plus braves citoyens que ceux qui ont osé le condamner, sans ménagement pour la puissance de celui qui les avoit choisis pour Juges. Ils n'auroient pas fait une si belle action si ma douleur ne leur en avoit causé beaucoup. Nous sommes occupés ici par tant de causes célebres & de nouvelles Loix, que dans l'impatience que nous avons de vous voir, nous souhaitons tous les jours qu'il n'y ait point d'intercalation.

Manuce sur cette Lettre.

(g) *Ne intercaletur.* J'ai expliqué cet usage dans une Note précédente. L'intercalation auroit prolongé l'absence de Ciceron.

Digitized by Google

EPISTOLA III.

M. T. C. M. MARIO S. D.

PERSÆPE mihi cogitanti de communibus miseriis (*a*), in quibus tot annos (*b*) versamur, & (ut video) versabimur (*c*) solet in mentem venire illius temporis quo proxime fuimus una : quin etiam ipsum diem memoria teneo. Nam ad III. Idus Maias, Lentulo & Marcello Consulibus, cum in Pompeianum vesperi venissem, tu mihi sollicito animo præsto fuisti. Sollicitum autem te habebat cogitatio, cum officii, tum etiam periculi mei. Si manerem in Italia, verebare ne officio deessem ; si pro-

(*a*) *De communibus miseriis.* Cette Lettre est fort intéressante. Ciceron examine les divers partis qu'il avoit à prendre après la défaite de Pompée. Devoit-il se condamner volontairement à l'exil, se donner la mort ? C'est une sorte d'apologie contre les mauvaises interprétations qu'on donnoit à sa conduite.

(*b*) *Tot annos.* Il fait remonter sans doute les miseres communes jusqu'au premier Consulat de César, où la liberté & les anciennes Loix commencerent à recevoir plusieurs atteintes ; car s'il ne parloit que de la nais-

Digitized by Google

LETTRE III.

Au même.

DANS les réflexions que je fais fort ſouvent ſur nos diſgraces communes, qui durent depuis tant d'années & qui ne me paroiſſent pas prêtes à finir, je ne manque guéres de me rappeller le tems & même le jour où nous nous ſommes trouvés pour la derniere fois enſemble. C'étoit le 13 de Mai, ſous les Conſuls Lentulus & Marcellus. Je m'étois rendu le ſoir à Pompeium, où vous me vîntes offrir votre ſecours avec beaucoup d'inquiétude. Votre crainte étoit égale pour mon devoir & pour le danger de ma ſituation. Vous appréhendiez que ce ne fût manquer à mon devoir que de demeurer en Italie ; & ſi

ſance de la guerre civile, il ne ditoit pas *tot annos*, puiſqu'elle n'avoit commencé que depuis quatre ans, ſous les Conſuls Lentulus & Marcellus. Ciceron dans une Lettre à Axius, qui n'exiſte plus, mais qui eſt citée par Suétone (Vie de Jules-Céſar), dit que Céſar avoit confirmé dans ſon Conſulat le regne qu'il avoit commencé lorſqu'il n'étoit encore qu'Edile.

(*c*) *Verſabimur.* Le Parti de Pompée venoit d'être vaincu en Afrique, comme il l'avoit été à Pharſales. Il ne reſtoit plus d'eſperance.

Digitized by Google

ficiscerer ad bellum, periculum te meum commovebat. Quo tempore vidisti profecto me quoque ita conturbatum, ut non explicarem quid esset optimum factu. Pudori tamen malui famæque cedere, quam salutis meæ rationem ducere. Cujus me mei facti pœnituit, non tam propter periculum meum, quam propter vitia multa quæ ibi offendi quo veneram. Primum neque magnas copias (*g*), neque bellicosas: deinde, extra ducem paucosque præterea (de principibus loquor), reliqui primum in ipso bello rapaces (*h*); deinde in oratione ita crudeles, ut ipsam

(*f*) *Si manerem in Italia.* Voyez le détail historique de toutes ces circonstances, livres VII. & VIII. de l'Histoire de Ciceron. Le doute où il se représente ici étoit né lorsque Pompée quitta l'Italie.

(*g*) *Neque magnas copias.* Il parle de l'état où il trouva l'armée de la République en y arrivant; car lorsque Scipion se fut joint à Pompée, elle se trouva fort nombreuse. César dit lui-même, (au troisiéme livre de la Guerre civile) qu'elle étoit composée d'environ soixante mille hommes.

(*h*) *Rapaces.* Ce reproche tombe particulierement sur P. Scipion, beau-pere de Pompée & Proconsul de Syrie, dont César rapporte bien des choses dans ce genre, *de Bell. Civ. l. III.* Il ne traite pas mieux le Consul Lentulus: „ qui étant,

je partois pour la guerre, vous trembliez du péril où j'allois m'exposer. Il vous fut aisé de remarquer aussi mon trouble ; il m'empêcha même d'examiner de quel côté je pouvois trouver le plus d'avantage : cependant je fis céder la considération de mon salut aux motifs de la bienséance & de la renommée. A la vérité je ne fus pas long-tems à m'en repentir ; mais ce fut moins par la vûë du danger que par celle des fautes dont je fus frappé dans le lieu où je m'étois rendu. Premiérement, les troupes que j'y trouvai n'étoient ni fort nombreuses ni fort guerrieres. En second lieu, à la réserve du Chef & d'un petit nombre d'autres, tout le reste (je parle des principaux du Parti) marquoient dès l'entrée de la guerre leur inclination au pillage. Enfin, ils dissimuloient si peu leur cruauté dans leurs discours, que je pris la victoire même en horreur. Je ne

„ dit-il, accablé de dettes, „ se laissoit mener par l'es„ perance d'avoir des Ar„ mées & des Provinces à „ commander, & de s'en„ richir par les libéralités „ de ceux à qui il donneroit „ le titre de Roi, Ciceron, dans la Lettre 6. du liv. VI. représente sous les mêmes traits la plupart des partisans de Pompée. Voyez aussi la Lettre 9. du liv. IX. à Atticus. Mais dans plusieurs endroits il fait une peinture encore pire de ceux de César. Enfin le grand avantage de Pompée à ses yeux, étoit de soutenir la cause de la République & de la liberté.

victoriam horrerem : maximum autem æs alienum amplissimorum virorum. Quid quæris ? nihil boni præter caussam. Quæ cum vidissem, desperans victoriam, primum cœpi suadere pacem, cujus fueram semper auctor : deinde, cum ab ea sententia Pompeius valde abhorreret, suadere institui ut bellum duceret. Hoc interdum probabat, & in ea sententia videbatur fore, & fuisset fortasse, nisi quadam ex pugna (*i*) cœpisset suis militibus confidere. Ex eo tempore vir ille summus, nullus Imperator fuit. Signa Tirone & collectitio exercitu cum legionibus robustissimis contulit. Victus turpissime, amissis etiam castris, solus fugit. Hunc ego belli mihi finem feci ; nec putavi, cum integri pares non fuissemus, fractos superiores fore. Discessi ab eo bello, in quo aut in acie cadendum

(*i*) *Quadam ex pugna.* Le médiocre avantage qu'il avoit remporté sur César à Dyrrachium. *Voyez Hist. de Cicer. l. VII.*

Digitized by Google

dis rien des dettes immenses dont les plus considérables d'entr'eux étoient chargés. Que vous dirai-je ? ils n'avoient de bon que leur cause. A cette vûë, désesperant de la victoire, je commençai par conseiller la paix, pour laquelle je m'étois toujours déclaré. Ensuite, trouvant dans Pompée beaucoup d'éloignement pour ce parti, j'entrepris de le porter à prolonger la guerre. Il entroit quelquefois dans mon sentiment ; il paroissoit disposé à l'embrasser, & je suis persuadé qu'il l'auroit fait, sans un certain combat qui lui fit naître de la confiance pour ses troupes. Depuis ce moment, on ne reconnut plus dans ce grand Homme les qualités d'un Général. Il mit aux mains une milice formée à la hâte avec des légions endurcies dans le métier de la guerre : il fut défait honteusement ; il perdit son camp & prit seul la fuite. Cette catastrophe fut pour moi la fin de la guerre. Je ne me figurai point que venant de sentir notre inégalité dans la plénitude de nos forces, nous pussions devenir superieurs après avoir été vaincus. Je pris donc la résolution d'abandonner une guerre où je voyois qu'après le parti de périr en combattant il n'y avoit pas d'autre esperance que de tom-

Digitized by Google

fuit, aut in aliquas insidias incidendum, aut deveniendum in victoris manus, aut ad Jubam (*l*) confugiendum, aut capiendus tanquam exsilio locus, aut consciscenda mors voluntaria. Certe nihil fuit præterea, si te victori nolles aut non auderes committere. Ex omnibus autem iis quæ dixi incommodis nihil tolerabilius exsilio, præsertim innocenti, ubi nulla adjuncta est turpitudo : addo etiam, cum ea urbe careas, in qua nihil sit quod videre possis sine dolore. Ego cum meis (si quidquam nunc cujusquam est) etiam in meis esse malui. Quæ acciderunt, omnia dixi futura. Veni domum, non quo optima vivendi conditio esset; sed tamen, si esset aliqua forma Reipublicæ, tanquam in patria ut essem; si nulla, tanquam in exsilio. Mortem mihi

(*l*) *Jubam*, Roi de Mauritanie, chez qui Scipion, beau-pere de Pompée, & ceux qui s'obstinerent à continuer la guerre allerent chercher un azile en Afrique. Le fils de ce Juba, qui étoit encore enfant, fut-

ber entre les mains du vainqueur, ou de chercher une retraite auprès de Juba, ou de choisir un lieu d'exil, ou de se donner volontairement la mort. Nommez-moi quelqu'autre ressource pour ceux qui ne vouloient pas se soumettre, ou qui n'osoient pas se fier au vainqueur. De toutes celles que j'ai nommées moi-même, je n'en voyois pas de plus supportable que l'exil, sur-tout pour un innocent, sans aucune tache à redouter, & lorsque la Ville de Rome, à laquelle il falloit renoncer, n'offroit plus rien qu'on pût voir sans douleur. Mais je préferai le parti de vivre avec les miens & dans mes propres Terres, du moins s'il reste à quelqu'un quelque chose qui lui appartienne. Il n'étoit rien arrivé que je n'eusse prévû. Je revins chez moi, non pour y vivre dans une situation parfaitement heureuse, mais pour y être comme dans ma patrie, si la République subsistoit sous quelque forme; & si elle périssoit entiérement, pour y être comme en exil. Je ne voyois aucune raison de se donner la mort, quoique

qu'après la ruine de son pere il fut mené en triomphe par César, fut élevé à Rome, & devint ensuite si sçavant qu'il fut compté entre les meilleurs Ecrivains. Pline assure qu'il composa un Ouvrage sur les affaires d'Arabie & qu'il le dédia à Caius, fils d'Auguste.

cur conſciſcerem, cauſſa nulla eſt; cur optarem, multæ cauſſæ. Vetus eſt enim, ubi non ſis qui fueris, non eſſe cur velis vivere. Sed tamen vacare culpa magnum eſt ſolatium; præſertim cum habeam duas res quibus me ſuſtentem, optimarum artium ſcientiam, & maximam rerum gloriam: quarum altera, mihi vivo nunquam eripietur; altera ne mortuo quidem. Hæc ad te ſcripſi verboſius, & tibi moleſtus fui, quod te, cum mei, tum Reipublicæ cognovi amantiſſimum. Notum tibi omne meum conſilium eſſe volui, ut primum ſcires, me nunquam voluiſſe plus quanquam poſſe quam univerſam Rempublicam; poſtea autem quam alicujus culpa (*m*) tantum valeret unus ut obſiſti non poſſet, me voluiſſe pacem; amiſſo exercitu & eo duce in quo ſpes fuerat uno, me voluiſſe etiam reliquis omni-

(*m*) *Alicujus culpa.* Il entend Pompée, à qui ſon alliance avec Céſar devint funeſte, parce qu'elle fut cauſe de la facilité avec laquelle il ſouffrit ſon agrandiſſement. Tous les Hiſtoriens s'accordent là-deſſus.

j'en connusse mille de la souhaiter ; car, suivant la vieille maxime, lorsqu'on a cessé d'être ce qu'on étoit, il n'y a plus rien qui doive attacher à la vie. Cependant c'est une grande consolation de n'avoir rien à se reprocher, sur-tout lorsqu'on a comme moi un double soutien ; je veux dire, l'étude des arts les plus excellens, & la gloire de mes actions : l'un assurément ne me sera jamais arraché pendant ma vie ; & l'autre ne le sera pas même après ma mort. Je me suis fort étendu dans cette Lettre, & je n'ai pas craint de vous paroître ennuyeux, parce que je vous connois beaucoup d'affection pour la République & pour moi. J'ai voulu que vous fussiez informé de toutes mes vûës ; premiérement, afin que vous soyez bien persuadé que je n'ai jamais souhaité de voir entre les mains de personne plus de pouvoir qu'à toute la République ; qu'ensuite, lorsque par les fautes dont je me dispense de nommer l'auteur, j'ai vû quelqu'un si puissant qu'il devenoit impossible de lui résister, j'ai desiré la paix ; qu'après la ruine de notre armée & celle du Chef où nous avions mis toutes nos espérances, j'ai souhaité que la guerre finît pour tout le monde, & fâché de n'y

Digitized by Google

bus, postquam non potuerim, mihi ipsi finem fecisse belli: nunc autem, si hæc civitas est, civem esse me; si non, exulem esse non incommodiore loco quam si Rhodum aut Mitylenas (*n*) contulissem. Hæc tecum coram malueram: sed quia longius fiebat, volui per Litteras eadem, ut haberes quid diceres, si quando in vituperatores meos incidisses. Sunt enim qui, cum meus interitus nihil fuerit Reipublicæ profuturus, criminis loco putent esse quod vivam. Quibus ego certo scio non videri satis multos periisse: qui, si me audissent, quamvis iniqua pace, honeste tamen viverent, armis etiam inferiores, non caussa fuissent. Habes Epistolam verbosiorem fortasse quam velles; quod tibi ita videri putabo, nisi longiorem remiseris. Ego, si quæ volo expediero, brevi tempore te, ut spero, videbo.

(*n*) *Rhodum aut Mitylenas.* C'étoient les lieux où quantité d'honnêtes gens avoient pris le parti de se

pouvoir réüssir, j'en ai cherché la fin pour moi-même : que si Rome est encore une Ville, je suis citoyen ; ou, si elle ne doit plus porter ce titre, que j'y suis en exil, mais plus commodément que je ne serois à Rhode ou à Mitylene. Il m'auroit été plus agréable de vous faire toutes ces ouvertures de bouche. Dans l'éloignement où nous sommes je me suis déterminé à vous les faire par écrit, pour vous mettre en état de répondre, lorsqu'il vous arrivera de rencontrer ceux qui me blâment. Il est certain que ma mort n'auroit été d'aucune utilité pour la République : cependant il se trouve des gens qui me font un crime de vivre, & pour qui ce n'est point assez d'avoir vû périr tant de citoyens, qui vivroient, s'ils m'en avoient crû, & qui vivroient avec honneur quoiqu'à des conditions injustes ; car s'ils n'ont pas été les plus forts, leur cause n'en auroit pas moins été la meilleure. Je crains, encore une fois, que vous ne trouviez ma Lettre trop longue, & je n'en douterai pas si votre réponse ne l'est encore plus. Je me flate de vous voir incessamment, si je me délivre de mes affaires aussi-tôt que je le souhaite.

retirer, parce que ces Villes étoient libres.

Digitized by Google

EPISTOLA IV.

M. T. C. M. MARIO S. D.

AD IX. Kalend. in Cumanum veni, cum Libone (*a*) tuo, vel nostro potius. In Pompeianum (*b*) statim cogito. Sed faciam ante te certiorem. Te cum semper valere cupio, tum certe dum hic sumus. Quare si quod constitutum cum podagra (*c*) habes, fac ut in alium diem differas. Cura igitur ut valeas, & me hoc biduo aut triduo exspecta.

(*a*) *Libone.* Il étoit de la famille des Scriboniens, qui étoit Plébeïenne.

(*b*) *Pompeianum.* Maison de Ciceron, dans le quartier de Naples, proche d'une petite Ville qui se nommoit *Pompeii.* Marius avoit aussi une maison dans le même lieu; ce qui se trouve confirmé par la Lettre précédente.

Digitized by Google

LETTRE IV.

Au même.

JE suis arrivé le 23. dans ma maison de Cumes, avec Libon, votre ami, ou plûtôt notre ami commun. Je ne tarderai point à partir pour Pompeium, mais je vous marquerai auparavant le jour de mon départ. Quoique je vous souhaite toujours une bonne santé, j'y suis encore plus intéressé pendant le séjour que je fais dans ce canton. Si vous avez donc quelqu'arrangement pris avec la goute, tâchez de le remettre à quelqu'autre tems. Badinage à part, ayez soin de vous bien porter, & comptez sur mon arrivée dans deux ou trois jours.

(c) *Cum podagra, &c.* Il est si clair que Ciceron badine ici dans le sens de ma traduction, qu'on ne peut trop admirer la pésanteur de plusieurs Sçavans en *us*, qui expliquent ainsi ce passage: „ Si vous avez reglé de faire quelque remede pour „ vous guérir de la goute, „ differez, je vous prie, &c.

EPISTOLA V.

CICERO CÆSARI Imper. S. D.

VIDE (*a*) quam mihi persuaserim te me esse alterum, non modo in his rebus quæ ad me ipsum, sed etiam in iis quæ ad meos pertinent. C. Trebatium cogitaram quocumque exirem mecum ducere, ut eum meis omnibus studiis, beneficiis quam ornatissimum domum reducerem. Sed postea quam & Pompeii commoratio (*b*) diuturnior erat quam putaram, & mea quædam tibi non ignota dubitatio, aut impedire profectionem

(*a*) *Vide*. On apprend par la Lettre 14. du liv. II. (ad Quintum fratrem) que celle-ci fut écrite sous le Consulat de Domitius & d'Appius. César gouvernoit les Gaules, & Ciceron étoit parfaitement bien avec lui. Ce C. Trebatius, qu'il lui recommande si instamment, étoit surnommé *Testa*. Ses propres Lettres feront connoître sa fortune & son caractere.

(*b*) *Pompeii commemoratio*. Pompée étoit chargé par le Sénat de la surintendance des bleds pour la nourriture de Rome, & Ciceron, qui avoit été nommé son Lieutenant général, devoit partir comme lui pour visiter les Provinces. Le fait est certain : mais Manuce s'es-

Digitized by Google

LETTRE V.

CICERON à CESAR, Empereur.

VOYEZ si je vous regarde comme un autre moi-même, non-seulement dans les choses qui ont rapport à moi, mais lorsqu'il est question de l'interêt de mes amis. J'avois résolu, de quelque côté que je pûsse aller, de mener avec moi Trebatius, dans l'esperance qu'il ne reviendroit point à Rome sans s'être avantageusement ressenti du desir que j'ai de lui procurer toutes sortes de biens: mais le séjour de Pompée à Rome, qui a duré plus long-tems que je ne m'y étois attendu; & ma propre irrésolution, que vous connoissez fort bien, me faisant rompre, ou du moins retar-

force de prouver que cette Lettre est postérieure de deux ans; & qu'il est ici question du voyage d'Espagne, où Pompée auroit dû se rendre, suivant la Loi Trebonia, qui lui en avoit prolongé l'administration pour cinq ans: ses jalousies contre César lui firent sans cesse retarder son départ. Manuce ne dit point comment Ciceron se trouvoit Lieutenant de Pompée en Espagne, ni où il a pris ce fait, dont je ne rappelle aucune trace. Il est vrai que dans la Lettre dix-septiéme de ce Livre, on lit que Ciceron avoit crû partir pour la Province, mais sans autre explication. Cependant c'est une des preuves de Manuce, qui prétend que cela ne peut s'entendre de l'affaire des bleds.

Digitized by Google

meam videbatur, aut certe tardare, vide, quid mihi sumserim: cœpi velle, ea Trebatium exspectare à te quæ sperasset à me. Neque me hercule minus ei prolixe de tua voluntate promisi quam eram solitus de mea polliceri. Casus vero mirificus quidam intervenit, quasi vel testis opinionis meæ, vel sponsor humanitatis tuæ. Nam cum, de hoc ipso Trebatio, cum Balbo nostro, (*c*) loquerer accuratius domi meæ, Litteræ mihi dantur à te, quibus in extremis scriptum erat; M. Orfium (*d*), quem mihi commendas, vel Regem Galliæ faciam, vel hunc Leptæ delega (*e*). Si vis tu, ad me alium mitte quem ornem. Sustulimus manus &

(*c*) *Balbo nostro.* Le même Balbus, ami intime de César, dont on a parlé plusieurs fois.

(*d*) *M. Orfium, &c.* Ce nom, dans les deux lignes qui sont citées de la Lettre de César, se trouve si différent dans tous les Manuscrits, avec si peu d'apparence qu'on puisse découvrir la véritable leçon & si peu d'utilité à faire de nouveaux efforts pour la chercher, que ce n'est pas la peine de s'en embarrasser beaucoup. Il importe peu que ce soit *Irfius*, *Iffius*, *Mirfius*, *Idfius*, *Fivius*, *Ilfinius*, *Itifius*, *Infius*, *Infinius*, *Lifius*, *Rufus*, *Orfius*; car on se partage en autant de noms

der mon voyage, voyez ce que j'ai pris sur moi-même & combien je dois faire de fond sur votre amitié. Je me suis mis dans l'esprit que Trebatius recevroit de vous ce que je lui avois fait esperer de moi, & je l'ai assuré qu'il trouveroit dans votre cœur tout ce que j'étois accoutumé à lui promettre du mien. Il est arrivé là-dessus un incident assez étrange, & qui, en rendant témoignage à votre bonté, justifie merveilleusement l'opinion que j'en avois. Tandis que je m'entretenois avec Balbus, votre ami & le mien, des vûës que j'avois pour Trebatius, on m'a remis votre Lettre, dans laquelle j'ai lû dès les premieres lignes : » A l'égard » d'Orfius, que vous me recommandez, » je le ferai Roi de la Gaule, ou vous » le ferez Lieutenant de Lepta. Envoyez-» m'en donc quelqu'autre à qui je puisse

sur l'autorité d'autant de Manuscrits. Il est certain seulement par la Lettre 13. du livre II. à Quintus, qu'il existoit un Orfius, qui avoit été dans les Gaules. Il en étoit parti, dit Manuce. Mais ne pouvoit-il pas y être retourné? C'est du moins s'attacher à quelque chose; au lieu que tous les autres noms étant sans le moindre appui, ne peuvent passer que pour des altérations.

(e) *Lepta delega.* Autre source de difficultés, qui viennent encore de la variété des Manuscrits & de l'obscurité qui reste, quelque choix qu'on veuille faire. Les opinions sont en si grand nombre, sans aucune raison pour préférer l'une à l'autre, que je ne me suis déterminé que par le poids des derniers Editeurs. Il faut prendre ce qui est dit de Lepta comme un badinage.

Digitized by Google

ego & Balbus : tanta fuit opportunitas, ut illud nescio quod non fortuitum, sed divinum videretur. Mitto igitur ad te Trebatium, atque ita mitto, ut initio mea sponte, post autem invitatu tuo mittendum duxerim. Hunc, mi Cæsar, sic velim omni tua comitate complectare, ut omnia quæ per me possis adduci ut in meos (*f*) conferre velis, in unum hunc conferas : de quo tibi homine hæc spondeo, non illo vetere verbo meo, quod, cum ad te de Milone (*g*) scripsissem, Jure lusisti : sed more Romano (*h*), quo modo homines non inepti loquuntur ; probiorem hominem, meliorem virum, pudentiorem esse neminem. Accedit etiam, quod familiam ducit (*i*),

(*f*) *In meos. Mei* & *tui* ne se prennent pas toujours pour les parens & alliés. On peut citer vingt endroits incontestables où Ciceron s'en sert pour exprimer ses amis & ceux des autres. Il n'y a donc que le sens de la phrase qui puisse déterminer un Traducteur.

(*g*) *De Milone.* Il n'y a rien qui puisse faire connoître de quoi il étoit question par rapport à Milon, ni qu'elle avoit été l'expression que César avoit raillée. Ce qui est certain, c'est qu'alors Milon n'avoit point encore tué Clodius.

(*h*) *More Romano.* C'est-

» rendre service à votre considération. Balbus & moi nous avons levé les mains : l'occasion nous a paru si heureuse & si singuliere, que ne pouvant l'attribuer au seul hazard, nous y avons trouvé quelque chose de divin. Je vous envoye donc Trebatius ; & ce n'est plus seulement pour suivre mon dessein, c'est pour me rendre à votre propre invitation. Embrassez-le, mon cher César, avec votre bonté ordinaire, & réünissez en sa faveur tout ce que vous seriez porté à faire pour mes amis à ma sollicitation. Je vous répons de lui, non dans ce style que vous avez eu raison de railler quand je vous ai parlé de Milon, mais dans le vrai langage Romain, qui est celui des honnêtes-gens. Vous pouvez le recevoir sur ma parole, comme le plus honnête, le meilleur & le plus modeste de tous les hommes ; & pour talens

à-dire, d'une maniere grave & pressante. Cette expression se trouve dans d'autres Lettres. C'est à peu près comme nous disons aujourd'hui, *je lui ai parlé françois*, pour dire, je me suis expliqué nettement.

(*i*) *Familiam ducit.* D'autres exemples ne permettent pas de douter que cela ne signifie, *son sçavoir lui fait des Sectateurs* ; ou comme nous dirions aujourd'hui, c'est un homme que l'on consulte & dont les décisions passent pour des loix. Ciceron dit au quatriéme livre *de Finibus : Primum illud vide gravissimam illam vestram sententiam, quæ familiam ducit, &c.* On voit aisément d'où cette métaphore est tirée.

Digitized by Google

in Jure civili singularis (*l*) memoria, summa scientia. Huic ego neque Tribunatum (*m*), neque Præfecturam, neque ullius beneficii certum nomen peto : benevolentiam tuam & liberalitatem peto : neque impedio, quominus, si tibi ita placuerit, etiam hisce eum ornes gloriolæ insignibus. Totum denique hominem tibi ita trado de manu (ut aiunt) in manum tuam istam, & victoria & fide præstantem. Simus enim putidiusculi quam per te vix licet : verum ut video, licebit. Cura ut valeas ; & me, ut amas, ama.

EPISTOLA VI.

CICERO TREBATIO S. D.

IN omnibus meis Epistolis quas ad Cœsarem aut ad Balbum

(*l*) *Singularis memoria.* Il en falloit beaucoup pour retenir tant de Loix qui se multiplioient tous les jours. Ciceron parlant des qualités de l'Orateur, dit qu'il a besoin de la subtilité des Dialecticiens, de la gravité des

Digitized by Google

je lui connois une mémoire admirable & des lumiéres extraordinaires dans la ſcience du Droit Civil, qui l'ont érigé en Chef de ſecte. Ce n'eſt point le commandement d'une Légion, ni un Gouvernement, ni d'autres emplois relevés que je vous demande pour lui. Accordez-lui votre amitié, ſans exclure néanmoins ce que vous pourrez faire pour ſa fortune & pour ſa gloire lorſque vous le jugerez à propos. Enfin je vous l'abandonne, & ſi je le laiſſe ſortir de mes mains, c'eſt pour être reçu dans les vôtres, dans ces mains fidéles & victorieuſes. Mes inſtances vont peut-être juſqu'à l'importunité; mais je prévois que vous me les pardonnerez. Prenez ſoin de votre ſanté, & ne ceſſez pas de m'aimer comme vous faites.

LETTRE VI.

CICERON à TREBATIUS.

JE n'écris jamais à Céſar & à Balbus ſans joindre, comme je le dois, quel-

Philoſophes, de la nobleſſe des Poëtes, de la mémoire des Juriſconſultes, de la voix & du geſte des Comédiens, &c. *Lib.* 1. *de Orat.*

(*m*) *Tribunatum.* Il faut entendre le Tribunat militaire, & peut-être par *Prefecturam*, le Commandement de la cavalerie.

Digitized by Google

mitto, legitima quædam est accessio commendationis tuæ, nec ea vulgaris, sed cum aliquo insigni indicio meæ erga te benevolentiæ. Tu modo ineptias istas & desideria urbis & urbanitatis (*a*) depone: & quo consilio profectus es, id assiduitate & virtute consequere. Hoc tibi tam ignoscemus nos amici quam ignoverunt Medeæ, quæ Corinthum arcem altam (*b*) habebant matronæ opulentæ optimates; quibus illa manibus gypsatissimis (*c*) persuasit, ne sibi vitio illæ verterent, quod abesset à patria.

Nam multi suam rem bene geßere,
Et poplicam, patria procul.
Multi, quei domi ætatem agerent,
Propterea sunt improbati.

(*a*) *Urbanitatis.* Ce mot n'est point ici dans le sens que Ciceron lui donne presque, & que nous entendons par Urbanité Romaine. Trebatius, qui vivoit avec César & ses amis, ne pouvoit pas se plaindre que cette qualité leur manquât. *Urbanitas* ne signifie donc ici que les affaires, le train de la Ville.

(*b*) *Quæ Corinthum arcem altam, &c.* Il paroît que Ciceron, avant que de citer les deux Vers auxquels il veut venir, emploie dans sa prose une partie des précédens. Les deux mêmes qui se trouvent ici arrangés dans la forme poëtique, ne l'ont

Digitized by Google

que chose à ma premiere recommandation ; & ne m'arrêtant point aux termes ordinaires, j'ai toujours soin de signaler mon amitié par quelque marque éclatante. Mais je voudrois que vous vous désistiez de ces petitesses & que vous cessassiez de regretter la Ville & l'Urbanité. Il faut que votre assiduité & votre vertu vous fasse arriver au terme pour lequel vous êtes parti. Vos amis vous le pardonneront, comme les Dames de Corinthe le pardonnerent à Medée, qui trouva le moyen de leur persuader qu'elles ne devoient pas lui faire un crime d'être absente de sa patrie : » car une » infinité de gens qui ont servi glo- » rieusement leur patrie dans des pays

été que par les Commentateurs, qui ont été fort embarrassés pour en qualifier la mesure. Cette traduction d'Euripide est vraisemblablement d'Ennius. Q. Gersius la donne entiere, telle, dit-il, qu'il s'imagine qu'elle étoit. La voici :

Matronæ opulentæ, optumates,
Qua Corinthi arcem altam hebetis,
Ignoscite: quæso ne mihi vitio vertite
Quod absim à patria mea.
Nam multei suam rem bene gesserunt
Et poplicam, patria procul.
Multei quei domi ætatem egerunt
Propterea sunt improbati.

(c) *Gypsatissimis.* C'étoit apparemment un mot d'Ennius pour signifier l'adresse de Médée, par une métaphore prise d'un peu loin ; car ce mot revient à *candidissimis.*

Quo in numero tu certe fuisses, nisi te extrusissemus. Sed plura scribemus alias. Tu, qui ceteris cavere didicisti, in Britannia (*d*) ne ab essedariis (*e*) decipiaris caveto; & quando Medeam agere cœpi, illud semper memento, qui ipse sibi (*f*) sapiens prodesse non quit, nequicquam sapit. Cura ut valeas.

EPISTOLA VII.

CICERO TREBATIO.

EGO te commendare non desisto: sed quid proficiam ex te scire cupio. Spem maximam habeo in Balbo: ad quem de te diligentissime & sæpissime scribo. Il-

(*d*) *In Britanniam.* César se disposant à porter la guerre dans la Bretagne, il y avoit beaucoup d'apparence que Trebatius l'y suivroit: mais on verra dans les Lettres suivantes qu'il ne le fit pas.

(*e*) *Essedario.* L'usage des Peuples de la Bretagne étoit de combattre sur des chars, & l'adresse de leurs cochers étoit renommée. César dit au l. 5. „ Illi equita- „ tu atque essedis ad flu- „ men progressi prælium „ committere cœperunt; & plus bas: „ Equites hostium „ essedariique acriter præ- „ lio cum Equitatu nostro

» éloignés, auroient passé leur vie dans » une langueur honteuse s'ils n'en » étoient pas sortis. Vous seriez de ce nombre, si nous ne vous avions forcé de quitter Rome. Mais gardez-vous bien des chariots Bretons, vous qui avez appris à garder les autres; & puisque j'ai commencé ici à faire le rôle de Medée, n'oubliez jamais cette leçon; » c'est » être sage inutilement que de ne pas » l'être utilement pour soi-même. Je vous recommande le soin de votre santé,

---

LETTRE VII.

Au même,

JE ne cesse pas de vous recommander; mais c'est de vous-même que je veux apprendre quel est l'effet de mes recommandations. J'espere beaucoup de Balbus, à qui j'écris très-souvent & de la maniere la plus pressante. Ce qui m'é-

» conflixerunt. Cet usage étoit aussi chez les Belges: c'est du moins ce qu'on peut inférer de ce Vers de Virgile;

Belgica vel molli melius foret essedà collo. Georg. l. 3.

(f) *Qui ipse sibi, &c.* On apprend au troisiéme liv. des Offices, où Ciceron cite encore ce Vers, qu'il est d'Ennius.

Digitized by Google

lud ſoleo mirari, non me toties accipere tuas Litteras quoties à Quinto mihi fratre afferuntur. In Britannia nihil eſſe audio neque auri (*a*) neque argenti. Id ſi ita eſt, eſſedum aliquod ſuadeo capias, & ad nos quamprimum recurras. Sin autem, ſine Britannia, tamen aſſequi quod volumus poſſumus, perfice ut ſis in familiaribus Cœſaris. Multum te in eo frater adjuvabit meus, multum Balbus: ſed mihi crede, tuus pudor & labor plurimum. Imperatorem liberaliſſimum, ætatem opportuniſſimam, commendationem certe ſingularem habes; ut tibi unum timendum ſit, ne ipſe tibi defuiſſe videare.

(*a*) *Neque auri, &c.* Il paroît par cet endroit, & plus clairement encore par la Lettre 17. du livre IV. à Atticus, que c'étoit l'eſpérance du butin qui avoit

tonne,

Digitized by Google

tonne, c'est de ne pas recevoir aussi souvent de vos Lettres que j'en reçois de mon frere. J'apprens que la Bretagne est sans or & sans argent : si cela est vrai, je suis d'avis que vous y preniez un chariot pour revenir promptement à Rome. Cependant si nous pouvons arriver à notre but sans la Bretagne, tâchez de vous insinuer dans la familiarité de César : mon frere & Balbus vous en faciliteront les moyens ; mais votre modestie & votre application y contribueront encore plus. Tout vous favorise ; la générosité extrême de votre Empereur, votre âge qui vous rend propre à tout, & les circonstances de ma recommandation, qui étoient assurement singuliéres. Je ne vois qu'un sujet de crainte, c'est que vous ne vous manquiez à vous-même.

conduit les Romains dans la Bretagne. Ciceron croit ici que Trebatius y étoit avec César ; mais il se dispensa d'y aller. Le conseil de prendre un chariot pour revenir, suppose ce que j'ai remarqué dans la Lettre précédente.

EPISTOLA VIII.

CICERO TREBATIO.

SCRIPSIT ad me Cœsar perhumaniter, nondum te sibi satis esse familiarem propter occupationes suas, sed certe fore: cui quidem ego rescripsi, quam mihi gratum esset futurum, si quam plurimum in te studii, officii, liberalitatis suæ contulisset. Sed ex tuis Litteris cognovi præpoperam quandam festinationem tuam, & simul sum admiratus, cur Tribunatus commoda (*a*), demto præsertim labore militiæ, contemseris. Querar cum Vacerra & Manilio (*b*); nam Cornelio nihil audeo dicere, cujus tu periculo stul-

(*a*) *Tribunatus commoda*, César avoit voulu donner apparemment le titre de Tribun à Trébatius, avec ses appointemens, sans fonction. Les Tribuns étoient les Chefs des Légions: ce qui répondoit à la qualité de Colonel. *Commoda* signifioit proprement la paie militaire, comme on le voit, surtout dans Suétone, *Vit de*

Digitized by Google

LETTRE VIII.

Au même.

CESAR m'a marqué avec toute la bonté possible, que ses grandes occupations l'empêchoient encore de vous voir familierement, mais qu'il vous mettroit certainement sur ce pied-là. Je lui ai fait connoître par ma réponse qu'il m'obligeroit extrêmement de vous accorder beaucoup de part à son amitié, à ses caresses & à ses bienfaits. Mais j'apprens par vos Lettres que votre impatience est toujours la même, & j'admire que vous ayez méprisé les avantages du Tribunat, sur-tout lorsqu'on en retranchoit les fatigues du service militaire. J'en ferai des plaintes à Vacerra & à Manilius; car je n'oserois en parler à Cornelius, à qui votre folie ne fait pas trop d'honneur, puisque c'est de lui

Calig. 44. *Galba*, 12. *&c.*

(*b*) *Cum Vacerra & Manilio.* Il paroît par les Lettres suivantes que c'étoient des amis de Trebatius, Jurisconsultes comme lui. *Vacerra* étoit le surnom d'une famille Romaine. *Cornelius* étant le maître de qui Trebatius avoit appris le Droit, les fautes de son disciple sembloient retomber sur lui.

tus es, quum te ab eo sapere didicisse profiteris. Quin tu urges istam occasionem & facultatem, qua melior nunquam reperietur? Quod scribis de illo Præciano (c) Jureconsulto, ego te ei non desino commendare. Scribit enim ipse mihi se tibi gratias agere debere. De eo quid sit, cura ut sciam. Ego vestras Litteras Britannicas (d) exspeto. Vale.

EPISTOLA IX.

MARCUS CICERO TREBATIO.

JAM diu ignoro quid agas. Nihil enim scribis: neque ego ad te his duobus mensibus scripseram: quia cum Quinto fratre (a) meo non eras. Quo mitterem, aut cui darem, nesciebam. Cupio sci-

(c) *Præciano*, Ce Précianus étoit dans la faveur de César. Il y avoit à Rome une famille de Præcius, dont celui-ci étoit peut-être, mais adopté dans quelqu'autre famille.

(d) *Litteras Britanni-*

que vous faites profession d'avoir appris la sagesse. Que ne tirez-vous parti d'une occasion qui ne se trouvera jamais plus favorable ? Je ne cesse point de vous recommander, comme vous le desirez, à ce Précianus le Jurisconsulte. Il m'écrit lui-même qu'il vous doit des remercîmens : faites-moi sçavoir de quoi il est question. Je compte que vous m'écrirez de votre Bretagne. Adieu.

LETTRE IX.

Au même.

J'IGNORE depuis long-tems ce que vous faites. Vous ne m'écrivez point ; & j'ai laissé passer aussi deux mois sans vous écrire, parce que sçachant que vous n'étiez point avec mon frere, j'étois embarrassé à qui je devois donner mes Lettres & où je devois vous les adresser.

cas. Ciceron se sert souvent de ce tour pour signifier des nouvelles d'un lieu, ou pour demander qu'on l'informe si l'on y est arrivé. Ainsi cela peut vouloir dire, ou *j'attends de vous le récit de ce qui se passe en Bretagne*, ou que vous m'écrirez lorsque vous serez en Bretagne. *Ad Quintum fratrem, l. II. Ad Att. l. XII. Ad Quint. fr. l. III.*

(*a*) *Cum Q. Fratre.* Quintus, frere de Ciceron, étoit alors un des Lieutenans généraux de César.

re quid agas, & ubi sis hiematurus (*b*). Equidem velim cum Cæsare : sed ad eum, propter ejus *, (*c*) nihil sum ausus scribere. Ad Balbum tamen (*d*) scripsi. Tu deesse tibi noli. Serius potius ad nos, dum plenior. Quod huc properes, nihil est ; præsertim Barbara (*e*) mortuo. Sed tibi consilium non deest. Quid constitueris cupio scire. Cn. Octavius an (*f*) Cn. Cornelius quidem tuus familiaris, summo genere natus, terræ filius, (*g*) is me quia scit tuum familia-

(*b*) *Hiematurus.* On voit à chaque page dans les Commentaires de César, que les Généraux distribuoient leurs troupes comme ils le jugeoient à propos dans différens quartiers, où elles passoient l'hiver.

(*c*) *Propter ejus.* Il manque en cet endroit le régime de *propter.* On ne balance point à croire que c'est *luctum* qui a été omis par les Copistes. C'est en effet vers ce tems-là que César perdit sa fille Julia, femme de Pompée ; & l'on trouve dans le troisiéme livre des Lettres à Quintus, que Ciceron ayant reçu une Lettre de César, n'y fit point de réponse par la même raison. „ Ad „ eas ergo ei Litteras nihil „ rescripsi, ne gratulandi „ quidem caussa, propter „ ejus luctum.

(*d*) *Ad Balbum tamen.* C'étoit comme s'il se fût adressé à César même, puisque Balbus étoit un de ses plus intimes amis.

(*e*) *Barbara.* Ce nom étant écrit différement dans plusieurs Manuscrits, on ne peut presque douter que ce ne soit une altération & qu'il ne faille *Vacerra*, le même Jurisconsulte qui a paru dans la Lettre précédente, ami de Trebatius, &

Digitized by Google

Je voudrois sçavoir ce qui vous occupe & où vous vous proposez de passer l'hyver : je souhaite que vous le passiez avec César ; mais je n'ai osé lui écrire dans sonaffliction. Je n'ai pas laissé d'écrire à Balbus. Je vous recommande encore de ne pas vous manquer à vous-même. Revenez plus tard à Rome, pourvû que vous y reveniez plus riche. Je ne vois aucune raison de vous hâter, sur-tout depuis la mort de Battara. Mais vous ne manquez pas de conseil. Je suis impatient d'apprendre à quoi vous vous serez déterminé. Un de vos amis, je ne sçai si c'est Cn. Octavius, ou Cn. Cornelius qu'il se nomme, mais homme de la plus grande naissance, puisqu'il est fils de la Terre, m'invite souvent à souper, parce qu'il est informé que je suis lié fort étroitement avec vous. Je ne me suis point encore

dont la mort étoit une raison de plus pour lui faire supporter son absence de Rome. Cela paroît confirmé par la Lettre suivante, où Ciceron nomme quelques amis de Trebatius, sans y mêler Vacerra, & sans doute parce qu'il étoit mort.

(*f*) *Cn. Octavius an, &c.* Divers Commentateurs ont cru qu'il manquoit quelque chose à cet endroit : mais il me paroît plus vraisemblable que c'est un badinage de Ciceron sur un homme dont il veut marquer l'obscurité par la peine qu'il a pour se rappeller son nom. Cela s'accorde fort bien avec la railerie suivante : *summo genere natus, terræ filius* ; & se trouve confirmé dans une des Lettres suivantes.

(*g*) *Terræ filius.* Un homme dont on connoît si peu la famille, qu'on peut

rem esse, crebro ad scenam invitat. Adhuc non potuit perducere, sed mihi tamen gratum est. *Vale.*

EPISTOLA X.

M. Cicero Trebatio S. D.

Legi tuas Litteras, ex quibus intellexi te Cæsari nostro valde Jureconsultum (*a*) videri. Est quod gaudeas te in ista loca venisse ubi aliquid sapere viderere. Quod si in Britanniam quoque profectus esses, profecto nemo in illa tanta Insula peritior te fuisset. Verumtamen (rideamus licet; sum enim à te invitatus) subinvideo tibi, ultro te etiam arcessitum ab eo, ad quem ceteri, non propter superbiam ejus, sed prop-

le croire né de la terre. Perse donne tout le jour possible à la même expression:

Præsto est mihi Martius hæres
Progenies terræ: quære ex me quis mihi quartus
Sit pater, haud prompte dicam; tamen adde etiam unum
Unum etiam, terræ est jam filius. Sat. 3.

Digitized by Google

rendu à ses invitations ; mais elles ne laissent pas de me faire plaisir. Adieu.

LETTRE X.

Au même.

J'AI compris par vos Lettres que vous passez aux yeux de César pour un grand Jurisconsulte. Vous devez vous applaudir d'être dans un pays où vous paroissez sçavoir quelque chose. Je suis sûr que si vous étiez passé en Bretagne, vous n'auriez trouvé personne non plus, dans une si grande Isle, qui fût plus sçavant que vous. Mais, puisqu'il est permis de rire & que vous m'y invitez vous-même, (a) je ne vois pas sans un peu de jalousie que vous ayez été appellé volontairement par un homme, auprès duquel on ne peut pas dire que ce soit sa fierté, mais ses grandes occupations, qui ne permettent d'accès à personne. Pourquoi, s'il vous plaît, ne me dites-vous

(a) *Valde Jurisconsultum.* C'est une plaisanterie que Ciceron continue dans les lignes suivantes. Il prend ce ton, non-seulement parce qu'il l'aimoit dans ses Lettres, mais pour imiter Trebatius qui l'avoit pris aussi; car tout ce qu'il lui dit est une réponse à divers articles de sa Lettre.

Digitized by Google

ter occupationem adſpirare non poſſent. Sed tu in iſta Epiſtola nihil mihil ſcripſiſti de tuis rebus, quæ me hercule mihi non minori curæ ſunt quam meæ. Valde metuo ne frigeas (*b*) in hibernis: quamobrem camino luculento utendum cenſeo. Idem Mucio (*c*) & Manilio placebat (*d*), præſertim qui ſagis non abundares: quanquam vos nunc iſtic ſatis calere audio; quo quidem nuntio valde me hercule de te timueram. Sed tu in re militari multo es cautior quam in advocationibus; qui neque in Oceano natare (*e*) volueris, ſtudioſiſſimus homo natandi; neque ſpectare eſſedarios, quem antea ne Andabatam (*f*) quidem defraudare poteramus. Sed jam ſatis jocati ſumus. Ego de te

(*b*) *Frigeas.* C'eſt à-dire, que Céſar ne le laiſſe oiſif, en ne faiſant rien pour ſon avancement.

(*c*) *Mucio*, Juriſconſulte célebre comme Manilius.

(*d*) *Placebat.* On ne ſçauroit douter que cette expreſſion ne ſoit encore une plaiſanterie, priſe de la maniere dont les Juriſconſultes en uſoient enſemble. La Lettre 17. en offre un autre exemple, que Ciceron fait remarquer lui-même en diſant, *quemadmodum vos*

Digitized by Google

pas un mot de vos affaires dans la même Lettre ? doutez-vous qu'elles ne m'interessent autant que les miennes ? J'appréhende que vous ne geliez dans votre quartier d'hyver, & je suis d'avis que vous ne ménagiez pas le feu. Mucius & Manilius pensent là-dessus comme moi, d'autant plus que vous n'êtes pas trop bien en habits : cependant j'apprens d'un autre côté qu'il fait assez chaud où vous êtes, & cette nouvelle m'a fort allarmé pour vous. Mais on sçait que vous avez encore plus de prudence à la guerre que dans la défense de vos causes. Vous n'avez pas voulu nâger dans l'Océan, quoique vous soyez passionné pour cet exercice ; ni voir les chariots de Bretagne, vous qui ne pouviez vous passer ici de voir même un Andabate. Treve de badinage. Vous sçavez avec quelles instances j'ai écrit à César ; & moi je sçai combien de fois je

scribere soletis in vestris libris. En effet, rien n'est si commun dans les livres de Jurisprudence, que de voir : „ ita Labroni & Nervæ placet. Ita Servio Labroni, „ Salino placuit. Trebatio „ placuit. Id Juliano videtur. Quod & Marcello videtur & est probabilius.

(e) *In Octano nata e.* Autre badinage, sur ce que Trebatius n'avoit pas voulu passer la mer avec César.

(f) *Ne Andabatam* Les Andabates étoient une sorte de Gladiateurs qui combattoient les yeux fermés. Ciceron raille Trebatius de sa timidité, qui devoit être grande, puisqu'elle l'emportoit sur sa curiosité.

Digitized by Google

ad Cœsarem quam diligenter scripserim, tute scis; quam sæpe, ego. Sed me hercule jam intermiseram, ne viderer liberalissimi hominis meique amantissimi voluntati erga me diffidere. Sed tamen his Litteris, quas proxime dedi, putavi esse hominem commonendum. Id feci. Quid profecerim, facias me velim certiorem: & simul de toto statu tuo, consiliisque omnibus. Scire enim cupio quid agas, quid exspectes, quam longum istum tuum discessum à nobis futurum putes. Sic enim tibi persuadeas velim, unum mihi esse solatium quare facilius possim pati te esse sine nobis, si tibi esse id emolumento sciam. Sin autem id non est, nihil duobus nobis est stultius: me, qui te non Romam attraham: te, qui non huc advoles. Una me hercule nostra vel severa vel jocosa congressio pluris erit quam non modo hostes, sed etiam fratres nostri Hædui (*g*).

Digitized by Google

l'ai fait : cependant j'avois cru devoir garder quelque-tems le silence, pour ne pas faire croire que je me défie des sentimens d'un homme si généreux & qui a tant d'amitié pour moi. Il m'a paru que je devois recommencer mes sollicitations dans ma derniere Lettre, & j'ai suivi cette idée. Apprenez-moi ce qu'elle a produit, & ne manquez pas de m'instruire en même-tems de vos projets & de votre situation. Je veux sçavoir ce que vous faites, ce que vous attendez, & combien pourra durer cette absence qui vous sépare de nous ; car vous devez être persuadé qu'elle ne m'est supportable que par l'esperance de la voir tourner à votre avantage. Si elle ne devoit pas vous être utile, nous serions bien insensés tous deux ; vous de ne pas revenir promptement à Rome, & moi de ne pas vous y attirer. Un seul de nos entretiens, sérieux ou badin, vaudra mieux, je vous assure, non-seulement que nos ennemis, mais que nos

(g) *Fratres nostri Hæduidi.* C'étoient les habitans d'une partie de la Bourgogne. Ils avoient été fort distingués par les Romains. Tacite (l. 2.) dit d'eux : „ Primi Æ„ dui Senatorum in urbe jus „ adepti sunt. Datum id fœ„ deri antiquo, & quia soli „ Gallorum fraternitatis „ nomen cum Populo Ro„ mano usurpant. Ciceron leur donne le nom de *freres* dans plusieurs autres endroits.

Quare, omnibus de rebus fac ut quam primum sciam:

Aut consolando (h), *aut consilio, aut re juvato.*

EPISTOLA XI.

CICERO TREBATIO.

NISI ante Roma profectus esses, nunc eam certe relinqueres. Quis enim tot interregnis (*a*) Jureconsultum dederat (*b*)? Ego omnibus, unde petitur, hoc consilii dederim, ut à singulis Interregibus binas advocationes (*c*) po-

(*b*) *Aut consolando, &c.* C'est un Vers pris tout entier du Menedeme de Terence, dans le Heautontimorumenos: ou de Plaute, dans l'acte premier du Pseudolus, car on l'y trouve aussi presque mot pour mot.

(*a*) *Tot interregnis.* Les Interregnes étoient assez fréquens à Rome. On appelloit de ce nom les tems pendant lesquels la Ville manquoit, soit de Consuls, soit de Dictateurs; ce qui pouvoit arriver, tantôt par la mort inopinée de ces grands Magistrats, tantôt lorsque les Tribuns du Peuple en s'opposant à l'élection des Consuls rompoient l'Assemblée du Peuple, ou par d'autres raisons. On créoit alors un Interroi (*Interrex*) principalement pour tenir les Comices: son autorité ne duroit que cinq jours, après lesquels on en créoit un autre. De sorte que dans l'année de cette Lettre, qui étoit celle du Consulat de Messala & de Cervinus, Rome ayant été six mois sans Magistrats, il faut qu'il y ait eu trente-

Digitized by Google

freres mêmes les Héduens. Ne differez donc point à m'informer de tout :

Aut consolando, aut consilio, aut re juvato.

LETTRE XI.

Au même.

SI vous n'étiez pas hors de Rome, vous en voudriez sortir aujourd'hui ; car à quoi sert un Jurisconsulte dans tous ces interregnes ? Pour moi je conseille à tous ceux qui me consultent, de demander deux assemblées de Conseil à cha-

fix Interrois, & par conséquent autant d'interregnes. L'origine de ce nom est aussi ancienne que Romulus, car ce fut immédiatement après sa mort que la charge d'Interroi fut créée, sur ce que les différens Ordres de l'Etat ne pouvoient s'accorder pour sa succession. Le nom & l'usage s'en conserverent après l'extinction de la royauté.

(*b*) *Desiderat.* Comme il y avoit beaucoup de jours néfastes, chaque Interroi n'avoit guéres le pouvoir de juger des affaires. Ainsi elles demeuroient suspenduës, & l'on n'avoit pas besoin par conséquent de Jurisconsultes dans cet intervalle.

(*c*) *Binas advocationes.* Ciceron se sert en badinant des termes usités par les Jurisconsultes. Lorsque quelqu'un étoit mis en Justice, on lui donnoit quelque tems pour examiner avec le conseil de ses amis s'il vouloit soutenir le procès ou se rendre à la demande qu'on formoit contre lui. Ce tems s'appelloit *advocatio*, & les amis qu'on consultoit étoient nommés proprement *advocati*. Manuce prétendant que l'Interroi n'avoit absolument aucun droit de juger des affaires, établit là

Digitized by Google

ſtulent. Satis-ne tibi videor abs te Jus civile didiciſſe ? Sed heus tu, quid agis ? Ecquid fit ? Video enim te jam jocari per Litteras. Hæc ſigna (*d*) meliora ſunt, quam in meo Tuſculano. Sed quid ſit ſcire cupio. Conſuli quidem (*e*) te à Cœſare ſcribis : ſed ego tibi ab illo conſuli mallem. Quod ſi aut ſit, aut futurum putas, perfer iſtam militiam & permane : Ego enim deſiderium tui, ſpe tuorum commodorum conſolabor. Sin autem iſta ſunt inaniora, recipe te ad nos. Nam aut erit hic aliquid aliquando ; aut ſi minus, una me hercule collocatio noſtra pluris erit quam omnes Samarobrivæ (*f*). Denique ſi cito te retuleris, ſermo nullus erit. Si diutius fruſtra

deſſus que tout ceci eſt une ſuite d'ignorances volontaires, dans leſquelles Ciceron donne pour ſe réjoüir & pour amener la queſtion par laquelle il finit : „ ſatisne „ tibi videor abs te Jus Ci- „ vile didiciſſe. Mais Manuce eſt ſeul de ce ſentiment. Le ſens de la raillerie eſt celui qui ſe préſente, & qui eſt fort juſte.

(*d*) *Hæc ſigna.* Voici un autre badinage, fondé ſur l'équivoque du mot *ſigna*, qui ſignifie tout à la fois des ſignes & des ſtatuës. Il ſeroit difficile de le rendre en fran-

Digitized by Google

que *Interroi*. Vous paroit-il ici que j'aie appris de vous assez de Droit Civil ? Mais, dites-moi donc, que faites-vous ? comment vont les affaires ? car je vous trouve de la gayeté dans vos Lettres. Ces *signes-là* valent bien mieux que ceux de ma maison Tusculane. Je veux être informé de ce qui en est. César vous consulte, m'écrivez-vous : j'aimerois bien mieux qu'il se consultât pour vous combler de bienfaits. S'il le fait, ou si vous voyez que ce soit son dessein, croyez-moi, supportez les incommodités de la guerre & demeurez auprès de lui ; l'esperance de vous voir à votre aise adoucira le regret que j'ai de votre absence. Mais si les apparences ne vous promettent rien, revenez avec nous. Tôt ou tard il vous arrivera ici quelque chose d'heureux ; ou si votre fortune ne change point, un seul de nos entretiens, comme je vous l'ai déja dit, vaudra mieux que toutes les Samarobrives. Enfin, si vous prenez le parti de revenir bien-tôt, on n'en parlera point ; au lieu que si votre absence dure trop long-tems

çois par un équivalent.

(*e*) *Consuli quidem*. C'est encore une équivoque, qu'il suffit de faire ici remarquer.

(*f*) *Samarobrivæ*, Ville de la Gaule dans le pays des Belges, où il paroît que Trebatius étoit alors avec César. *Voyez les Commentaires de César, l. V.*

Digitized by Google

affueris, non modo Laberium (*g*), ſed etiam ſodalem noſtrum Valerium (*h*) pertimeſco; mira enim perſona induci poteſt Britannici Jureconſulti (*i*). Hæc ego non rideo, quamvis tu rideas: ſed de re ſeveriſſima tecum, ut ſoleo, jocor. Remoto joco, tibi hoc amiciſſimo animo præcipio, ut, ſi iſtic mea commendatione tuam dignitatem obtinebis, perferas noſtri deſiderium, honeſtatem, & facultates tuas augeas: ſin autem iſta frigebunt, recipias te ad nos. Omnia tamen quæ vis, & tua virtute profecto & noſtro ſummo erga te ſtudio conſequere.

(*g*) *Laberium.* C'étoit un Comédien, de ceux qu'on appelloit *Mimi.* Suétone parle de lui dans la Vie de Jules-Céſar; & Macrobe (l. 2.) rapporte de lui quelques Vers, dans leſquels il ſe plaignoit d'avoir été vaincu par un autre Mime nommé *Publius.* Nous avons les noms d'une grande quantité de Piéces de théâtre qu'il avoit compoſées. Horace n'en faiſoit pas beaucoup de cas, puiſqu'il dit (Sat. ult. l. 2.):

. . . . . *Nam ſic*
Et Laberi Mimos, ut pulchra Poemata, mirer.

(*h*) *Valerium.* Quelques-uns ont cru qu'il s'agiſſoit ici du célebre Poëte Q. Valerius Catulus. Mais com-

Digitized by Google

ſans vous apporter aucun avantage, je crains non-ſeulement Laberius, mais juſqu'à notre ami Valerius. Il y a bien des choſes plaiſantes à dire ſur un Juriſconſulte Breton. Je ne badine point ici, quoique vous m'écriviez là-deſſus en badinant; mais je prens ſeulement, ſuivant ma coutume, un ton badin pour traiter une affaire très-ſérieuſe. Raillerie à part, ſi ma recommandation ſert là-bas à votre avancement, j'exige avec toute l'amitié que j'ai pour vous que vous ſupportiez mon abſence & que vous ne penſiez qu'à l'augmentation de votre fortune & de votre gloire. Si vous remarquez qu'on s'y porte froidement, venez nous rejoindre. Cependant je ſuis toujours perſuadé que votre vertu ſans doute & l'ardeur de mon zéle vous feront obtenir tout ce que vous ſouhaitez.

me on ne trouve aucune trace de liaiſon entre Ciceron & Catulle, ni entre Catulle & Trebatius, il ſemble beaucoup plus naturel d'entendre L. Valerius, Juriſconſulte, que Ciceron loüe dans pluſieurs de ſes Lettres, & qui étoit vraiſemblablement ſon ami & celui de Trebatius.

(*i*) *Britannici Juriſconſulti.* On pouvoit faire de bonnes railleries & même une bonne Piéce de théâtre, ſur la figure que Trebatius avoit faite juſqu'alors dans une Armée & ſur tous les ſujets qu'on a lûs juſqu'ici.

Digitized by Google

EPISTOLA XII.

CICERO TREBATIO.

MIRABAR quid esset quod tu mihi Litteras mittere intermisisses. Indicavit mihi Pansa meus (*a*), Epicureum te esse factum. O castra præclara! Quid tu fecisses, si te Tarentum (*b*), & non Samarobrivam misissem! jam tum mihi non placebas, cum idem intuebare quod & Seius (*c*) familiaris meus. Sed quonam modo Jus civile defendes, cum omnia tua caussa (*d*) facias, non ci-

(*a*) *Pansa meus.* C'est C. Vibius Pansa, qui fut ensuite Consul avec Hirtius. Nonius & Priscianus parlent d'un livre de Lettres de Ciceron à Pansa, qui ne subsiste plus. Les Romains, qui aimoient les sciences, étoient partagés entre les différentes sortes de Philosophie. C'étoit le principal objet, non-seulement de leurs études, mais de leurs entretiens familiers, & le sujet de leur plus agréable badinage dans leurs commerces Epistolaires. Ils se faisoient honneur de gagner des partisans à la secte dont ils faisoient profession. Pansa étoit Epicurien.

(*b*) *Tarentum.* Tarente passoit pour un lieu de délices, non-seulement par la beauté de son climat & de sa situation, mais par le goût de ses habitans pour le plaisir. (Voyez Athenée, l. 4.)

Digitized by Google

LETTRE XII.

Au même.

JE commençois à m'étonner de ne plus recevoir de vos Lettres, lorsque j'ai appris de Pansa que vous vous êtes fait Epicurien. O le charmant parti que vous avez embrassé ! Qu'auriez-vous donc fait si je vous avois envoyé à Tarente au lieu de Samarobrive ? J'ai commencé à mal augurer de vous, depuis que vous avez pris mon ami Seius pour modéle. Mais de quel front exercerez-vous désormais la profession d'Avocat, lorsque votre principe

Horace dit dans la quatriéme Satyre du second livre :

Pectinibus patulis jactat se molle Tarentum.

Samarobrive, Ville de Gaule dans le pays des Belges, passoit au contraire à Rome pour un pays barbare.

(c) *Quod & Sceius.* Ce nom est différent dans les Manuscrits. On se détermine pour *Seius*, parce qu'on le trouve dans deux autres Lettres de Ciceron, & souvent dans les Interprétes des Loix : d'où l'on peut conclure qu'étant Jurisconsulte il pouvoit être ami de Trebatius. Cependant comme on lit *Titius* dans un ancien Manuscrit, quelques-uns ont crû que ce pouvoit être une altération de *Titus* ; & dans cette supposition ce seroit apparemment Titus Pomponius Atticus, ami de Ciceron & fidéle Epicurien.

(d) *Omnia tua caussa.* C'est que le principe des Epicuriens étoit de rapporter tout à eux-mêmes. On trouve dans l'Oraison (pro Sex.

vium? Ubi porro illa erit formula fiduciæ? *Ut inter bonos, bene agier oportet.* Quis enim est, qui facit nihil nisi sua caussa? Quod jus statues communi dividundo, cum commune nihil esse possit apud eos qui omnia voluptate sua metiuntur. Quomodo autem tibi placebit Jovem lapidem jurare (*e*), cum scias Jovem iratum esse nemini posse? Quid porro fiet Populo Ulubrano (*f*), si tu statueris πολιτευεσθαι non oportere? Quare si plane à nobis deficis, moleste fero: sin Pansæ assentari commodum est, ignosco. Modo scribe aliquando ad nos quid agas, & à nobis quid fieri aut curari velis.

sio): „ Philosophos nescio „ quos præclare dicere aie- „ bat, sapientes omnia sua „ caussa facere, Rempubli- „ cam capessere hominem „ bene sanum non opporte- „ re, nihil esse præstabilius „ otiosa vita & plena & „ confecta voluptatibus. Les deux mots *non civium* ne se trouvent point dans les anciens Manuscrits.

(*e*) *Jovem lapidem jurare.* Festus nous apprend que l'usage des sermens étoit de tenir une pierre entre les mains, & de jurer par Jupiter dans ces termes: „ Si „ sciens fallo, tum me dies- „ piter, salva Urbe arce-

Digitized by Google

est de rapporter tout à votre interêt & rien à celui de votre client ? Et que deviendra pour vous cet ancien axiôme de fidelité, que les hommes sincerés doivent agir sincerement l'un avec l'autre ? Quel Droit établirez-vous pour le partage des biens communs, puisque rien ne peut être commun entre ceux qui n'ont pour regle que leur propre plaisir ? Comment pourrez-vous jurer par Jupiter, puisque Jupiter, comme vous le sçavez bien, n'est pas capable de colere contre les hommes ? Et que ferez-vous de vos gens d'Ulubre, lorsque vous ne voulez point qu'un homme sage se mêle de politique ? Ma foi, si vous nous avez déserté tout-à-fait, j'en suis fâché ; mais s'il vous revient quelqu'avantage de flater Pansa, je vous le pardonne ; à condition néanmoins que vous m'écriviez quelquefois ce que vous faites, & ce que je puis faire ici pour vous.

„ que, bonis ejiciat, ut ego „ hunc lapidem. Tous les Auteurs anciens parlent de ce serment. Aulu-Gelle dit (l. 1. c. 21.) : „ Jovem lapi- „ dem, quod sanctissimum „ jusjurandum est habi- „ tum, paratus ego jura- „ rem Virgilium hoc nun- „ quam scripsisse.

(f) *Ulubrano.* Ulubre étoit une petite Ville à l'extrêmité de l'Italie, dont les habitans étoient cliens de Trebatius. Horace en parle dans une de ses Satyres, comme d'un lieu fort triste.

Digitized by Google

EPISTOLA XIII.

M. CICERO TREBATIO S. D.

ADEONE me injustum esse existimasti, ut tibi irascerer, quod parum mihi constans & nimium cupidus decedendi viderere, ob eamque caussam me arbitrarere Litteras ad te jam diu non misisse? Mihi perturbatio animi tui, quam primis Litteris perspiciebam, molestiam attulit. Neque alia ulla fuit caussa intermissionis Epistolarum, nisi quod, ubi esses, plane nesciebam. Hic tu me etiam insimulas, nec satisfactionem meam accipis. Audi, Testa mi (*a*); utrum superbiorem te pecunia facit, aut quod te Imperator consulit? Moriar, ni, quæ tua gloria est, puto te malle à Cœsare consuli, quam inaurari. Si vero utrumque est, quis te feret præter me, qui omnia ferre possum. Sed ut ad

Digitized by Google

LETTRE XIII.

Au même.

M'AVEZ-vous cru assez injuste pour me fâcher sérieusement de vous trouver peu de constance, & trop d'empressement pour votre retour; & se peut-il que vous ayez attribué mon silence à cette cause? J'ai remarqué dans vos premieres Lettres que vous n'aviez pas l'esprit tranquille, & j'en ai ressenti du chagrin : mais la seule raison qui m'ait empêché de vous écrire, est que j'ignorois absolument où vous étiez. Vous grondez encore, & cette excuse ne vous satisfait pas. Ecoutez, mon cher Testa; je suis curieux d'apprendre si c'est parce que vous avez beaucoup d'argent, ou parce que César vous consulte, que vous devenez si orgueilleux : à l'air que je vous vois, je veux mourir si vous n'aimez mieux être consulté qu'enrichi par César. Mais si vous avez tout à la fois ces deux raisons, vous serez insup-

(*a*) *Testa mi.* J'ai fait remarquer que c'étoit le surnom de Trebatius. Cette Lettre n'est qu'un badinage d'esprit & d'amitié.

Digitized by Google

rem redeam, te istic invitum non esse, vehementer gaudeo; & ut illud erat molestum, sic hoc est jucundum. Tamen metuo ne artificium tuum tibi parum prosit. Nam ut audio istic,

Non ex jure (b) *manuconsertum,*
sed magis ferro
Rem repetunt.

Et tu soles ad vim faciendam adhiberi? Neque est quod illam exceptionem in interdicto pertimescas (c), quod tu prius vi hominibus armatis non veneris. Scio enim te non esse procacem in lacessendo. Sed tu ego quoque te aliquid admoneam de nostris cautionibus; Treviros viros (d) censeo; audio capita-

(b) *Non ex Jure.* Ce Vers est cité du livre huitiéme des Annales d'Ennius. Aulu-Gelle (l. 10. c. 9.) en rapporte plusieurs qui le précédoient. Manuce remarque qu'il faut écrire *manuconsertum* comme un seul mot, sans quoi, dit il, il faudroit lire *manus consertum*, ou *manum consertum*, id est, *ad manum conserendam. Ex Jure manuconsertum rem petere*, c'est demander en Justice ce qui nous appartient.

(c) *Exceptionem in interdicto.* Cet endroit ne paroîtra point obscur, si l'on se souvient que Ciceron parle à un Jurisconsulte & qu'il fait des allusions continuelles aux Loix & à la forme des procédures.

(d) *Treviros viros.* Les Trevirions dans le propre

portable pour tout le monde, excepté pour moi néanmoins qui supporte tout. Revenons. Je me réjoüis beaucoup au fond, de ce que vous n'êtes plus là malgré vous ; & je vois que ce qui faisoit votre chagrin commence à vous causer du plaisir. Ma crainte est seulement que vous ne tiriez peu de fruit de votre artifice, car j'apprens que du côté où vous êtes, ce n'est point par le Droit (pour employer le langage du Poëte) mais avec le fer qu'on fait valoir ses prétentions. Quoi ! vous vous prêtez donc à la violence ? A la verité, je ne m'imagine point que vous vous mettiez hors du cas de l'exception en faveur de ceux qui n'attaquent point les premiers : je sçai que vous n'êtes point un agresseur insolent. Mais il faut que je vous donne aussi quelqu'avis pour votre sûreté. Je crois que vous avez à faire avec les *Treviriens*,

toient les habitans du pays de Treves, qui avoient causé de l'embarras à César en serrant de près Labienus, mais que les troupes Romaines avoient défaits avec un grand carnage. Ciceron badine là dessus, parce qu'il y avoit à Rome deux sortes d'Officiers qui portoient le même nom ; 1°. les *Treviri* ou Triumvirs, qui présidoient aux prisons, & ceux-là étoient aussi dangereux (*capitales*) que des habitans du pays de Treves : 2°. les *Treviri* qui présidoient à la fabrique de la monnoie, & c'est à ceux-ci que Ciceron souhaite que Trebatius eût affaire. On écrivoit ainsi le nom des derniers : III. V. A. A. A. F. F. ce qui signifie, *Triumviri*, *Auro*, *Argento*, *Ære*, *Flando*, *Feriundo*.

les esse : mallem auro, ære, argento essent. Sed alias jocabimur. Tu ad me de istis rebus omnibus scribas velim quam diligentissime. Ad IV. Non. Mart.

EPISTOLA XIV.

CICERO TREBATIO.

CHRYSIPPUS Vettius, Cyri (*a*) Architecti libertus, fecit ut te non immemorem putarem mei. Salutem enim verbis tuis mihi annuntiarat. Valde jam lautus es, qui gravere Litteras ad me dare, homini præsertim prope domestico. Quod si scribere oblitus es (*b*), minus multi jam, te advocato, caussa cadent. Sin nostri oblitus es, dabo operam ut istic ve-

(*a*) *Cyri.* C'étoit un Architecte célebre, dont Ciceron s'étoit servi pour embellir sa belle maison du Mont Palatin. Voyez son Histoire li. V. Il parle de Cyrus dans plusieurs Lettres. (Ep. 3. l. III. ad Att. & 2. l. II. ad Quintum fratrem.) Ce Cyrus mourut la même année que Clodius fut tué par Milon, & l'on voit dans l'Oraison *pro Milone* qu'il institua Ciceron son héritier. Chrysippus son Affranchi étoit aussi bon Architecte.

Digitized by Google

& j'apprens qu'ils sont du genre capital. Je souhaiterois pour l'amour de vous qu'ils fussent de ceux qui président au cuivre, à l'or & à l'argent. Adieu, Remettons le badinage à quelqu'autre Lettre, & ne me laissez rien ignorer de tout ce qui vous concerne. Le 4. de Mars.

LETTRE XIV.

Au même.

VOUS ne m'oubliez pas tout-à-fait. Chrysippus Vettius, Affranchi de Cyrus l'Architecte, m'a fait des complimens de votre part : mais je me figure que vous êtes déja fort gros Seigneur, puisque vous n'avez pû prendre la peine de m'écrire par un homme qui est presque de ma maison. Si vous avez oublié l'usage d'écrire, on en verra perdre moins de causes à ceux qui vous prendront pour Avocat. Si

(Ep. 9. l. XIV. ad Att.) Il falloit que le nom de Cyrus fût *Vettius*, puisque son Affranchi le portoit.

(*b*) *Scribere oblitus es, &c.* Les Jurisconsultes donnoient leur consultation par écrit ; d'où Ciceron prend occasion de badiner sur le silence de Trebatius. La raillerie est un peu vive ; car il lui fait entendre qu'il n'est pas trop bon Avocat.

niam ante quam plane ex animo tuo affluo ? Sin æstivorum timor (*c*) te debilitat, aliquid excogita, ut fecisti de Britannia. Illud quidem perlibenter audivi ex eodem Chrysippo, te esse Cœsari familiarem. Sed me hercule mallem, id quod erat æquius, de tuis rebus ex tuis Litteris quam sæpissime cognoscere. Quod certe ita fieret, si tu maluisses benevolentiæ quam litium jura perdiscere. Sed hæc jocati sumus, & tuo more, & non nihil etiam nostro. Te valde amamus, nosque à te amari cum volumus, tum etiam confidimus.

(*c*) *Æstivorum timor.* La crainte qu'il pouvoit avoir à l'approche de la campagne, & qui lui avoit fait trouver l'année précédente un prétexte pour se dispenser de suivre César dans la Bretagne.

Digitized by Google

c'est moi que vous avez oublié, je tâcherai de me rendre où vous êtes avant que je sois tout-à-fait sorti de votre souvenir : enfin, si c'est l'ouverture de la campagne qui vous épouvante assez pour vous ôter la force d'écrire, croyez-moi, imaginez quelque chose, comme vous avez fait pour la Bretagne. Il est vrai que j'ai appris de Chrysippus, avec bien de la joie, que vous vivez familierement avec César : mais j'aurois mieux aimé, & vous conviendrez qu'il auroit été plus juste que vous m'eussiez vous-même informé souvent de votre situation : assurément vous n'y auriez pas manqué, si vous aviez appris les loix de l'amitié au lieu de celles des procès. Je badine, comme vous voyez, suivant votre coutume, & même un peu suivant la mienne. Je ne cesse pas de vous aimer beaucoup : mais il faut m'aimer aussi ; & je me flate que vous le faites.

Digitized by Google

EPISTOLA XV.

CICERO TREBATIO.

QUAM ſint moroſi qui amant, vel ex hoc intelligi poteſt. Moleſte ferebam antea te invitum iſtic eſſe: pungit me rurſus, quod ſcribis eſſe te iſtic libenter. Neque enim mea commendatione te non delectari facile patiebar: & nunc angor, quidquam tibi ſine me eſſe jucundum. Sed hoc tamen malo, ferre nos deſiderium, quam te non ea quæ ſpero conſequi. Quum vero in C. Matii (*a*), ſuaviſſimi doctiſſimique hominis familiaritatem veniſti, non dici poteſt quam valde gaudeam: qui fac ut te quam maxime diligat. Mihi, nihil ex iſta Provincia potes, quod jucundius ſit, deportare. Cura ut valeas.

(*a*) *C. Matii.* Intime ami de Céſar, dont on li

LETTRE XV.

Au même.

VOYEZ quelle est la bizarrerie de ceux qui aiment. J'étois fâché d'abord que vous fussiez comme malgré vous dans le lieu où vous êtes; aujourd'hui j'ai quelque déplaisir d'apprendre par vos Lettres que vous y demeurez volontiers. Je voyois avec chagrin que vous ne tiriez aucun agrément de ma recommandation, & je ne suis pas aujourd'hui plus content de vous voir des plaisirs auxquels je n'ai point de part. Cependant j'aime mieux avoir cette peine à supporter, que celle de ne pas obtenir pour vous ce que nous desirons. Je ne puis vous exprimer combien votre liaison avec C. Matius me cause de joie; c'est un des plus aimables & des plus sçavans Hommes du monde. N'épargnez rien pour vous en faire beaucoup aimer; & comptez que vous ne pouvez rapporter de plus agréable fruit de votre voyage. Je vous recommande votre santé.

une très-belle Lettre au livre XI. Nous y remarquerons à quel titre il méritoit le nom de très-sçavant.

Digitized by Google

EPISTOLA XVI.

M. CICERO TREBATIO.

IN equo Trojano (*a*) scis esse in extremo, *sero sapiunt*. Tu tamen, mi vetule (*b*), non sero; primas illas rabiosulas sat fatuas dedisti: deinde quod in Britannia non nimis (*c*) φιλοτεοφον te præbuisti, plane non reprehendo. Nunc vero in hibernis injectus mihi videris. Itaque te commovere non curas. Usquequaque sapere oportet. Id erit telum acerrimum. Ego si foris cœnitarem, Cn. Octavio, (*e*), familiari tuo, non defuissem.

(*a*) *In Equo Trojano*. Tragédie de Livius Andronicus, le plus ancien des Poëtes Romains. *Sero sapiunt Phryges* étoit passé en Proverbe.

(*b*) *Mi vetule*. Il est superflu d'avertir que Ciceron continuë son badinage. Trebatius y donnoit assez de sujet par ses plaintes & par l'inconstance de ses résolutions.

(*c*) *Non nimis*, &c. Ce mot, qui signifie *curieux de voir*, n'est pas le même dans quelques Manuscrits; on y trouve *Philoctetem*. Mais il faut tant de suppositions pour faire venir ici la comparaison de Trebatius avec Philoctete, qu'on s'est déterminé pour *Philotheorum*.

(*d*) *In hibernis*. Ce n'étoit pas le tems de l'hyver; mais Trebatius ne quittant

Digitized by Google

LETTRE XVI.

Au même.

VOUS sçavez qu'à la fin du *siége de Troie*, le Poëte fait dire des Troïens, *sero sapiunt* ; la sagesse leur vient trop tard. On ne vous fera pas le même reproche, mon cher petit vieillard ; car vous avez commencé par ces petites Lettres furieuses, que je trouvois assez ridicules. Ensuite je ne puis vous condamner de n'avoir pas marqué trop de passion pour voir la Bretagne. Aujourd'hui je vous crois renfermé dans un quartier d'hyver, car vous ne me paroissez pas fort empressé de vous remuer. Il faut ainsi que la sagesse ne nous abandonne jamais : c'est une fort bonne arme. Mais, pour venir à moi, si je soupois hors de ma maison, je n'aurois pas refusé d'aller chez Cn. Octa-

pas Samarobrive, Ciceron lui dit qu'il le croit toujours en quartier d'hyver. La suite est encore une raillerie. C'est être fort sage, lui dit Ciceron. On se trouve bien de l'être par-tout. C'est une bonne arme que cette sorte de sagesse.

(e) *Cn. Octavio.* Cette raillerie sur Cn. Octavius est la suite de ce qu'on a lû dans la Lettre IX. Le *quis tu es* répond au *terræ filius.*

Cui tamen dixi, cum me aliquo ties invitaret : oro te, quis tu es? Sed me hercules, extra jocum, homo bellus est. Vellem eum tecum abduxisses. Quid agatis & ecquid in Italiam venturi (*f*) sitis hac hieme, fac plane sciam. Balbus mihi confirmavit te divitem futurum. Id utrum Romano more locutus sit, bene nummatum te futurum, an quomodo Stoïci dicunt, omnes esse divites qui cœlo & terra frui possunt, postea videro. Qui istinc veniunt superbiam tuam (*g*) accusant, quod negent te percunctantibus respondere. Sed tamen est quod gaudeas. Constat enim inter omnes, neminem te uno, Samarobrivæ, Juris periiorem esse.

(*f*) *In Italiam venturi.* Il paroît par les Commentaires mêmes de César, qu'il venoit tous les ans dans la Gaule Cisalpine, qui étoit proprement une partie de l'Italie, pour y tenir les Assemblées.

(*g*) *Superbiam tuam.* Trebatius ne pouvant être consulté sur le Droit à Samarobrive, Ciceron feint en badinant que c'étoit par orgueil qu'il n'y exerçoit pas sa profession.

Digitized by Google

vius, votre ami. J'ai répondu néanmoins à ses invitations, qu'il a renouvellées plusieurs fois; dites-moi, je vous prie, qui vous êtes. Mais, s'il faut parler sérieusement, c'est un homme qui fait le beau, & que je ne serois pas fâché que vous eussiez emmené avec vous. Ne manquez pas de me faire sçavoir ce qui vous occupe, & si vous reviendrez en Italie cet hyver. Balbus m'a confirmé que vous deviendrez riche. L'avenir nous apprendra si cela doit être entendu dans le sens Romain; c'est-à-dire, des richesses qui consistent dans un grand nombre d'écus; ou dans le sens des Stoïciens, qui prétendent qu'on est riche quand on peut joüir de la Terre & du Ciel. Ceux qui viennent d'où vous êtes se plaignent de votre fierté, & vous accusent de ne pas répondre aux questions qu'on vous fait. Cependant vous avez sujet d'être content; car tout le monde est persuadé qu'il n'y a point à Samarobrive de Jurisconsulte plus habile que vous.

Digitized by Google

EPISTOLA XVII.

CICERO TREBATIO S. D.

EX tuis Litteris, & Quinto fratri (*a*) gratias egi, & te aliquando collaudare possum, quod jam videris certa aliqua in sententia constitisse. Nam primorum mensium Litteris tuis vehementer commovebar, quod mihi interdum (pace tua dixerim) levis in urbis urbanitatisque desiderio, interdum piger, interdum timidus in labore militari, sæpe autem etiam, quod à te alienissimus, & subimpudens videbare. Tanquam enim syngrapham ad Imperatorem, non Epistolam attulisses, sic, pecunia ablata, domum redire properabas: nec tibi in mentem veniebat eos ipsos qui cum syngrapha (*b*) venissent Alexan-

(*a*) *Quinto fratri*. Quintus étoit Lieutenant de César dans les Gaules, & ne manquoit pas d'entrer dans

LETTRE XVII.

Au même.

SUR votre derniere Lettre, j'ai fait des remercîmens à mon frere, & je crois pouvoir enfin vous loüer de ce que vous paroissez fixé à quelque chose. Celles que vous m'écriviez pendant les premiers mois me choquoient beaucoup, lorsque par intervalles, si vous me permettez de le dire, je vous trouvois un air de légereté dans le regret continuel que vous marquiez de la Ville & de l'Urbanité, ou tantôt de la paresse & tantôt de la timidité dans les travaux de la guerre; souvent même un peu d'impudence; ce qui est fort éloigné de votre caractere. Il sembloit que vous eussiez porté à César, non une Lettre, mais un billet payable au porteur, & que vous n'eussiez d'impatience que pour revenir après avoir reçu votre argent. Vous ne faisiez pas réflexion que ceux qui ont fait le voyage d'Alexandrie avec de vrais bil-

les sentimens de Ciceron pour Trebatius.

(b) *Cum Syngraphis*, *&c.* Ptolemée, Roi d'Egypte, ayant été chassé du Thrône par ses Sujets, étoit

driam, nummum adhuc nullum auferre potuisse. Ego, si mei commodi (*c*) rationem ducerem, te mecum esse maxime vellem. Non enim mediocri afficiebar vel voluptate ex consuetudine nostra, vel utilitate ex consilio atque opera tua. Sed cum te ex adolescentia tua in amicitiam & fidem meam contulisses, semper te non modo tuendum mihi, sed etiam augendum atque ornandum putavi. Itaque quoad opinatus sum me in Provinciam (*d*) exiturum, quæ ad te ultro attulerim meminisse te credo. Postea quam mea mutata ratio est, cum viderem me à Cœsare (*e*) honorificentissime tractari & unice diligi, hominisque liberalitatem incredibilem & singularem fidem nossem; sic ei te commendavi & tradidi, ut gravissime

venu à Rome pour demander son rétablissement, comme on l'a vû dans les Lettres du premier livre. Il y avoit emprunté de grosses sommes de plusieurs Romains, qui allerent ensuite à Aléxandrie pour s'en faire payer. Voyez l'Oraison *pro Rabirio Postumo*, qui avoit fait inutilement le voyage d'Egypte. Pompée même étoit du

lets, n'ont encore pû toucher un écu. Pour moi, si je ne consultois que mes interêts, je souhaiterois assurément de vous avoir avec moi; car je tirois tout à la fois, & beaucoup de satisfaction de notre commerce, & beaucoup d'utilité de vos conseils & de vos services. Mais comme vous vous êtes attaché à moi & que vous avez fait fond sur mon amitié depuis votre premiere jeunesse, je me suis cru obligé non-seulement de vous défendre, mais encore de contribuer à votre fortune & à votre honneur. Aussi devez-vous vous souvenir de tout ce que j'ai fait volontairement pour vous, tant que je me suis vû prêt à partir pour la Province. Ensuite, lorsque j'eus formé d'autres vûës, & que recevant de César toutes les marques possibles d'amitié & de considération je fus assuré de sa générosité & de sa bonne foi, je vous ai recommandé, je vous ai livré à lui avec autant de zéle & de chaleur que je l'ai

nombre des créanciers de Ptolemée.

(c) *Si mei commodi, &c.* Allusion au principe des Epicuriens, dont Trebatius avoit embrassé la Secte, comme on l'a vû dans la Lettre XII.

(d) *In Provinciam.* J'ai remarqué dans une Note de la Lettre V. que Ciceron avoit dû partir avec Pompée, soit pour l'Espagne, soit pour l'affaire des bleds.

(e) *Me à Cæsare, &c.* Voyez l'Histoire de Ciceron, liv. V.

Digitized by Google

diligentissimeque potui. Quod ille, ita & accepit, & mihi sæpe Litteris significavit; & tibi, & verbis & re ostendit, mea commendatione sese valde esse commotum. Hunc tu virum nactus, si me aut sapere aliquid aut velle tua caussa putas, ne dimiseris; & si quæ te forte res aliquando offenderit, cum ille aut occupatione aut difficultate tardior tibi erit visus, perferto, & ultima exspectato, quæ ego tibi & jucunda & honesta præstabo (*f*). Pluribus te hortari non debeo. Tantum moneo, neque amicitiæ confirmandæ clarissimi ac liberalissimi viri, neque uberioris Provinciæ (*g*), neque ætatis magis idoneum tempus, si hoc amiseris, te esse ullum unquam reperturum. Hoc, quemadmodum vos

(*f*) *Præstabo.* Comment accorder cette promesse avec ce qu'on trouve dans une Lettre à Quintus? (Ep. 3. l. 1.) „ Trebatium, *dit-il*, „ ad Cæsarem misi, qui „ mihi jam satisfecit: si „ ipsi minus præstare mihi „ debeo. Il faut toujours distinguer ce qu'on donne à l'interêt ou à la politesse.

(*g*) *Uberioris Provinciæ——ætatis.* Suéton e observe que ce qui avoit déterminé César à préférer le Gouvernement des Gaules, étoit

pû. La maniere dont il a reçu ma recommandation, prouve assez qu'il y a été fort sensible : il me l'a témoigné par ses Lettres ; il vous l'a fait connoître à vous-même par ses discours & par des effets. Puisque vous avez trouvé un Protecteur de ce caractere, vous ne le quitterez pas, si vous me croyez quelques lumiéres & quelqu'amitié pour vous. Quand votre délicatesse pourroit être blessée par quelque circonstance ; quand ses grandes occupations, par exemple, ou d'autres difficultés reculeroient l'occasion de le voir, je vous conseillerois de prendre patience & d'attendre la fin, qui sera, je vous le garantis, avantageuse & honorable pour vous. Je ne dois rien ajouter à ces exhortations. Cependant je vous avertis que si vous ne profitez pas de cette conjoncture, vous ne trouverez jamais, ni d'occasion plus favorable pour vous concilier l'amité d'un Homme illustre & généreux, ni de tems où vous ayez plus d'avantage à tirer d'une Province, ni de circonstance, enfin, qui convienne mieux à votre âge. C'est aussi,

le grand profit qu'il y pouvoit faire & la facilité d'y trouver des sujets de triomphe. A l'égard de l'âge, il semble que cela regarde Trebatius, que Ciceron appelle *mi vetule* dans une Lettre précédente. Il étoit tems pour lui de faire fortune.

ſcribere ſoletis in veſtris libris (*h*), idem Q. Cornelio videbatur. In Britanniam te profectum non eſſe gaudeo, quod & labore caruiſti, & ego te de rebus illis non audiam. Ubi ſis hibernaturus, & qua ſpe aut conditione, perſcribas ad me velim.

EPISTOLA XVIII.

CICERO TREBATIO S. D.

ACCEPI à te aliquot Epiſtolas uno tempore, quas tu diverſis temporibus (*a*) dederas, in quibus me cetera delectarunt. Significabant enim, te iſtam militiam jam firmo animo ferre, & eſſe fortem virum & conſtantem. Quæ ego paulliſper in te ita deſideravi, non imbecillitate animi tui, ſed magis ut deſiderio noſtri te

(*h*) *In veſtris libris.* J'ai renvoyé à cet endroit pour l'explication d'un badinage tout ſemblable dans la Lettre X. Voyez la Note. Q. Cornelius étoit un Juriſconſulte qui avoit inſtruit Trebatius dans cette ſcience.

Digitized by Google

pour m'exprimer comme vos Jurisconsultes, le sentiment de Q. Cornelius. Au reste, je suis bien-aise que vous ne soyez point parti pour la Bretagne : c'est une fatigue de moins pour vous, & j'y gagnerai de ne pas vous entendre sur toutes ces affaires-là. Ne manquez pas de m'écrire où vous passerez l'hyver, quelles sont vos esperances & ce qu'on exige de vous.

LETTRE XVIII.

Au même.

J'AI reçu tout à la fois plusieurs Lettres que vous m'avez écrites en divers tems, & je suis fort satisfait de ce qu'elles contiennent. J'y apprens que la fermeté ne vous manque plus pour supporter les fatigues militaires, & que vous êtes enfin un homme de courage. Cependant si je vous ai reproché d'en manquer un peu, j'en accusois moins la foiblesse de votre ame que l'extrême

(*a*) *Diversis temporibus.* C'étoient diverses copies de la même Lettre. Les Romains usoient souvent de cette précaution pour la sûreté de leur commerce dans un grand éloignement.

Digitized by Google

æstuare putarem. Quare perge, ut cœpisti: forti animo istam tolera militiam. Multa, mihi crede, assequere. Ego enim renovabo commendationem, sed tempore. Sic habeto, non tibi majori esse curæ, ut iste tuus à me discessus quam fructuosissimus tibi sit, quam mihi. Itaque, quando vestræ cautiones (*b*) infirmæ sunt, Græculam tibi misi cautionem chirographi mei. Tu me velim de ratione Gallici belli certiorem facias: ego enim ignavissimo cuique maximam fidem habeo. Sed ut ad Epistolas tuas redeam, cetera belle. Illud miror; quis solet eodem exemplo plures dare, qui sua manu scribit? Nam quod in palimpsesto (*c*), laudo equidem parsimoniam. Sed miror, quid in illa chartula fuerit quod delere malueris quam hæc scribere, nisi forte tuas formu-

(*b*) *Vestræ cautiones.* Termes pris de l'usage des Jurisconsultes.

(*c*) *Palimpsesto.* Ce mot Grec signifie un papier gratté. Trebatius avoit gratté son papier dans une des copies de sa Lettre, pour substituer

impatience que je vous supposois de nous revoir. Continuez donc comme vous avez commencé, & résistez courageusement aux fatigues da la guerre ; cette voie vous conduira loin. Je renouvellerai ma recommandation, mais dans le tems qui me paroîtra convenable ; car vous devez être persuadé que je m'interesse autant que vous, à vous faire tirer de votre voyage tous les fruits possibles. Puisque votre caution n'est pas suffisante, j'ai pris soin d'en envoyer une en grec, de ma propre main. Mais je vous demande en récompense de me donner des nouvelles de la guerre des Gaules : j'ai beaucoup de confiance à celles qui viennent des poltrons. Revenons à vos Lettres. Tout en est fort bien jusqu'ici : mais j'admire qu'écrivant vous-même, vous ayiez le patience d'en faire ainsi plusieurs copies. Que vous recommenciez à écrire sur un papier gratté, c'est une épargne fort loüable : mais je cherche avec admiration ce que ce peut être qu'une chose que vous avez mieux aimé prendre la peine d'effacer, que de la laisser telle que vous l'aviez écrite ; à moins que ce ne soit quelqu'une de vos

quelque chose à la même place. Ciceron en prend le sujet d'une plaisanterie.

Digitized by Google

las (*d*). Non enim puto te meas Epiſtolas delere, ut reponas tuas. An hoc ſignificas, nihil fieri? Frigere te? ne chartam quidem tibi ſuppeditare? Jam iſta tua culpa eſt, qui verecundiam tecum extuleris, & non hic nobiſcum relique-ris. Ego te Balbo, cum ad vos proficiſcetur, more Romano (*e*) commendabo. Tu, ſi intervallum longius erit mearum Litterarum, ne ſis admiratus: eram enim affuturus menſe Aprili. Has Litteras ſcripſi in Pomptino, cum ad villam Metrilii Philemonis (*f*) divertiſſem; ex qua jam audieram fremitum clientium meorum (*g*), quos quidem tu mihi conciliaſti. Nam Ulubris honoris mei cauſſa vim maximam ranunculorum ſe commoviſ-

(*d*) *Formulas*. C'eſt un terme de Droit comme *cautiones*. Ces deux mots ſemblent avoir ſignifié indifféremment les avis que les Juriſconſultes donnoient par écrit, & qui autoriſoient leurs cliens à ſoutenir ou entreprendre un procès.

(*e*) *More Romano*. D'une maniere ſérieuſe & preſſante. Ce terme revient ſort ſouvent. Le *verecundiam*, *&c.* qui précede, eſt un reproche flatteur. Si Trebatius eût laiſſé ſa modeſtie à Rome, il auroit mieux réüſſi auprès de Céſar par ſon impudence à demander.

(*f*) *Metrilii Philemonis*.

formules

Formules de Droit, car je ne puis m'imaginer que vous gratiez mes Lettres pour me faire vos réponses sur le même papier. Voudriez-vous me faire entendre que vos affaires n'avancent point; que vous êtes à rien faire; qu'on vous laisse manquer même de papier? N'est-ce pas un peu votre faute, d'avoir emporté avec vous votre modestie, au lieu de la laisser à Rome? Lorsque Balbus nous quittera pour vous rejoindre, je vous recommanderai à lui dans les termes Romains. Si vous trouvez trop d'intervalle entre mes Lettres, ne vous étonnez pas. Je devois être absent pendant tout le mois d'Avril; & je vous écris celle-ci de Pomptinum, où je suis venu chez Metrilius Philemon, & d'où j'ai déja entendu les mouvemens empressés des cliens que vous m'avez procurés. On assure en effet qu'un grand nombre de petites grenoüilles d'Ulubre se sont remuées pour me faire honneur,

Le nom *Metrilii* est alteré dans les Manuscrits; ce qui a fait penser à Manuce qu'il faut lire *Æmilii*, parce qu'on trouve dans l'Oraison *pro Milone* un M. Æmilius Philemon, Affranchi de M. Lepidus, qui étoit de la Maison Emilienne.

(g) *Clientium meorum, &c.* Trebatius en partant pour les Gaules avoit prié Ciceron de protéger ses cliens d'Ulubre. Il les appelle des grenoüilles; parce qu'Ulubre étoit dans un canton froid & marécageux.

se constabat, Cura ut valeas. VI Idus April. de Pomptino.

Epistolam tuam, quam accepi ab L. Arruntio (*h*), conscidi innocentem. Nihil enim habebat quod non vel in concione recte legi posset. Sed & Arruntius ita te mandasse aiebat, & tu adscripseras. Verum illud esto. Nihil te ad me postea scripsisse demiror, præsertim tam novis rebus.

EPISTOLA XIX.

CICERO TREBATIO S.

VIDE quanti apud me sis, etsi jure id quidem. Non enim te amore vinco. Verumtamen quod præsenti tibi prope subnegarem, non tribuerem certe, id absenti debere non potui. Itaque, ut primum Velia (*a*) navigare cepi,

(*h*) *Arruntio*. La seule remarque qu'il y ait à faire sur ce nom, c'est qu'il s'écrit par deux *r*, comme on le voit dans plusieurs anciennes Inscriptions. Apparemment que Trebatius avoit écrit sur une des copies de sa

Prenez soin de votre santé. A Pomptinum le 8. d'Avril.

J'ai déchiré la Lettre que j'ai reçûë de vous par L. Arruncius, quoique fort innocente ; car je n'y ai rien remarqué qui ne pût être lû dans une Assemblée publique : mais Arruntius m'a dit que vous le souhaitiez, & vous me le marquiez vous-même. Passe pour cela : mais je suis surpris que vous ne m'ayez pas écrit depuis, sur-tout lorsqu'il y a tant de nouveaux évenemens.

LETTRE XIX.

Au même.

VOYEZ le cas que je fais de vous ; & j'ai raison assurément, car je crois que votre amitié ne le cede pas à la mienne : mais enfin, ce que j'aurois peut-être la force de vous refuser si vous étiez présent, ou du moins ce que je ne vous offrirois pas, je n'ai pû vous le devoir dans votre absence. En mettant à la voile pour quitter Velie, cette Ville,

Lettre quelque chose qu'il ne vouloit point que d'autres pussent lire.

(a) *Velia.* Ville de la Lucanie. Ciceron parle du voyage qu'il avoit entrepris

institui Topica Aristotelica (b) conscribere, ab ipsa urbe admonitus amantissima tui. Eum librum tibi misi Rhegio, scriptum quam plenissime res illa scribi potuit. Sin tibi quædam videbuntur obscuriora, cogitare debebis, nullam artem Litteris sine interprete, & sine aliqua exercitatione percipi posse. Non longe abieris. Num Jus civile vestrum ex libris cognosci potest? Qui quanquam plurimi sunt, doctorem tamen unum quem desiderant. Quanquam tu si attente leges, si sæpius, per te omnia consequere ut certe intelligas. Ut vero etiam ipsi tibi loci proposita quæstione occurrant, exercitatione consequere. In qua quidem nos te continebimus si & salvi redierimus, & salva ista offenderimus. V, Kal. Sextil. Rhegio.

dans la Grèce, lorsqu'il avoit vû que ses services n'étoient plus agréés à Rome. (Voyez l'Hist. de sa Vie, l. VI.)

(b) *Topica Aristotelica.* On trouve dans le Prologue de cet Ouvrage ce qui s'étoit alors passé entre Trebatius & lui. Il appelle ses Topiques *Aristotelica*, parce que

où vous êtes aimé si tendrement, m'a fait encore souvenir de composer des *Topiques* tirés d'Aristote. Je vous envoie cet Ouvrage de Rhegium : il est écrit avec autant d'abondance que ce genre en permet. Si vous y trouvez dans quelques endroits un peu d'obscurité ; il faut songer qu'il n'y a point de science qu'on puisse apprendre par la seule lecture, sans le secours d'un maître & sans quelqu'exercice. Ne cherchons pas fort loin des exemples. Croyez-vous qu'on pût apprendre votre Droit civil dans les livres seuls ? Quoiqu'ils soient en fort grand nombre, on a besoin avec eux de quelque maître. Cependant si vous lisez attentivement & plus d'une fois mes Topiques, je suis persuadé que de vous-même vous parviendrez à les entendre : ensuite l'exercice vous fera trouver facilement chaque endroit lorsqu'il en sera question. Je me charge de vous entretenir dans cette habitude, si nous nous rejoignons heureusement à Rome & si nous y trouvons les affaires en bon ordre. A Rhegium le 27. Juillet.

la plus grande partie est un extrait d'Aristote. Trebatius étoit de Velie, où Ciceron l'avoit rencontré. Au reste, il paroît non-seulement par le sujet, mais encore plus clairement par la date, que cette Lettre doit être après la suivante.

EPISTOLA XX.

CICERO TREBATIO S. D.

AMABILIOR mihi Velia fuit, quod te ab ea sensi amari. Sed quid ego dicam te, quem quis non amat? Rufio (*a*), medius fidius, tuus ita desiderabatur, ut si esset unus è nobis. Sed ego te non reprehendo, qui illum ad ædificationem tuam traduxeris. Quanquam enim Velia non est vilior quam Lupercal (*b*), tamen isthuc malo quam hæc omnia. Tu, si me audies, quem soles, has paternas possessiones tenebis, (nescio quid enim Velienses verebantur) neque Haletem (*c*) nobilem amnem relinques, nec Pa-

(*a*) *Rufio*. D'autres veulent *Rufius* ou *Bufius* : mais Manuce tend témoignage qu'il a lû cette vieille Inscription à Rome : „ C. Vi„ bius. C. F. Macer. C. „ Trebatius. Rufio. Fa„ ciund. Curaverunt. D'où il conclut que Rufio étoit de la famille de Trebatius. Cela est fort vraisemblable par la maniere dont Ciceron parle de lui, & par le soin que Trebatius lui avoit confié de

LETTRE XX.

Au même.

VELIE m'a paru plus aimable, parce que j'ai remarqué que vous y êtes aimé. Mais, qui ne vous aimeroit pas? On attend votre Rufion avec autant d'impatience, en vérité, que si c'étoit un homme de notre rang. Mais je ne trouve point que vous fassiez mal de l'employer à vos bâtimens. Quoique Velie vaille bien Lupercal, j'aime mieux que vous bâtissiez dans ce dernier lieu. Si vous m'en croyez, comme c'est assez votre usage, vous conserverez des biens que vous avez reçus de vos peres. Je ne sçai quelles craintes les habitans de Velie se sont formées là-dessus; mais, croyez-moi, n'abandonnez point le célebre fleuve *Haletes*, ni la Maison Papirienne. Le petit bois que vous y avez est charmant.

conduire ses bâtimens.

(*b*) *Lupercal.* C'étoit le lieu où Remus & Romulus avoient été nourris par une louve dans leur enfance, & celui où Trebatius faisoit bâtir dans le voisinage de Velie.

(*c*) *Haletem.* D'autres écrivent *Heletem*, & se fondent sur ce qu'ils croient que le nom de *Velie* vient de cette riviere. En effet, Strabon veut que les Grecs l'aient appellée *Helea*.

Digitized by Google

pirianam domum deseres. Quanquam illa quidem habet lucum, (*d*) à quo etiam advenæ teneri solent : quem tamen si excideris, multum prospexeris. Sed inprimis opportunum videtur, his præsertim temporibus, habere perfugium, primum eorum urbem quibus carus sis ; deinde tuam domum tuosque agros, eaque remoto, salubri, amœno loco : idque etiam mea interesse, mi Trebati, arbitror. Sed valebis, meaque negotia videbis, meque Diis juvantibus ante Brumam (*e*) exspectabis. Ego à Sexto Fadio, Niconis discipulo (*f*), librum abstuli Νικωνος περὶ

(*d*) *Habet lucum.* On trouve aussi *lacum* & *lotum* ; mais toutes les raisons qu'on pourroit apporter contre *lucum*, telles que l'usage, qui ne permettoit point aux Particuliers d'avoir un bois sacré sur leur terrain ; & l'impiété qu'il y auroit eu pour Ciceron à proposer de le faire abbattre, n'empêchent point que ce ne soit le seul mot qui paroît ici convenir. A ces deux objections on peut répondre que le bois sacré étoit apparemment hors de l'enceinte de Trebatius, & que les Romains avoient des formalités prescrites pour couper un bois sacré sans profanation. D'ailleurs, pourquoi *lucus* signifieroit-il toujours un bois sacré. On trouve dans plusieurs Poëtes anciens, *lucus erat sacer* : n'en peut-on pas conclure qu'il y en avoit donc qui ne l'étoient pas. Ceux qui veulent *lotum*, n'ont pas fait attention que

Les passans mêmes ont regret de le quitter: cependant la vûë seroit beaucoup plus belle si vous le faisiez couper. Enfin, je crois que dans le tems où nous sommes c'est un grand avantage d'être assuré d'un azyle; premiérement, dans une Ville à qui vous êtes cher; en second lieu, dans une maison & dans des terres qui vous appartiennent, & dans une campagne où l'air est aussi sain que la situation en est agréable. Il me semble, mon cher Trebatius, que j'y ai moi-même quelqu'interêt. Mais songez d'abord à vous bien porter; prenez soin de mes affaires; & comptez, avec le secours du Ciel, de me revoir avant l'hyver. J'ai pris à Sextus Fadius, disciple de Nicon, un livre de son maître, qui a pour titre, Νικονος περι πολυφαγιαν. O le charmant Médecin! & que je me

lés noms d'arbre étant féminins, *à quo* s'accorderoit mal avec son substantif. Ceux qui veulent *lacum* n'auront pas moins de peine à trouver un exemple d'*excidere lacum*, pour supprimer un étang. Dans ce dernier sens, on veut que *multum prospexeris* signifie „ vous y „ trouverez beaucoup d'a„ vantage: mais il est bien plus naturel que dans la supposition d'un bois il signifie „ vous aurez une vûë fort étenduë.

(*e*) *Ante Brumam.* Ciceron devoit être à Rome le premier jour de Janvier, pour l'assemblée du Sénat sous les nouveaux Consuls. Festus veut que le mot de *Bruma* vienne de *brevissimus dies mensis Decembris.*

(*f*) *Fadio Niconis discipulo.* Nicon étoit un célebre Médecin, dont Pline fait mention. Il avoit écrit sur l'excès dans l'usage des alimens.

πολυφαγιας. O Medicum ſuavem, meque docilem ad hanc diſciplinam ! Sed Baſſus noſter me de hoc libro celavit ; te quidem non videtur. Ventus increbeſcit. Cura ut Valeas. XIII. Kal. Sext. Velia.

EPISTOLA XXI.

CICERO TREBATIO S. D.

SILII (*a*) cauſſam (*b*) te docui. Is poſtea fuit apud me, cum ei dicerem, tibi videri ſponſionem illam nos ſine periculo facere poſſe : ſi bonorum Turpiliæ poſſeſſionem Q. Cæpio Prætor ex Edicto ſuo mihi dedit : negare aiebat Servium (*c*) tabulas teſtamenti eſſe eas quas inſtituiſſet is

(*a*) *Silii.* On trouvera qui étoit Silius, au liv. XIII. où Ciceron lui écrit pluſieurs Lettres.

(*b*) *Cauſam.* Il faut ſçavoir, pour entendre ce qui ſuit, que Silius avoit reçu par un Edit du Préteur quelques biens que Turpilia lui avoit laiſſés. Turpilius, parent de la défunte, demandoit cet héritage parce qu'il prétendoit que Turpilia n'avoit point eu le droit de faire un teſtament ; ce qui obligeoit Silius de faire ce que les Romains appelloient *ſponſio*, c'eſt-à-dire, une pro-

Digitized by Google

sens de docilité pour sa méthode ! Notre ami Bassus m'avoit caché cet Ouvrage. Il n'a pas été si réservé pour vous. Le vent commence à souffler. Je vous recommande encore le soin de votre santé. A Velie le 20. Juillet.

LETTRE XXI.

Au même.

JE vous ai expliqué l'affaire de Silius. Il est venu ensuite chez moi, sur ce que j'avois dit que, suivant votre opinion, nous pouvions former la promesse dans ces termes : » Si l'Edit du » Préteur Q. Cepio m'accorde la possession des biens de Turpilia. Servius, dit-il, prétend qu'un testament fait par

messe par laquelle il s'engageoit à payer telle somme à son adversaire, en cas qu'il n'eût pas raison. L'argent étoit même déposé dans un Temple ; comme on faisoit aussi dans les cas qu'on nommoit *sacramento contendere* : mais il y avoit cette différence, que l'argent de celui qui perdoit sa cause dans le premier de ces deux cas, alloit à son adversaire, au lieu que dans le cas du serment il alloit au trésor public. Voyez la Lettre 32. de ce même Livre.

(c) *Servius.* Nom célebre parmi les Jurisconsultes. C'est Servius Sulpicius, dont on a déja parlé plusieurs fois. Ciceron, dans le livre intitulé, *Brutus*, l'appelle ,, Principem Jurisconsultorum. *Voyez son éloge, Vie de Cic. l. X.*

qui factionem testamenti non habuerit. Hoc idem Offilium (*d*) dicere. Tecum se locutum negabat, meque rogavit ut se & caussam suam tibi commendarem. Nec vir melior, mi Testa, nec mihi amicior P. Silio quisquam est, te tamen excepto. Gratissimum igitur mihi feceris, si ad eum ultro veneris (*e*), eique pollicitus eris. Sed, si me amas, quamprimum, hoc te vehementer etiam atque etiam rogo. Vale.

EPISTOLA XXII.

CICERO TREBATIO S.D.

ILLUSERAS hieri inter scyphos: quod dixeram, controversiam esse, posset-ne heres, quod furtum antea factum esset, furti recte agere. Itaque, etsi domum bene potus seroque redieram,

(*d*) *Offilium.* Jurisconsulte fameux, dont on trouve le nom dans *Pomponius, de orig. Juris.*

Digitized by Google

quelqu'un qui n'a pas le droit d'en faire, n'est pas un véritable testament. Offilius dit la même chose. Il assure d'ailleurs qu'il ne vous en a point parlé, & me prie instamment de vous recommander sa personne & ses interêts. Je ne connois point, mon cher Testa, de meilleur homme que ce P. Silius, & je puis dire qu'à l'exception de vous je n'ai pas de meilleur ami. Vous m'obligerez très-sensiblement de le voir comme de vous-même & de lui promettre vos services : mais, si vous m'aimez, ne differez pas long-tems cette grace que je vous demande avec beaucoup d'instances.

LETTRE XXII.

Au même.

VOus me raillâtes hier à table, d'avoir mis en question si un héritier pouvoit appeller quelqu'un en Justice pour un vol fait avant l'héritage. Quoiqu'il fût tard & que je me ressentisse des fumées du vin, j'eus soin en

f. (e) *Veneris.* Il paroît ici que Trebatius Testa étoit alors à Rome, soit que cette Lettre ait été écrite après ou devant son voyage de Gaule.

Digitized by Google

tamen id caput, ubi hæc controversia est, notavi, & descriptum tibi misi: ut scires id quod tu neminem sensisse dicebas, Sex. (a) Ælium, M. Manilium (b), M. Brutum (c) sensisse. Ego tamen Scævolæ & Testæ (d) assentior. Vale.

EPISTOLA XXIII.

CICERO FABIO GALLO. S. D.

TANTUM quod (a) ex Arpinati (b) veneram, cum mihi à te Litteræ redditæ sunt: ab

(a) *Sex. Ælium.* Sextus Ælius Petus, Jurisconsulte célebre, dont Ciceron loüe la pénétration dans plusieurs endroits. C'est lui dont parle Ennius:

Egregiè cordatus homo, Catus Ælius Sextus.

(b) *M. Manilium.* Manuce a cru que le prénom de ce Jurisconsulte étoit Manius, & que ce prénom s'écrivoit ainsi: *M'*. Il ne dit pas sur quoi il fonde cette opinion. On trouve dans les Fastes Capitolins, M. Manilius, Consul en 604. Ciceron parle de lui avec honneur dans plusieurs de ses Ouvrages.

(c) *M. Brutum.* Pomponius parle d'un M. Brutus, grand Jurisconsulte, qui avoit composé sept livres de Droit.

(d) *Scævolæ & Testæ.* Trebatius avoit apparemment ces deux surnoms. Plus

Digitized by Google

arrivant chez moi de marquer cet endroit & de vous l'envoyer. Vous verrez que Sext. Ælius, M. Manilius & M. Brutus ont pensé ce que vous croyiez qui n'étoit entré dans l'esprit à personne. Cependant j'embrasse l'opinion de Scevola & de Testa. Adieu.

LETTRE XXIII.

CICERON à FABIUS GALLUS.

JE ne faisois qu'arriver d'Arpinum, lorsqu'on m'a remis votre Lettre. J'en ai reçu par le même courier une d'Avia-

sieurs Commentateurs l'ont pensé, sur ce qu'on les lui dònne; le premier, dans la Lettre 15. du neuviéme livre à Atticus; & l'autre, dans les Lettres 13. & 21. de ce livre. Il est certain que son véritable surnom étoit Testa, & l'autre apparemment y avoit été joint à cause de la grande connoissance qu'il avoit du Droit, dans laquelle les deux Mutius Scevola, le grand Pontife & l'Augure, avoient excellé. Ciceron répete la conjonction *&*, comme pour marquer que l'opinion de Trebatius en vaut deux; à moins qu'on n'aime mieux penser que c'est la faute des copistes, qui, ignorant que Trebatius avoit deux surnoms, ont supposé que Trebatius parloit de deux personnes, ou que Ciceron parle effectivement de Mucius Scævola.

(*a*) *Tantum quod.* Cette expression paroîtroit douteuse, si elle ne se trouvoit encore au l. XV. des Lettres à Atticus.

(*b*) *Arpinati.* Maison de Ciceron, proche d'Arpinum, d'où sa famille étoit originaire. *Voyez son Hist. l. I.*

Digitized by Google

eodemque accepi Aviani (c) litteras ; in quibus hoc inerat liberalissimum, nomina se facturum (d), cum venisset, qua ego vellem die. Fac, quæso, qui ego sum, esse te. Est-ne aut tui pudoris aut nostri, primum rogare de die, deinde plus annua postulare ? Sed essent, mi Galle, (e) omnia facilia si & ea mercatus esses quæ & ego desiderabam, & ad eam summam quam volueram. Ac tamen ista ipsa quæ te emisse scribis, non solum rata mihi erunt, sed etiam grata. Plane enim intelligo, te non modo studio sed etiam amore usum, quæ te delectarint, hominem, ut ego semper judicavi, in omni judicio elegantissimum, quæque me digna putaris, coemisse. Sed velim maneat Damasippus in sententia. Prorsus

(c) *Aviani.* M. Æmilius Avianus & C. Avianus Flaccus, étoient tous deux amis de Ciceron ; mais on ne peut deviner duquel des deux il est ici question. On juge seulement qu'il étoit, ou sculpteur, ou marchand de statuës. Cependant d'autres lisent *Aniani.*

(d) *Nomina facturum. Nomen facere*, c'étoit écrire sur son livre de compte les noms de ceux à qui l'on donnoit de l'argent ou de qui l'on en recevoit. Ainsi il

nus, où il me marquoit fort honnêtement que nous ferions nos comptes à son arrivée & que je serois le maître du terme. Mettez-vous à ma place, seriez-vous plus capable que moi, premiérement, de demander un terme; en second lieu, de le demander au-delà de l'année? Mais je ne serois point dans cet embarras, mon cher Gallus, si vous aviez achevé ce que je souhaitois, & si vous n'y aviez mis que la somme que je vous avois marquée: ce qui n'empêchera pas néanmoins que je ne ratifie votre marché & que je n'en aie même de la reconnoissance. Je suis persuadé que vous avez choisi avec tout le zele de l'amitié ce qui vous a paru le plus agréable; & vous ayant toujours connu beaucoup de goût, je ne doute point que tout ce que vous avez acheté vous ne l'ayez jugé digne de moi. Mais je ne serois pas fâché que Damasippus fût toujours dans

s'agissoit ici de régler ici avec Ciceron ce qu'il devoit pour telle & telle statuë.

(*e*) *Mi Galle.* Fabius Gallus, chargé par Ciceron de lui acheter des statuës, étoit assez mal entré dans ses intentions, tant pour le choix des piéces que pour le prix. Damasippus, dont le nom vient plus bas, avoit offert de les prendre si Ciceron ne s'en accommodoit point. Ce Damasippe étoit le même apparemment qu'Horace a raillé (Sat. 3. l. II.)

Insanit veteres statuas Damasippus emendo.

enim ex istis emptionibus nullam desidero. Tu autem ignarus instituti mei, quanti ego genus omnino signorum omnium non æstimo, tanti ista quatuor aut quinque sumsisti. Bacchas istas cum Musis Metelli comparas. Quid simile? Primum ipsas ego Musas nunquam tanti putassem: atque id fecissem Musis omnibus approbantibus. Sed tamen erat aptum bibliothecæ, studiisque nostris congruens. Bacchis vero ubi est apud me locus? At pulchellæ sunt. Novi optime & sæpe vidi. Nominatim tibi signa mihi nota mandassem, si probassem. Ea enim signa ego emere soleo quæ ad similitudinem Gymnasiorum (*f*) exornent mihi in Palæstra locum. Martis vero signum quo mihi pacis auctori (*g*)? Gau-

(*f*) *Ad similitudinem Gymnasiorum.* On trouve par-tout l'explication de ce que les Latins appelloient après les Grecs *Gymnasia*, *Palestræ*. En général, c'étoient des lieux propres aux exercices du corps: mais chez un homme tel que Ciceron, & chez tous les Romains du même goût, ces lieux étoient ornés de mille choses qui avoient rapport aux sciences & aux beaux arts.

(*g*) *Pacis auctori.* On

la même disposition ; car au reste je n'ai point de passion pour toutes ces emplettes. Ignorant mes vûës, vous avez donné pour ces quatre ou cinq piéces plus que je n'estime généralement toutes les statuës du monde. Vous comparez ces Prêtresses de Bacchus avec les Muses de Metellus. Quelle comparaison ! D'abord, je ne donnerois pas ce prix pour les Muses mêmes de Metellus, & je m'imagine que celles du Parnasse ne m'en désavoüeroient pas. Direz-vous que des Bacchantes conviennent à ma bibliotheque & à mes études ? mais à quel titre ? Elles sont fort belles, ajouterez-vous. Je sçai ce qu'elles sont & je les ai vûës plus d'une fois ; si elles m'avoient plû, je n'aurois pas manqué de vous les demander puisque je les connoissois. Mon usage est d'acheter des statuës qui puissent donner au lieu où je les destine, l'air des Gymnases de Grece. Que fera la statuë de Mars chez moi,

peut conclure de ces deux mots, aussi-bien que du nom de Tullia qui se trouve plus bas, que cette Lettre fut écrite après le Consulat de Ciceron, & par conséquent que l'achat de Fabius Gallus ne se fit point en même-tems que celui d'Atticus, dont on trouve de longs détails dans plusieurs Lettres. Mars & Saturne ne sont pas des signes favorables dans les idées des Astrologues. Mercure, au contraire, en est un. C'est là-dessus que roule le badinage de Ciceron.

deo nullum Saturni signum fuisse. Hæc enim duo signa putarem mihi æs alienum attulisse. Mercurii mallem aliquod fuisset. Felicius, puto, cum Aviano transigere possemus. Quod tibi destinatas Trapezophoron (*h*), si te delectat, habebis. Sin autem sententiam mutasti, ego habebo scilicet. Ista quidem summa nae ego multo libentius emerim diversorium (*i*) Tarracinæ, ne semper hospiti molestus sim. Omnino liberti mei video esse culpam, cui plane res certas mandaram: itemque Junii, quem puto tibi notum esse, Aviani familiarem. Exhedria (*l*) quædam mihi nova sunt instituta in porticula Tusculani. Ea volebam tabellis ornare. Etenim, si quid generis istiusmodi me delectat, pictura

(*h*) *Trapezophoron.*, une statue apparemment qui soutenoit une table, suivant la signification du mot Grec.

(*i*) *Diversorium.* Voyez la Note (*q*) de la dix-neuviéme Lettre, l. VI. Tarracine, où Ciceron vouloit acheter une maison de passage, s'appelloit anciennement *Anxur.* (Plin. l. III. c. 5.) Horace lui donne même ce nom dans une de ses Satyres.

(*l*) *Exhedria.* C'étoient des lieux propres à se repo-

qui ne propose que la paix ? Je me réjoüis qu'il n'y en ait point aussi une de Saturne ; car je m'imaginerois que ces deux piéces m'auroient apporté des dettes. Il seroit à souhaiter que ce fût plûtôt quelque Mercure, j'en aurois peut-être plus de facilité à régler le marché avec Avianus. Vous aurez le Trapezophore que vous aviez destiné pour vous, s'il vous fait plaisir ; ou je le garderai, si vous avez changé de sentiment. Je vous avoüe que j'aurois crû cette somme mieux employée à m'acheter une maison de passage à Terracine, pour n'être pas toujours incommode à mon hôte. C'est uniquement la faute de mon Affranchi, à qui j'avois marqué positivement mes volontés ; & celle aussi de Junius, que je crois que vous connoissez, & qui est ami d'Avianus. J'ai construit quelques Exhedres d'un goût nouveau, pour mon portique de Tusculum, & je vouloïs les orner de tableaux. Il n'y a rien dans ce genre qui me plaise tant que les peintures. Cependant s'il faut pren-

ser, sous des portiques, où l'on voit souvent dans les Ouvrages de Ciceron qu'il aimoit à former des conversations sçavantes avec des amis du même goût que lui. Vitruve en fait cette description (V. VI.) : „ Constituuntur autem in tribus „ porticibus exhedræ spatiosæ, habentes sedes, in „ quibus Rhetores reliqui, „ quos qui studio delectantur, sedere possunt.

delectat. Sed tamen, si *ista* mihi sunt habenda, certiorem *velim* me facias, ubi sint, quando arcersantur, quo genere vecturæ: si enim Damasippus in sententia non manebit, aliquem pseudo-Damasippum vel cum jactura reperiemus. Quod ad me de domo scribis iterum, jam id ego proficiscens mandabam meæ Tulliæ. Ea enim ipsa hora acceperam tuas Litteras: egeram etiam cum tuo Nicia (*m*), quod is utitur, ut scis, familiariter Cassio (*n*). Ut redii autem, priusquam tuas legi has proximas Litteras, quæsivi de mea Tullia, quid egisset. Per Liciniam se egisse dicebat. Sed opinor Cassium uti non ita multum sorore. Eam porro negare se audere, cum vir abesset, (est enim profectus in Hispaniam (*o*) Dexius) illo & absente & insciente migrare. Est mihi gratissimum tanti à te æstima-

(*m*) *Nicia.* C'étoit un Grammairien, dont le nom revient au liv. IX. Lett. 10. & qui est aussi nommé par Suétone dans *de claris Grammat.*

dre ce que vous avez acheté pour moi, prenez la peine de me marquer où tout cela est, quand & par quelle voiture je pourrai le faire transporter. Si Damasippus a changé de sentiment, je trouverai quelqu'autre occasion de m'en défaire, même avec perte. A l'égard de la maison sur laquelle vous m'écrivez pour la seconde fois, j'avois déja chargé Tullia de mes ordres à mon départ, car j'ai reçu votre premiere Lettre au moment que je partois. J'en avois parlé aussi à votre Nicias, qui est, comme vous le sçavez, fort lié avec Cassius. A mon retour, & sans avoir encore lû votre seconde Lettre, j'ai demandé à Tullia ce qu'elle avoit fait : elle m'a dit qu'elle avoit employé l'entremise de Licinia ; mais je doute si Cassius voit beaucoup sa sœur : d'ailleurs Licinia a répondu que dans l'absence de Dexius, son mari, qui est parti pour l'Espagne, elle n'ose quitter sans qu'il en soit informé. Il est bien flatteur pour moi de vous voir faire tant de cas de

(n) *Cassio.* Il y a de l'apparence qu'il faut ici *Crasso* ; car Licinia ne peut être que la sœur de Crassus, suivant l'usage, qui faisoit porter aux femmes le nom de leur famille. Le nom de Crassus étoit Licinius.

(o) *Dexius.* Comme on ne connoît aucune famille Romaine de ce nom, Lambin a cru qu'il falloit lire *Decimus*.

Digitized by Google

tam consuetudinem vitæ victusque nostri : primum ut eam domum sumeres, ut non modo prope me, sed plane mecum habitare posses : deinde ut migrare tantopere festines. Sed ne vivam, si tibi concedo ut hujus rei tu cupidior sis, quam ego sum. Itaque omnia experiar. Video enim quid mea intersit, quid utriusque nostrum. Si quid egero, faciam ut scias. Tu & ad omnia rescribes, & quando te exspectem, facies me, si tibi videtur, certiorem. Vale.

EPISTOLA XXIV.

CICERO M. FABIO GALLO S. D.

AMORIS quidem tui, quoquo me verti, vestigia : vel proxime de Tigellio (*a*). Sensi enim ex Litteris tuis, valde te laborasse. Amo igitur voluntatem. Sed

(*a*) *De Tigellio.* M. Tigellius Hermogenes, dont Horace parle dans plusieurs de ses Satyres & qui excellmon

mon amitié & de mon commerce, que vous ayez pris une maison où vous pourrez non-seulement vivre près de moi, mais demeurer véritablement avec moi; enfin, que vous marquiez tant d'empressement pour y venir. Mais que je meure, si mon impatience cede à la vôtre : aussi n'épargnerai-je rien pour hâter ce moment; je sens combien j'y suis intéressé, ou, si vous voulez, l'interêt que nous y avons tous deux. Je vous ferai sçavoir tout ce que j'aurai fait. Ne manquez point de me répondre; & marquez-moi, si vous le jugez à propos, quel jour je dois vous attendre.

LETTRE XXIV.

Au même.

DE quelque côté que je me tourne, j'apperçois des traces de votre amitié; & tout récemment dans l'affaire de Tigellius : car j'ai reconnu par vos Lettres combien vous l'avez prise à cœur.

soit dans l'art de chanter. On lit dans la Lettre 47. du treiziéme livre à Atticus, de quoi il est ici question par rapport à lui.

Digitized by Google

pauca de re. Capius (*b*) (opinor) olim, non omnibus dormio : sic ego non omnibus, mi Galle, servio. Etsi quæ est hæc servitus ? Olim cum regnare (*c*) existimabamur, non tam ab ullis quam hoc tempore observor à familiarissimis Cœsaris omnibus, præter istum. Id ego in lucris pono non ferre hominem pestilentiorem patria sua (*d*) : eumque addictum jam tum puto esse Calvi Licinii Hipponacteo præconio (*e*). At vi-

(*b*) *Capius, opinor, &c.* Ciceron marque assez par *opinor*, qu'il doutoit du nom de Capius. En effet, il paroit par d'autres témoignages que ce nom étoit tout différent. Plutarque, qui rapporte ce trait (In Eroticco), nomme *Calba* celui qui, feignant de dormir lorsque Mécenas caressoit sa femme, dit à un Esclave qui voloit quelque chose au buffet : ,, Je ne dors pas pour ,, tout le monde. Sextus Pompeius & Festus le nomment *Cippius*. Son nom importe peu, lorsqu'il n'est pas autrement connu : mais on voit ici quelle est l'erreur de ceux qui croient que le Mecenas en question étoit l'ami d'Auguste. L'avanture étoit plus ancienne, puisque Ciceron la rapporte & que le Poëte Lucilius en avoit parlé aussi. On ignore donc quel étoit ce Mécenas. Mais le *non omnibus dormio* étoit passé en proverbe. Ciceron dit dans le même sens, qu'il n'étoit pas l'esclave de tout le monde ; c'est-à-dire, qu'il se croyoit obligé par les circonstances de ménager certaines personnes.

(*c*) *Cum regnare, &c.* On lit dans l'Oraison *pro Sylla*, que Torquatus reprochoit alors à Ciceron de faire le Roi. *Hic ait se illud Regnum meum ferre non posse.*

(*d*) *Patria sua.* Tigellius étoit de Sardaigne, dont

Digitized by Google

Je vous ſçais bon gré du moins de l'intention. Mais briſons là-deſſus. C'étoit, ſi je ne me trompe, Capius, qui diſoit autrefois : *je ne dors pas pour tout le monde :* Je puis dire de même, mon cher Gallus, que je ne ſuis pas l'Eſclave de tout le monde. Encore, quel eſt mon eſclavage ? Autrefois, lorſqu'on a prétendu que je régnois, je ne recevois de perſonne autant de ſoins & de reſpects que j'en reçois aujourd'hui des meilleurs amis de Céſar, à l'exception de ce ſeul perſonnage. Mais je regarde comme un avantage pour moi, de ne pouvoir ſupporter un homme plus empeſté que ſa patrie : je crois ſon prix fait dans l'eſtime du Public, depuis les Vers de Calvus Licinius. Sçavez-vous ce qui l'irrite ?

l'air paſſoit pour être ſi mauvais, que Martial a dit :

Nullo fata loco poſſis excludere : cum mors
Venerit, in medio Tiburte Sardinia eſt.

(*e*) *Hipponacteo præconio.* Le Poëte Cornelius Licinius Calvus avoit fait une Satyre contre Tigellius dans le goût de celle d'Hypponax contre Antherme & Bupale. Il avoit relevé tous ſes vices ; & depuis ce tems-là Tigellius étoit comme livré à l'opprobre. Manuce a cru que c'étoit au contraire Ciceron qui avoit été déchiré par une Satyre du Poëte qu'il nomme ; & qu'il n'en vouloit à Tigellius que pour avoir pris plaiſir à lire cette piéce. Mais cette interprétation eſt ſans vraiſemblance. Au reſte Suétone nous apprend que le même Calvus fit auſſi une Satyre contre Jules-Céſar.

Digitized by Google

de quod succenseat. Phameæ (*f*) caussam receperam, ipsius quidem caussa; erat enim mihi sane familiaris. Is ad me venit, dixitque judicem sibi operam dare constituisse eo ipso die quo de P. Sestio (*g*) in consilium iri necesse erat (*h*). Respondi nullo modo me facere posse, quum vellem: alium diem si sumsisset, me ei non defuturum. Ille autem, qui sciret se nepotem, bellum Tibicinem, habere & sat bonum unctorem (*i*), discessit à me, ut mi videbatur, iratior. Habes Sardos venales (*l*), alium alio nequiorem. Cognosti meam caussam, & istius Salaconis (*m*) ini-

(*f*) *Phameæ.* C'étoit l'oracle de Tigellius, Affranchi comme lui; car toute cette race sortoit de la servitude. Ciceron avoit pris sa défense contre les enfans d'Octavius, par reconnoissance pour quelques marques d'affection qu'il en avoit reçûës. (Ad Att. l. XIII. Ep. 47.)

(*g*) *P. Sestio.* Voyez la Lettre 15. du liv. V.

(*h*) *Necesse erat.* Il y avoit une Loi de Pompée qui bornoit le tems qu'on devoit donner aux causes. Macrobe rapporte la forme de ces conseils, que les Juges tenoient pour se communiquer leur avis.

(*i*) *Tibicinem-----unctorem.* Tigellius, neveu de Phameas, étoit chanteur & joüeur de flute. Comme on ignore ce que peut signifier ici *unctorem*, il y a de l'apparence que c'est une faute de copiste pour *cantorem*; d'autant plus que le chant

J'avois entrepris la cause de Phameas, à qui je croyois devoir ce service, parce qu'il étoit assurément de mes amis. Il vint me dire que son Juge avoit choisi pour son affaire le jour même où le Conseil devoit s'assembler pour P. Sestius. Je lui répondis que malgré mon inclination, il m'étoit impossible de le servir ce jour-là; mais que s'il en vouloit prendre un autre il pouvoit compter sur moi. Fier apparemment d'avoir un neveu qui est excellent joüeur de flute & qui chante assez bien, il parut me quitter d'un air fort mécontent. Voilà ce que c'est que les Sardes, gens d'un caractere vénal, & pires les uns que les autres. Vous voyez la méchanceté de ce *Salacon*, à laquelle je

étoit son art principal. Horace dit : (Sat. 9. l. 1.)

Invideat quod & Hermogenes ego canto.

Et dans un autre endroit :

. . . . . Sardus habebat
Ille Tigellius hoc : Cæsar, qui cogere posset,
Si peteret per amicitiam patris, atque suam, non
Quidquam proficeret, &c.

On voit dans ces derniers Vers, que Tigellius abusoit avec César même, de l'amitié que ce maître de Rome avoit pour lui. Il n'étoit pas surprenant qu'il se méconnût avec Ciceron.

(*l*) *Sardos venales.* C'étoit un proverbe, comme celui du mauvais air de Sardaigne. Il étoit fondé sur le grand nombre d'Esclaves que cette Isle fournissoit.

(*m*) *Salaconis.* On trouve deux Salacons; l'un dans Suidas, qui étoit un pauvre

Digitized by Google

quitatem. Catonem tuum (*n*) mihi mitte: cupio enim legere. Me adhuc non legisse, turpe utrique nostrum est.

EPISTOLA XXV.

CICERO M. FABIO GALLO S. D.

QUOD Epistolam conscissam doles, noli laborare. Salva est. Domo petes, cum libebit. Quod autem me mones (*a*), valde gratum est, idque ut semper facias rogo. Videris enim mihi vereri, ne, si istum habuerimus, rideamus (*b*) γελοτα σαρδονιον. Sed

orgueilleux; l'autre, dans l'Interprete d'Aristophane, qui étoit pere d'Autolicus & fort décrié par l'excès de ses débauches & de sa mollesse. Ce nom pouvoit convenir à Tigellius sous l'un & l'autre titre.

(*n*) *Catonem tuum.* Gallus avoit composé l'éloge de Caton d'Utique. *Voyez l'Hist. de Cicer. l. VIII.* où l'on remarque que non-seulement Ciceron, mais M. Brutus & plusieurs autres n'avoient pas fait difficulté de loüer cet illustre malheureux pendant la vie de César, qui se contenta de répondre à ces éloges par deux Livres intitulés, *Anticatones.*

(*a*) *Me mones.* Gallus avoit apparemment recommandé à Ciceron de ne pas trop se livrer au penchant

n'ai pas donné d'autre sujet. Envoyez-moi votre *Caton*, que j'ai une vive impatience de lire. Il est honteux pour vous & pour moi que je ne l'aie point encore lû.

LETTRE XXV.

Au même.

N'AYEZ point d'inquiétude pour votre Lettre, que vous croyez déchirée; elle est entiere, & vous l'enverrez prendre chez moi quand vous le souhaiterez. Vos conseils me font plaisir, & je vous prie de me les continuer toujours. Vous paroissez craindre que si César devient le maître, les rieurs ne soient pas de notre côté. Prenons garde à nous: le

qu'il avoit à railler César. *Voyez* quelques-unes de ses railleries au liv. VIII. de sa Vie.

(*b*) *Rideamus*, *&c.* Ce proverbe Grec a différentes origines. Les uns le font venir d'une herbe de Sardaigne, qui causoit la mort à ceux qui en goûtoient, mais qui les faisoit mourir en riant. D'autres le tirent d'un usage du même pays, où l'on immoloit à Saturne les vieillards qui passoient soixante-dix ans, & cette cérémonie se faisoit en riant. D'autres, enfin, disent que les vieillards mêmes, dans le tems qu'on les immoloit, & que pour orner le sacrifice on leur donnoit de grands coups de foüet sur le bord de leur fosse, se faisoient un honneur de rire. Ainsi le ris Sardinien signifioit un ris mêlé de douleur. *Voyez Erasm. Adag.*

Digitized by Google

hens tu, manum de tabula (*c*). Magister adest citius quam putaramus. Vereor-ne in Catonium Catoninos (*d*). Mi Galle, cave putes quidquam melius quam Epistolæ tuæ partem ab eo loco : cetera labuntur (*e*). Secreto hoc audi, id tecum habeto, ne Apellæ quidem liberto tuo dixeris. Præter duos nos, loquitur isto modo nemo. Bene malene videro : sed quidquid est, nostrum est. Urge igitur, ne transversum unguem (quod aiunt) à stilo. Is enim est dicendi opifex. Atque equidem aliquantum jam etiam noctis assumo. Vale.

(*c*) *Manum de tabula.* C'est une figure prise des jeunes-gens qui apprenent à peindre & qui n'osent travailler devant un maître. César revenoit de la guerre d'Espagne. Cessons de railler, dit Ciceron, le Maître arrive.

(*d*) *In Catonium Catoninos.* Cet endroit est fort obscur, & l'on ne s'accorde ni sur le sens ni sur le texte. Les uns veulent, *ne in Catonem, Cato in nos*; ce qui signifieroit „ je crains qu'il ne „ fasse du mal à Caton, & „ que ce que nous avons „ fait à l'honneur de Caton „ ne nous fasse du mal

Maître est revenu plûtôt qu'on ne s'y attendoit. J'ai peur qu'il ne fasse prendre aux Catoniens le même chemin qu'à Caton. Il n'y a rien, mon cher Gallus, de comparable à la partie de votre Lettre qui suit ces deux mots : *le reste passe*. Recevez ceci en secret, gardez-le pour vous, & ne le communiquez pas même à votre Apellas. Il n'y a que vous & moi qui soyons capables de ce langage : nous verrons ce qui en arrivera ; mais quoiqu'il en soit, cette maniere de parler nous est propre. Ne vous relâchez point, & que rien ne vous fasse changer de style. Notre homme, lui-même, n'est pas novice dans l'art de bien dire. Mais je ne m'apperçois point que j'ai déja pris quelque chose sur la nuit. Adieu.

» aussi. Mais je trouve plus de vraisemblance dans la leçon que je préfere. Si l'on prétend qu'il faudroit *Catonianos* au lieu de *Catoninos*, & *Catonianum* au lieu de *Catonium*, on n'a qu'à consulter Manuce sur cet endroit, & Aulugelle liv. XVI. c. 7. J'en raporterai seulement ce Vers de Laberius, où l'on voit du moins que *Catonium* n'étoit pas un mot inconnu :

Tollet bona fide vos Orcus in Catonium.

(e) *Cetera labuntur.* Ce sont deux mots de la Lettre de Gallus.

Digitized by Google

EPISTOLA XXVI.

CICERO GALLO (*a*) S. D.

CUM decimum jam diem graviter ex inteſtinis (*b*) laborarem : neque iis qui mea opera uti volebant, me probarem non valere, quia febrim non haberem, fugi in Tuſculanum : cum quidem biduum ita jejunus fuiſſem, ut ne aquam quidem guſtarem. Itaque confectus languore & fame, magis tuum officium deſideravi quam abs te requiri (*c*) putavi meum. Ego autem cum omnes morbos reformido, tum quod Epicurum

(*a*) *Gallo.* On doute ſi cette Lettre eſt au même Gallus, à qui ſont les précédentes, & ſi elle n'eſt pas plûrôt à Q. Fabius Sanga Gallus, ſur ce que dans pluſieurs anciens Manuſcrits les précédentes ſe trouvent à la ſuite des Lettres à Varron, & que celle-ci avec la ſuivante ſont ici placées. Sanga Gallus étoit en exil pendant la Dictature de Céſar, & l'autre Gallus étoit à Rome. Le premier étoit Epicurien : l'autre, Académicien. Enfin c'étoient deux hommes différens : mais il n'y a rien néanmoins dans les Lettres d'où l'on puiſſe tirer plus de lumiére. Seulement on croit voir que celle-ci fut écrite l'année du Conſulat de P. Lentulus & de Q. Me-

Digitized by Google

LETTRE XXVI.

CICERON à GALLUS.

IL y a dix jours que je suis attaqué d'une colique violente ; & ne pouvant prouver à ceux qui ont besoin de moi que je me porte mal, parce que je n'ai pas la fiévre, j'ai pris le parti de fuir dans ma maison de Tusculum. Depuis deux jours j'avois déja gardé un jeûne si opiniâtre, que je n'avois pas même pris de l'eau. Ainsi, accablé comme je dois l'être, de langueur & de faim, je me crois plus en droit d'attendre quelque témoignage de votre souvenir, que vous de m'en demander du mien. En général je crains beaucoup toutes sortes de maladies, mais sur-tout celles que les Stoïciens reprochent à votre Epicure, c'est-

tellus Népos, parce qu'on trouve dans l'Oraison *pro Sextio* que le fils de Lentulus, dont le souper augural causa la maladie de Ciceron, fut créé Augure cette même année. Voici les termes : „ Video P. Lentulum „ in hoc misero squalore & „ sordibus, cui superior „ idem & virilem patris & „ prætextam Populi judicio „ togam dederit.

(*b*) *Ex intestinis.* C'étoit apparemment une indigestion, suivie d'une diarrhée.

(*c*) *Abs te requiri.* Gallus s'étoit plaint de ce que Ciceron ne l'avoit pas vû à son départ, ou de ce qu'il ne lui avoit pas écrit.

Digitized by Google

tuum Stoïci male accipiunt, quia dicat (*d*) δυσεριπὰ καὶ δυσεντερικὰ πάθη, sibi molesta esse : quorum alterum morbum edacitatis esse putant, alterum etiam turpioris intemperantiæ (*e*). Sane δυσεντερίαν pertimueram (*f*). Sed visa est mihi vel loci mutatio, vel animi etiam relaxatio, vel ipsa jam fortasse senescentis morbi remissio profuisse. Attamen, ne mirere unde hoc acciderit, quomodove commiserim : Lex sumptuaria (*g*) quæ videtur λιτότητα, attulisse, ea mihi fraudi fuit. Nam dum volunt isti lauri terra nata,

(*d*) *Quia dicat.* On lit dans Diogene Laërce une Lettre d'Epicure à Idomenée, dans laquelle ces mots se trouvent. Ciceron les traduit plus au long dans son second livre *de Finib.* Les Stoïciens, qui prétendoient que le Sage étoit supérieur à la douleur, méprisoient la foiblesse d'Epicure : mais il étoit bien plus raisonnable qu'eux, puisqu'en reconnoissant la douleur pour un grand mal, il faisoit profession de ne pas s'en laisser vaincre. Cependant les vaines affectations des Stoïciens faisoient que les Epicuriens étoient regardés comme des gens mols & sans courage. Ciceron même raille Epicure au deuxiéme livre des Tuscul. „ Forticulum, *dit-il*, se in „ torminibus & in strangu„ ria sua præbeat. C'est encore une allusion aux termes de sa Lettre.

(*e*) *Turpioris intemperantiæ.* Cela s'entend sans explication. Cependant les Médecins attribuent cette maladie à d'autres causes.

(*f*) *Pertimueram.* Son mal n'étoit pas la dyssente-

à-dire, les douleurs d'entrailles & dans la Vessie, parce qu'ils attribuent les unes à la gourmandise, & celles-ci à quelqu'intempérance encore plus honteuse. Franchement je me croyois menacé de la dyssenterie ; mais je me trouve bien d'avoir changé de séjour & d'avoir donné un peu de relâche à mon esprit, si je n'en ai pas plûtôt l'obligation à la longueur du mal, qui diminuë toujours en vieillissant. Mais pour prévenir l'étonnement que vous auriez de la cause, ou vous épargner la peine de la chercher, je vous confesserai que je dois m'en prendre à la Loi somptuaire, qui sembloit avoir introduit la frugalité. Les voluptueux voulant mettre en honneur les lé-

rie, puisqu'il ne faisoit que la craindre : mais la diarrhée se change quelquefois en dyssenterie.

(g) *Lex sumtuaria.* Entre plusieurs Loix portées en divers tems contre l'excès de la dépense, Aulugelle & Macrobe citent celle de Licinius, dont il y a d'autant plus d'apparence qu'il est ici question, que c'est la seule où l'on trouve le terme de *terræ nata*. comme Ciceron s'en sert ici. (Aul. Gel. l. 2. c. 24. Macrobe, l. 3.) Elle régloit la somme qu'on pouvoit employer pour sa table, sur-tout dans certains jours, tels que ceux des nôces, où le luxe étoit porté jusqu'à l'extravagance. Elle assignoit la quantité de chair, &c. mais elle ne bornoit personne pour les fruits de la terre : „ Sed quidquid „ natum esset è terra, vite, „ arboreque, promiscua „ atque indefinite largita est. Sylla, Lépidus, Jules-César, &c. porterent aussi des Loix somptuaires. Mais le luxe & la gourmandise, comme Ciceron le remarque, prenoient alors un autre cours.

Digitized by Google

quæ Lege excepta ſunt, in honorem adducere, fungos, helvellas, herbas omnes ita condiunt, ut nihil poſſit eſſe ſuavius. In eas cum incidiſſem, in Cœna Augurali (*h*) apud Lentulum, tanta me διαῤῥοια arripuit, ut hodie primum videatur cœpiſſe conſiſtere. Ita ego, qui me oſtreis & murænis (*i*) facile abſtinebam, à beta & à malva deceptus ſum. Poſthac igitur erimus cautiores. Tu tamen cum audiſſes ab Anicio (vidit enim me nauſeantem) non modo mittendi cauſſam juſtam habuiſti, ſed etiam viſendi. Ego hic cogito commorari quoad me reficiam. Nam & vires & corpus amiſi. Sed, ſi morbum depulero, facile, ut ſpero, illa revocabo. Vale.

(*h*) *In cœna augurali.* Le fils de P. Lentulus avoit été reçu au Collége des Augures. Il ſe faiſoit apparemment des fêtes dans ces occaſions. On trouve dans Varron (liv. III. c. 6.) que Q. Hortenſius fut le premier qui fit ſervir des paons dans un repas augural. Pline rapportant le même trait (l. X. c. 20.), appelle ce repas,

Digitized by Google

gumes, parce que la Loi les excepte, ont inventé des assaisonnemens si délicats pour les mousserons & pour les autres espéces d'herbes, qu'on ne peut rien s'imaginer de plus délicieux. Je suis tombé sur un de ces mets, au festin Augural de Lentulus; la diarrhée m'a pris avec tant de violence, qu'elle ne commence que d'aujourd'hui à me donner un peu de relâche. Ainsi, moi qui m'abstenois sans peine de manger des huîtres & des lamproies, je me suis laissé séduire par des cardons & des mauves: mais cet accident m'inspirera plus de précaution. Anicius m'a vû dans les convulsions du mal; il vous en a fait le récit: n'étoit-ce pas assez pour m'attirer quelqu'un de votre part, ou même votre visite? Je compte de demeurer ici jusqu'au rétablissement de mes forces; car je les ai perdues, & je suis dans une langueur pitoyable. Mais lorsque je serai délivré du mal, je me flate que tout le reste reviendra facilement. Adieu.

adjicialis. ,, Pavonem, cibi ,, gratia, Romæ primus oc- ,, cidit Orator Hortensius ,, adjiciali cœna Sacerdotii.

(*i*) *Murænis.* Les Romains faisoient grand cas de ce poisson, sur-tout de celui de mer: car il y a aussi des lamproies d'eau-douce. Ils les faisoient venir du détroit de Sicile, où elles passoient pour excellentes.

Digitized by Google

EPISTOLA XXVII.

CICERO GALLO (a) S.D.

MIROR cur me accuſes, cum tibi id facere non liceat; quod ſi liceret, tamen non debebas. Ego enim te in Conſulatu obſervaram. Et ais, fore, ut te Cæſar reſtituat (b). Multa tu quidem dicis, ſed tibi nemo credit. Tribunatum plebis dicis te mea cauſſa petiiſſe. Utinam ſemper eſſes Tribunus! interceſſorem non quæreres. Negas me audere quod ſentiam dicere. Quaſi tibi, cum impudenter me rogares, parum fortiter reſponderim. Hæc tibi ſcripſi, ut iſto ipſo in genere, in quo aliquid poſſe vis, te nihil eſſe cognoſceres. Quod ſi humaniter mecum queſtus eſſes, liben-

(a) *Gallo.* On n'eſt pas plus sûr du nom de ce Gallus que du précédent. Pighius (Annal. XVI.) prétend que c'eſt un Fadius Gallus, différent des deux dont j'ai parlé. Le Commentateur Victorius a fait ſur cette Lettre une longue Diſſertation qui ſe trouve à la fin des

Digitized by Google

LETTRE XXVII.

Au même.

JE m'étonne de vos accusations. Vous n'avez pas droit de me les faire ; & quand vous l'auriez, il vous conviendroit mal d'en user. Je vous ai ménagé, dites-vous, pendant votre Consulat ; & peut-être serez-vous rétabli par César. Vous dites bien des choses, & personne ne vous croit. C'est pour moi, ajoutez-vous, que vous avez demandé le Tribunat du Peuple. Plût au ciel que vous fussiez toujours Tribun ; vous ne feriez point dans le cas de chercher un intercesseur. Vous me reprochez de n'oser dire ce que je pense ; comme si je ne vous avois pas répondu avec assez de vigueur lorsque vous m'avez interrogé avec beaucoup d'impudence. Je vous écris dans ces termes, pour vous faire sentir que vous n'êtes rien dans le genre même où vous croyez valoir beaucoup.

Notes de Manuce. On n'en comprend pas beaucoup mieux quel étoit le sujet de la querelle entre Gallus & Ciceron.

(*b*) *Ut te Cæsar restituat.* Il paroît clairement ici que cette Lettre fut écrite sous le regne de César.

Digitized by Google

ter tibi me & facile purgassem. Non enim ingrata mihi sunt quæ fecisti, sed quæ scripsisti molesta. Me autem, propter quem ceteri liberi sunt (c), tibi liberum non visum demiror. Nam si falsa fuerunt, quæ tu ad me, ut ais, detulisti, quid tibi ego debeo? Si vera, tu es optimus testis quid mihi Populus Romanus debeat.

EPISTOLA XXVIII.

M. CICERO CURIO (a) S. D.

MEMINI cum mihi desipere videbare quod cum illis potius viveres quam nobiscum. Erat enim multo domicilium hujus urbis (cum quidem hæc urbs) aptius humanitati & suavitati

(c) *Ceteri liberi sunt, &c.* Il parle du service qu'il avoit rendu à la liberté, en découvrant la conjuration de Catilina; & vraisemblablement, le reproche auquel il répond, est de garder trop de ménagement par rapport à l'usurpation de César.

(a) *Curio.* C'est ce Cu-

Si vous m'aviez fait vos plaintes avec plus d'honnêteté, j'aurois pris plaisir à me justifier, & je l'aurois fait aisément. Ce n'est pas contre votre conduite que je suis irrité, c'est contre la maniere dont vous m'écrivez. Il est bien surprenant que je ne vous paroisse pas libre, moi à qui les autres doivent le bonheur de l'être. Si les rapports que vous vous vantez de m'avoir faits étoient faux, quel droit avez-vous sur ma reconnoissance ? s'ils étoient vrais, vous sçavez mieux que personne les droits que j'ai sur celle du Peuple Romain.

LETTRE XXVIII.

CICERON à CURIUS.

JE me souviens du tems où vous me paroissiez fou, d'aimer mieux vivre avec les Grecs qu'avec nous. Le séjour de cette Ville, lors du moins que Rome méritoit de porter ce nom, convenoit beaucoup mieux à la politesse & à la douceur de votre caractere, je ne dis pas

rius qui étoit Tribun du Peuple lorsque Ciceron fut rappellé de l'exil. Voyez l'Hist. de sa Vie, l. IV. & V. Il en est parlé dans un grand nombre de Lettres.

Digitized by Google

tuæ, quam tota Peloponnesus; nedum Patræ (*b*). Nunc contra & vidisse mihi multum videris, cum prope desperatis his rebus; te in Græciam contulisti; & hoc tempore non solum sapiens, qui hinc absis, sed etiam beatus. Quanquam quis, qui aliquid sapiat, nunc esse beatus potest? Sed quod tu, cui licebat, pedibus es consecutus, ut ibi esses, ubi nec Pelopidarum (*c*); nosti cetera; nos idem propemodum consequimur alia ratione. Cum enim salutationi (*d*) nos dedimus amicorum (quæ fit hoc etiam frequentius quam solebat, quod quasi avem albam (*e*), videntur bene sententiam civem videre) abdo me in bibliothecam. Itaque opera efficio tanta, quanta fortasse tu senties. Intellexi enim

(*b*) *Patræ.* Curius voyant les affaires en désordre après la guerre de Sicile, étoit allé exercer le commerce à Patras, Ville du Péloponese,

(*c*) *Nec Pelopidarum, &c.* Il fait allusion à quelque Poëte, qui avoit peint les désordres de la Maison de Pelops. Le même trait se trouve dans la Lettre 30. de ce même livre.

(*d*) *Salutationi, &c.* L'usage des Romains étoit de visiter le matin leurs amis. *Voyez l'Avertissement de*

seulement que Patras, mais que le Péloponese entier. Aujourd'hui que tout est presque désesperé, je trouve que c'est avoir lû fort juste dans l'avenir que de vous être retiré dans la Grece; & vous me paroissez non-seulement fort sage, mais fort heureux d'avoir quitté Rome dans ces conjonctures. Cependant, comment pouvoir être heureux à présent, quand on a quelque sagesse? Mais le bonheur dont vous avez l'obligation à vos pieds, d'être dans un lieu où vous n'entendez plus parler de ces Pélopides . . . . , vous sçavez le reste; je réüssis presque à me le procurer par une autre voie. Après avoir reçu les visites de mes amis, qui sont même plus fréquentes qu'autrefois, parce qu'un citoyen qui pense bien est aujourd'hui pour eux comme un prodige; je me cache dans ma bibliotheque. Ainsi mes Ouvrages sont tels que vous pouvez vous l'imaginer: car je me souviens qu'un jour que j'étois chez vous, me reprochant ma mélancolie &

l'Histoire de Ciceron. Martial dit:

Prima salutantes atque altera continet hora.

(e) *Avem albam.* Parce que les oiseaux blancs sont rares. On diroit aujourd'hui dans le même sens, *un merle blanc.*

Digitized by Google

ex tuo ſermone quodam, cum meam mœſtitiam & deſperationem accuſares domi tuæ, dicere te, ex meis libris animum meum deſiderare. Sed me hercule & tum Rempublicam lugebam, quæ non ſolum ſuis erga me, ſed etiam meis erga ſe beneficiis erat mihi carior: & hoc tempore, quanquam me non ratio ſolum conſolatur, quæ plurimum debet valere, ſed etiam dies, quæ ſtultis quoque mederi ſolet: tamen doleo, ita rem communem eſſe dilapſam, ut ne ſpes quidem melius aliquando fore relinquatur. Nec vero nunc quidem culpa in eo eſt in cujus poteſtate omnia ſunt (niſi forte idipſum eſſe non debuit); ſed alio caſu, alia etiam noſtra culpa ſic acciderunt, ut de præteritis non ſit querendum. Reliquam ſpem nullam video. Quare ad prima redeo. Sapienter hæc reliquiſti, ſi conſilio; feliciter, ſi caſu. Vale.

Digitized by Google

mon abbattement, vous me dites que vous ne me trouviez pas autant de courage que j'en marque dans mes livres. Mais je puis vous assurer également, & que je pleurois alors la République, à qui mes services & ses bienfaits devoient m'attacher beaucoup ; & qu'aujourd'hui, malgré le secours que je tire de la raison, qui ne doit pas être sans force, & même du tems, qui est le remede des esprits les plus bornés, je m'afflige encore de voir la République si ruinée, qu'il ne reste pas même d'esperance qu'elle puisse prendre une meilleure face. Au reste, on n'en doit pas même accuser à présent celui qui joüit du pouvoir absolu ; du moins si l'on ne veut pas disputer sur le droit : mais il faut attribuer une partie de nos maux au sort, l'autre à nos propres fautes, & ne pas nous plaindre du passé. En un mot, comme je ne vois plus rien à esperer, je répete ce que j'ai dit en commençant : si c'est avec réflexion que vous avez pris le parti de vous retirer, je vous trouve fort sage ; si c'est un effet du hazard, vous êtes fort heureux. Adieu.

Digitized by Google

EPISTOLA XXIX.

CURIUS M. CICERONI suo S.

SI vales, bene est; sum enim (a) χρησαμὲν tuus, κτῆσιν δὲ Attici nostri. Ergo fructus est tuus, mancipium illius; quod quidem si inter senes (b) coemtionales venale proscripserit, egerit non multum. At illa nostra prædicatio quanti est? nos, quod simus: quod habeamus, quod homines existimemur, id omne abs te habere. Quare, Cicero mi, persevera constanter nos conservare, & Sulpicio successori (c) nos de me-

(a) *Sum enim, &c.* C'est dans ce sens que Lucrece a dit (l. III.):

Vitaque mancipio nulli datur, omnibus usu.

(b) *Inter senes, &c.* Ce passage suppose des usages Romains qui nous sont peu connus. Il y a de l'apparence que les vieillards dont parle Curius étoient les tuteurs qu'un pere laissoit à ses enfans pour les empêcher de vendre témérairement leur bien. Ils devoient être capables de bien juger du prix des choses. Ou peut-être n'étoit-ce que des gens préposés par le Public pour assister aux

Digitized by Google

LETTRE XXIX.

CURIUS à son cher CICERON.

SI votre santé est bonne, je m'en réjoüis beaucoup. Vous avez sur moi le droit d'usage, comme Atticus a celui de propriété, & vous recueillez ainsi les fruits d'un fonds qui lui appartient. Mais s'il lui prenoit envie de me faire servir de par-dessus dans quelque vente, il n'y gagneroit pas beaucoup : au lieu, mon cher Ciceron, que vous ne devez pas regarder comme un fruit méprisable la profession que je fais ouvertement de vous devoir tout ce que je suis, tout ce que je possede, & toute l'opinion qu'on a de moi. Ne cessez donc pas de vous interesser à ma conservation, & recommandez-moi dans les meilleurs termes au successeur de Sulpicius, afin

ventes. Quoiqu'il en soit, le nom de *coemptionalis senex* est connu par d'autres traces. Plaute dit (Bacch. IV. sc. 9.) :

Nunc Priamo nostro si quis est emptor, coemtionalem senem
Vendam ego, venalem quem habeo, &c.

(c) *Sulpicii successori.* Le successeur de Sulpicius est nommé dans la Lettre suivante. C'étoit Acilius.

Digitized by Google

liore nota (*d*) commendas, quo facilius tuis præceptis obtemperare possimus, teque ad ver lubentes videre & nostra refigere, deportareque tuto possimus. Sed, amice magne, noli hanc Epistolam Attico ostendere: sine eum errare, & putare me virum bonum (*e*) esse, non solere duo parietes de eadem fidelia dealbare. Ergo, patrone mi, bene vale, Tironemque (*f*) meum saluta nostris verbis. Dat. ad IIII. Kalend. Novemb.

EPISTOLA XXX.

CICERO CURIO S.D.

EGO vero jam te nec hortor, nec rogo, ut domum redeas, quin hinc ipse evolare cupio, & aliquo pervenire ubi nec Pelopi-

(*d*) *De meliore nota.* Figure prise des marques qu'on mettoit sur les flacons pour faire connoître l'année du vin.

(*e*) *Virum bonum.* Curius badine en paroissant craindre qu'Atticus ne le crût capable de joüer le double. Le proverbe suivant revient.

Digitized by Google

que j'en puisse exécuter plus facilement vos ordres, & qu'au printems prochain le plaisir de vous voir me soit rendu, avec la satisfaction de tirer d'ici mes effets & de n'avoir rien à risquer pour le transport. Mais, mon illustre ami, gardez-vous bien de montrer cette Lettre à Atticus; laissez-le dans son erreur, & ne l'empêchez point de me croire un homme de bien, qui n'est pas capable de blanchir deux murs du même pinceau. Je vous souhaite une bonne santé, mon cher protecteur, & je vous prie d'agréer que je salue ici Tiron. Le 29. Octobre.

LETTRE XXX.

CICERON à CURIUS.

EN vérité, loin de vous exhorter & de vous engager par mes prieres à revenir ici, je souhaite moi-même d'en sortir promptement, & de me retirer dans quelque lieu où je n'entende plus parler de

à la même idée.

(f) *Tironem*, Curius avoit pû lier amitié avec Tiron, tandis que celui-ci étoit à Patras où Ciceron l'avoit laissé malade. *Hist. de Cicer. l. V.*

darum nomen (*a*), nec facta audiam. Incredibile est quam turpiter mihi facere videar qui his rebus intersim. Næ tu videris multo ante providisse quid impenderet, tum cum hinc profugisti. Quanquam hæc etiam auditu acerba sunt, tamen audire tolerabilius est quam videre. In campo (*b*) certe non fuisti, cum H. II. Comitiis quæstoriis institutis, sella Q. Maximi (*c*), quem illi Consulem esse dicebant, posita esset : quo mortuo nuntiato, sella sublata est. Ille autem, qui Comitiis Tributis (*d*)

(*a*) *Pelopidarum nomen.* C'est la même citation que que dans la Lettre précédente.

(*b*) *In campo.* Le champ de Mars, où se tenoient les grandes Assemblées du Peuple pour l'élection des Magistrats, &c.

(*c*) *Sella Q. Maximi.* On trouve toute cette Histoire dans Dion, l. XLIII. César ne s'étant point contenté d'avoir voulu obtenir le Consulat dans son absence & de s'en être mis en possession avant que de rentrer à Rome, avoit marqué l'excès de son pouvoir en y renonçant bien-tôt, pour mettre à sa place avant la fin de l'année Q. Fabius Maximus & Caius Trebonius. Mais Fabius Maximus étant mort le dernier jour de son exercice, il prit envie à César de remplir quelques heures qui restoient de ce jour par la nomination d'un nouveau Consul, qui ne devoit l'être ainsi que jusqu'au lendemain. C'étoit une maniere de favoriser ses amis, à qui ce court honneur ne donnoit pas moins le titre & tous les droits de Consulaires. Cicé-

tes Pélopides ni de leurs actions. Vous ne sçauriez croire combien je me crois déshonoré d'assister à tout ce qui passe ici. Que vous avez sagement pénétré dans l'avenir, lorsque vous avez pris le parti de la fuite ! Le seul récit de tant d'excès est odieux : mais il est toujours plus supportable que la vûë. Vous aviez du moins le bonheur de n'être pas au champ de Mars, lorsqu'à huit heures du matin, dans les Comices qui se tenoient pour l'élection des Questeurs, on plaça dans l'Assemblée la chaire de Q. Maximus, qui passoit encore pour Consul. Sa mort fut ensuite déclarée, & l'on fit disparoître la chaire. Notre homme, qui avoit pris les Auspices pour les Co-

ron déplore un si horrible abus du pouvoir suprême. Le Commentateur Victorius rapporte une ancienne Inscription, qui représente fort bien cette complication de faits ; mais il n'explique point dans quelle vûë elle peut avoir été faite.

C. JULIUS CÆSAR IIII. SINE
CONLEGA DICT.
Q. FABIUS MAXIM.
C. TREBONIUS
C. F. V. F.
C. CANINIUS C. F.

Q. Fabius Maximus avoit commandé l'armée d'Espagne. Suétone l'appelle *Trimestis Consularis*, par la raison que je viens de rapporter.

(*d*) *Comitiis tributis*. Il y avoit trois sortes de Comices, suivant les trois divisions du Peuple. Les uns s'appelloient *Curiata*, & se tenoient par Curies ; les

Digitized by Google

esset auspicatus, Centuriata habuit. Cos. H. VII. (*e*) renuntiavit, qui usque ad Kalendas Jan. esset; quæ erant futuræ mane postridie. Ita, Caninio Consule, scito neminem prandisse (*f*). Nihil tamen eo Consule mali factum est. Fuit enim mirifica vigilantia, qui suo toto Consulatu somnum non viderit. Hæc tibi ridicula videntur. Non enim ades. Quæ si videres, lacrymas non teneres. Quid si cetera scribam? Sunt enim innumerabilia generis ejusdem: quæ quidem ego non ferrem, nisi me in Philosophiæ portum contulissem, & nisi haberem socium studiorum meorum

autres, *Centuriata*, & se tenoient par Centuries; les troisiémes, *Tributa*, parce qu'ils se tenoient par Tribus. *Voyez Newport*, *l. I. c.* 7.

(*e*) *H. VII.* Les heures du jour se comptoient différemment, suivant l'usage des différentes Nations. Les Babyloniens comptoient depuis le lever du soleil jusqu'au lever du jour suivant. Les Athéniens au contraire, depuis un coucher du soleil jusqu'à l'autre. Les Ombriens depuis un midi jusqu'à l'autre. Les Egyptiens & les Romains depuis le milieu de la nuit jusqu'au milieu de la nuit suivante. Ainsi c'étoit toujours vingt-quatre heures chez les uns comme chez les autres. Mais c'est ce qu'on appelloit à Rome le jour civil; car on comptoit d'ailleurs depuis le

Digitized by Google

mices des Tribus, ne laissa pas de tenir celles des Centuries. A deux heures après midi il annonça un Consul, qui devoit l'être jusqu'au premier jour de Janvier; c'est-à-dire, jusqu'au lendemain. Apprenez par conséquent que sous le Consulat de Caninius personne n'a dîné. Cependant il n'y a point de reproche à faire au gouvernement du Consul; sa vigilance a été si merveilleuse, qu'il n'a pas dormi pendant toute la durée de son Consulat. Ce récit vous paroît comique; mais si vous étiez présent comme nous, vous auriez peine à retenir vos larmes. Que seroit-ce, si j'entrois dans le détail? Je ne finirois point. Il me seroit impossible de soutenir ce spectacle, si je ne m'étois réfugié dans le port de la Philosophie, avec notre cher Atticus, qui s'est rendu le compagnon de mes études. Vous m'écrivez que vous lui appartenez

lever du soleil, & c'est dans ce dernier sens qu'il faut entendre les jours des Calendes, des Ides & les calculs ordinaires du tems; de sorte que *hora II*, en suivant le méridien de Rome, revenoit, le dernier jour de Décembre, à neuf heures du matin.

(*f*) *Neminem prandisse.* On avoit dîné à l'heure où Caninius fut nommé Consul; & comme son Consulat expiroit à la fin du jour civil, il est vrai qu'il ne dîna & qu'il ne dormit point pendant qu'il fut Consul; car il n'est pas vraisemblable qu'il se fût couché avant minuit, où commençoit le jour civil qui appartenoit au Consulat suivant. *Voyez l'Hist. de Cicer. l. IX.*

Digitized by Google

Atticum nostrum : cujus quum proprium te esse scribis mancipio & nexu ; meum autem usu & fructu, contentus isto sum. Id enim est cujusque proprium, quo quisque fruitur atque utitur. Sed hæc alias pluribus. Acilius (*g*) qui in Græciam cum legionibus (*h*) missus est, maximo meo beneficio est : bis enim est à me judicio capitis (*i*), rebus salvis defensus ; & est homo non ingratus, meque vehementer observat. Ad eum de te diligentissime scripsi, eamque Epistolam cum hac conjunxi : quam ille quomodo acceperit, & quid tibi pollicitus sit, velim ad me scribas. Vale.

(*g*) *Acilius*. C'étoit ce successeur de Sulpicius, à qui Curius prioit Ciceron de le recommander. On voit dans la Lettre 6. du liv. VI. que César avoit donné le Gouvernement de la Grece à Sulpicius.

(*h*) *Cum legionibus*. J'ai fait remarquer que tous les Gouverneurs n'étoient point envoyés avec une armée. Ce-

Digitized by Google

par droit de propriété, & que vous êtes à moi pour l'usage & les fruits. Je suis très-satisfait de mon partage ; car la joüissance & l'usage sont une sorte de propriété. Mais nous traiterons une autre fois cette matiere avec plus d'étenduë. Acilius, qui est envoyé en Grece avec les légions, m'a des obligations considérables. J'ai pris sa défense avec succès dans deux causes capitales. Aussi suis-je très-satisfait de sa reconnoissance & des témoignages de son attachement. Je lui écris très-soigneusement en votre faveur, & je joins ma Lettre à celle-ci. Ne manquez pas de m'apprendre comment il l'aura reçûë & ce qu'il vous aura promis.

la dépendoit des circonstances.

(*i*) *Judicio capitis.* On appelloit ainsi les causes où la condamnation portoit, soit l'emprisonnement, soit l'exil; car il n'y avoit que le crime de haute trahison qui exposât à la perte de la vie.

Digitized by Google

EPISTOLA XXXI.

CICERO CURIO S. D.

FACILE perſpexi ex tuis Litteris, quod ſemper ſtudui, & me à te plurimi fieri, & te intelligere quam mihi carus eſſes. Quod cum uterque noſtrum conſecutus eſt, reliquum eſt ut officiis certemus inter nos; quibus æquo animo vel vincam te, vel vincar abs te. Acilio non fuiſſe neceſſe (*a*) meas dari Litteras facile patior. Sulpicii tibi operam intelligo ex tuis Litteris non multum opus fuiſſe, propter tuas res ita contractas, ut, quemadmodum ſcribis, nec caput nec pedes. Equidem vellem uti pedes haberent (*b*), ut aliquando redires. Vides enim exa-

(*a*) *Non fuiſſe neceſſarias.* Les Lettres de recommandation qne Ciceron lui avoit envoyées pour Acilius, lui devenoient inutiles par ſon départ de Patras, & il n'avoit point eu beſoin de Sulpicius, parce que le ſoin qu'il avoit eu de raſſembler tous ſes biens le délivroit de toutes ſortes d'embarras.

(*b*) *Ut pedes haberent.*

Digitized by Google

LETTRE XXXI.

Au même.

JE reconnois aisément dans votre Lettre que j'ai beaucoup de part à votre estime, & que vous êtes persuadé de l'amitié que j'ai pour vous ; deux choses que j'ai toujours eûës fort à cœur. Etant satisfaits ainsi l'un & l'autre, il ne nous reste qu'à disputer entre nous qui l'emportera par les services, & je vous assure qu'il me sera égal de vaincre ou d'être vaincu. J'apprens sans peine qu'il n'a pas été nécessaire de rendre mes Lettres à Acilius. La vôtre m'apprend que vous n'avez pas eu grand besoin du secours de Sulpicius, parce que votre bagage est si bien arrangé, que, pour me servir comme vous du proverbe, on n'y voit passer ni pieds ni tête. Que n'a-t-il du moins des pieds, pour servir enfin à vous ramener ici? Vous voyez qu'il ne reste plus rien de l'ancienne ur-

C'est une plaisanterie assez froide, à laquelle néanmoins Curius a donné lieu naturellement par l'expression précédente. Il seroit difficile de la traduire littéralement. Des ballots bien composés n'ont ni tête ni pieds ; c'est-à-dire, qu'ils sont bien arrondis.

Digitized by Google

ruisse jam veterem urbanitatem (c): ut Pomponius noster suo jure possit dicere, nisi nos pauci retineamus gloriam antiquam atticam. Ergo is tibi, nos ei succedimus. Veni igitur, quæso, ne tamen semen urbanitatis una cum Republica intereat. Vale.

EPISTOLA XXXII.

CICERO VOLUMNIO (a) S. D.

QUOD sine prænomine, familiariter ut debebas, ad me Epistolam misisti, primum addubitavi, num à Volumnio Senatore (c) esset, quo cum mihi est magnus usus: deinde εὐτραπελία

(c) *Veterem urbanitatem.* Ciceron tomboit un peu dans le défaut qu'Horace reproche aux vieillards, *laudator temporis acti.* Il entend ici C. Lælius, Lucilius le Poëte satyrique, L. Crassus l'Orateur, Granius, C. Julius Strabo, &c. Mais il ne paroît pas d'ailleurs que de son tems Rome fût si dépourvuë de finesse & d'urbanité. Pomponius Atticus étoit également ami de Ciceron & de Curius, comme on l'a vû dans la Lettre XXIX. Il avoit plus droit qu'un autre de s'attribuer le mérite de l'Atticisme, puisqu'il en avoit tiré son surnom. Ciceron fait bien de l'honneur à Curius en lui donnant le

banité, & que notre cher Pomponius est en droit de dire à présent : *Nous sommes bien peu de gens qui conservions encore l'ancienne gloire attique.* Il est votre successeur & je suis le sien. Hâtez-vous donc de venir, pour empêcher que la semence de l'urbanité ne périsse avec la République.

LETTRE XXXII.

CICERON à VOLUMNIUS.

EN recevant votre Lettre, qui est sans prénom, comme il convient à la familiarité de notre amitié, j'ai d'abord eu quelque doute si elle n'étoit pas de Volumnius le Sénateur, avec lequel j'ai

premier rang dans ce genre, & paroît bien modeste de ne prendre que le troisiéme.

(*a*) *Volumnio.* C'est Volumnius Eutrapelus, Chevalier Romain, dont le nom & le caractere reviennent dans la Lettre 26. du liv. IX. amoureux de Cytheris, Comédienne, & Intendant des ouvriers d'Antoine pendant la guerre civile. Il fut tué dans la suite par les amis de M. Brutus. On lui avoit donné le surnom d'Eutrapelus à cause de sa politesse & de son enjoûment; ce qui paroît ici fort bien confirmé.

(*b*) *Sine prænomine.* On voit dans la vie d'Atticus par Népos, que le prénom de ce Volumnius étoit *Publius.*

(*c*) *Volumnio Senatore.* Le surnom de Volumnius le Sénateur, qui étoit aussi fort ami de Ciceron, étoit *Lucius.*

Digitized by Google

Litterarum fecit ut intelligerem tuas esse. Quibus in Litteris omnia mihi perjucunda fuerunt, præter illud, quod parum diligenter possessio salinarum mearum (*d*) te procuratore defenditur. Ais enim, ut ego dicesserim, omnia omnium dicta, in his etiam Sestiana (*e*), in me conferri. Quid? tu id pateris? Nonne defendis? Non resistis? Equidem sperabam ita notata me reliquisse genera dictorum meorum, ut cognosci sua sponte possent. Sed quando tanta fœx est in urbe ut nihil tam sit ἀκύθηρον (*f*) quod non alicui venustum esse videatur; pugna, si me amas, nisi acuta ἀμφιβολιά, nisi elegans ὑπερβολή, nisi πραγραμμα (*g*) bellum, nisi

(*d*) *Salinarum mearum.* Ciceron entend par *ses salines*, les bons mots qui lui échappoient fort souvent, & dont on avoit fait des recueils infidéles, qui donnerent lieu à Trebatius d'en faire un plus autentique. *Voyez l'Histoire de sa Vie l. VIII.*

(*e*) *Sestiana.* Catulle ayant vécu du tems de Ciceron, il ne paroît pas douteux que ce Sestius, dont Ciceron avoit honte qu'on lui attribuât les mauvaises plaisanteries, ne fût le même sot que Catulle a peint dans une de ses Epigrammes. Pour avoir fait un souper avec lui, Catulle fut malade & forcé de se retirer dans sa

beaucoup de liaison : ensuite l'agrément du style m'a fait reconnoître qu'elle étoit de vous. Tout m'en a paru charmant, si j'en excepte le peu de soin avec lequel on défend *la possession de mes salines* ; tandis que je vous croyois attentif à cette partie de mes interêts. Vous m'apprenez vous-même que depuis mon départ on m'attribuë tous les bons mots de Rome, jusqu'à ceux de Sestius. Et vous le souffrez ; vous ne vous y opposez pas ; vous demeurez muet pour ma défense ? En vérité, je me flattois que ce qui vient de moi dans ce genre portoit si bien mon sceau qu'on ne pouvoit s'y méprendre : mais puisque le mauvais goût est si répandu dans la Ville qu'il n'y a rien de grossier qui n'ait ses admirateurs, prenez parti pour moi, si vous m'aimez, & protestez avec serment que vous ne me reconnoissez pas dans tout ce qui

maison de campagne, où il eut bien de la peine à guérir de la fadeur contagieuse de Sestius. Il est aussi fort vraisemblable que c'est du même Sestius que Ciceron parle dans une de ses Lettres à Atticus, où il se plaint que Pompée, qui étoit, dit-il, un fort bon Ecrivain, eût confié à Sestius le soin d'écrire des choses fort importantes & qui devoient être lûës de tout le monde. „ Aussi n'ai-je rien lû de ma „ vie, ajoute-t-il, de plus „ plat & qui sente plus son „ Sestius.

(*f*) ἀκύθηρον. Les Grecs appelloient Venus Κυθηρεια, *Cytherea*. Ainsi ce mot signifie, *sine venere*, sans grace, sans esprit.

(g) Παραγραμμα. Ce nous,

ridiculum (*h*) παρα προσδοκιαν, nisi cetera, quæ sunt à me in secundo libro de Oratore per Antonii (*i*) personam disputata de ridiculis, ἐντεχνα & arguta apparebunt, ut sacramento contendas mea non esse. Nam de judiciis quod quereris, multo laboro minus: trahantur per me pedibus omnes rei, sit vel Selius (*l*) tam eloquens, ut possit probare se liberum; non laboro. Urbanitatis possessionem amabo, quibusvis interdictis (*m*) defendamus: in qua te unum metuo, contemno ceteros. Derideri te putas. Nunc demum intelligo te sapere. Sed me hercule extra jocum, valde mihi tuæ Litteræ facetæ elegantesque visæ sunt. Illa quamvis ridicula essent, sicut

moins connu que les deux précédens, signifie la figure que les Latins nomment *agnominatio*, & quelquesuns, *alliteratio*. Je le traduis par allusion, qui peut convenir à l'une & à l'autre. Il y a des allusions aux noms & des allusions aux choses; comme on a dit pour Tiberius Claudius Nero, *Biberius Caldius Nero*; comme on lit dans la Philip. 13. „ In gremio mimarum „ mentum mentemque de- „ poneres: *dans Terence:* „ inceptio est amentium, „ non amantium, &c.

(*h*) *Nisi ridiculum, &c.* On donne pour exemple de

n'eſt point une fine équivoque, une hyperbole élégante, une heureuſe alluſion, une ſaillie ſurprenante, enfin, qui ne reſſemble point en quelque choſe à ce que j'ai fait dire par la bouche d'Antoine dans mon ſecond livre de l'Orateur, ſur l'art de la raillerie. Je m'embarraſſe bien moins de vos plaintes ſur la méthode du Barreau. Que les accuſés ſoient mal défendus : que Selius même triomphe par ſon éloquence, juſqu'à pouvoir prouver qu'il eſt affranchi ; c'eſt ce qui m'intéreſſe fort peu. Mais défendons, je vous en conjure, l'urbanité à toutes ſortes de prix. Au reſte, je ne vois là-deſſus que vous à redouter : je mépriſe tous les autres. Vous allez croire que je vous raille à votre tour : ce ſeroit me faire connoître effectivement que vous vous y entendez. Mais, badinage à part, je trouve en verité votre Lettre pleine de fineſſe & d'élégance. Ce

cette figure ce qui ſe trouve dans la derniere Lettre du livre IX. „ An tu id melius „ qui etiam in Philoſophum „ irriſeris ? cum ille, ſi „ quis quid quæreret, di- „ xiſſet, cœnam te quærere „ à mane dixeris.

(*i*) *Per Antonii.* Il ſemble que Ciceron auroit dû dire *per Julii* ; car c'eſt C. Julius qui traite cette matiere au deuxiéme livre de l'Orateur.

(*l*) *Selius.* C'eſt un trait de ſatyre contre Selius, qui n'eſt pas connu d'ailleurs.

(*m*) *Interdictis.* Les Préteurs aſſuroient la poſſeſſion des biens par des Sentences qui portoient ce nom.

Digitized by Google

erant, mihi tamen risum non moverunt. Cupio enim nostrum illum amicum (*n*) in Tribunatu quam plurimum habere gravitatis: id cum ipsius caussa, (est mihi, ut scis, in amoribus) tum me hercule etiam Reipublicæ, quam quidem, quamvis in me ingrata sit, amare non desinam. Tu, mi Volumni, quum instituisti, & mihi vides esse gratum, scribe ad me quam sæpissime de rebus urbanis, de Republica. Jucundus est mihi sermo Litterarum tuarum. Præterea Dolabellam (*o*), quem ego perspicio & judico cupidissimum esse atque amantissimum mei, cohortare & confirma, redde plane meum. Non me hercule quo quidquam desit; sed quia valde cupio, non videor nimium laborare. Vale.

(*n*) *Nostrum illum amicum.* Il parle de Curion, Tribun du Peuple, à qui l'on a vû plusieurs Lettres, liv. II.

(*o*) *Dolabellam.* P. Cornelius Dolabella, qui fut ensuite gendre de Ciceron.

Digitized by Google

que vous me mandez de Curius est assurément fort risible ; mais je n'ai pas eu la force d'en rire. Je souhaiterois au contraire que ce cher ami eût toute la gravité possible dans l'exercice de son Tribunat ; & ce n'est pas seulement pour l'amour de lui, qui est, comme vous sçavez, une *de mes passions*, mais par rapport même à la République, que je ne cesserai jamais d'aimer, toute ingrate qu'elle est pour mes services. Vous, mon cher Volumnius, continuez, comme vous l'avez commencé & comme vous ne doutez pas que je ne le souhaite beaucoup, de m'écrire souvent sur les affaires de la Ville & sur celles de la République. Rien ne m'est si agréable que le tour de vos Lettres. Je vous demande en grace aussi d'exhorter, de confirmer, de me gagner entierement Dolabella, à qui je juge & je reconnois déja beaucoup d'amitié & d'inclination pour moi. Ce n'est donc pas qu'il y manque rien ; mais il me semble qu'on ne peut être trop inquiet pour ce qu'on souhaite beaucoup.

Digitized by Google

EPISTOLA XXXIII.

M. Cicero Volumnio S. D.

Quod declamationibus (*a*) nostris cares, damni nihil facis. Quod Hirtio invideres, nisi eum amares, non erat caussa invidendi: nisi forte ipsius eloquentiæ, magis quam quod me audiret, invideres. Nos enim plane, mi suavissime Volumni, aut nihil sumus, aut nobis quidem ipsi displicemus, gregalibus (*b*) illis, quibus te plaudente vigebamus, amissis: ut etiam, si quando aliquid dignum nostro nomine emisimus, ingemiscamus, quod hæc pinnigero (*c*), non armigero in corpore, tela exerceantur, ut ait Philoctetes apud Accium, abje-

(*a*) *Declamationibus*. On lit dans la Lettre 18. du liv. IX. que Ciceron, affligé du désordre de la République, qui ne lui permettoit plus d'employer ses talens pour l'utilité de ses concitoyens, avoit pris le parti de s'occuper de ses études domestiques, & qu'il s'exerçoit à la déclamation avec Hirtius, Dolabella, Cassius, &c.

(*b*) *Gregalibus*, gens du même goût & de la même profession que lui, tels

Digitized by Google

LETTRE XXXIII.

Au même.

CE n'est pas une perte pour vous que d'être privé de nos déclamations. Hirtius, dites-vous encore, vous feroit envie si vous ne l'aimiez : je ne vois pas non-plus que vous ayez sujet d'en être jaloux, à moins que votre jalousie ne tombe plûtôt sur sa propre éloquence que sur l'avantage qu'il a de m'entendre. Je ne suis plus rien, mon très-agréable Volumnius; je me déplais à moi-même, depuis que j'ai perdu ces braves compagnons qui servoient à ma gloire & qui me faisoient mériter vos applaudissemens : ou s'il m'arrive encore de produire quelque chose qui soit digne de mon nom, je gémis, comme Philoctete dans Accius, de *ce que mes traits s'exercent sans gloire sur des corps couverts de plumes & non sur des corps armés.* Cependant, si vous revenez, tout reprendra

qu'Hortensius, Marcellus, Celius, &c.

(c) *Pinnigero, &c.* Philoctete, abandonné par les Grecs dans l'Isle de Lemnos, perçoit les oiseaux de ses flèches, qu'il regrettoit de ne pas employer contre ses ennemis. Ciceron cite encore cet endroit du Poëte Accius au troisiéme liv. *de Fin.*

Digitized by Google

ta gloria. Sed tamen omnia mihi erunt, si tu veneris, *hilariora*. Quanquam venis, ut ipse intelligis, in maximarum quasi concursum occupationum : quas si, ut volumus, exceperimus, ego vero multam salutem & Foro dicam & Curiæ, vivamque tecum multum & cum communibus nostris amatoribus. Nam & Cassius tuus & Dolabella noster, vel potius uterque noster, studiis iisdem tenentur, & meis æquissimis utuntur auribus. Opus est huc limatulo & polito tuo judicio, & illis interioribus Litteris meis, quibus sæpe verecundiorem me in loquendo facis. Mihi enim judicatum est, si modo hoc Cœsar & patietur & volet, deponere illam jam personam (*d*), in qua me sæpe illi ipsi probavi, ac me totum in Litteras abdere, tecumque & cum ceteris earum studiosis, honestissimo otio

(*d*) *Illam personam.* Le rôle de plaider au Barreau & de parler au Sénat, parce que l'un & l'autre ne se faisoit plus librement.

Digitized by Google

pour moi une face plus riante. Vous vous figurez bien que vous nous trouverez à votre arrivée dans le mouvement des plus grandes occupations. Mais si je m'en vois délivré comme je le souhaite, comptez que je ferai mes adieux pour longtems au Sénat & au Forum, & que je vivrai le plus qu'il me sera possible avec vous & les gens qui nous aiment. Car votre ami Cassius & mon ami Dolabella, ou plûtôt nos amis à tous deux, s'appliquent aux mêmes études, & me donnent beaucoup de plaisir à les entendre. Nous avons besoin d'un goût aussi délicat & aussi poli que le vôtre, & de ces exercices intérieurs où l'opinion que j'ai de votre sçavoir me rend souvent timide à parler. En un mot, je suis déterminé, du moins si César le souffre & le permet, à quitter le rôle qui m'a quelquefois attiré ses applaudissemens, à m'ensévelir entierement dans l'étude des Lettres, & à me renfermer désormais, avec vous & ceux qui les aiment, dans la tranquillité d'un honnête loisir. Vous n'avez pas bonne grace d'appréhender que je ne lûsse pas volontiers vos Lettres si elles étoient plus longues, & je vous prie d'être persuadé au contraire que les plus longues me seront les plus agréables.

Fin du second Tome.

Digitized by Google

perfrui. Tu vellem, ne veritus essés, ne perinvitus legerem tuas Litteras, si mihi (quemadmodum scribis) longiores forte misisses: ac velim posthac sic statuas, tuas mihi Litteras longissimas quasque gratissimas fore. Vale.

Finis Tomi secundi.

TABLE

Digitized by Google

TABLE
DES TITRES
contenus dans ce Volume.

LIVRE CINQUIE'ME.

LETTRE I. Q. Metellus Celer, fils de Quintus, Proconsul, à M. T. Ciceron, 3
LETTRE II. Ciceron à Q. Metellus Celer, Proconsul, 7
LETTRE III. Q. Metellus Nepos à Ciceron, 25
LETTRE IV. Ciceron à Q. Metellus Nepos, Consul, 27
LETTRE V. Ciceron à Antonius, Empereur, 31
LETTRE VI. Ciceron à P. Sestius, Proquesteur, 37
LETTRE VII. Ciceron à Cn. Pompée, le Grand, Empereur, 43
LETTRE VIII. Ciceron à M. Licinius Crassus, 47

Digitized by Google

LETTRE IX. Vatinius, Empereur, à son cher Ciceron, 57
LETTRE X. P. Vatinius à son cher Ciceron, 61
LETTRE XI. Ciceron à P. Vatinius, Empereur, 69
LETTRE XII. Ciceron à L. Lucceius, 73
LETTRE XIII. Ciceron *au même*, 93
LETTRE XIV. L. Lucceius à Ciceron, 101
LETTRE XV. Ciceron à L. Lucceius, 107
LETTRE XVI. Ciceron à Titius, 113
LETTRE XVII. Ciceron à P. Sextius, 121
LETTRE XVIII. Ciceron à T. Fadius, 129
LETTRE XIX. Ciceron à Rufus, 133
LETTRE XX. Ciceron *au même*, 139
LETTRE XXI. Ciceron à L. Mescinius, 161

LIVRE SIXIEME.

LETTRE I. Ciceron à Torquatus, 171
LETTRE II. Ciceron *au même*, 185
LETTRE III. Ciceron *au même*, 189
LETTRE IV. Ciceron *au même*, 195
LETTRE V. Ciceron à A. Cecina, 205
LETTRE VI. Ciceron *au même*, 211
LETTRE VII. A. Cecina à Ciceron, 231
LETTRE VIII. Ciceron à A. Cecina, 243
LETTRE IX. Ciceron à T. Furfanius, Proconsul, 249
LETTRE X. Ciceron à Trebianus, 253

Digitized by Google

LETTRE XI. Ciceron *au même*, 263
LETTRE XII. Ciceron à Ampius, 267
LETTRE XIII. Ciceron à Ligarius, 277
LETTRE XIV. Ciceron *au même*, 283
LETTRE XV. Ciceron à Basilius, 289
LETTRE XVI. Bithynicus à Ciceron, 291
LETTRE XVII. Ciceron à Bithynicus, 293
LETTRE XVIII. Ciceron à Lepta, 295
LETTRE XIX. Ciceron *au même*, 301
LETTRE XX. Ciceron à Toranius, 305
LETTRE XXI. Ciceron *au même*, 309
LETTRE XXII. Ciceron à Domitius, 315

LIVRE SEPTIEME.

LETTRE I. Ciceron à Marius, 321
LETTRE II. Ciceron *au même*, 337
LETTRE III. Ciceron *au même*, 343
LETTRE IV. Ciceron *au même*, 355
LETTRE V. Ciceron à César, Empereur, 357
LETTRE VI. Ciceron à Trebatius, 363
LETTRE VII. Ciceron *au même*, 367
LETTRE VIII. Ciceron *au même*, 371
LETTRE IX. Ciceron *au même*, 373
LETTRE X. Ciceron *au même*, 377
LETTRE XI. Ciceron *au même*, 383
LETTRE XII. Ciceron *au même*, 389
LETTRE XIII. Ciceron *au même*, 393
LETTRE XIV. Ciceron *au même*, 397
LETTRE XV. Ciceron *au même*, 401

Digitized by Google

LETTRE XVI. Ciceron *au même*, 403
LETTRE XVII. Ciceron *au même*; 407
LETTRE XVIII. Ciceron *au même*, 413
LETTRE XIX. Ciceron *au même*, 419
LETTRE XX. Ciceron *au même*, 423
LETTRE XXI. Ciceron *au même*, 427
LETTRE XXII. Ciceron *au même*, 431
LETTRE XXIII. Ciceron à Fabius Gallus, 431
LETTRE XXIV. Ciceron *au même*, 429
LETTRE XXV. Ciceron *au même*, 447
LETTRE XXVI. Ciceron à Gallus, 451
LETTRE XXVII. Ciceron *au même*, 457
LETTRE XXVIII. Ciceron à Curius, 459
LETTRE XXIX. Curius à son cher Ciceron, 465
LETTRE XXX. Ciceron à Curius, 467
LETTRE XXXI. Ciceron *au même*, 475
LETTRE XXXII. Ciceron à Volumnius, 477
LETTRE XXXIII. Ciceron *au même*, 485

Fin de la Table des Titres.

CANTON DE VAUD BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
Digitized by Google

ubi non sis, qui fueris, non esse
aut velis vivere. p. 350
C'est d'être sage inutilement
que de ne pas l'être utilement
pour soi-même. p. 367

Serment des Romains. Si sciens
fallo, tum me Diespiter,
salva urbe arceque, bonis
ejiciat, ut ego hunc lapidem.
p. 390. Not. e.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Google